

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université d'Oran. ES-Senia



Faculté des lettres, Langues et Arts

École Doctorale de Français – Pôle Ouest
Antenne d'Oran

LES STRATEGIES ARGUMENTATIVES DANS LA PRESSE ALGERIENNE

Thèse de Doctorat de sciences du langage
sous la direction du P^r Fatima-Zohra Lalaoui Chiali
et du P^r Jean-François Jeandillou

Présentée par : M^{eur} Abdelkader SAYAD

Membres du jury :

P^r Sari Fewzia (univ. d'Oran) : Président.
P^r Chiali-Lalaoui Fatima Zohra (Univ. d'Oran) : Rapporteur.
P^r Jean-François Jeandillou (Univ. Paris X - Nanterre) : Rapporteur.
P^r Benmousset Boumédiène (Univ. de Tlemcen) : Examineur.
Pr Ouhibi-Ghassoul Bahia (Uni. d'Oran) : Examineur.
D^r Driss Ablali (Univ. de Franche-Comté) : Examineur.

Année universitaire 2010-2011

... Au regretté Abdelmalek Ouasti

Je tiens à saluer ici toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la concrétisation de ce travail.

Aussi, je remercie très chaleureusement Mme Lalaoui Fatima-Zohra-Chiali et M. Jean-François Jeandillou, mes co-directeurs de thèse, pour leurs conseils et leur soutien.

Je remercie également Mesdames Sari Fewzia et Ouhibi-Ghassoul Bahia, qui ont consacré toute leur carrière à la formation de toute une génération de chercheurs confirmés, et qui continuent toujours à œuvrer dans ce sens malgré les difficultés.

Mes remerciements s'adressent également aux membres du jury, MM. Benmousset Boumédiène et Dris Ablali qui ont accepté de lire et d'évaluer mon travail.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	10
---------------------------	-----------

PREMIERE PARTIE

CADRE GENERAL DU TRAVAIL.....16

CHAPITRE I

LE JOURNALISME EN ALGERIE : QUELQUES REPERES HISTORIQUES.....17

1. Les origines de la presse algérienne.....	18
2. L'après 1988 : l'entrée dans une nouvelle ère	22
3. La loi du 03 Avril 1990 relative à l'information :	24
4. Situation actuelle de la presse.....	26
5. La presse algérienne et les élections présidentielles du 08 Avril 2004	33

CHAPITRE II

PRESENTATION DU CORPUS D'ANALYSE : QUEL OBJET ANALYSER ?.....37

1. Introduction.....	37
2. Constitution du corpus et conditions de production du discours	40
3. Les élections présidentielles : pourquoi un tel événement ?.....	44
4. Présentation des différentes chroniques formant le corpus.....	49

CHAPITRE III

CATEGORIES REDACTIONNELLES DE LA PRESSE ECRITE : INDICES GENERIQUES OU STRATEGIES ARGUMENTATIVES ?..... 54

1.1. Introduction.....	54
1.2. Genres de la presse écrite : où réside le problème ?	57
1.3. La notion de genre : peut-on rendre compte de l'hétérogénéité des genres journalistiques ?	61
1.4. J.-M. Adam et les catégories de la presse écrite	64
1.5. « L'éditorial » dans la presse algérienne et ses rapports avec l'argumentation.....	75
1.6. Editorial et genres « voisins »	80
1.6.1. L'Editorial et le billet.....	80
1.6.2 L'éditorial et le commentaire.....	86
2. Un exemple d'hétérogénéité typologique : la chronique <i>Raïna/Raïkom</i> :	91
3. La chronique <i>Tranche de Vie</i> , entre effacement énonciatif et manifestation ironique.....	97
3.1. Point de vue et effacement énonciatif.....	98
3.1.1. « El Guellil » : un double du scripteur ?	98
3.1.2. Polyphonie et désengagement énonciatif.....	100
4. Synthèse.....	106

PARTIE DEUX

ARGUMENTATION ET PRESSE ECRITE ALGERIENNE.....110

CHAPITRE I

L'ARGUMENTATION : QUELLE APPROCHE ADOPTER ?.....111

1. Introduction.....	111
2. Argumentation et Rhétorique.....	114

2.1. Aristote et l'ancienne rhétorique.....	114
2.2. Etudes actuelles : peut-on parler d'une nouvelle Rhétorique ?.....	123
3. Argumentation et Logique.....	127
4. La Pragmatique et sa place dans les études argumentatives.....	131
5. Pour une définition opératoire de l'argumentation	136
6. Qu'est-ce qu'un argument ?	140

CHAPITRE II

VERS UNE APPROCHE SEQUENTIELLE DE L'ARGUMENTATION.....146

1. Pourquoi l'approche séquentielle de J.-M. Adam ?.....	146
2.1. Qu'est-ce qu'une typologie séquentielle ?.....	147
2.2. Le prototype de la séquence argumentative.....	150
3. L'argumentation dans quelques éditoriaux	156
4. Argumentation implicite et ironie dans quelques chroniques.....	178
4.1. <i>Le cas d'El Watan dans « Le Commentaire » et « Point zéro »</i>	178
4.2. La chronique « Point Zéro », ou la preuve par l'ironie.....	186

TROISIEME PARTIE

ANALYSE DE L'IRONIE COMME STRATEGIE ARGUMENTATIVE DOMINANTE DANS LA PRESSE ALGERIENNE.....195

CHAPITRE I

LA NOTION D'IRONIE ET SES RAPPORTS AVEC L'ARGUMENTATION.....197

1. Qu'est-ce que l'ironie ?	200
2. L'ironie et les autres figures de style	204
2.1. L'antiphrase, l'astéisme, le diasyrme et la prétérition	205

2.2. L'hyperbole.....	208
2.3. La litote.....	208
3. L'humour et ses rapports avec l'ironie	209
4. Rapports entre l'ironie et l'argumentation	213
5. L'ironie comme « contradiction de valeurs argumentatives ».....	216

CHAPITRE II

L'IRONIE POLYPHONIQUE ET SES RAPPORTS AVEC

L'ARGUMENTATION.....229

1. L'ironie et la Polyphonie.....	229
2. Qu'est-ce que la polyphonie ?	231
3. La théorie polyphonique d'O. Ducrot appliquée à la presse algérienne	232
4. Peut-on parler d'une ironie Polyphonique ?	240
5. « Contre-champ » de Liberté.....	244

CHAPITRE III

L'IRONIE DANS LA CHRONIQUE *POINT ZERO* D'EL WATAN.....256

1. De l'énonciation journalistique au journal intime : l'ironie quotidien.....	au 259
2. Les travaux de Kerbrat-Orecchioni.....	262
2.1. La dimension illocutoire	263
2.2. La dimension linguistique.....	264
2.3. La dimension actantielle	264
2.4. La distanciation.....	265
3. Les principaux acteurs de <i>Point Zéro</i>	266
3.1. Le narrateur-électeur.....	266
3.2. Le voisin boulanger	270
3.3. Le cadre de la Sonelgaz	273

4. Ironie et argumentation dans <i>Point Zéro</i>	275
CONCLUSION GENERALE.....	282
BIBLIOGRAPHIE.....	289
ANNEXES.....	296
1) Articles du quotidien <i>El Moudjahid</i> :	296
2) Articles du quotidien <i>El Watan</i> :	299
3) Articles du quotidien <i>l'Expression</i> :	309
4) Articles du quotidien <i>Liberté</i> :	310
5) Articles du <i>Quotidien d'Oran</i> :	314

INTRODUCTION

Ce travail de recherche se propose de mettre en exergue les stratégies argumentatives employées dans la presse écrite algérienne. En effet, il s'agit pour nous de montrer comment les quotidiens algériens arrivent à persuader les lecteurs de la justesse de leurs opinions, en employant uniquement des moyens verbaux, et en remettant en question quelques principes de l'écriture journalistique. Pour mener à bien ce travail, nous avons constitué un corpus d'analyse formé de trois principaux genres, à savoir : « l'éditorial » ; « le billet » et « le commentaire ».

Ce choix n'est pas le fruit du hasard, puisque ces trois genres relèvent du pôle implication-commentaire (Adam, 1997) dans lequel les journalistes sont censés défendre leurs propres thèses ou celles de la rédaction du journal. Par conséquent, ils sont un lieu propice à la mise en place des procédures argumentatives qui visent à faire adhérer le lecteur aux thèses qui lui sont présentées. D'autres raisons nous ont conduit à faire ce choix : en plus du fait qu'ils sont censés être les porte-parole du journal dont ils dépendent (notamment « l'éditorial »), ces genres ne sont jamais confiés à des débutants en matière de journalisme. Ce sont généralement les rédacteurs en chef, ou les plumes d'illustres journalistes, qui sont sollicités pour cet exercice rigoureux. Cette raison est très importante si l'on tient compte de la jeunesse de l'expérience journalistique en Algérie et, aussi, de l'inexpérience de certains journalistes qui activent dans ce domaine, sans jamais avoir eu une formation appropriée en écriture journalistique.

Contrairement à ce qu'on pense, ces trois genres échappent, notamment dans les quotidiens algériens comme nous allons le voir, aux règles qui sont imposées à d'autres genres journalistiques, comme le fait divers ou le reportage. En effet, une lecture rapide de quelques journaux nous apprend que chaque journal, voire chaque journaliste, essaye, par le biais de tous les « écarts

langagiers » qui lui sont permis, de se distinguer des autres, de donner une place prépondérante à l'imagination et à la créativité langagière, et ce puisque l'objectif premier de ces chroniques n'est pas tant de se donner à un exercice rigoureux en matière de respect des 'règles' ou 'normes' journalistiques, mais surtout de convaincre, de gagner l'adhésion du lecteur aux idées qui lui sont présentées. Et pour ce faire tout est de mise, toutes les possibilités offertes par la langue sont mobilisées, en plus des autres stratégies qui donnent un caractère particulier à cette écriture. Sans oublier l'impact du contexte puisque'il faut savoir que la société, la culture et l'histoire sont des éléments très importants dont dépend la nature même de ces écrits.

Pour revenir aux objectifs de notre travail, les stratégies argumentatives que nous cherchons à analyser sont de différents types, mais visent le même objectif, à savoir celui de convaincre le lecteur. Cette analyse ne s'intéressera cependant qu'aux stratégies dominantes. Dans cette optique, nous pensons que « l'ironie », en fonction de la place qu'elle occupe dans la presse algérienne, n'est pas simplement une figure de rhétorique qui sert à embellir les articles, mais joue un rôle de stratégie argumentative à part entière. En effet, elle semble être non seulement la stratégie dominante dans la presse algérienne, mais aussi l'une des plus efficaces.

Pour de l'on puisse démontrer cette hypothèse, il est primordial de s'intéresser d'abord à l'argumentation. L'argumentation, à ses débuts, se trouvait au cœur de la rhétorique classique, cette dernière étant l'art de persuader, l'art d'emporter l'adhésion du public aux thèses qu'on lui présente. L'argumentation avait alors pour fonction d'élaborer les preuves du discours et à les articuler de façon cohérente et logique. Cette conception a cependant évolué au fil des siècles, et ce qui semble faire un consensus parmi les linguistes qui se réclament de la « nouvelle linguistique », des courants de pragmatique et d'analyse du discours, est le fait que toute argumentation implique la

confrontation de deux thèses, une thèse soutenue et une autre réfutée. Chacune des deux thèses suppose des arguments ; suppose une organisation logique du texte ; suppose des rapports particuliers entre le locuteur et son énoncé ; autrement dit, suppose un ensemble de stratégies. Les indices liés à l'énonciation, comme les modalisateurs et les pronoms personnels ; les articulateurs logiques de cause, de conséquence ; les connecteurs. etc., sans oublier les indices lexicaux, sont autant de stratégies argumentatives puisqu'elles ont pour fonction d'affaiblir une thèse au détriment de l'autre. L'ironie peut aussi assumer ce rôle, non seulement parce qu'elle a été de tout temps liée à la rhétorique, mais aussi parce qu'elle permet de remettre en question une thèse, vu sa dimension subversive. Partant du constat que l'ironie occupe une place importante dans la presse algérienne, ce travail de recherche vise essentiellement à décrire le fonctionnement de cette « stratégie », et à recenser ses principaux modes de manifestation. Ce travail se proposera également d'expliquer comment elle arrive à assumer le rôle de stratégie argumentative dans la presse algérienne, et pourquoi cette dernière a recours à ce genre de stratégies implicites dans son entreprise argumentative ?

Concernant la méthodologie, et pour éviter de se perdre dans les méandres des travaux consacrés à l'argumentation et à l'ironie, nous adopterons une démarche éclectique afin de rendre compte de ce phénomène, c'est-à-dire une approche conceptualisée sur la base des travaux de Jean-Michel Adam, O. Ducrot, A. Berrendonner, entre autres théoriciens qui, malgré la diversité des perspectives dans lesquelles ils se placent, des écoles dont ils se réclament, ont ceci en commun qu'il ont eu à réfléchir sur l'argumentation (dans la langue ou dans le discours), sur la notion de genre, sur le discours des médias et sur l'ironie. Autant de questions auxquelles on s'attachera à donner des réponses partielles.

Pour expliciter notre point de vue, il suffit de prendre comme exemple les travaux de J.-M. Adam (Adam, 1990) qui, s'inspirant essentiellement des travaux de Mikhaïl Bakhtine et de J.-B. Grize, a mis au point un modèle d'analyse modulaire qui se propose de théoriser la structure compositionnelle « profondément hétérogène » des productions langagières. Appliquée à l'énoncé médiatique, cette méthode démontre qu'il est le produit de chevauchement entre différents plans de structuration, comme par exemple la prise en charge énonciative des énoncés, qu'on aura l'occasion de détailler au troisième chapitre de la première partie qui va être consacré aux genres de la presse écrite en général, et à la définition des genres qui nous intéressent en particulier.

Pour vérifier la validité de nos hypothèses de départ, et afin de mener à bien ce travail, nous avons constitué un corpus d'articles de presse (uniquement les genres que nous avons mentionnés (voir *infra*)), publiés aux mois de Mars et Avril 2004 par cinq quotidiens nationaux d'information, à savoir *Le Quotidien d'Oran* ; *El Moudjahid* ; *L'Expression* ; *Liberté* et *El Watan*. Pour donner une certaine homogénéité à ce corpus, nous avons retenu uniquement les articles qui portent sur les élections présidentielles du 8 Avril 2004.

Cet événement politique, qui a été précédé par une riche campagne électorale où les candidats à la présidence ont sillonné tout le pays afin de 'convaincre' les électeurs, est d'une grande importance pour l'histoire de l'Algérie, et c'est la raison pour laquelle il avait retenu notre attention. Ces élections ont soulevé moult débats, alimenté plusieurs rubriques, mais surtout elles ont offert à plusieurs journalistes la possibilité de donner le meilleur d'eux-mêmes, en les obligeant à mobiliser tout leur savoir-faire en matière d'écriture journalistique. C'est pourquoi, nous pensons que cette référence est pertinente pour la constitution d'un corpus et pourrait rendre d'énormes services à notre investigation. Cette dernière sera centrée sur les spécificités de l'écriture journalistique relative à cette période, et évitera d'aborder le débat houleux qui a

marqué la campagne électorale, même si elle ne peut totalement ignorer le fait que ces élections présidentielles se sont déroulées dans un climat très tendu entre les différents candidats d'un côté et, de l'autre, les différents organes de presse. Concernant ce dernier point, nous nous efforcerons de clairement définir le contexte dans lequel ont été publiés les articles qui feront l'objet de notre analyse, pour surtout montrer que les journalistes qui sont à leur origine ne se limitent pas à informer les lecteurs, mais essaient d'orienter leurs jugements et l'issue du scrutin.

Après ces précisions concernant le cadre global de ce travail de thèse, la première partie de notre investigation va nous conduire à nous interroger d'abord sur les grands moments qui ont marqué l'évolution de la presse algérienne. Bien entendu, il ne s'agit pas là de dresser une histoire de la presse algérienne, mais de seulement citer quelques événements importants qui vont nous permettre de comprendre le fonctionnement de la presse algérienne. Nous essayerons ensuite, dans cette même partie, de circonscrire notre corpus d'analyse en justifiant les différents choix que nous avons été amenés à faire pour le constituer. Le troisième chapitre nous permettra enfin de nous intéresser à la notion de genre en général, et plus particulièrement aux genres de la presse écrite. Cette étape est importante puisqu'elle va permettre de définir les genres qui nous intéressent, et de voir quels sont les critères les plus pertinents pour établir cette définition. Nous constaterons par exemple la prédominance de l'ironie et de la dimension argumentative dans bon nombre d'articles, constats qui conforteront nos hypothèses de départ.

La deuxième partie sera entièrement consacrée à « l'argumentation ». Il s'agit non seulement de caractériser cette discipline, en citant les différentes étapes par lesquelles elle est passée, mais nous essayerons de proposer une définition opératoire de l'argumentation, qui va nous permettre de mettre en

exergue la structure argumentative des articles qui nous intéressent, et par la suite, comprendre leur fonctionnement.

La troisième partie de notre travail sera consacrée à « l'ironie », et à l'analyse des articles où elle semble particulièrement dominante. Cette notion n'est pas simple à définir et avant de l'analyser en tant que stratégie argumentative, il est primordial d'avoir un aperçu de son histoire, de ses caractéristiques et de ses enjeux. Loin de chercher l'exhaustivité, nous chercherons tout simplement à circonscrire cette notion afin de faciliter son repérage dans les articles sur lesquels nous travaillerons. Cette partie va être également l'occasion de travailler sur deux chroniques, à savoir *Point Zéro* d'*El Watan* et *Contre-champ* de *Liberté*, où l'ironie assume le rôle de stratégie argumentative.

PREMIERE PARTIE

CADRE GENERAL DU TRAVAIL

Cette première partie se propose de définir le cadre général du travail que nous allons entreprendre, et porte un regard critique sur les genres de la presse écrite, et leur place dans la presse écrite algérienne. En effet, on ne peut avancer dans notre investigation sans avoir, au préalable, justifié les différents choix que nous avons été amené à faire pour rendre compte des stratégies argumentatives dans la presse algérienne.

Le premier de ces choix est celui relatif à la presse algérienne qui, malgré sa jeunesse, semble constituer un terrain d'investigation très intéressant. Nous essayerons, dans un premier temps, de mettre l'accent sur ses principales phases d'évolution, et ce afin de mieux comprendre sa situation actuelle et les spécificités de son écriture. Nous indiquerons, par la suite, les principes sur lesquels nous nous sommes basé pour constituer notre corpus d'analyse, et évoquerons les raisons qui nous ont poussé à choisir la période relative aux élections présidentielles du 08 avril 2004 comme principale référence.

L'épineuse question des genres de la presse écrite fera aussi partie de ce présentation. Loin de vouloir rentrer dans le détail d'une question aussi complexe, nous essayerons de définir les principaux genres que nous allons traiter dans cette étude, en insistant sur l'extrême hétérogénéité des critères qui les définissent, et l'impact de ces derniers sur leurs entreprises argumentatives.

CHAPITRE I

LE JOURNALISME EN ALGERIE : QUELQUES REPERES HISTORIQUES

Avant d'entamer l'analyse des procédés argumentatifs mis en œuvre dans notre corpus d'analyse, il convient d'apporter quelques éclaircissements concernant l'histoire de la presse écrite algérienne. Ce petit détour nous permettra d'explorer les différentes phases par lesquelles est passée la presse en Algérie tout au long de son développement, c'est-à-dire depuis son émergence (principalement durant la période coloniale), jusqu'à l'époque actuelle, où l'on a assisté à l'émergence de ce qu'on appelle *la presse privée*. Evitant toute exhaustivité, nous ne retiendrons que quelques repères incontournables susceptibles d'expliquer le fonctionnement de la presse algérienne et, par ricochet, ouvrir quelques pistes intéressantes pour cette analyse.

Cet historique ne vise pas à esquisser ce qu'on pourrait prétendre appeler *l'histoire de la presse algérienne*, loin de là. Une telle entreprise non seulement

n'a pas de place dans un travail aussi modeste que le nôtre, mais elle est à écarter pour des raisons objectives liées à la jeunesse de cette expérience, qui demeure, malgré toutes les mutations qu'a connues l'Algérie, à l'âge des maladies infantiles... Nous avons jugé bon de commencer avec ce rappel afin d'expliquer, tant bien que mal, le fonctionnement des journaux sélectionnés et l'importance de la conjoncture prise comme repère pour la constitution de notre corpus.

Ce panorama permettra aussi d'expliquer nos différents choix, en particulier les raisons qui nous ont poussé à analyser le fonctionnement de l'ironie en tant que principale stratégie argumentative dans la presse algérienne, et ce même s'il s'agit là d'une problématique maintes fois reprise dans les travaux sur les médias. Ces raisons apparaissent avec beaucoup de clarté si l'on considère de près l'histoire de la presse algérienne, qui est faite de continuelles luttes menées par les journalistes pour accéder à la liberté, et où la presse algérienne a toujours eu des rapports problématiques avec les pouvoirs en place.

1. Les origines de la presse algérienne

Aborder l'histoire de la presse algérienne n'est pas chose aisée. Non seulement à cause du peu d'intérêt porté à cette question par l'ensemble des chercheurs en sciences de l'information et de la communication, mais surtout parce qu'elle est très récente comparée à d'autres expériences, anglo-saxonne ou française, notamment. Ainsi, la naissance de la presse (écrite surtout) en Algérie ne remonte qu'à la période coloniale.

A ses débuts, cette presse fut marquée par des journaux comme *Alger républicain*, où des écrivains-journalistes comme Albert Camus, Mouloud Feraoun ou encore Mohamed Dib et d'autres intellectuels menaient un double combat. Celui d'informer, mais aussi et surtout celui de dénoncer la situation qui

prévalait à cette époque, marquée surtout par les inégalités entre indigènes algériens et colons français.

La fin de la colonisation permettra à cette presse, qui ne s'occupait auparavant que de la situation du peuple algérien et de la souffrance qu'il endurait, de s'ouvrir vers d'autres centres d'intérêts et sujets, et d'avoir aussi un cadre juridique et financier stables. Ainsi, et depuis l'indépendance du pays jusqu'à ce jour, on pourrait distinguer en somme deux grandes périodes. La première allant de 1962 jusqu'au début des années 90, où le champ médiatique était réservé uniquement au secteur public. La seconde, beaucoup plus intéressante, a vu l'ouverture du champ médiatique sur le secteur privé, et l'émergence d'un nombre assez important de quotidiens indépendants, en langue arabe et française.

Poussant plus loin leurs investigations, d'autres chercheurs pensent que « la presse en Algérie a connu trois grandes étapes, la première allant de 1962 à 1965, la seconde de 1965 à 1976 et la troisième de 1976 à 1988... [autant] de périodes qui coïncideront avec celles des différents régimes qu'a connus le pays (l'adoption de la charte et la constitution de 1976 constituant l'instauration d'un nouveau régime au point de vue institutionnel) » (Benzelikha, 2005 : 17). La première période indiquée (de 1962 à 1965) est une période de transition, non seulement dans le domaine médiatique, mais dans tous les secteurs de la vie publique en Algérie. Le pouvoir en place était obligé de gérer, notamment par la nationalisation de plusieurs titres coloniaux, un secteur stratégique, et ce en l'absence d'une quelconque loi pour le régir. Chose qui a favorisé un monopole progressif du pouvoir sur la presse.

La deuxième période indiquée a vu l'ascension vertigineuse du pouvoir du parti unique au pouvoir le F.L.N¹. Désormais, deux entités étroitement liées contrôlent la presse : L'Etat et le parti unique. La première exerçait ce contrôle par le biais du ministère de l'information et de la culture, la seconde par le biais de ses quotidiens, mais toujours en suivant l'idéologie de l'Etat. Il faut dire que tous les ministres qui se sont succédés à la tête de ce secteur depuis l'indépendance du pays se sont penchés principalement sur cette mission, accomplie d'ailleurs avec beaucoup succès. En témoigne, à titre d'exemple, le mandat de Taleb Ahmed Ibrahim, qui a dirigé le ministère de l'Information et de la Culture de 1970 à 1977, période durant laquelle les libertés d'expressions se sont réduites au minimum. Durant cette même période, les quotidiens en langue française vont connaître une nette régression avec l'arabisation des quotidiens *Annasr* et *la République*. Conséquences : le tirage de ces deux quotidiens va connaître une chute fulgurante et les lecteurs francophones seront obligés de lire un seul et unique quotidien publié en langue française à cette époque, à savoir *El-Moudjahid*.

Ainsi, parmi les conséquences directes de cette gestion des médias en Algérie, on peut noter une dangereuse réduction du nombre de médias en activité : une seule chaîne de télévision ; une seule chaîne de radio ; et six quotidiens nationaux (d'expression arabe et française) pour plus de vingt millions d'habitants dans les années 1980. Même si cette tendance va encore se confirmer durant la dernière période, il faut noter qu'un certain nombre d'événements vont avoir une incidence directe sur la gestion du domaine médiatique dans le pays, comme par exemple l'adoption d'une nouvelle constitution en 1976. Cette dernière, proclamait le « droit à une information totale et objective », et ce même si l'Etat à cette époque semblait peu favorable à de tels principes. Cette période verra aussi l'amélioration du tirage de bons nombre de journaux, ainsi que de leur

¹ Le Front de Libération nationale.

diffusion, un détail de taille qui témoigne de l'intérêt grandissant que les autorités portaient aux médias au fil des ans. Cette période coïncide aussi avec un événement important : la mort du président Houari Boumediene en 1978. Mais cet événement ne va pas changer grand-chose à la suprématie de l'idéologie monopartiste qui régissait tout le secteur jusqu'aux tragiques événements d'octobre 1988.

Chose tout à fait logique quand on sait que la gestion du domaine médiatique en Algérie, à l'instar des autres domaines comme l'économie ; l'éducation, etc., n'était pas tributaire des régimes ou des hommes politiques chargés du secteur, mais s'attelait plutôt à éterniser, par tous les pouvoirs dont elle dispose, la suprématie de la logique du parti unique. Suivant cette logique, peu importait le gouvernement, peu importait la personnalité politique à la tête du secteur, à partir du moment où ils prêtaient allégeance à la direction du parti unique.

Il convient d'insister enfin sur la grande difficulté qu'il y a, au vu de toutes les remarques émises plus haut, à retracer « l'évolution » de la presse en Algérie. Pour mener à bien une telle tâche, il est non seulement indispensable de comprendre au préalable les mécanismes de fonctionnement des différents régimes qui se sont succédés en Algérie, mais il convient aussi de prendre en considération d'autres paramètres, moins explicites, relatifs à la société algérienne, qui est déchirée entre son passé colonial et ses conséquences linguistiques, et un effort d'arabisation qui n'a fait qu'empirer une situation déjà difficile. Cette tâche, qui pourrait s'avérer très intéressante pour d'autres travaux et problématiques, et qui a été tentée d'ailleurs par d'autres chercheurs², est toutefois inutile dans le cadre de la problématique circonscrite dans ce travail.

² Lire à ce sujet l'article de Zahir Ihaddaden (1989), *Évolution de la presse écrite en Algérie depuis l'indépendance* (voir bibliographie).

C'est pourquoi, et pour éviter d'aller plus loin dans le traitement de question , l'on parlera surtout dans ce qui va suivre de la presse privée en Algérie et des conditions de son émergence.

2. L'après 1988 : l'entrée dans une nouvelle ère

« Nous, journalistes algériens, réunis à Alger le lundi 10 octobre 1988 à 10 heures :

- 1) Informons l'opinion publique nationale et internationale que nous avons été et sommes toujours interdits d'informer objectivement des faits et événements qu'a connus le pays, notamment depuis l'explosion populaire du 5 octobre. Dénonçons l'utilisation tendancieuse, faite en ces circonstances graves, des médias nationaux et ce, au mépris de toute éthique professionnelle et du droit élémentaire du citoyen à l'information.
- 2) Rappelons avoir déclaré, dans les différents documents adoptés par notre mouvement, que les atteintes de plus en plus graves aux conditions de vie et aux droits sociaux acquis des couches les plus larges du peuple algérien concouraient à créer les conditions d'une telle explosion populaire. Et, cela, en l'absence de toute possibilité d'expression démocratique.
- 3) Condamnons de ce fait l'utilisation violente et meurtrière de l'armée et l'inconséquence avec laquelle l'ordre a tenté d'être rétabli.
- 4) Demandons la levée immédiate de l'état de siège afin de rétablir les citoyens dans l'exercice de leurs droits constitutionnels.
- 5) Exigeons la libération de l'ensemble des détenus d'opinion arrêtés de façon arbitraire à la faveur des troubles dans la tentative de trouver des boucs émissaires. Exigeons la libération des citoyens arrêtés lors des manifestations.
- 6) Demandons l'établissement des libertés démocratiques dans leur totalité, seule garantes d'un large débat national dans lequel l'ensemble des masses

populaires pourra s'exprimer autour de leur avenir » (Ahcene-Djaballah, 2005 : 65-66).

Cette déclaration a été diffusée par les journalistes de la Wilaya d'Alger peu de temps avant le décès d'un de leurs collègues, à savoir le reporter de l'APS Sid Ali Benmechiche au quartier populaire de Bab El-Oued dans la Wilaya d'Alger. Elle constitue, même si elle n'était signée que par un groupe limité de journalistes, un vrai manifeste dans l'histoire de la presse indépendante en Algérie. Cette prise de position de la part des journalistes a eu pour conséquence directe toute une série d'actions et de réactions favorables à une « démocratisation » du champ politique algérien, et à une grande place accordée aux libertés individuelles et collectives. On pourrait même dire que ces événements, même s'ils ne sont pas les seuls, ont permis l'adoption de la loi relative à l'information d'avril 1990. Une loi qui allait transformer à jamais le paysage médiatique, et ouvrir une nouvelle page dans l'histoire de la presse algérienne.

Les tragiques événements du mois d'octobre 1988 constituent, dans l'histoire de l'Algérie post-indépendante, le début d'une nouvelle ère de démocratie et de liberté d'expression : malgré la grande violence qui a caractérisé ces émeutes, cette date a constitué une rupture d'avec le modes de gouvernance qui prévalaient depuis l'indépendance du pays jusqu'à la fin des années 80, une rupture qui s'est manifestée sur deux principaux plans : l'ouverture du champ politique sur le multipartisme et le développement de la presse. C'est la raison pour laquelle la plupart des observateurs considèrent aujourd'hui que la presse écrite est l'un des principaux acquis d'Octobre 1988.

Le soulèvement populaire d'octobre 1988 a été la conséquence logique de la situation socio-économique particulièrement difficile de la fin des années 90

avec, entre autres problèmes, un taux de chômage très élevé ; une baisse des revenus pétroliers ; un endettement de plus en plus lourd, bref une crise économique et des restrictions dans tous les domaines que le peuple algérien arrivait difficilement à supporter. Le régime de l'époque, qui appliquait un mode de gouvernance basé sur le parti unique, une gestion centralisée de l'Etat et aussi, bien entendu, un contrôle des plus sévères sur la presse (ceci est dû à l'importance de cette dernière dans la diffusion de l'idéologie du pouvoir) et sur les autres secteurs de la vie publique était, dès lors, tenu responsable de cette situation, chose qui a favorisé l'émergence de courants idéologiques clandestins comme l'islamisme (représenté principalement par le Front Islamique du Salut), le communisme et des mouvements à caractère régional, notamment berbère, qui s'opposaient radicalement au régime.

Ainsi, ce dernier s'est vu obligé de prendre un certain nombre de mesures inenvisageables et inimaginables avant ces événements, pour calmer les esprits. La plus radicale de ces mesures fut l'adoption d'une nouvelle constitution au mois de Février 1989 qui va permettre la formation de plusieurs partis politiques dans le cadre de la loi sur « les associations politiques », radicale aussi parce que allant à contre courant par rapport aux principes qui prédominaient avant cette date. Cette nouvelle charte posera ainsi, pour la première fois, les premiers jalons du multipartisme et des principes de liberté d'opinion et d'expression.

3. La loi du 03 Avril 1990 relative à l'information :

Du point de vue juridique, la presse privée est née après l'adoption de la Constitution du 23 février 1989, suite notamment à la loi sur les partis politiques du 5 juillet 1989 et la loi sur la presse adoptée le 19 mars 1990 par l'APN³ et

³ Assemblée populaire nationale.

promulguée le 3 avril 1990. Cette loi, qui est née suite à une crise sociopolitique très aigue, était considérée comme un premier pas franchi en vue d'accéder à une vraie démocratie, et a eu pour conséquence immédiate la création, entre septembre 1990 et décembre 1991, de 10 quotidiens dirigés soit par les journalistes eux-mêmes soit par le milieu des affaires. Le tirage de ces quotidiens, durant cette courte période, a dépassé aisément celui des 6 quotidiens de « l'exécutif ». En témoigne, à titre d'exemple, le tirage du quotidien *El-Moudjahid* qui est passé de 300.000 exemplaires en 1988 à 180.000 en 1991. Cette loi avait pour objectif de fixer « les règles et les principes de l'exercice du droit à l'information » (JORA⁴, 1990 : 395). Elle a permis, notamment par le biais de l'article 04, la création de nombreux journaux privés en plus des titres appartenant à l'Etat.

Le paysage médiatique en Algérie fut ainsi divisé en « trois types de titres : – les titres publics appartenant à l'Etat – les titres des partis politiques, organes partisans – les titres privés subdivisés en titres créés par des particuliers et ceux créés par des collectifs de journalistes dans le cadre de la circulaire du chef du gouvernement. Ces derniers titres seront connus sous le nom 'd'indépendants' » (Benzelikha, 2005 : 27). L'article 04 stipule que « l'exercice du droit à l'information » est non seulement exercé par les organes du secteur public, mais aussi par « -les titres et organes appartenant ou créés par les associations à caractère politique, -les titres et organes créés par les personnes physiques ou morales de droit algérien » (*idem.*).

Le même article vise aussi à organiser la profession des journalistes, même s'il a été sévèrement critiqué par ces derniers qui ont vu en lui un « code pénal bis ». Dans cet optique, on note par exemple la distinction opérée entre deux genres de publications : « les titres et organes relevant du secteur public » et

⁴ Journal officiel de la République algérienne.

« l'édition de publications périodiques », c'est-à-dire tous les journaux et revues publiés à intervalles réguliers. Concernant les « publications périodiques », elles comprennent « les journaux d'information générale ; et les publications périodiques spécialisées » (*ibid.* : 396).

Cette nouvelle loi, malgré toutes les critiques véhiculées à son encontre, a été aussi très novatrice avec la création du « conseil supérieur de l'information » : entité autonome qui veille à l'application de la loi et est seule juge en cas de problème, mais qui fut supprimée deux ans après sa création. En effet, « la loi 90-07 du 3 Avril 1990 avait institué un conseil supérieur de l'information et, du même coup, le ministère avait été supprimé (du temps du gouvernement de Mouloud Hamrouche, l'initiateur de la loi). Installé officiellement le 27 Juillet 1990, il est supprimé par décret législatif le 26 Octobre 1993 et les dispositions de la loi le concernant sont transférées aux organes appropriés, en l'occurrence le ministère de la communication recréé par Sid-Ahmed Ghazali et reconduit par Belaid Abdesslam » (Ahcene-Djaballah, 2006). Ces dispositions, notamment la création du conseil supérieur de l'information, sont les signes d'une réelle volonté d'ouverture du champ médiatique en Algérie, et rendaient de ce fait l'expérience algérienne dans ce domaine unique dans les mondes arabe et africain. Mais cette situation, et la « réelle liberté d'expression », effective au début des années 90, dont jouissait le peuple algérien, ne durera pas très longtemps puisque le pouvoir exécutif a cherché, suite à des événements de plus en plus graves (terrorisme, assassinat du président Mohamed Boudiaf, etc.), à reprendre en main tout le secteur.

4. Situation actuelle de la presse

Malgré « le grand recul » que le pays a enregistré par rapport aux acquis d'octobre 1988, et une attitude jugée « négative » de la part des responsables du

secteur, selon les professionnels du secteur des médias, il convient de signaler que la presse en Algérie (notamment les quotidiens indépendants) jouit d'une situation des plus confortables, surtout si on la compare à d'autres expériences comme celles du Maroc et de la Tunisie. Cette presse, qui est née dans une conjoncture très difficile et une crise politique très aigue, et dans un laps de temps très court, a fait preuve d'une ascension des plus spectaculaires. En témoigne par exemple la grande place qu'elle occupe aujourd'hui, laquelle est manifeste d'abord dans le tirage des principaux quotidiens nationaux, comme par exemple *El-Khabar* (*quotidien en langue arabe*) qui a enregistré un tirage record en 2007 : 600.000 exemplaires. Ou encore *Le Quotidien d'Oran* (*quotidien en langue française*) qui a atteint un tirage assez important estimé à 200.000 exemplaires, en dépit des « multiples difficultés – dont les plus notables sont liées à l'insuffisance des moyens de tirage, à la non-disponibilité du papier à certains moments et à l'augmentation du prix payé à l'imprimerie (le prix « homologué », fin 1990, était de 1,20 dinar l'exemplaire et il était assez contesté par les entreprises d'impression) » (Ahcene-Djaballah, 2005 : 68-69). Ce constat est d'autant plus confirmé quand on considère de près la place qu'occupe actuellement « la presse gouvernementale ». En effet, le tirage de cette dernière (qui est appelée aussi « presse publique »), est devenu presque insignifiant (environ 20.000 pour *Horizons*, *El-Moudjahid* et *Annasr*, et 12.000 pour *Al-Djournhouria*, *Ec-Chaab* et *Al-Massa*).

Cette situation peut être en partie expliquée par la nouvelle organisation de la presse écrite publique entrée en vigueur début 1991, et qui impliquait un changement de statut de la majorité de ces titres. Ainsi, ces derniers ont été transformés en « entreprises publiques économique », c'est-à-dire en Sarl (société à responsabilité limitée) et, quelque temps après, en Spa (société par actions). Conséquence : tout comme une vraie entreprise, ces titres ont été soumis aux lois du marché, chose qui implique de leur part une plus grande compétitivité et de la part des journalistes un plus grand professionnalisme. Cependant, et malgré cette

nouvelle donne, il est à noter que les discours véhiculés par ces quotidiens n'ont pas tellement changé, comparé à ceux d'avant. Ainsi, on continue dans ces journaux à dresser des bilans positifs en contradiction avec la réalité du pays et le vécu d'une grande frange de la population. Sans parler de l'absence d'une politique claire en matière de gestion de ces quotidiens, dans la mesure où l'Etat continuait à les financer plusieurs quotidiens qui ne se vendaient plus (donc déficitaires)⁵ et qui, de ce fait, n'avaient aucun impact sur des lecteurs de plus en plus désabusés et de plus en plus exigeants. Si la presse privée s'est imposée assez vite, c'est en grande partie grâce à son contenu qui répond mieux aux aspirations des lecteurs.

En tous les cas, la réussite de ces quotidiens « privés » a été considérée par les observateurs de la scène médiatique comme étant « le fruit du pluralisme engendré par les événements tragiques d'octobre 1988 » (Brahmi Brahimi, 2005). Mais on pourrait aussi l'expliquer par le vide médiatique que les lecteurs arrivaient difficilement à surmonter avant 1988. Ce 'vide', comme on la indiqué plus haut, était le résultat de la vision centralisatrice de l'état et du parti unique qui avaient très bien compris l'enjeu des médias et l'importance de l'information en général, sans pour autant asseoir les bases d'une gestion efficiente de ce secteur. L'important étant de mettre ce secteur stratégique, coûte que coûte, à l'abri de toute manipulation sans réfléchir aux conséquences d'une telle politique. Mais avec l'avènement de la presse indépendante, c'est tout un paysage médiatique qui s'est trouvé bouleversé, avec tout ce que cela implique comme changements dans les orientations et les caractéristiques de ces organes de presse.

⁵ Ce genre de mesure était appliqué non seulement dans le secteur de la presse, mais aussi dans plusieurs secteurs économiques pour préserver les emplois des salariés, et éviter ainsi d'accroître une situation déjà difficile pour une grande partie des ménages algériens.

Globalement, la presse algérienne (privée) est surtout « une presse d'opinion », qui cherche à expliquer et à commenter la scène politique algérienne⁶, et ce même après la régression de l'activité de cette dernière vers la fin des années 1990 jusqu'au début des années 2000, une régression qui est directement liée à la situation sécuritaire du pays et la promulgation de l'état d'urgence. Les journaux algériens consacrent très peu d'espace à des sujets économiques, culturels, etc., et restent très liés aux problèmes politiques.

Il existe cependant un certain nombre de partis politiques qui ont essayé de créer des journaux à partir de 1989, comme par exemple *El Mounquid* du FIS, *Libre Algérie* du FFS, etc. Mais cette expérience n'a pas résisté à la crise que va connaître le pays durant les années 1990 et la proclamation de l'état d'urgence.

Il faut noter ensuite qu'une grande partie de ces journaux sont dirigés par les journalistes eux-mêmes, chose inimaginable dans la presse publique. Une telle mesure a été rendue possible grâce au soutien du gouvernement de Mouloud Hamrouche, qui a élaboré la loi relative à l'information de 1990. Concernant ce point, et dans la circulaire n° 4/90 qui concerne « le régime d'exercice du secteur public », l'exécutif a proposé aux journalistes du secteur public deux options : 1) travailler dans la presse de parti ou d'opinion de leur choix, ou 2) « la possibilité de constituer des collectifs professionnels pour la création et l'édition d'un titre indépendant, de revues ou de périodiques. » (Ahcene-Djaballah, 2005 : 70) Ainsi, deux années de salaires ont été accordées aux journalistes qui ont décidé de quitter à partir de 1990 le secteur public.

Cette expérience a été rendu possible aussi grâce au MJA (mouvement des journalistes algériens) qui est né en mai 1988 et a mené une lutte pour les droits des journalistes et les libertés d'expression, et ce jusqu'à l'avènement de la loi

⁶ Elle est même qualifiée de « trop politique ».

relative à l'information. On retrouve ce mode de gestion dans plusieurs quotidiens comme par exemple *Le Quotidien d'Oran*, *El Watan* ou encore *Le Soir d'Algérie* où les journalistes sont des membres fondateurs et disposent, de ce fait, de parts égales des actions. Ces journalistes, qui ont bénéficié de toutes sortes d'aides de la part de l'Etat, comme par exemple une maison de la presse place du 1^{er} Mai à Alger, l'abrogation du monopole sur la publicité ou encore les facilités accordées au niveau des rotatives étatiques, et avec quelques ordinateurs et des équipes de rédaction assez jeunes, ont pu réaliser des journaux qui ont très vite atteint des tirages de plus de 200000 exemplaires et, donc, réaliser d'énormes bénéfices.

Néanmoins et malgré ce dynamisme, cet élan de la presse indépendante va être quelque peu gêné, voire complètement bloqué à certains moments, à partir de 1992. Même si cette situation est due en grande partie aux tragiques événements de la décennie noire que va connaître le pays, il ne faut pas oublier que même si les libertés d'expression sont devenues une réalité dans les lois, elles n'en sont pas moins absentes dans les mentalités de la classe politique, même celles de l'opposition, qui arrivait difficilement à admettre une quelconque critique de la part de ces journaux.

Ainsi, on assista durant la décennie noire à une situation des plus chaotiques : des assassinats d'intellectuels et de journalistes, des arrestations et des harcèlements judiciaires et, pour couronner le tout, des pressions économiques exercées sur les journaux notamment par le gouvernement Belaïd Abdeslam, qui a ordonné aux directeurs des entreprises publiques de confier la publicité à l'ANEP⁷, marquant ainsi un retour déguisé au monopole de l'Etat sur la publicité, et privant les journaux d'une source de revenu très importante. Sans parler aussi des dépassements enregistrés par les rotatives étatiques qui ont

⁷ Agence Nationale de l'Edition et de la Publicité.

bloqué, à maintes reprises, les tirages des journaux jugés « trop critiques » à l'égard du pouvoir.

Cette situation, qui ne s'est guère améliorée que vers 1997, a failli étouffer cette jeune presse indépendante, puisqu'elle a eu un impact direct sur sa situation financière. Avec l'instauration de l'état d'urgence en février 1992, un contrôle des plus sévères a été exercé sur les informations diffusées dans ces journaux, notamment les informations sécuritaires, manifesté principalement par une censure en amont, appliquée au niveau même des rotatives étatiques.

Et ce n'est qu'après un pourrissement de la situation sécuritaire (comme par exemple les massacres terroristes de Ben Talha) que les autorités vont comprendre que la presse indépendante, qui est considérée de part le monde comme un véritable indice de démocratie, pourrait redorer l'image du pays à l'étranger et l'aider ainsi à sortir de son isolement. Ajoutons à cela l'installation, à partir de 2001, de rotatives privées qui vont permettre aux journaux privés de mieux s'imposer, et de maîtriser surtout les coûts de production. On peut citer dans cet ordre d'idées l'expérience menée conjointement par les deux quotidiens d'*El Khabar* et *El Watan*, qui ont installé une imprimerie de presse estimée à 32 milliards de centimes.

Néanmoins et malgré ce grand développement de la presse privée, il est à noter enfin que le secteur de l'audiovisuel n'a pas enregistré les mêmes avancées et reste marqué par l'absence d'une quelconque compétition. Contrairement à la presse privée qui a su, tant bien que mal, s'ouvrir sur une nouvelle expérience de liberté d'expression, l'audiovisuel tarde à voir le bout du tunnel. Ainsi, actuellement en Algérie, il existe une seule chaîne de télévision terrestre publique, en l'occurrence l'ENTV, en plus de deux chaînes satellitaires adressées à la communauté algérienne à l'étranger : Canal Algérie pour l'Europe (notamment la

France) et Algerian TV pour les pays du monde arabe. Sans parler du fait que les programmes de ces deux chaînes dépendent de la chaîne mère l'ENTV.

Ce monopole a eu des conséquences directes sur le téléspectateur algérien qui s'est tourné vers les autres chaînes étrangères (arabes et françaises) qui véhiculent une culture étrangère, et une image négative la plupart du temps sur l'Algérie. Ce qui nous conduit à affirmer que la gestion de ce domaine a été un total échec puisque, au lieu de suivre l'exemple de plusieurs pays arabes, comme le Liban par exemple qui a ouvert le champ de l'audiovisuel sur le privé tout en instituant des règles cohérentes de gestion et de déontologie, les responsables du secteur continuent à maintenir un monopole sur le secteur, à telle enseigne que l'ENTV a pratiquement perdu les raisons de son existence puisque la plupart des algériens préfèrent regarder ailleurs...

Le même constat est fait par reporter sans frontières qui, dans son Rapport annuel sur la liberté de la presse dans le monde, dresse un bilan peu reluisant de l'Algérie pour l'année 2008. Tout en affirmant que les poursuites judiciaires contre les journalistes sont moins importantes qu'en 2007, RSF considère que le statut du journaliste algérien reste toujours « fragile », puisque « les autorités continuent de faire la sourde oreille aux demandes répétées de réforme du code de l'information qui permet d'emprisonner des journalistes pour des délits de presse » (RSF, 2008). Le rapport dénonce par ailleurs la situation qui prévaut dans le secteur de l'audiovisuel qui reste « sous le contrôle exclusif de l'Etat, qui ne cesse de repousser l'éventualité d'une libéralisation en prétextant une "concurrence étrangère de plus en plus rude" dans ce domaine. » (*idem*). C'est pourquoi, et après toutes ces constatations, l'Algérie s'est retrouvée dans la

position 121, loin derrière le Mali (34), le Togo (55) ou encore le Liban (67 position) dans le Classement mondial de la liberté de la presse 2008⁸.

En tout état de cause et s'il faut retenir une chose après ce panorama, « c'est bien le rôle important, sinon essentiel, joué par les journalistes algériens en tant que bâtisseurs entiers du processus de démocratisation. Grâce à eux, la presse qui, avant octobre, était un instrument passif entre les mains des appareils du système, s'est mué rapidement en agent actif et en véritable pouvoir... le quatrième certainement, le premier à certains moments, tout particulièrement juste après octobre quand tous les appareils s'étaient presque dilués dans la tourmente » (Ahcene-Djaballah, 2005 : 71).

5. La presse algérienne et les élections présidentielles du 08 Avril 2004

Après le bref panorama de l'histoire du journalisme et des médias en Algérie que nous avons essayé d'esquisser, il convient à présent de revenir à notre corpus et à la période que nous avons retenue pour notre travail. Bien évidemment, nous nous sommes retenu dans ce qui précède de rentrer dans les détails de chaque période, évitant de la sorte une exhaustivité inutile puisque n'apportant pas grand-chose à notre questionnement de départ. Mais il en ressort, et c'est d'ailleurs ce que nous avons essayé de montrer, deux remarques importantes pour notre travail :

- Tout d'abord, on aura remarqué que l'histoire du journalisme en Algérie a été marquée par des périodes extrêmement difficiles, comme par exemple la décennie noire, ou encore l'année 2004. Cette année difficile coïncide

⁸ Classement annuel établi par RSF, et qui répond à des critères objectifs comme par exemple le nombre d'agressions, emprisonnements et menaces indirectes à l'encontre des journalistes, les pressions et accès à l'information, etc.

avec les élections présidentielles qui ont eu lieu le 08 Avril, et c'est aussi la période que nous avons retenue pour la constitution de notre corpus. Cette période a été particulièrement difficile, surtout pour la presse privée, parce qu'elle a donné lieu à une bataille rangée entre les différents protagonistes de ces élections : d'un côté, les huit candidats à la magistrature suprême se sont livrés une bataille électorale très acharnée, surtout dans les différents meetings qu'ils ont animés sur tout le territoire national ; de l'autre, une autre bataille qui a eu lieu à l'intérieur des rédactions, puisque les organes de presse étaient partagés entre les différents candidats, notamment entre M. Abdelaziz Bouteflika et M. Ali Benflis.

Ainsi, le paysage médiatique algérien était partagé à cette époque entre la presse publique et partisane (proche des partis ayant soutenu la candidature du président-candidat) qui soutenaient la candidature de A. Bouteflika à sa propre succession, et certains journaux privés qui soutenaient plutôt la candidature de A. Benflis, en critiquant (voire en fustigeant) ouvertement A. Bouteflika et les membres du gouvernement. Conséquence : les relations entre les partisans du président-candidat, et ces journaux deviennent particulièrement tendues, et donneront lieu à toute une série d'événements assez regrettables, comme par exemple des poursuites judiciaires lancées contre plusieurs journalistes pour des affaires de diffamation, et la fermeture du quotidien privé *Le Matin* suite à un redressement fiscal. Comme le souligne RSF dans son rapport annuel de l'année 2004, où il a regretté les « interpellations en série, harcèlement judiciaire et financier » (RSF, 2004) dont ont l'objet plusieurs journalistes. On peut par exemple signaler, entre autres moyens juridiques utilisés, l'article 144 bis du code pénal, qui prévoit des peines de prison de deux à douze mois, et de fortes amendes allant jusqu'à 250 000 dinars « pour toute mise en cause dans des termes injurieux, insultants ou diffamatoires du président de la République, du Parlement ou de l'une de ses deux Chambres, ou de l'ANP (l'Armée nationale populaire) ».

Chose qui a obligé les journalistes à être plus prudent dans leurs articles, et d'éviter toute allusion directe à des responsables politiques ou militaires. Mais la presse privée ne comptait pas mettre un terme à sa campagne, surtout après le triste sort du quotidien *Le Matin*. Dorénavant, c'était pour elle une question de vie ou de mort et il était hors de question pour elle de rester en dehors de ce combat. Ainsi, et pour contourner l'article susmentionné, les journalistes essayaient de « jouer » sur les mots, en utilisant tous les procédés langagiers qui permettaient de dénoncer la situation, tout en évitant une implication directe du journaliste ou de la rédaction, comme par exemple l'ironie.

- Ensuite, ce bref panorama nous a permis de constater la jeunesse de la presse algérienne, comparée à d'autres expériences européennes ou même arabes. Cette donnée est très importante pour la suite de notre investigation scientifique, dans la mesure où elle va nous obliger à être extrêmement prudent par rapport aux différentes notions que l'on aura à traiter, notamment en ce qui concerne les genres de la presse écrite. En considérant de près les profils des journalistes qui travaillent au niveau des différentes rédactions, nous constatons que la plupart d'entre eux ne sont pas des diplômés des instituts des sciences de l'information et de la communication, mais viennent, le plus souvent, des départements de langues, sociologie, etc.⁹ d'où un certain nombre de problèmes techniques liés à la « non maîtrise » de ces journalistes de quelques normes élémentaires en matière de journalisme. Bien entendu, cela n'ôte rien à la qualité de leurs articles (certains sont même les correspondants permanents de plusieurs grands quotidiens français), ni de leur importance pour la présente étude, mais il s'avère nécessaire de revoir sous cet angle les différences entre des genres journalistiques comme par exemple le billet, l'éditorial, etc, ainsi que le sens qu'on leur attribue dans le jargon de la presse algérienne. C'est la raison pour

⁹ Ce constat peut être confirmé par l'auteur même de ces lignes, qui a travaillé dans le domaine journalistique, tout en étant ayant une formation en littérature et sciences du langage.

laquelle nous allons essayer dans ce qui va suivre de parler des genres journalistiques, afin de parvenir à une définition homogène de « l'éditorial », qui tient en considération les particularités de notre corpus d'analyse et de la presse algérienne.

CHAPITRE II

PRESENTATION DU CORPUS D'ANALYSE : QUEL OBJET ANALYSER ?

1. Introduction

Comme nous l'avons déjà signalé, ce travail porte sur la dimension argumentative d'un certain nombre d'articles publiés aux mois de mars et avril 2004, période qui coïncide avec les élections présidentielles qui ont eu lieu durant la même année. Ce choix est principalement motivé par les différents atouts qu'offrent les textes provenant des médias à l'analyste du discours. En effet, « les textes des journaux et périodiques ont [par exemple] le double mérite d'être parfaitement circonscrits dans le temps et dans l'espace. Ainsi est-il possible de réunir des corpus complets d'une même année de référence, mais de provenances diverses » (Éva de Villers, 2001 : 22), chose qui est en conformité avec les principes « opératoires » que l'on aura à définir au cours de cette présentation.

S'inscrivant dans le même domaine de recherches, Patrick Charaudeau conforte cet avis en affirmant que

La presse écrite représente un domaine tout à fait exceptionnel pour l'analyse des discours à la recherche d'un champ propice au test de ses hypothèses théoriques et à la mise à l'épreuve de ses outils de description : elle est, d'une part, une sorte de laboratoire pour l'étude des transformations socioculturelles des groupes sociaux et des relations entre ces transformations et l'évolution et l'entrelacement des genres discursifs. (Charaudeau, 1988 : 189)

Néanmoins, un tel travail pose d'entrée de jeu un problème méthodologique qu'il convient d'examiner. Il s'agit de savoir si l'analyse du discours des médias, plus particulièrement la presse écrite, relèverait uniquement du champ disciplinaire relatif aux sciences de l'information et de la communication, ou s'il faut plutôt la considérer comme pouvant s'inscrire en sciences du langage. Selon le point de vue de Simone Bonnafous et Patrick Charaudeau (1996), l'analyse du discours des médias appartient aux deux disciplines.

Aux sciences du langage en tant qu'objet langagier témoignant des divers systèmes de signification sociale, [aux] sciences de l'information et de la communication en tant que participant de l'ensemble des moyens de transaction sociale qui assurent, à l'intérieur des communautés sociales, information et communication. (Bonnafous & Charaudeau, 1996 : 39, *nous soulignons*)

Mais ce partage entre les deux disciplines a le désavantage de masquer toute la complexité du fonctionnement des médias actuels, surtout audio-visuels. Concernant ces derniers, certains chercheurs vont jusqu'à affirmer que l'analyste n'est pas obligé de tenir compte de la dimension verbale des débats télévisés

puisque les hommes politiques, pour ne citer que cet exemple parmi d'autres, donnent beaucoup plus d'importance à leur image (tous les éléments de la communication non verbale comme les gestes, présentation de soi, etc.) qu'à leur discours proprement dit. D'autres pensent que les sciences de l'information et de la communication ne peuvent pas se passer de l'analyse du discours médiatique, ne serait-ce que sous la forme rudimentaire d'un 'commentaire'. Alors au lieu de partage entre les deux disciplines, on parlera plutôt de complémentarité, ou si l'on veut d'interdisciplinarité.

L'analyste en matière des sciences du langage ne peut absolument pas se pencher sur le discours médiatique comme un simple « objet langagier » coupé du monde. Il est obligé de tenir compte de l'ensemble des protagonistes du jeu médiatique, du contexte sociopolitique où ce média a vu le jour, du langage en tant que moyen de « transaction sociale », en tant que moyen d'échange. Ce constat est valable non seulement pour les médias audio-visuels, mais aussi et surtout pour la presse écrite qui va faire l'objet de notre étude. C'est pourquoi, le point de vue que nous allons adopter tout au long de ce travail « n'appréhende ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication, mais s'efforce de les associer intimement » (Maingueneau, 2002 : 2).

La presse écrite constitue donc un champ très propice pour l'étude des faits sociaux, ces derniers ayant une influence sur les formes d'écriture journalistique. Ce point, parmi tant d'autres, fera l'objet d'un examen attentif de notre part, l'intérêt de notre étude étant l'étude des interactions entre les stratégies d'écriture adoptées dans la presse algérienne et une conjoncture marquée par des élections présidentielles qui engagent une lutte acharnée entre les différents candidats. Mais avant, il convient de justifier un certain nombre de choix que nous avons été amenés à faire en présentant succinctement notre corpus d'analyse.

2. Constitution du corpus et conditions de production du discours

Etant donné les caractéristiques de notre corpus d'analyse, et avant même d'entamer une quelconque analyse, il est primordial de définir le champ théorique dans lequel nous allons nous situer. Dans cette optique, il convient de signaler que notre travail ne se réclame pas d'une seule perspective théorique, mais cherche plutôt à rallier plusieurs méthodes afin de mieux prendre en considération l'originalité de notre corpus.

Il s'agit d'appliquer une approche éclectique, réunissant tous les outils nécessaires à une approche cohérente de notre corpus. Dans cette perspective, parmi les domaines qui nous semblent inévitables, nous allons faire appel notamment à ceux qui se réclament de l'école d'analyse du discours. Cette jeune discipline, qui n'est apparue que vers la fin des années soixante, a permis l'émergence d'un nombre impressionnant de méthodes qui ont tenté de définir ses concepts opératoires, à telle enseigne qu'il serait impossible, dans le cadre de ce travail, de cerner toutes les méthodes et approches qui ont vu le jour depuis son apparition.

Mais malgré la littérature abondante produite à son sujet, il serait erroné de considérer ce nouveau domaine de recherche, qui entretient des rapports complexes avec la linguistique, comme un bloc homogène. Plusieurs orientations ont vu le jour, et chacune d'entre elles a suivi un développement historique différent des autres. Le seul lien entre ces orientations est le fait qu'elles partent

« Du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or le texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquels il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme *discours*. » (Grawitz, 1990 : 354)

Ce principe permet de tenir compte des conditions dans lesquelles un texte donné a été produit. C'est pourquoi l'analyse du discours devrait être un excellent moyen nous permettant de voir comment des enjeux électoraux peuvent se répercuter sur les techniques d'écriture journalistique. Il serait aussi intéressant de s'inspirer de quelques travaux en analyse du discours, notamment en ce qui concerne les principes généraux de la discipline, et ceux permettant la constitution des corpus d'analyse.

Mais avant d'énumérer quelques-uns de ces principes, il convient de donner, d'ores et déjà, une définition du corpus d'analyse :

« Nous définirons un corpus discursif comme un ensemble de séquences discursives structuré selon un plan défini en référence à un certain état des CP [conditions de production] du discours. La constitution d'un corpus discursif est en effet une opération qui consiste à réaliser, par un dispositif matériel d'une certaine forme (c'est-à-dire structuré selon un certain plan), les hypothèses émises dans la définition des objectifs d'une recherche. » (Courtine, 1981 : 24)

Nous remarquons que la constitution d'un corpus est directement liée à la définition, au préalable, des conditions de production des articles objet de notre étude. Avant d'aborder ce point, il convient de s'arrêter un moment sur les principes dont on a parlé plus haut, et qui conduisent à privilégier des approches s'inspirant de l'analyse du discours. Il s'agit en effet de principes « opératoires » qu'il nous paraît utile de respecter afin de mener à bien notre travail. Des principes qui bénéficient en plus d'un large consensus parmi les théoriciens, et qu'on peut résumer comme suit.

De part la nature même de son objet d'étude, constitué en grande partie d'« une multitude de textes aussi éphémères qu'envahissant » (Maingueneau, 2002 : 1), l'analyste de discours est obligé de respecter les principes suivants : selon Dubois (1978), cité par Courtine (1981), le premier de ces principes est « la clôture d'un espace discursif », c'est-à-dire que « l'analyse du discours, pour pouvoir opérer, suppose des énoncés finis, des espaces discursifs limités » (Dubois, 1978 : 03)

Ce principe nous renvoie au problème de la constitution du corpus d'analyse. Comment constituer un « corpus discursif » ? Nous reviendrons sur ce problème plus tard en expliquant un certain nombre de principes empiriques qui sont susceptibles de nous permettre d'accomplir cette tâche. Nous pouvons dire en attendant, en guise de définition, que le « corpus désigne les données servant de base à la description et à l'analyse d'un phénomène ». C'est pourquoi « la question de la constitution d'un corpus est déterminante pour la recherche puisqu'il s'agit, à partir d'un ensemble clos et partiel de données, d'analyser un phénomène plus vaste que cet échantillon. » (Maingueneau et Charaudeau, 2002 : 148)

En second lieu, « l'analyse de discours implique la mise en œuvre d'une méthode pour déterminer les rapports inhérents au texte » (Dubois, 1978 : 3), c'est-à-dire que, partant du fait que le discours, en tant qu'objet, entretient inéluctablement un rapport avec la langue, l'analyste doit être en mesure de le caractériser grammaticalement par le biais d'une méthode. Et ce tout en sachant mettre en exergue les spécificités de son corpus discursif, sous peine de réduire le discours à la langue.

Troisièmement, l'analyste de discours, pour interpréter les résultats de sa recherche, se doit de rechercher le rapport qui existe entre la langue et ses représentations discursives, c'est-à-dire les variables qui tournent autour d'elle

comme le locuteur, le thème et les conditions de production de l'énoncé. Autrement dit, il s'agit pour lui d'expliquer comment les variables dont on a parlé trouvent une place dans l'organisation linguistique du « corpus discursif ».

Il est vrai qu'ainsi posés, ces principes n'apportent pas de réponses concrètes et satisfaisantes aux questions qu'on est en droit de se poser, comme par exemple : Qu'est-ce qu'un corpus discursif ? Comment le constituer ? Quelles sont les conditions de production du discours ? etc. Néanmoins, force est de constater que ces principes généraux pourraient servir de garde-fous afin d'éviter de possibles amalgames entre les procédures en usage en matière d'analyse du discours, et des analyses purement linguistiques portant sur la langue.

Pour ce qui est des critères de constitution des corpus, nous pouvons dire que l'un des critères les plus importants est relatif aux conditions de production du discours (ou CP), c'est-à-dire qu'on ne peut parler de corpus sans qu'il ait homogénéité des conditions de production qui rassemblent les textes qui le constitue. En effet, « c'est la notion de "dominance par des CP stables et homogènes" qui « garantit » les opérations de constitution du corpus » (Courtine, 1981 : 37).

Pour revenir à notre travail, il convient, vu la complexité et la richesse des articles qui composent notre corpus d'analyse, de faire un certain nombre de remarques qui devraient structurer cet ensemble pour le moins hétérogène, notamment en ce qui concerne le choix de la période qui coïncide avec les élections présidentielles algériennes de 2004.

3. Les élections présidentielles : pourquoi un tel événement ?

Les événements qui constituent le noyau de notre corpus sont relatifs aux élections présidentielles du 08 avril 2004. Ce choix, qui n'est pas le fruit du hasard, devrait nous permettre de vérifier les hypothèses que nous avons formulées dans notre introduction, concernant le rôle primordial que joue l'ironie dans l'argumentation de la presse algérienne. Mais avant, il convient de montrer d'abord les spécificités de cette période, et pourquoi constitue-t-elle un terrain propice pour l'exploration des techniques journalistiques mises en œuvre par certains journalistes pour influencer le lecteur. Plusieurs questions peuvent donc être formulées concernant nos choix, comme par exemple celle d'Elena Mateva, qui s'est demandée dans l'un de ses articles consacrés aux relations entre la presse et les enjeux électoraux : « pourquoi le discours électoral ? » (Mateva, 2001 : 253). La réponse qu'elle propose à cette question est très significative, et résume bien l'esprit qui anime ce travail de recherche :

« Parce que c'est là que la prise de position du journal par rapport au dit des hommes politiques se fait le mieux sentir. Prise de position souvent implicite, neutralité prétendue oblige, qui influence d'autant plus l'interprétation du discours par le lecteur et, de là, détermine dans une grande mesure ses choix politiques. Ce qui transforme le journal de simple médiateur en catalyseur des modifications sociales, en acteur, parfois même en metteur en scène de la vie politique. » (*idem*)

Peut être a-t-on dépaysé un peu les propos de E. Mateva en voulant les introduire dans la suite de notre réflexion, mais ils constituent sans aucun doute le but de toutes les études ayant pris comme objet le discours de la presse et ses rapports avec le discours politique en général, et celui se rapportant à des élections en particulier. Concernant ce dernier point, les médias en général et la presse écrite en particulier se retrouvent souvent devant un dilemme : comment concilier l'objectivité dont ils doivent faire preuve en rapportant les événements

qui ont trait aux élections, et en même temps, exprimer leurs opinions, voire orientent les choix des électeurs. Car la presse ne se contente plus du simple rôle de rapporteur, mais cherche de plus en plus à accroître son influence, surtout avec le développement accru des TIC. Il est donc tout à fait normal que, pour mieux mettre en exergue les spécificités de la presse algérienne, l'on opte pour cette période qui a été marquée par une lutte acharnée entre, d'un côté, les candidats à la magistrature suprême et, de l'autre, quelques titres de la presse privée qui voulaient à tous prix élire son candidat favori.

Comme c'est d'usage dans tous les pays du monde qui prétendent à la démocratie, toute élection est précédée d'une campagne électorale où les candidats essayent d'expliquer leurs programmes et de « convaincre » les électeurs de la validité de leurs démarches. A ce niveau s'installe une 'communication' directe entre le candidat et le citoyen.

« Par sa parole électorale l'homme politique cherche à se faire reconnaître comme porte-parole du plus grand nombre d'électeurs possible. Il s'adresse à eux directement dans ses appels, ses allocutions diffusées par la radio et la télévision ou indirectement pendant les meetings, les réunions électorales, où le destinataire construit par sa parole dépasse largement le cadre de ceux qui sont présents, censés être déjà plus ou moins gagnés à sa cause. La façon dont cette parole parviendra à ce deuxième cercle d'interprétants dépend beaucoup de son médiateur - la presse écrite. Et là c'est, pour commencer, *la modalité de sa reprise* qui est significative. » (Mateva, 2001 : 253)

Cette campagne est limitée dans le temps (15 jours, pour ce qui est des élections du 08 avril 2004) et dans l'espace¹⁰, et le candidat, par le biais de ses discours, s'adresse non seulement aux citoyens présents lors des meetings, mais aussi et surtout aux journalistes (même si cette interpellation ne se fait jamais de manière directe), seuls capables d'agir sur de larges franges de la population. Conséquence : chaque candidat est obligé de créer, en quelque sorte, « l'événement », afin d'attirer l'attention des médias, tous genres confondus. En témoignent les dépassements de quelques candidats survenus lors de la campagne électorale des élections présidentielles, dépassements allant jusqu'aux invectives et insultes proférées à maintes occasions.

Malgré ce climat tendu entre les différents candidats à la magistrature suprême, cette campagne électorale s'est déroulée de manière tout à fait normale, jusqu'au jour des élections. Pour revenir à notre travail, nous avons jugé utile de retenir quelques « repères » qui vont asseoir une certaine cohérence thématique à l'intérieur de ce corpus, afin de voir comment les quotidiens réagissent devant chaque étape de ces élections. En somme, on pourrait distinguer deux grandes périodes : « l'avant et l'après ». « L'avant » est marqué principalement par la campagne électorale. Dans cette dernière, on pourrait aussi distinguer deux « repères », le début et la fin des périples des six candidats aux présidentielles.

Ce découpage n'est nullement arbitraire. Il repose sur un constat fait dans les cinq journaux, objets de notre analyse. Le début de campagne est l'occasion, pour les différents organes de presse, de commenter les choix stratégiques des différents candidats. Dans cette optique, il convient de remarquer que le choix de la première (et aussi de la dernière) ville est très important dans une campagne électorale. Chaque candidat est censé défendre non seulement un programme,

¹⁰ En règle générale, les candidats préfèrent animer leurs meetings dans les grandes villes (les 48 wilayas), et « ignorent » l'Algérie profonde.

mais aussi et surtout une « image », une image qui risque d'être sévèrement altérée si les sympathisants ne sont pas au rendez-vous lors des rencontres populaires, ou si le candidat n'arrive pas à les « convaincre ». C'est la raison pour laquelle nous avons retenus des articles qui portaient directement sur la campagne électorale, et les principaux événements qui l'ont marquée. On verra que, pour un même événement (la campagne électorale), plusieurs « commentaires » ont vu le jour et chaque organe a tenu à rapporter la même information en l'envisageant sous un angle particulier.

En plus de cette période de campagne, nous pouvons distinguer aussi deux autres étapes dans ce processus électoral, à savoir la date fatidique du 08 avril, et les différents commentaires survenus après la proclamation des résultats, notamment ceux du Samedi 10 avril 2004¹¹. La première est très importante puisqu'elle va donner l'occasion aux différents organes de presse d'établir un « bilan » et « d'évaluer » le travail de chaque candidat, afin d'arriver, si l'on veut, à établir un pronostic. La seconde est tout aussi importante puisque représentant « l'épilogue » de l'événement électoral. Autrement dit, si dans la première étape les journalistes ont eu à évaluer la campagne de chaque candidat, ils auront à évaluer leur propre action durant toute cette campagne. Ont-ils réussi à orienter le choix des électeurs ? L'organe de presse, et les médias en général, incarne-t-il (en Algérie mais aussi dans les autres pays du monde) ce quatrième pouvoir tant vanté par les tenants du métier ? Les journalistes devront se livrer, même si c'est d'une manière non-déclarée, à une véritable « autocritique » à cette étape. En tous les cas, nous essayerons de suivre le rythme de cette élection particulièrement incertaine, même après le 8 avril.

¹¹ L'annonce des résultats préliminaires a été faite, comme de coutume, par M. Yazid Zerhouni, ministre de l'intérieur, le vendredi 9 avril 2004.

Chronique d'une élection pas comme les autres ? Oui, dans le sens où, jusqu'à la fin, l'issue du scrutin paraissait incertaine. Aujourd'hui, certains pourraient arguer que le jeu était fait d'avance. Mais revenons à l'ambiance des élections, revenons aux déclarations des candidats, nous verrons qu'ils ont cru en leurs chances. Ils l'ont dit, répété et même juré. Il y a eu du suspense, de l'incertitude, de la passion, de l'émotion ; en cela, cette élection est différente des autres. (Grine, 2004 : 11)

En ce qui concerne les journaux retenus pour cette étude, et afin d'illustrer au mieux toutes ces remarques avec objectivité, il convient d'insister sur un fait important : tous les acteurs de la scène médiatique en Algérie se souviennent qu'un grand nombre de journaux appartenant à la presse privée ont mené une campagne contre le candidat-président A. Bouteflika, et ont soutenu, par ailleurs, M. Benflis. Cet état de fait a eu pour conséquence une lutte acharnée entre les partisans des différents candidats et quelques organes de presse. Une lutte qui s'est notamment accentuée après la fermeture de deux journaux, *Le Matin* et *Erraï*, le premier pour des raisons financières et le second après l'emprisonnement de son PDG.

C'est la raison pour laquelle, afin d'éviter une quelconque partialité, on a opté pour un corpus diversifié qui englobe deux journaux réputés pour leur neutralité (*L'Expression* ; *Le Quotidien d'Oran*) ; deux autres appartenant au clan anti-Bouteflika (*Liberté* ; *El Watan*) ; et le journal *El Moudjahid* qui appartient au secteur public. Le choix d'un seul titre relevant de la presse publique nous a été dicté par le fait que la scène médiatique en Algérie (écrite du moins) est

largement dominée par la presse privée¹², comme nous l'avons indiqué précédemment.

Ces considérations vont beaucoup nous aider dans la réalisation de notre travail. La segmentation de notre corpus en quatre phases correspondant aux différentes étapes d'un même événement, à savoir les élections présidentielles, autrement dit sur l'axe du temps, va nous permettre d'établir des parallélismes entre les différents articles des journaux sélectionnés. Reste à résoudre le problème de la définition des genres journalistiques qui vont faire l'objet de notre étude, à savoir l'éditorial, le commentaire et le billet. Un problème qui va être traité dans le troisième chapitre de cette partie. Mais avant, et même si l'on ne dispose pas de ces définitions, nous allons essayer de présenter succinctement les différentes chroniques que nous allons étudier.

4. Présentation des différentes chroniques formant le corpus

Passons à présent à notre corpus d'analyse qui est composé, nous l'avons souligné dans l'introduction, de cinq quotidiens nationaux d'information. Ces quotidiens regroupent différentes rubriques qui appartiennent, *à priori*, à ce pôle que J.-M. Adam a baptisé « implication-commentaire ». Dans *Le Quotidien d'Oran*, on retrouve à la page deux, mise en évidence par un encadré, une chronique intitulée « *Analyse* » et signée par Habib Kharroubi. Dans cette chronique, le journaliste développe une analyse objective des événements marquant l'actualité. C'est la raison pour laquelle elle suit généralement l'ouverture du journal (page une du journal, ou l'événement majeur développé dans le journal). A la page trois du même journal, on retrouve la célèbre

¹² Par contre, le champ de l'audio-visuel en Algérie ne jouit pas de la même diversité puisque seule existe l'ENTV (l'entreprise nationale de télévision) qui relève du secteur public.

chronique de Kamel Daoud « *Raina/Raïkoun* »¹³. Sa célébrité et l'énorme succès qu'elle a eu auprès des lecteurs sont dus principalement à la nouveauté du style et au traitement particulier qu'elle fait de l'actualité, dans un style le plus souvent moqueurs et ironique. A la page onze (c'est généralement la page réservée aux informations locales, d'Oran principalement mais aussi des autres communes avoisinantes comme Arzew) on retrouve « *Tranche de vie* », chronique signée par El-Guellil¹⁴ (« le pauvre », « le démuné »), qui s'intéresse beaucoup à l'information de proximité, et essaye de montrer comment le simple citoyen vit les différents événements nationaux, et comment ces derniers se répercutent sur sa vie quotidienne. Cette chronique met en scène parfois un personnage, El-Guellil, qui est en même temps son présumé auteur. A la page vingt-quatre du journal nous retrouvons une autre chronique intitulée « *Editorial* », qui est clairement distinguée du reste des articles par un encadré. Il s'agit d'un article relativement long comparé aux autres, où l'auteur se livre un commentaire approfondi de l'actualité nationale et internationale, dans un style très sérieux et en utilisant un niveau de langue soutenu.

Dans *El Moudjahid*, quotidien national appartenant au secteur public ou étatique, on n'a pu relever qu'une seule chronique intitulée « *Editorial* ». Sur le plan textuel, on pourrait dire qu'elle est conforme à la rigueur logique des articles d'opinion, et permet au journal d'exprimer ses opinions et points de vue par rapport aux grands événements de l'actualité.

Dans *L'Expression*, on relève à la page trois un « *l'Editorial* », qui est accompagné du portrait de son auteur. Plus loin, à la page cinq, nous retrouvons la chronique « *Le Revers De La Médaille* », qui ressemble beaucoup, de par les sujets qu'elle traite et la manière de les traiter, à la chronique « *Tranche de vie* »

¹³ La traduction littérale de ce titre est : notre opinion/votre opinion.

¹⁴ Il s'agit là bien entendu d'un pseudonyme.

du *Quotidien d'Oran*, puisqu'elle se rattache à décrire la vie quotidienne des citoyens tout en la situant par rapport à l'actualité nationale. On relève enfin à la page vingt-quatre la chronique « *Temps D'Arrêt* ». Relativement longue par rapport aux autres articles, cette chronique se veut une analyse détaillée d'un fait particulier de l'actualité.

Dans *El Watan*, on retrouve un nombre important de chroniques, sans qu'aucune d'entre-elles ne soit intitulée « éditorial ». On relève en somme les chroniques suivantes : « *Conjoncture* » (P.02) ; « *Repères* » (P. 03) ; « *Commentaire* », qui est signée par plusieurs journalistes (P.24) ; « *Point Zéro* » qui est écrite régulièrement par Chawki Amari (P.24) ; « *Médiascopie* » (P.24). Pour ce qui est du quotidien *Liberté*, on retrouve principalement : « *L'Edito* » (P. 03) et « *Contrechamp* », une chronique signée régulièrement par Mohammed Hammouche (P.24).

On pourrait résumer l'ensemble des articles par le tableau suivant :

Intitulés des chroniques		
Journaux	Editorial	Autres appellations
<i>Le Quotidien d'Oran</i>	<i>Editorial</i> (P. 24)	<i>Tranche de vie</i> P.09 ; <i>Raina-Raikoum</i> P. 03
<i>El Watan</i>		<i>Point Zéro</i> (P.24) ; <i>Médiascopie</i> (P.24) ; <i>Repères</i> (P.03) ; <i>Conjoncture</i> (P.02) ; <i>Commentaire</i> (P.24)
<i>Liberté</i>	<i>L'Edito</i> (P.03)	<i>Contrechamp</i> (P.24)
<i>L'Expression</i>	<i>L'Editorial</i> (P. 03) ;	<i>Le Revers De La Médaille</i> (P.05) ; <i>Temps D'Arrêt</i> (P.24)
<i>El Moudjahid</i>	<i>Editorial</i> (P.03)	

Répartition des principales chroniques dans les quotidiens algériens formant notre corpus

Ce tableau reprend les principales chroniques que l'on peut retrouver dans les cinq quotidiens qui forment notre corpus. Il sépare, d'un côté, les chroniques qui portent l'intitulé « éditorial », et de l'autre les chroniques qui sont intitulées différemment. Il montre que, quantitativement, la plupart des chroniques qui forment notre corpus ne sont pas intitulées « éditorial ». Nous avons jugé bon de le dresser pour montrer la non-applicabilité des différentes catégorisations proposées dans les manuels de journalisme sur notre corpus d'analyse. Si la plupart des journaux retenus comportent des « éditoriaux » (puisque'ils sont intitulés ainsi), il n'existe pas de cohérence concernant leur emplacement (page 3 pour *Liberté*, *L'expression* et *El Moudjahid* ; et page 24 pour *Le Quotidien d'Oran*). Alors que, fait marquant, dans un grand quotidien comme *El Watan*, il n'existe pas d'éditorial, comme le montre le tableau.

Il est à noter par ailleurs que ce qui est commun entre la plupart de ces chroniques, notamment celles du *Quotidien d'Oran*, c'est un phénomène sociolinguistique très intéressant, sur lequel on reviendra, de créativité langagière. Il s'agit principalement des néologismes et du va et vient entre deux codes, l'arabe dialectal et le français (ou ce qu'on appelle le *code switching*).

« En effet, nous savons que les journalistes sont des communicateurs exemplaires; ils incarnent fréquemment un certain idéal linguistique et, à ce titre, ils exercent une influence sur le public en matière de langue. Ayant pour mission de décrire l'actualité, ils se situent aux avant-postes de l'information : pour nommer les nouvelles réalités, ils doivent recourir aux néologismes ou, à défaut, aux emprunts. À cet égard, les journalistes contribuent à diffuser les nouveaux usages linguistiques. » (Éva de Villers, 2001 : 22)

L'usage que font les journalistes de la langue est le signe de la situation linguistique qui prévaut dans le pays. Le recours spontané que font ces journalistes à des formes linguistiques qui n'appartiennent pas au français

standard, tout en exploitant les diverses possibilités linguistiques qu'offre un tel mélange, permet aussi aux chroniqueurs d'établir une sorte de connivence avec le lecteur, de conférer un ton naturel à leurs textes, un ton qui s'apparente carrément aux échanges familiaux. Cette écriture originale est la caractéristique première du chroniqueur qui, contrairement aux autres journalistes, a pour mission d'exposer un point de vue personnel, et forcément subjectif.

Après cette présentation des principales chroniques qui vont faire l'objet de notre analyse, il convient à présent de décrire quelques particularités génériques qui leur sont relatives. Faute d'espace, on ne peut absolument pas décrire dans le détail l'ensemble des articles retenus. C'est la raison pour laquelle nous allons nous intéresser uniquement à quelques cas de figure problématiques que l'on a retrouvés dans *Le Quotidien d'Oran*. Le but de cette analyse est de prouver, d'une part, que l'on ne peut absolument pas tenir compte des différentes classifications proposées pour les genres de la presse écrite pour décrire les articles de la presse algérienne, notamment en ce qui concerne les différentes distinctions entre éditorial/billet/commentaire et, d'autre part, que les chroniqueurs ont prêté à la dimension générique de leur article une attention très particulière. Nous allons voir, en effet, que les formes génériques de leurs chroniques annoncent d'ores et déjà une prédominance de l'ironie, et contribuent à augmenter leur pouvoir argumentatif.

CHAPITRE III

CATEGORIES REDACTIONNELLES DE LA PRESSE ECRITE : INDICES GENERIQUES OU STRATEGIES ARGUMENTATIVES ?

1.1. Introduction

Nous évoquerons, dans ce chapitre, la notion de « genre », plus précisément dans son aspect lié aux catégories rédactionnelles de la presse écrite. Cette étape est incontournable pour notre travail parce qu'elle constitue en quelque sorte un préalable méthodologique inévitable, qui va nous permettre de définir notre objet d'étude. Elle consiste en gros à mettre en exergue les spécificités des genres qui nous intéressent, à savoir ceux appartenant à la dénomination générique de « chronique », en accordant une attention particulière à l'éditorial et aux autres genres qui assument le même rôle que lui. Se proposant de faire, dans un premier temps, un travail comparatif, de confrontation, entre « l'éditorial » et les autres « genres voisins », notre objectif est de sortir avec des critères objectifs capables de rendre compte d'un corpus de journaux algériens,

où la pratique de l'éditorial, et du commentaire en général, semble échapper aux exigences stipulées dans les manuels de journalisme.

Cette importance accordée à l'éditorial et aux chroniques relevant du « commentaire » est motivée par le fait que, dans le processus d'interprétation, le lecteur accorde inconsciemment une grande importance à leurs caractéristiques génériques et, de ce fait, les distingue des autres articles. Il faut savoir que « le genre de l'éditorial diffère évidemment de celui du reportage [entre autres genres], et les lecteurs, instinctivement, tiennent compte de ces différences lorsqu'ils lisent un article de presse. En d'autres mots, les genres intéressent autant les journalistes en ce qui concerne la production discursive que les lecteurs lors de la réception textuelle » (Grosse, 2001), que les chercheurs qui sont censés être capables de le caractériser parfaitement, et de le distinguer des autres genres.

Loin d'être de simples marqueurs permettant de distinguer entre les différents genres, les éléments génériques peuvent être considérés aussi comme des stratégies d'orientation argumentative, permettant de préparer le lecteur à adhérer au contenu que véhicule l'article. Qu'on pense par exemple au rôle que peut jouer le titre d'un article qui non seulement retient l'attention du lecteur en suscitant sa curiosité, mais en plus détermine la manière qu'il doit adopter pour lire correctement la suite de l'article. Donc d'un simple marqueur, le titre peut être considéré comme une stratégie à part entière dont dépend la réussite du discours persuasif du journaliste.

C'est pourquoi, nous essayerons de sortir avec une définition opératoire de l'éditorial et des genres qui lui sont proches, une définition qui, malheureusement, n'a pas encore fait l'unanimité parmi les chercheurs en sciences de l'information et de la communication.

Ainsi, nous soulignons d'abord l'extrême complexité de la problématique relative aux genres, qui ne cesse de susciter l'intérêt de chercheurs d'horizons théoriques assez divers. Cette réflexion sur les genres remonte aux travaux du linguiste russe Mikhaïl Bakhtine qui fut parmi les premiers à parler, et ce même s'il l'a fait en termes simples, de l'importance des genres et de leur classement. Après lui, plusieurs chercheurs se sont aussi penchés sur la question. On peut citer dans ce sens les tentatives de quelques chercheurs qui ont voulu établir une typologie des discours sur la base de catégories lexico-sémantiques (Benveniste : 1966 et Weinrich : 1973, notamment), ou sur la base d'une « structure cognitive stéréotypée » (Fayol 1985), pour ne citer que quelques travaux importants. Mais toutes ces approches avaient pour principal obstacle « la nature compositionnelle profondément hétérogène de toute production langagière » (Adam, 1997 : 16), notamment celle, comme nous allons le voir, relative à la presse écrite.

C'est la raison pour laquelle nous allons nous intéresser d'abord à la notion de genre, malgré les difficultés que suscite cette tâche, en se basant sur quelques travaux consacrés à cette notion, et ce avant de passer aux genres de la presse écrite, notamment « l'éditorial » ; « le billet » et le « commentaire », etc. Nous consacrerons aussi un espace non négligeable dans cette partie à la présentation de travaux de chercheurs, d'horizons théoriques divers, qui se sont intéressés à la notion de genre en général, et ont consacré une grande partie de leurs travaux aux genres de la presse en général, et à l'éditorial en particulier, notamment les travaux de J.-M. Adam (J.-M. Adam, 1997).

Bien entendu, cette présentation ne se veut nullement exhaustive, et les modèles que nous allons voir, notamment celui de Adam, ne sont pas les seuls à avoir vu le jour mais s'inscrivent dans un travail plus vaste sur les typologies du discours, entrepris par de très nombreux chercheurs, un dynamisme lui-même fort révélateur des nombreuses difficultés que pose ce genre de classement. C'est

pourquoi on aura l'occasion, au travers de cette présentation, de confronter plusieurs travaux, l'objectif principal de ce chapitre étant de sortir avec une base commune entre tous ces modèles, de sortir avec une sorte de « prototype » de l'éditorial, une définition qui reprendrait l'essentiel des caractéristiques de ce genre, mais qui aura un aspect plus général, au point d'inclure aussi d'autres genres proches de l'éditorial. Mais avant, il convient d'expliquer pourquoi les genres de la presse écrite sont-ils problématiques ?

1.2. Genres de la presse écrite : où réside le problème ?

La réponse à cette question est très simple : Il n'existe pas de consensus parmi les chercheurs en sciences de l'information et de la communication concernant les différentes définitions des catégories rédactionnelles de la presse écrite. Dans cette optique, nous pouvons citer le numéro complet de la revue *Pratiques* réservée à cette question¹⁵, vu son importance. En effet, même si elles existent, « ces définitions sont, [...] le plus souvent, très vagues » (Adam, 1997 : 4). Et, comme nous l'explique très bien Jean-Michel Adam dans son article introducteur du numéro, où il tente d'établir une classification des articles de la presse écrite, ceci est dû principalement à la multiplication des travaux sur les médias, notamment les travaux universitaires, et à la publication de nombreux manuels de journalisme, d'où la divergence.

Et d'où aussi la nécessité de mettre « un peu d'ordre » dans les différentes définitions que l'on retrouve dans les manuels de journalisme de l'éditorial, du billet et du commentaire. Cette tâche est des plus importantes si l'on tient compte des spécificités de l'écriture journalistique en Algérie. En effet,

¹⁵ Il s'agit du n° 94 de la revue *Pratiques* publié au mois de juin 1997, et coordonné par Jean-Michel Adam.

« La notion de genres journalistiques, pour autant qu'elle soit utilisée par les professionnels de l'information et par les chercheurs, n'est pas une notion stable. La catégorisation la plus courante dans les guides du journalisme distingue les genres d'information (brève, filet, compte rendu, reportage, interview...) et les genres de commentaire (éditorial, billet, chronique...) » (Ringoot et Rochard, 2005 : 77)

J.-M. Adam propose, quant à lui, et après un travail de recensement et de confrontation entre quatre manuels de journalisme qui se sont penchés sur la question¹⁶, une catégorisation selon deux pôles énonciatifs : le pôle distance-information et le pôle implication-commentaire. Cette distinction offre de nombreux avantages une fois appliquée sur notre corpus, comme nous le verrons plus loin.

Adam insiste non seulement sur l'opposition information/commentaire, mais essaye aussi de lui rajouter la position du journaliste par rapport à son article (distance/implication), ainsi que sur le traitement particulier qu'il fait de l'information. D'autres chercheurs, appartenant à d'autres horizons théoriques, vont encore plus loin en distinguant « entre genres assis et genres debouts » (*idem.*) Les premiers étant associés au travail de bureau dans les différentes rédactions (l'éditorial par exemple) et les seconds au travail de terrain ou qui implique un contact direct avec les gens (comme le reportage).

Sans vouloir dresser ici une liste exhaustive des différentes catégorisations proposées à ce jour pour les unités rédactionnelles de la presse écrite, il convient seulement d'insister sur les nombreuses difficultés auxquelles elles se sont

¹⁶ Comme par exemple celui de José de Broucker 1995 : *Pratique de l'information et écritures journalistiques* (voir Bibliographie).

heurtées pour circonscrire les différents genres de la presse écrite. Ces difficultés sont dues, entre autres raisons, à l'entrecroisement de plusieurs critères énonciatifs et linguistiques dans la définition des genres de la presse écrite.

Pour avoir un aperçu sur ce problème, il suffit de porter un regard critique sur un genre comme « l'éditorial », qui a donné lieu à toute une panoplie de définitions, la plupart du temps complémentaires, mais parfois très différentes puisque établies à partir d'expériences journalistiques particulières. En effet, il est tout à fait clair que lorsqu'un chercheur part d'un corpus d'articles empruntés à l'expérience française par exemple, il élaborera certainement une catégorisation qui est spécifique à l'expérience française, et qui serait en quelque sorte inopérante sur la presse britannique ou relevant d'une autre expérience, puisqu'il s'agit là d'expériences journalistiques totalement différentes, issues de milieux différents, et de cultures distinctes. C'est dans cet esprit que nous avons jugé bon de tenir compte de l'expérience journalistique algérienne, même si cette dernière est loin d'être comparable aux expériences citées plus haut¹⁷.

Ainsi, ce chapitre est consacré aux genres du commentaire en général, c'est-à-dire aux articles qui véhiculent des opinions, et à l'éditorial en particulier, et ce vu leur importance pour le travail de recherche que l'on compte entreprendre. Nous essayerons de montrer que ces genres sont un terrain fertile pour l'argumentation, puisqu'ils sont les plus enclins à servir les fins persuasives du journaliste, contrairement aux genres de l'information (le fait divers par exemple), où l'intérêt porte beaucoup plus sur l'information en elle-même. Ils

¹⁷ Nous ne cherchons nullement à porter un jugement de valeur sur la presse algérienne. Cette dernière, de par le talent de ses journalistes, s'est nettement démarquée par rapport aux autres expériences menées dans des pays voisins de l'Algérie, comme le Maroc et la Tunisie. Néanmoins, pour des raisons tout à fait objectives, on ne peut absolument pas comparer le rôle qu'elle joue actuellement dans le paysage politique, social, économique... algérien, à celui joué par les presses britannique ou française dans leurs pays respectifs.

entretiennent de ce fait des rapports directs avec l'argumentation, et peuvent beaucoup nous renseigner sur les stratégies mises en œuvre par les journalistes pour convaincre le lecteur, car

« Les genres du commentaire, de la *lettre d'un lecteur* (reproduite intégralement et non par extraits, comme dans le « courrier » moderne) et du *billet* ne proviennent pas des genres « primitifs » du journalisme [...] Le modèle de ces trois genres journalistiques est fourni par la *rhétorique classique* telle qu'elle est enseignée à l'époque aux écoles et aux universités. L'auteur veut persuader les lecteurs de son opinion, et il a donc recours à tous les moyens que la rhétorique lui offre : il utilise l'arsenal des figures rhétoriques contenu dans la doctrine de *l'elocutio*, il emploie de façon systématique les techniques de l'argumentation, et suit, pas à pas, le modèle macrostructurel du discours oratoire classique (*exordium, narratio, argumentatio, conclusio*). » (Grosse, 2001)

Ayant apparus avec la naissance même du journalisme au XIX^e siècle (siècle réputé par une presse dite « d'opinion »), ces genres, plus particulièrement l'éditorial, échappent à toute tentative de classification. Même s'ils semblent de prime abord aisément identifiables dans un journal donné, il convient de souligner l'hétérogénéité des critères qui les définissent et l'impossibilité devant laquelle se trouve toute investigation scientifique qui les prend comme objet d'étude d'avancer une quelconque hypothèse si elle ne parvient pas à résoudre le problème relatif à leur définition. C'est pourquoi, et pour mieux aborder cette question, il convient d'aborder l'épineux problème des genres.

Même si elle semble de prime abord tout à fait anodine, la notion de « genre » pose d'énormes problèmes, surtout dans le domaine littéraire qui est marqué par des œuvres de plus en plus inclassables. Il est donc intéressant de

voir les différentes orientations qui se sont proposées de rendre compte de cette notion, afin d'en sélectionner celle qui est la plus à même de rendre compte de notre corpus.

1.3. La notion de « genre » : peut-on rendre compte de l'hétérogénéité de genres journalistiques ?

Le genre est « une catégorie de classification définie d'après certaines contraintes formelles et permettant traditionnellement de répertorier les textes littéraires. » (Sarfati, 2001 : 16) Ainsi, cette notion trouve son origine dans la critique littéraire. Dès l'antiquité, on commence à proposer différentes typologies des textes littéraires, c'est-à-dire différents classements des productions orales et écrites selon un certain nombre de caractéristiques, et ce pour permettre aux individus de se reconnaître et de se repérer dans l'ensemble de ces productions. Ainsi, l'une des plus anciennes oppositions génériques est celle qui avait été établie entre les textes en prose et les textes en vers. Aristote, qui s'est penché lui-aussi sur la question, essaya d'apporter plus de rigueur à cette opposition en ajoutant, dans *poétique* (334 av. J.-C.), deux critères classificatoires : la matière traitée (notamment le statut des personnages) et le mode de présentation du contenu (et là, il a distingué entre genre mimétique, où l'action est présentée directement : la tragédie par exemple ; et les genres diégétiques, où l'on raconte l'action : l'épopée par exemple.)

Les classifications mentionnées plus haut n'ont jamais été statiques. Tout au long de l'histoire littéraire, elles ont été affinées et complétées, voire, à certains moments, dépassées, mais « le problème posé par ces classifications est qu'un même type de texte peut cumuler plusieurs de ces critères de façon homogène (la tragédie, au XVII^e siècle, sous forme théâtrale, à structure particulière) ou hétérogène (le fantastique que l'on peut trouver à différentes

époques, sous différentes formes, dans différentes structures) » (Maingueneau et Charaudeau, 2002 : 278)

Le même problème a été soulevé par Beacco (1991), qui considère que « des types de textes sont inscrits et circulent dans le métalangage naturel sous forme de nom de genres : éditorial, reportage, mode d'emploi, procès-verbal, dissertation, fait divers, manuel, lettre, circulaire, rapport...[mais qu'] Il est trop facile de démontrer l'extrême hétérogénéité des critères qui président à la désignation de ces séries de textes » (Beacco, 1991 : 23).

Avec l'élargissement de son champ d'application, cette notion a été appliquée à des textes non littéraires. D'où une complexification de la définition de cette notion, utilisée aussi bien en littérature, qu'en sémiotique, analyse du discours, etc. Dans cette optique, on pourrait citer plusieurs orientations dont les plus importantes sont les suivantes :

1. Le « point de vue fonctionnel » (Maingueneau et Charaudeau, 2002 : 278) : les tenants de cette orientation ont essayé, en analysant les différentes fonctions assumées par l'activité langagière, de classer quelques fonctions de base afin de les rattacher aux productions langagières. Ce travail a été entrepris par R. Jakobson (Jakobson, 1963) qui a distingué entre six fonctions du langage, rattachée chacune à un pôle de son schéma de la communication : la fonction émotive (émetteur) ; conative (récepteur) ; phatique (canal) ; poétique (message) ; référentielle (contexte) ; et métalinguistique (code).
2. Le « point de vue énonciatif » » (*idem* : 279) : représenté principalement par E. Benveniste (1966), ce courant privilégie les critères énonciatifs pour le classement des différentes productions langagières. Ainsi, dans son célèbre chapitre intitulé « l'appareil formel de l'énonciation », Benveniste propose de distinguer entre « le discours » et « l'histoire » (ou

discours et récit) : le discours concerne tous les énoncés oraux ou écrits contenant des expressions déictiques (je, tu, ici, maintenant...) ou des expressions subjectives et évaluatives ; l'histoire (ou récit) concerne surtout les productions écrites qui ne contiennent aucun renvoi à la situation d'énonciation, et marquées par l'utilisation du passé simple.

3. Le « point de vue textuel » : comme son nom l'indique, cette orientation insiste surtout sur l'organisation interne des textes. En effet, il s'agit de « de définir la régularité compositionnelle de ceux-ci en proposant, comme le fait par exemple J.-M. Adam, un niveau intermédiaire entre la phrase et le texte appelé séquentiel ayant une valeur prototypique de récit, description, argumentation, etc. » (*ibid.*).

Cette dernière orientation est sans doute l'une des plus intéressantes pour notre travail, et nous aurons l'occasion d'y revenir avec plus de détails. Elle permet de relier les considérations génériques avec l'orientation des textes. Autrement dit, c'est en fonction de ce que le locuteur cherche à faire, et en se basant sur quelques marqueurs textuels, que l'on peut classer son texte comme appartenant à un prototype donné. La présence du passé simple, avec une suite événementielle comportant une situation initiale, complication, etc., permet par exemple de déduire que le texte en question appartient au prototype narratif, son locuteur cherchant à raconter une histoire. De la même manière, l'articulation d'un argument et d'une conclusion permet de déduire qu'il s'agit d'une argumentation. Autrement dit, c'est en fonction de ses objectifs que le locuteur choisit une forme générique donnée, et on ne peut étudier la première sans accorder de l'importance à la seconde. On ne peut, de fait, étudier les stratégies argumentatives utilisées dans la presse algérienne, sans rendre compte, au préalable, de la forme des articles en question. L'intérêt des travaux de Jean-Michel Adam réside dans le fait que non seulement ils se sont penchés sur la

problématique des genres en général, mais ont aussi cherché à rendre compte des genres de la presse écrite plus particulièrement.

Concernant ce dernier point, il convient de signaler que les chercheurs font appel, dans les différentes catégorisations de la presse écrite qu'ils proposent, à des méthodes éclectiques, basées sur la prise en compte non seulement du sujet ou de l'emplacement, ou même de la taille des articles en question, mais aussi sur des critères énonciatifs, relatifs notamment à la prise en charge des articles. Cette méthode a été particulièrement illustrée avec le travail de J.-M. Adam, qui a su relier, comme nous allons le montrer dans ce qui suit, des critères formels (linguistiques) et discursifs dans une même catégorisation.

1.4. J.-M. Adam et les catégories de la presse écrite

Nous présenterons, dans ce qui suit, l'approche proposée par Jean-Michel Adam pour rendre compte des genres de la presse écrite, notre objectif étant de sortir avec quelques critères de classifications applicables sur notre corpus. Ce choix est surtout motivé par le fait que cette approche constitue une base solide, qui nous permettrait de rendre compte des spécificités de notre corpus.

Cette approche des catégories de la presse écrite a vu le jour en 1997, année qui coïncide avec la publication d'un numéro très important de la revue *Pratiques*¹⁸ consacré au même thème, et coordonné par J.-M. Adam. En effet, ce dernier définit d'emblée l'objectif attendu de ce numéro spécial : « tenter de mettre un peu d'ordre dans les définitions des unités rédactionnelles ou catégories de la presse écrite » (Adam, 1997 : 04). Même si l'auteur de l'article et coordinateur du numéro constate avec satisfaction la multiplication des travaux

¹⁸ Le n° 94 de la revue *Pratiques*, 1997.

ces dernières années sur tout ce qui a trait à la presse (histoire, genre..., etc.), il déplore la grande confusion que cela a provoquée, notamment par rapport aux caractéristiques de chaque genre, aux « frontières » qui séparent par exemple « l'éditorial » et « le billet » :

[...] Quant aux catégories auxquelles appartiennent les articles, les manuels de journalisme les détaillent avec plus ou moins de convergence, et les journaux et magazines ne les signalent explicitement que très irrégulièrement en les nommant : *éditorial, dépêche, reportage, commentaire, analyse, courrier des lecteurs, revue de presse, etc.* Il existe, d'autre part, des rubriques : *questions politiques, économie, questions internationales, pages régionales, culture, société, carnet, horizons-débats, horizons-documents, entreprises, finances, sports, services, etc.* Ce double classement explique assez bien le fait que, quand on veut en savoir plus sur les catégories génériques de la presse écrite, on se trouve en face d'une hétérogénéité et d'un flou définitionnel décourageant. (*idem.*)

Afin de trouver une solution à ce « flou » définitionnel, il est primordial, selon le même auteur, de partir d'abord d'une définition de la notion de genre. En effet, se basant sur la définition d'Elisio Veron, pour qui le genre désigne « un certain agencement de la matière langagière » (1988 : 13), Adam propose de distinguer entre « les unités péritextuelles » et « les événements et familles événementielles ».

Le péritexte du journal comprend le nom du journal et les indications de rubrique. Le péritexte de l'article comprend, quant à lui, le surtitre, le titre, le sous-titre, le chapeau, l'interligne, le(s) illustration(s), la légende. Même si aucune de ces unités ne doit être considérée comme un genre à part entière, elles peuvent, néanmoins, beaucoup nous renseigner sur la « composante » de chaque genre. En effet, ce qui va permettre de distinguer entre les différents genres c'est

surtout la façon dont ces derniers vont sélectionner, ou exclure, certaines unités péri-textuelles. « On peut, par exemple, se demander si les chapeaux des reportages sportifs et des faits divers se ressemblent, si les éditoriaux et autres chroniques comportent des sous-titres, des chapeaux, des illustrations, etc. » (*idem* : 5).

Il convient de signaler aussi que ces unités échappent de l'emprise de l'énonciation de l'article, comme les intertitres par exemple, qui sont généralement le produit de la rédaction. Elles échappent donc à la source énonciative de l'article.

Il existe par ailleurs d'autres types de classifications qui se basent surtout sur le contenu de l'article, comme par exemple les travaux de Maurice Mouillard et Jean-François Tétu (1989) qui, se basant sur des critères plutôt référentiels, considèrent l'événement comme une base solide pour la classification des écrits journalistiques.

« La maquette et le péri-texte de chaque journal répartissent sémantiquement les articles en rubriques, elles-mêmes inséparables d'une classification en grandes « familles événementielles » : *nouvelles politiques, catastrophes (naturelles, écologiques, accidents d'avions), voyages/visites (présidentiels, ministériel, royaux, princiers, papaux), rencontres d'hommes politiques, conflits armés, conflits sociaux, décès de personnalités, manifestations, etc.* Ces « familles événementielles » préorganisent l'information, sa distribution comme sa reconnaissance. » (Adam, 1997 : 5-6)

Après cette présentation des deux principales bases de classification des écrits journalistiques, J.-M. Adam examine les ouvrages et manuels de journalisme qui se sont intéressés à cette question. Pour proposer une description

de ces unités rédactionnelles, il faut partir d'abord de descriptions déjà existantes, et partagées par les professionnels du secteur, à savoir les journalistes et les chercheurs en sciences de l'information et de la communication. Parallèlement à cette investigation, l'auteur de l'article préconise une réflexion linguistique centrée sur la forme et la structure compositionnelle des articles. C'est dire que l'auteur de l'article, sans vouloir renier tout ce qui a été proposé comme classifications durant la longue tradition journalistique, essaye plutôt de proposer une approche plus globale prenant en considération non seulement les contenus des articles mais aussi leurs formes.

Parmi les manuels qui ont particulièrement retenus l'attention d'Adam figure celui de José de Broucker : *Pratique de l'information et écritures journalistique* (1995), qui a consacré la troisième partie de son ouvrage aux « Pratiques particulières aux genres journalistiques », distinguant principalement deux « grands genres rédactionnels » : « les genres de l'information » ; et « les genres du commentaire ». Les premiers, centrés sur l'information « objective » (c'est-à-dire que le journaliste n'y exprime pas son jugement), comprennent principalement *la dépêche, la brève, et le filet*. A ces trois genres peuvent s'ajouter *le communiqué, le texte d'auteur, le courrier des lecteurs, la revue de presse et l'information-service* qui ne sont pas pris en charge par le journaliste. « Viennent ensuite les cinq grands genres nobles de l'information : **compte rendu, reportage, enquête, interview, portrait** » (Adam, 1997 : 08)

Les genres du commentaire permettent aux journalistes d'émettre leurs jugements et opinions concernant l'actualité politique, économique..., etc. Ils comprennent principalement deux genres de « papiers » : « “les papiers d'idée” comprenant : **l'éditorial et la tribune, le « papier d'expert** », le “papier d'humeur” comprenant : **le billet, la caricature, la chronique.** » (*idem*)

Trois principaux critères sont derrière cette distinction à savoir : le sujet ; l'intention argumentative ; et enfin la position énonciative. Ces critères peuvent être représentés par le tableau suivant :

	INFORMATION	COMMENTAIRE
SUJET (sémantique)	Un fait	Une idée
INTENTION (argumentative)	Faire savoir Comprendre/expliquer (Rapporter)	Faire valoir Une opinion (Prendre position)
POSITION (énonciative)	Effacement (distanciation)	Engagement (implication)

Ces critères sont opératoires dans la mesure où ils permettent de clairement distinguer entre les deux grandes catégories d'articles. En ce qui concerne les articles « informatifs », les journalistes rapportent généralement des « faits », c'est-à-dire des événements qui se sont réellement passés. Ils essaient de les expliquer et de les rapporter « tel quel ». D'où la nécessité de l'effacement du journaliste (la source de l'article) pour permettre un maximum d'objectivité, du moins en apparence. Dans les genres du commentaire, par contre, les journalistes essaient de remporter l'adhésion du lecteur par rapport à une idée. Dans ce cas, le journaliste est obligé de prendre position, de s'engager, en défendant ses idées.

En plus de l'ouvrage de José de Broucker, Adam cite d'autres manuels qui, tout en reprenant les catégories que nous avons déjà vues, ajoutent d'autres critères de sélection, comme par exemple Jean-Luc Martin-Lagardette (1994) qui a ajouté deux autres catégories, à savoir : les genres de fantaisie (*écho, billet, courrier des lecteurs*) et les genres nobles (*enquête, reportage, interview*). Sans les rejeter, et en se basant sur les différentes classifications contenues dans ces

ouvrages, Adam essaye de les résumer par le biais d'un tableau (Adam, 1997 : 10-11) que nous avons repris dans son intégralité, vu son importance :

De Broucker	Martin-Lagardette	Antoine, Dumont, Grevisse, Marion, Ringlet	Montant
-------------	-------------------	--	---------

Pôle distance-information

1	Dépêche			
2	Brève	Brève		Brève
3	Filet	Filet		Filet
4	Communiqué		Communiqué	
5	Texte d'auteur			
6	Revue de presse			Revue de presse
7	Information-service			
8		Résumé de rapport		
9	Compte-rendu	Compte-rendu	Conférence de presse	Compte-rendu
10	Enquête	Enquête	Enquête	Enquête
11	Reportage	Reportage	Reportage	Reportage
12			Fait-divers	
13			Papier d'ambiance- observation	
14	Interview	Interview	Interview	Interview
14a	Interview-enquête	Interview- information		
14b	Interview-reportage	Interview- information		
14c	Interview-rencontre			
14d	Interview- documentaire			
14e	Interview-sondage	Interview-express		
14f		Interview- d'opinion		
14g		Interview-portrait		
14h			Interview- interrogatoire	
14i			Interview- conversation	
14j			Interview-récit	
15	portait	Portrait (profil)		Portrait

16		Article de commentaire		Article d'analyse
16a	Commentaire explicatif			
16b	Commentaire- traduction			
16c	Commentaire interprétatif			
16d	Commentaire expressif			
17	Editorial	Editorial	Editorial	Editorial
18	Tribune	Tribune-libre		« billet »
19	Courrier des lecteurs	Courrier des lecteurs		
20	Papier d'expert			
20a		Critique	Critique	Critique
21	Billet	Billet	Billet d'humeur	« humeur »
22	Caricature			
23	Chronique	Chronique	Chronique judiciaire	Chronique
24		Echo	Echo	Echo et ragot

Pôle implication-commentaire

Les genres de la presse écrite entre le « pôle information » et le « pôle commentaire »

Afin d'établir ce classement, J.-M. Adam est parti de deux positions énonciatives polaires : le pôle distance-information et le pôle implication-commentaire. Les différents genres sélectionnés vont ainsi se distribuer, en fonction des trois paramètres cités plus haut, selon qu'ils se rapprochent du pôle distance-information (le haut du tableau), ou du pôle implication-commentaire (bas du tableau). Reste que même avec tous ces classements, la question relative aux genres de la presse écrite continue à susciter beaucoup de débats, et les définitions que l'on a proposées jusqu'à ce jour demeurent très divergentes, selon que l'on met l'accent beaucoup plus sur le contenu de l'article, ou la position énonciative du journaliste, etc., Adam propose de « dépasser ce flou » en théorisant la notion de genre et « la complexité des plans d'organisation des textes journalistiques ».

Conscient de l'importance des catégorisations dans la vie humaine de tous les jours, Adam part du principe que les meilleures d'entre-elles se basent, non pas sur un ensemble « bien délimité de propriétés », mais sur un « regroupement autour de prototypes, par **air** ou **ressemblance de famille**. » (*idem* : 12) Cette perspective « prototypique » rend possible une nouvelle approche des différentes productions discursives. Le principe qui est derrière elle est qu'il existe toujours des ressemblances entre un ensemble de faits de langue ou de discours, ces derniers appartenant toujours à une même catégorie, avec toutefois des différences graduelles, selon que ces faits appartiennent au « centre » ou à « la périphérie » d'une catégorie. Ce constat est encore plus évident lorsqu'il est appliqué aux genres de la presse, comme le fait remarquer Adam :

« Dans cette perspective, telle catégorie présentera des frontières plus ou moins floues avec telle autre (la tribune et la chronique, l'article de commentaire et l'éditorial, l'écho et le billet d'humeur, par exemple), des voisinages de formes (le portrait et la caricature) ; des analogies avec d'autres catégories qui la rendent inclassable : un fait divers peut être donné sous forme de brève, monté en filet, se développer en reportage et même interview et commentaire avant d'être repris et de basculer dans la chronique judiciaire. Dans cette perspective encore, tel texte sera un représentant exemplaire de la catégorie considérée (pur éditorial, brève exemplaire, etc.) tandis que la plupart des autres se présenteront comme un écho plutôt qu'un billet ou qu'une brève, plutôt comme un commentaire qu'une revue de presse, plutôt comme une critique qu'un billet d'humeur. » (*ibid.*)

Cette difficulté est due, non pas à l'impossibilité de la mise en œuvre d'une classification, mais à la nature « floue » de celles qui existent déjà. Ceci est dû surtout à la nature fort complexe des genres qui, selon Adam, sont des catégories : 1- « Pratiques-empiriques », importantes non-seulement dans la

production mais aussi dans la réception ; 2- « Prototypiques », c'est-à-dire « définissables en termes tendanciels (+ ou -) plutôt que par des critères stricts » ; 3- « Régulatrice des énoncés en discours et des pratiques sociales (des pratiques discursives des sujets) ».

D'où la nécessité d'un modèle qui tienne compte de cette complexité.

S'inspirant des travaux de D. Maingueneau (1996), Adam retient trois critères importants dans la définition du genre, à savoir le critère énonciatif, sémantique, et un dernier critère relatif à la longueur. Le premier critère renvoie aux énonciateurs et co-énonciateurs (le journaliste, expert...etc. Mais aussi les lecteurs). Le critère sémantique renvoie aux thèmes qui sont développés dans l'article, et qui sont directement liés aux familles événementielles. Le dernier critère, qui renvoie au mode d'organisation de l'article, est non moins important et « permet de distinguer la brève, le filet et l'écho de la plupart des autres genres. » (Adam, 1997 : 13)

Combinant l'apport de plusieurs linguistes et chercheurs, comme par exemple M. Foucault (1969), ou encore Bakhtine, dont la réflexion sur les genres et la notion de formation discursive a beaucoup alimenté ses travaux, J.-M. Adam tente de reformuler le modèle de Maingueneau, qui est résumé par le tableau (*idem* : 17) suivant :

Critères minimaux définissant les genres de la presse écrite	
-Sémantique (thématique)	(« familles événementielles » et rubriques)
-Enonciatif	(Degré de prise en charge des énoncés et identité des énonciateurs)
-Longueur	(briéveté VS développement)
-Pragmatique	(buts, intentions communicatives)
-Compositionnel	(plans de textes et séquences)
-Stylistique	(texture micro-linguistique)

Ce tour d'horizon de la problématique des genres de la presse écrite nous a surtout permis de constater que tout reste à faire dans ce domaine de recherche. Cette présentation, dans laquelle nous nous sommes surtout laissé guider par les travaux de Adam, nous a permis de constater qu'il est pratiquement impossible de trancher quant à l'appartenance de tel ou tel article à un genre donné. Ce constat est d'autant plus confirmé si on rapporte le tableau ci-dessus aux articles composant notre corpus.

Ce tableau va nous permettre de constater la grande hétérogénéité qui caractérise notre corpus d'analyse où l'on retrouve des articles qui, même s'ils sont facilement classables dans le pôle implication-commentaire, se caractérisent par un chevauchement des critères classificatoires qui sont censés, en principe, nous permettent de distinguer entre l'éditorial d'un côté, et les genres jugés « proches », tel que le billet. Mais avant de prendre des exemples concrets, il convient de définir le genre appelé « éditorial », et quelques genres appelés « voisins » puisque se rapprochant de l'éditorial.

Après cette présentation de la notion de genre, notamment en ce qui concerne les catégories rédactionnelles de la presse écrite et des grandes difficultés qu'elles posent aux chercheurs, plusieurs questions se posent à nous : Qu'en est-il des articles formant notre corpus ? Sont-ils facilement classables par rapport aux catégories précédemment exposées ? Répondre à ces questions suppose un examen attentif des articles formant notre corpus. Néanmoins, une chose est sûre, tous les articles retenus pour ce travail appartiennent au pôle implication-commentaire, et ce puisque nous avons évité d'emblée de prendre des articles destinés à l'information (les faits divers par exemple), un choix dicté par les objectifs de ce travail, qui vise à rendre compte de l'argumentation dans la presse algérienne, donc qui s'intéresse principalement aux articles susceptibles de véhiculer et de défendre une ou des thèses.

Mais même parmi les articles que nous avons sélectionnés, nous sommes tout à fait conscients du fait qu'il faille opérer une autre sélection, où l'on ne retiendra que les articles les plus « efficaces », car en matière d'argumentation le résultat n'est pas garanti et il se peut que l'interlocuteur n'adhère pas aux thèses qui lui sont proposées. Pour définir cette « efficacité » nous dirons tout simplement qu'une « argumentation efficace » est une argumentation où l'on use de stratégies de différents types pour gagner la confiance du lecteur et faire en sorte qu'il adhère aux thèses qu'on lui présente.

Pour opérer cette deuxième sélection, il nous faut d'abord classer les différentes « chroniques »¹⁹ dont nous disposons, en fonction des catégories traditionnelles de la presse écrite évoquées précédemment. Vu les grandes similitudes existant entre ces chroniques, il est primordial de partir des définitions de ces catégories traditionnelles, en insistant sur l'éditorial qui est réputé être l'article le plus important et le plus aisément identifiable dans un journal. En plus de l'éditorial, nous allons essayer de caractériser aussi d'autres genres comme le billet qui occupe une place de choix dans la presse algérienne comme nous allons le voir. Une fois cette étape franchie, il serait relativement aisé pour nous de mesurer l'importance de chaque genre dans notre corpus, et dans la presse algérienne qui est, à priori, loin de se conformer aux exigences stipulées dans les manuels de journalisme. Notre démarche étant expliquée, il convient à présent d'avancer une définition de l'éditorial reprenant ce qui est communément admis dans le lexique journalistique, puisque

« les manuels d'écriture journalistique ont une certaine propension à cataloguer les différents types d'articles que pourra être amené à écrire

¹⁹ Faute de mieux, nous utiliserons ce terme pour désigner tous les articles qui paraissent régulièrement dans les journaux et qui se rapprochent, de par leurs caractéristiques, de l'éditorial.

un futur journaliste, ce qui les oblige à définir, de manière plus ou moins rigoureuse et explicite, les différentes sous-espèces ou les genres qui composent cet ensemble que l'on pourrait identifier comme le discours journalistique de la presse écrite » (Dibied & Lits, 1997 : 49)

1.5. « L'éditorial » dans la presse algérienne et ses rapports avec l'argumentation

L'éditorial, ou « l'édito », est l'article le plus représentatif de la tendance politique d'un journal. En effet, « il n'exprime pas seulement l'opinion d'un journaliste, mais celle du journal tout entier » (Agnès, 2008 : 319), c'est pourquoi, on lui prête une attention très particulière et il est confié généralement au rédacteur en chef ou au directeur de la publication. Mais pour avoir une idée plus précise sur son importance et ses exigences, il faut revenir en arrière, aux origines du mot.

« Le terme « éditorial », au départ, qualifie un certain type d'article émanant de la direction politique d'un journal. Ce terme est dérivé de l'anglais *editor*, lequel n'est pas seulement le responsable de la réalisation pratique de l'objet imprimé, mais aussi celui qui en assume la conception et la responsabilité intellectuelle. C'est davantage une personne physique qu'une structure marchande, celui qui coordonne une publication, la révise ou l'annote. » (Dibied et Lits, 1997 : 50)

On voit d'emblée que le sens étymologique du terme renvoie à une implication personnelle de l'instance qui écrit ce type d'article. Dans cette même perspective, Pierre Albin Martel cite quelques repères historiques concernant l'expérience française et celle du tiers monde :

« Au temps où toute la presse écrite était presse d'opinion, la plupart des articles étaient sinon éditoriaux, du moins éditorialisants. Le directeur d'un journal avait d'ailleurs presque toujours vocation à prendre personnellement position : il y avait alors identité entre l'homme et l'organe. Peu importait que l'éditorial fût ou non signé ; la forme, le style, la dimension en pouvaient même varier. En France, Louis Marin, dernier héritier avec Émile Buré de la presse du XIX^e siècle, écrivait encore au lendemain de la Seconde Guerre mondiale des éditoriaux d'une page (grand format). À la même époque, un nouveau type, éphémère, d'éditorial apparaît dans *Combat* avec Albert Camus qui le définit comme « une idée, deux faits à l'appui, trois feuillets ». Alors que, dans les pays socialistes et souvent dans les pays du Tiers Monde, l'éditorial demeure le mode d'expression affirmée des points de vue officiels, il devient occasionnel en Europe de l'Ouest (continentale) avec un dernier refuge du côté des organes communistes et un glissement d'un autre ordre vers les hebdomadaires d'opinion. » (Albin-Martel, *Universalis* vol. 10)

Donc nous pouvons dire que l'éditorial a connu beaucoup d'évolutions, au point de perdre une grande part de son esprit originel dans certaines régions du monde. Mais concernant le tiers monde et les pays socialistes, nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec les remarques de Albin-Martel, et ce puisque beaucoup de ces pays, notamment après la fin de la guerre froide, ont connu une ouverture du champ politique et médiatique, à l'exemple de l'Algérie, et que par conséquent l'éditorial n'est pas forcément le porte-parole des instances officielles mais contribue au contraire à instaurer un débat démocratique. En tout état de cause, l'éditorial a toujours été, et continue d'être, un espace libre où le journaliste peut exprimer son point de vue.

Concernant ses principales caractéristiques, et malgré la divergence qu'il y a concernant ce sujet, Jean-Luc Martin-Lagardette tente de délimiter quelques unes de ses exigences. En effet, « l'éditorial » est un genre où

« Une grande liberté de ton est possible, plus que dans aucun autre genre journalistique. Le style sera plutôt vigoureux, incisif, à la limite du langage parlé, du discours de tribun. L'éditorial est un texte qui réveille. Son auteur peut se laisser aller à son humeur. S'il se sent l'âme littéraire et s'il en a l'envergure, rien ne l'empêche de se livrer à un morceau de bravoure. Toujours, il signe son article, qui est parfois accompagné de son portrait photo. » (Martin-Lagardette, 1994 : 51)

A partir de ces définitions, nous constatons que l'éditorial est généralement défini comme un article de presse qui s'accapare d'un rôle important, à savoir celui d'exprimer l'orientation générale d'un journal (on parle de la « ligne éditoriale » d'un organe de presse). Cette dernière est principalement représentée par l'ensemble des prises de position du journal (et non pas simplement d'un journaliste) vis-à-vis les événements qui font l'actualité, dans un contexte socio-historique donné. Contrairement aux autres rubriques qui forment le volume d'un journal qui, comme le reportage ou le fait divers, insistent sur l'information avec toujours un souci d'exhaustivité et surtout « d'objectivité », l'éditorialiste tente en quelque sorte de faire une « lecture » de l'événement en fonction de l'idéologie (« vision du monde ») de l'organe de presse, contribuant ainsi à assurer la cohérence du reste des articles du journal, de la même manière que la préface d'un ouvrage. Autrement dit, l'événement ne constitue qu'un prétexte pour l'expression d'une idéologie.

L'éditorial est par conséquent un discours foncièrement argumentatif, foncièrement subjectif (une fonction d'étendard subjectif), un discours

s'appuyant sur la réalité (l'information), et aussi un discours sur la réalité. « Une opinion s'appuyant sur des faits et cherchant à convaincre » (Agnès, 2008 : 320)

En dépit de la relative précision de ces définitions, elles ne nous renseignent nullement sur les caractéristiques typographiques de l'éditorial, car l'hétérogénéité de ces dernières rend la distinction entre l'éditorial et les « genres proches » très difficile. Nous pouvons même dire qu'elle ne permet pas, devant un certain nombre de cas de figure, de trancher définitivement quant à l'appartenance d'un article donné à ce genre. Un problème que résumant très bien Annik Dubied et Marc Lits :

« Si ce genre semble aisément identifiable, très vite apparaissent des critères de sélection hétérogènes et l'impossibilité de leur systématisation. Ces critères sont le plus souvent liés à la topographie, à la prise de parole d'un éditeur identifié ou collectif, au type textuel privilégié (l'argumentatif plutôt que le narratif, mais l'on sait combien ces différents types peuvent s'interpénétrer au sein d'un même article de presse), au mode d'énonciation, au ton utilisé, au contenu référentiel. Et au-delà d'un modèle générique bien hypothétique à découvrir dans une collecte fondée sur un échantillon restreint, rares seront les articles qui pourront répondre de manière canonique à un ensemble de critères cohérents et convergents. » (Dubied & Lits, 1997 : 49-50)

Cette question est encore plus complexe, si elle est confrontée à notre corpus d'analyse. Etant donné les spécificités de l'expérience journalistique algérienne, plusieurs difficultés se sont posées à nous quand il s'agissait de classer les articles dont nous disposons par rapport aux catégories rédactionnelle de la presse écrite.

Parmi les cinq journaux retenus pour cette étude, seulement quatre d'entre eux disposent de « chroniques » intitulées « Editorial ». Le cinquième journal, à savoir *El Watan*, ne dispose d'aucune chronique intitulée ainsi. Cependant, et quand on sait que *El Watan* fait partie des journaux les plus tirés en Algérie, il est évident qu'il ne peut se passer de cette fenêtre qui lui permet d'exprimer ses opinions. Au lieu de les exprimer par le biais d'un éditorial, il le fait avec toute une panoplie de chroniques que l'on retrouve tout au long de ses pages. Ces chroniques, que nous avons déjà relevées dans la précédente partie, s'intitulent : *Conjoncture* (page 02) ; *Repères* (page 03) ; *Point Zéro* (page 24) ; *Médiascopie* (page 24) ; *Commentaire* (page 24). Nous reviendrons sur ces chroniques pour déterminer à quel genre elles appartiennent, mais nous pouvons dire pour l'instant qu'elles sont destinées à remplacer l'éditorial, et que par conséquent elles cherchent elles aussi à convaincre le lecteur.

Le journal *El Watan* n'est pas le seul à avoir des chroniques ayant des formes particulières. Dans le *Quotidien d'Oran* par exemple, l'éditorial se trouve en bas de la page 24, alors que l'on retrouve à la page 03 (emplacement destiné à l'éditorial dans *Liberté*, *L'Expression* et *El Moudjahed*), la chronique *Rain-Raikom*. « L'édito » de *Liberté* comporte un chapeau, alors que celui de *L'Expression* comporte la photographie de l'auteur. Ces différences, et l'existence parallèle de beaucoup de chroniques qui jouent certainement un rôle très important dans les journaux auxquels ils appartiennent, confirment que la presse algérienne est très particulière quant à l'organisation formelle de ses chroniques, et mérite donc un traitement spécifique. C'est pourquoi, nous allons nous intéresser aussi à d'autres genres susceptibles de nous permettre de vérifier nos hypothèses comme le billet par exemple, sans tenir compte de quelques « règles » véhiculées dans les manuels de journalisme, comme celles qui voient dans l'éditorial la seule brèche permettant d'exprimer les orientations d'un journal.

Cette rapide présentation des exigences de l'éditorial nous a certes permis de remarquer que sa principale fonction dans un journal donné est de convaincre. Mais il ne suffit pas de seulement proposer des opinions au lecteur, sans se donner les moyens de les faire admettre ; il s'agit surtout de les amener à y adhérer en usant tous les moyens textuels possibles. Le billet, en tant que genre journalistique susceptible de véhiculer les opinions du journaliste et de la rédaction, semble partager avec l'éditorial cette dimension argumentative, même s'il y a des différences par rapport à la démarche et stratégies mises en œuvre. Ce point sera traité avec plus de détails dans la deuxième partie, mais en attendant, nous allons essayer de voir si notre corpus comporte des billets, en vérifiant s'ils sont conformes aux règles stipulées dans les manuels. Mais avant, il convient de définir le billet en le confrontant à l'éditorial.

1.6. Editorial et genres « voisins »

1.6.1. L'Editorial et le billet

Tout comme l'éditorial, le billet occupe une place de choix parmi les genres de la presse écrite, ce qui signifie que la définition de ses principales caractéristiques va sans aucun doute nous poser beaucoup de problèmes. En effet, ce constat est confirmé en considérant la place qui lui est accordée dans la presse algérienne, et la grande liberté rédactionnelle dont jouit les journalistes qui en ont la charge. A telle enseigne que l'on peut dire, pour de nombreuses raisons que nous allons évoquer plus loin, qu'il joue le rôle de l'éditorial, ou pour être plus précis qu'il s'apparente à un éditorial « discret », qui permet d'exprimer les opinions de la rédaction sans, pour autant, l'impliquer dans un affrontement direct avec une quelconque partie. On reviendra sur ce point plus loin mais avant il nous semble important de considérer les définitions qui lui ont été proposées, avant de passer, même si cela ne sera que brièvement comparé au cadre accordé à

l'éditorial et au billet, aux trois autres genres qui appartiennent au pôle implication-commentaire.

Plusieurs études ont été consacrées au billet, parmi lesquelles un numéro très intéressant de la revue *Semen*²⁰ consacré aux genres de la presse écrite, où Sylvie Durrer (2001), avec qui on ne partage pas un certain nombre de propositions notamment la différence tranchée entre l'éditorial et le billet qu'elle met en avant dans son article, mène « une réflexion sur la dimension générique du billet ». Le billet est défini dans les manuels de journalisme comme un court article d'opinion (il est à placer dans le pôle implication-commentaire), généralement encadré pour être distingué des autres articles, qui présente de façon humoristique et légère un événement d'actualité, ou un sujet qui soulève des polémiques. Il se rapproche en cela d'un genre comme l'éditorial (genre « noble » !), puisqu'il partage avec lui au moins deux caractéristiques : il défend une opinion et porte sur l'actualité. Il existe une autre caractéristique qui les rapproche, et qui justifie l'intérêt particulier que l'on porte pour ce genre, à savoir sa visée argumentative. En effet, en dépit de son caractère humoristique, le billet cherche avant tout à convaincre, même s'il ne procède pas de la même manière que l'éditorial. Il serait donc intéressant de comparer l'efficacité des procédures argumentatives mises en œuvre dans ces deux genres, en mesurant l'impact qu'elle pourrait avoir sur le lecteur algérien.

Parmi les définitions du billet que l'on peut citer aussi, on retrouve par exemple celle de Martin-Lagardette (1994). Pour ce dernier, le billet est un « court article d'humeur (généralement demi-feuille) sur un fait ou une question d'actualité, caractérisé par sa concision et une chute inattendue : humoristique, paradoxale, impertinente, etc. Genre difficile, proche de la littérature, le billet offre un point de vue surprenant, démystificateur, en recul par rapport à

²⁰ *Semen* n° 13, *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, 2001.

l'événement » (Martin-Lagardette, 1994 : 88). En plus des caractéristiques déjà évoquées, cette définition montre que le billet est un article plutôt « bref », concis, qui se rapproche beaucoup du style littéraire.

Avant de passer aux articles composant notre corpus, et ce pour voir s'il existe parmi eux des billets, nous allons essayer de comparer les caractéristiques propres à l'éditorial à celles du billet, cette manière de procéder étant la meilleure pour sortir avec une définition homogène de ce genre. Ce travail a fait l'objet d'un article de Sylvie Durrer, où elle procède à une sorte de comparaison entre le billet, et des genres comme l'éditorial ; le commentaire ; etc., son but étant de le comparer et, ensuite, de le distinguer, sur la base de quelques définitions, des autres genres jugés proches. Pour ce faire, elle commence par citer quelques-unes des principales caractéristiques des genres qu'elle considère comme « voisins ».

Le premier de ces genres est bien évidemment l'éditorial. En somme, elle énumère et insiste sur trois de ses principales caractéristiques, qui ont déjà été citées dans ce qui précède, mais qui seront vite complétées par une définition plus générale et plus complète. En effet, 1/ elle insiste d'abord sur sa brièveté : c'est « un article bref » ; 2/ il exhibe un positionnement par rapport à l'actualité et engage la responsabilité morale du journal ; 3/ le journaliste se livre à un travail de démonstration et tente d'argumenter. Pour résumer le point de vue de Durrer, on dira que c'est un texte d'opinion, qui s'appuie sur un raisonnement et une argumentation logique. Il est le lieu où s'expriment par excellence l'opinion et le point de vue personnel du journaliste ou du rédacteur en chef, et le résultat de l'entrecroisement d'une information, qui est généralement et en même temps expliquée, interprétée, argumentée, analysée, appréciée et ironisée dans certains billets :

« On peut définir l'éditorial comme un article bref, qui prend position sur un fait d'actualité et qui implique la responsabilité morale du journal. L'éditorial serait toujours auto-désigné et se repérerait par sa

position : il est normalement situé en première page et en encadré. Par ailleurs, sur le plan énonciatif, ce genre du commentaire se caractérise par un engagement marqué de l'instance énonciative, qui dans quelques cas de plus en plus rares - ne se traduit pas par une signature individuelle. Sur le plan stylistique, l'éditorial se signifierait par le ton vigoureux et le registre soigné. Sa visée dominante est argumentative et son objet est toujours un événement significatif de l'actualité. » (Durrer, 2001)

Cette définition de l'éditorial ne facilite pas sa distinction du billet, mais il existe un certain nombre de points qui permettent de les distinguer. Certains chercheurs comme Antoine *et alii* (1995) se sont intéressés à la question. Pour ces derniers, la différence est plus ou moins nette entre l'éditorial et le billet.

Selon ces chercheurs, « l'éditorial implique une responsabilité, au sens presque juridique du terme. L'auteur doit argumenter, développer logiquement sa pensée. L'éditorial tient de la démonstration, du syllogisme. » Ils ont associé en même temps le billet à ce qu'ils appellent « L'humeur ». Le billet se trouve ainsi lié à « l'ellipse », voire à « la gratuité », tout dépend du « brio » du chroniqueur. Selon eux, ce genre assez particulier est en quelque sorte un exercice où le journaliste « prend plaisir à excéder, à déborder la demande virtuelle du lecteur », et peut, par conséquent, être considéré comme « un luxe de l'information. » (*idem* : 103)

Si l'on procède à une comparaison, on s'aperçoit que l'un des points d'opposition les plus importants entre les deux genres, à savoir l'éditorial et le billet, est surtout relatif « au type d'argumentation et à l'importance du sujet traité », selon toujours ces mêmes auteurs, et c'est sur ce point surtout que nous nous apercevons des limites de cette approche. En effet, ces chercheurs pensent que même si l'éditorial a

« pris ses distances par rapport à la polémique d'antan, [il] n'en reste pas moins, d'abord, une prise de position. Et si « l'humeur » l'était souvent aussi, c'était dans la foulée d'une réaction à chaud et sur un motif qui pouvait n'être que mineur. Cette fois, c'est l'analyse qui nourrit l'éditorial et son auteur la réservera assez naturellement à des sujets « de fond » et de portée large : problèmes de société, grands événements, décisions politiques, options philosophiques, etc. ».
(Antoine, Dumont, Grevisse, Marion et Ringlelet 1995 : 105-106)

Ainsi, le billet n'est pas un genre foncièrement « polémique » et ce même si son auteur peut tomber parfois dans ce genre de thèmes. S'agissant de ce dernier cas, il ne le fait généralement qu'en guise de « réaction à chaud » ou par rapport à un motif « mineur ». En un mot l'éditorial est un genre sérieux, basé sur l'analyse, réservé en règle générale à des sujets « de fond » et de large portée : (liés à la société, aux événements importants politiques ; économiques ; philosophiques...). Néanmoins, et même si, théoriquement, il est le lieu où se manifeste la responsabilité d'un journal, « Dans la réalité, l'éditorial s'est affadi, au point de devenir le titre d'une chronique quotidienne. » (Dubied & Lits, 1997 : 52)

S'agissant maintenant de notre corpus d'analyse, nous avons remarqué qu'une grande partie des articles qui le constituent appartiennent au billet. Cette dominance est non seulement visible dans notre corpus, mais traduit une tendance générale dans la presse algérienne, et ce n'est qu'en considérant la structure de ces billets que l'on pourra comprendre les raisons d'une telle dominance.

Parmi les « chroniques » que l'on pourrait classer dans la catégorie des billets, on peut citer, entre autres, *Point Zéro* d'*El Watan* ; *Tranche de vie* du *Quotidien d'Oran* ; *Le Revers De La Médaille* du quotidien *L'Expression*. Toutes ces chroniques se caractérisent par un style relâché, où le journaliste fait preuve d'humour et d'ironie afin d'instaurer des rapports très intimes avec les lecteurs,

comme dans l'article suivant intitulé « la garde », extrait de *Tranche de vie* et signé par El Ghelil :

J'arrive donc à la réunion prévue chez notre infirmière. C'est son grand sourire tout en or qui me reçoit. Tous les voisins étaient là, sauf l'épicier. Celui qui a transformé sa boutique en permanence électorale. Premièrement, je m'excuse de parler en français, deuxièmement, « la science est tout verte », clame Zogha, « Otchimine va prisidi les débats. Mais avant il tchien à vous expliquer la nécessité de ce comité de souchien dans les meubles qu'on habite ».

Ou encore dans cet extrait de l'article intitulé « pénurie de vestes », de la chronique *Point Zéro* :

Dans l'ambiance de ce début de campagne où les colleurs d'affiches se battent pour le visible et les groupes d'intérêts pour l'invisible, on ne l'aura pas remarqué parce que c'est vrai, ce n'est pas un problème majeur. Mais c'est quand même important ; il y a une pénurie de vestes sur tout le territoire national. De Nedroma à Batna, en passant par Tiaret et Guenzet, pas une veste n'est disponible dans les magasins ou grandes surfaces.

Toutefois, en confrontant les définitions du billet proposées ci-dessus à ces articles, nous nous rendons compte qu'elles perdent beaucoup de leur pertinence, et ce parce que certaines caractéristiques qu'elles mettent en avant sont contredites par les articles de notre corpus : à titre d'exemple, la plupart des articles « d'humeur » que nous avons recueillis portent, sur le plan thématique, sur les élections présidentielles. Autrement dit, ils portent sur un sujet « « de fond » et de portée large », tout comme les éditoriaux. Donc la frontière qui sépare les deux genres, à savoir le billet et l'éditorial, n'est pas aussi nette qu'on le pense, ne serait-ce que dans l'expérience algérienne. Chose qui nous pousse à

être très prudents dans le maniement de ces distinctions. Et à donner au billet, au même titre qu'à l'éditorial, une place importante dans nos analyses.

Reste les autres genres qui relèvent du pôle implication-commentaire et qui peuvent, par conséquent, se confondre avec l'éditorial et le billet. Malgré leur nombre important, nous n'allons citer brièvement que trois genres, vu l'inexistence d'une grande partie d'entre eux dans les quotidiens algériens.

1.6.2 L'éditorial et le commentaire

Le terme a deux acceptions différentes : il renvoie d'abord à l'ensemble des articles d'un journal qui « expriment une opinion. Soit celle du journal, soit celle d'un rédacteur, soit celle d'un chroniqueur régulier extérieur à la rédaction » (Agnès, 2008 : 316). Il comprend donc l'ensemble des articles qui véhiculent une opinion, à savoir, notamment, l'éditorial, le billet, la chronique, et le dessin de presse (ou caricature). Le commentaire est aussi un genre qui, comme son nom l'indique, se rapproche beaucoup de l'éditorial, en ce sens que les deux sont censés défendre une ou des opinions. Ces similitudes relèvent non seulement du plan du contenu, mais concernent aussi l'aspect formel. Tout comme l'éditorial, ce genre est facilement repérable par le biais d'un certain nombre de marques topographiques, comme par exemple l'étiquette de « commentaire » qui chapote son encadré.

Selon les spécialistes, le principal trait qui permet de distinguer ce genre de l'éditorial est la signature, qui n'implique pas la rédaction toute entière, et se propose de traiter une information déjà abordée sur le même journal. On le trouve aussi souvent lié à un article d'information, « avec lequel il forme une hyperstructure ». En outre, « il se caractérise par son aspect bref, par la forte implication de l'auteur et parfois par un certain degré d'humeur. Il est écrit dans un style soutenu » (Durrer, 2001).

Seule une « chronique » de notre corpus semble être conforme aux caractéristiques que l'on vient d'énumérer : il s'agit du « Commentaire » du quotidien *El Watan* (page 24). En effet, cette « chronique » offre, avec « Point Zéro » qui se trouve sur la même page, un point de vue nouveau et désabusé de l'actualité politique, comme en témoigne le rôle qu'elles ont joué durant les élections présidentielles, un rôle sur lequel nous aurons l'occasion de revenir dans la deuxième et troisième partie de ce travail.

Par ailleurs, et vu l'irrégularité des critères qui définissent ce genre, nous pouvons y inclure d'autres chroniques qui, même si elles ne portent pas l'étiquette « Commentaire », jouent parfaitement son rôle en se proposant généralement de commenter l'actualité. Parmi ces chroniques, nous pouvons citer « Analyse » du *Quotidien d'Oran* qui est conforme elle-aussi aux exigences du commentaire, et ce parce qu'elle reste liée à la une du journal (l'information principale du journal), qu'elle approfondie et commente comme dans ce passage, extrait de l'article « Exit la campagne, au vote maintenant », où le journaliste évalue le déroulement de la campagne électorale, cette dernière étant arrivée à son terme :

Les algériens ont donc, et pour la première fois, la possibilité véritable de choisir leur président de la République, dans des conditions de réelle démocratie électorale. L'occasion leur est donnée de s'exprimer librement en votant pour le candidat dont ils estiment que le programme, la vision et les projets sont ceux qui vont dans le sens de leurs attentes et de leurs espoirs.

Dans le même journal, la chronique « Raïna/Raïkom » est à inclure dans ce genre, non seulement à cause de son emplacement (page 3), mais surtout à cause du traitement très particulier qu'elle fait de l'actualité.

Avant de clore cette section réservée à la présentation de quelques genres de la presse écrite relevant du pôle implication-commentaire, il convient de citer

deux derniers genres qui, même s'ils existent dans la presse algérienne, sont très rares, chose qui nous a obligé à ne pas les prendre en considération dans notre corpus. Il s'agit principalement de « La Tribune Libre » et de la « Chronique ».

Pour ce qui est du premier genre, nous pouvons dire qu'il se rapproche aussi de l'éditorial sur plusieurs plans, mais qu'il se distingue de lui toujours au niveau de la signature. En effet, non seulement cette rubrique n'est pas signée par la rédaction, mais elle est assumée par une personne (généralement une personnalité d'une grande notoriété) extérieure au journal. Il s'agit essentiellement d'une « prise de position ou réflexion qui n'engage pas la rédaction, par un *intervenant ponctuel extérieur au journal* » (Martin-Lagardette, 1994 : 87). Toutefois, il convient de noter qu'elle reste fidèle à l'engagement et au style de langue soutenu, qui sont les caractéristiques essentielles de ce genre d'exercice.

Pour ce qui est de La Chronique, qui n'est pas à confondre le terme « chronique » que nous avons utilisé précédemment pour désigner l'ensemble des articles de notre corpus, de Broucker la définit comme un

« Article dans lequel une « signature » rapporte ses observations, impressions et réflexions au fil du temps passé. [...] C'est en quelque sorte un journal d'auteur à l'intérieur d'un journal de journalistes. L'auteur en question, qui d'ailleurs peut être ou ne pas être un journaliste, a ses propres critères de sélection et d'appréciation du ou des sujets dont il désire s'entretenir selon son humeur. » (de Broucker 1995 : 207)

Chose qui signifie que le chroniqueur, tout comme dans « la tribune libre », peut être lui aussi extérieur à la rédaction du journal, avec cette différence près que la chronique présente une certaine régularité (dans la signature notamment), que l'on ne trouve pas dans l'autre genre. Les chroniqueurs peuvent être alors de célèbres auteurs et écrivains ; ou des spécialistes dans divers domaines, etc.

Ainsi et après cette rapide présentation des principaux genres relevant du pôle implication-commentaire, plusieurs remarques peuvent être véhiculées. La première est relative aux grandes difficultés que pose la distinction entre des genres comme l'éditorial, le commentaire, le billet, etc. qui, même s'ils se caractérisent par des mises en forme différentes, visent tous à influencer l'opinion du lecteur, à le convaincre de la validité des thèses du journaliste ou de la rédaction. Il s'agit là en effet du seul trait qui revient dans toutes les définitions que nous avons vues jusqu'ici, même s'il y a de grandes divergences entre ces dernières, dues notamment à la multiplication des modèles journalistiques en Europe et dans le monde.

Chose qui nous oblige à ne pas prendre ces catégories répertoriées dans les manuels de journalisme pour des vérités absolues, capables de rendre compte de n'importe quelle expérience journalistique, notamment l'expérience algérienne, celle qui nous intéresse le plus dans ce travail.

A partir de là, il est très difficile pour nous de déterminer avec exactitude les articles les plus intéressants pour cette étude, c'est-à-dire les plus représentatifs des pratiques argumentatives dans la presse algérienne. En effet, même si on peut déceler dans la plupart des genres que nous avons cités les traces d'un effort allant dans ce sens, on ne peut perdre de vue le fait que l'argumentation est d'abord affaire d'efficacité, et que l'argumentateur vit avec le risque de voir ses thèses rejetées par la personne qu'il tente de convaincre. Conscient de cette réalité, il met en œuvre des stratagèmes pour gagner la confiance du lecteur et l'amener à adhérer à ses thèses. Un tel principe est valable aussi en journalisme, dans la mesure où tout rédacteur, pour faire admettre ses thèses, emploie toutes sortes de stratégies argumentatives dans ses articles. Pour ce faire, il est souvent obligé de faire preuve d'originalité, chose qu'il ne peut atteindre qu'en respectant le moins possible les recommandations contenues dans les manuels de journalisme.

Pour ce qui est de notre travail et des articles retenus, il est clair que l'on ne peut évaluer leur efficacité qu'en examinant de près comment sont élaborées leurs structures argumentatives. En effet, étant dans l'incapacité d'évaluer cette efficacité chez les lecteurs²¹, la seule voie qui nous reste est celle qui consiste à mettre en exergue la structure argumentative des articles en question, en insistant sur les procédures employées pour permettre le passage des arguments à la conclusion. Mais avant de revenir à cette question, nous pouvons dire pour l'instant²² qu'une argumentation efficace est une argumentation dans laquelle on use de stratégies, textuelles ou non, capables de faire admettre à quelqu'un (le lecteur) les thèses qu'on lui présente. Il s'agit donc non seulement de présenter une structure argumentative rigoureuse, basées sur des preuves solides, mais aussi, notamment pour le lecteur d'un article de presse, de retenir son attention, de gagner sa confiance, etc.

Si l'éditorial semble être, d'après les définitions, un genre marqué par la rigueur de son argumentation contrairement aux autres genres comme le billet, on ne peut oublier aussi que ces derniers, même s'ils sont marqués par un style relâché, rattrapent ce « déficit » par le biais de leurs formes originales, voire arrivent à jouer un rôle beaucoup plus important que celui qui leur est attribué d'habitude.

Ces remarques étant faites, on ne peut affirmer avec force que l'éditorial est le seul genre à jouer le rôle de « porte-parole de la rédaction » d'un journal, d'autres genres pouvant tout à fait jouer ce rôle, comme le billet et le

²¹ Une telle tâche nécessite une enquête où plusieurs paramètres doivent être pris en considération : par exemple la tranche d'âge des lecteurs intéressés par ce genre d'articles, leur niveau d'études, etc.

²² Nous reviendrons sur cette question dans la deuxième partie de notre travail.

commentaire. Nous pensons que c'est le cas dans notre corpus d'analyse et nous pouvons tout à fait le démontrer en considérant quelques exemples.

Dans ce qui va suivre, nous allons essayer de considérer quelques articles tirés des chroniques *Raina/Raikom* et *Tranche de Vie* du *Quotidien d'Oran*. Cette analyse va nous permettre de voir quel est le rôle exact de ces chroniques dans ce journal, qui dispose déjà d'un éditorial, et nous donnera un aperçu de l'applicabilité des critères classificatoires que nous avons déjà vu précédemment.

2. Un exemple d'hétérogénéité typologique :

la chronique *Raina/Raikom* :

Le choix de ces deux chroniques, et du *Quotidien d'Oran*, n'est pas le fruit du hasard. *Raina/Raikom* n'est pas seulement un « commentaire » destiné à analyser l'actualité, mais joue un rôle beaucoup plus important comme nous allons le voir. Cette chronique illustre bien l'extrême hétérogénéité typologique qui caractérise les genres relevant du pôle implication-commentaire dans la presse algérienne.

En effet, sans vouloir reprendre les remarques formulées précédemment sur les articles qui constituent notre corpus, nous pouvons dire de manière générale que les quotidiens algériens ne sont pas très « scrupuleux » en matière de respect des « normes journalistiques ». Ce constat nous a été largement prouvé en considérant d'un peu plus près la chronique *Raina/Raikom*. Même si l'on retrouve dans *Le Quotidien d'Oran* une rubrique qui porte le nom « éditorial » à la page 24, et une autre intitulée « Analyse » à la page 02 qui est, manifestement, un « commentaire », et la chronique *Tranche de Vie* à la page 09 qui correspond aux critères classificatoires du billet, nous avons remarqué que la chronique

Raina/Raikom pose un sérieux problème de catégorisation, et ce puisqu'elle semble réunir à elle seule toutes les caractéristiques dont on a parlées plus haut et qui sont censées nous permettre de distinguer entre « l'éditorial », « le billet », « le commentaire ». A telle enseigne qu'on est incapable de dire si elle appartient au genre du commentaire, du billet ou de l'éditorial, ou si elle appartient à un autre genre.

Tout d'abord, *Raina/Raikom* s'apparente à un *commentaire*. Même si les définitions que nous avons reprises précédemment ne s'appliquent pas de manière parfaite sur elle, cette chronique comprend néanmoins la plupart des traits qui caractérisent « le commentaire », comme son intitulé. En effet, *Raina/Raikom* peut être considéré comme synonyme de « commentaire », dans la mesure où ces deux mots en arabe signifient « notre avis » / « votre avis ». Il s'agit donc d'un « avis », ou commentaire, que le chroniqueur se propose de porter sur l'actualité, comme dans le passage suivant, tiré de l'article intitulé « *l'addition* » :

[...] Pour les plus pessimistes, les nouvelles présidentielles annoncent surtout de nouveaux drames. Elles illustrent cette sociologie de la violence, définitivement installée dans le pays. Qu'il y a seulement quelques centimètres entre la manchette, les institutions et les discours. Que la fraude aujourd'hui est plus élaborée que le bourrage nocturne des urnes et les coupures calculées de l'électricité.

Ce texte ne semble impliquer, vu le ton utilisé, que son auteur et non pas toute la rédaction. Le journaliste fait preuve en plus « d'un certain degré d'humeur » qui se manifeste dans la dernière phrase du passage, où il mélange volontairement des choses totalement disparates, comme « la fraude » et « les coupures d'électricité » afin d'atténuer le ton sérieux de son article, sans l'éliminer totalement de son article.

Mais dans d'autres articles, ce ton « sérieux » disparaît totalement, laissant place à « l'humeur » du journaliste, au point de faire de cette chronique un vrai billet. De fait, si l'on considère d'autres extraits publiés par le même journaliste, dans la même chronique, et dans le même contexte (les élections présidentielles), on se rend compte que cette chronique peut s'apparenter aussi, dans un certain nombre d'articles, à un billet. Considérons le passage suivant :

Un jour, Dj'ha et son fils achetèrent par facilités un âne et prirent le chemin de leur village sur le dos de la bête. Passant vers la fin des années 80 près d'un groupe d'inutiles, certains les insultèrent et dirent : « voici deux Algériens qui ne respectent pas la démocratie : ils en profitent pour monter tous les deux sur la pauvre bête.

Dans les années 90, Dj'ha descendit et laissa son fils sur le dos de l'âne. Un peu plus loin, on lui cria : « voici quelqu'un qui profite d'un âne, au nom de la démocratie, pour placer déjà son fils alors qu'il ne le mérite même pas ». Dj'ha descendit son fils « du bord » de la bête en 1995 et prit sa place sur le dos de la monture non polluante. Un groupe de chômeurs l'insulta de suite en 1998 et lui lança des pierres en hurlant : « voyez cet homme qui, sous prétexte d'avoir fait la guerre de la démocratie, ne veut rien céder à un jeune, pas même un dos d'âne ».

Adoptant un style « littéraire », l'auteur de ce passage, extrait de l'article intitulé « *Le prétexte de l'âne* », nous donne l'impression qu'il raconte un conte de « DJ'ha » et semble abandonner le style « sérieux » que l'on a pu remarquer dans l'exemple précédent. Il est vrai que l'auteur du texte reste toujours attaché à l'actualité politique dans la mesure où il essaye de retracer le cheminement de la démocratie en Algérie depuis « la fin des années 80 », mais il ne le fait plus de manière directe, mais sous-entendue. « DJ'ha », ou « djouha » en langue arabe classique, est un personnage bien connu dans la littérature arabe classique, et sa

célébrité est telle qu'il est bien ancré dans l'imaginaire et la culture arabes. Il représente à la fois cet homme crédule qui, à cause de sa naïveté, tombe toujours dans les problèmes, ou encore un personnage extrêmement intelligent qui trouve toujours des solutions à ses problèmes. Dans cet article, on l'utilise pour une double finalité : d'abord pour son côté humoristique, qui permet de détendre le lecteur en évoquant des souvenirs d'enfance, les histoires de Dj'ha étant utilisées dans les manuels scolaires ou tout simplement dans un cadre familial entre parents et enfants. Ensuite, parce qu'il illustre bien « l'absurdité » de la gouvernance, où chaque décision prise à un moment donné de l'histoire de l'Algérie, même si « le responsable » qui en est derrière part de bonnes intentions, est l'objet d'une critique systématique de la part de certaines personnes qui l'interprètent de manière la plupart du temps infondée et injuste. Vu toutes ces caractéristiques, on pourrait considérer cet article comme appartenant au billet, chose qui complique davantage toute tentative de classification de la chronique *Raïna/Raïkom*.

Le dernier genre auquel cette chronique s'apparente est l'éditorial. Au juste, *Raïna/Raïkom* semble être « le vrai éditorial » du journal, donc le porte-parole de la rédaction. Ceci est dû non seulement au fait que cette chronique est prise en charge par le rédacteur en chef du journal en personne, à savoir Kamel Daoud, mais aussi par rapport à d'autres critères que nous avons vus dans les différentes définitions proposées de l'éditorial. A commencer par son emplacement dans le journal (page 3), où l'on retrouve les articles les plus importants du journal, et en finissant par les sujets qu'elles abordent, des sujets toujours liés à l'actualité politique, économique, etc. comme les élections présidentielles à titre d'exemple, et ce même si elle est marquée par sa grande liberté de ton. En effet, l'auteur adopte dans cette rubrique des styles très différents, allant du « sérieux », qui est digne d'une argumentation parfaitement construite, à un style plus relâché, marqué par l'utilisation de plusieurs

stratagèmes afin de gagner la sympathie des lecteurs : ironie, récit sous la forme d'un conte, etc. Mais son intitulé trahit les intentions de son auteur.

Cette rubrique s'intitule en effet *Raina/Raikom*. Ces termes sont empruntés à l'arabe dialectal et signifient, si on les traduit littéralement : Notre opinion/votre opinion. Il s'agit donc en quelque sorte d'un débat, d'une confrontation entre les opinions de la rédaction et ceux des lecteurs (ou plutôt leurs réactions par rapport aux idées formulées), et ce puisque le « nous » implique non seulement le journaliste mais toute la rédaction, étant donné que l'auteur de cette chronique est le rédacteur en chef du journal, donc une personne qui est censée se prononcer sur sa ligne éditoriale.

Cette importance est confirmée aussi par son emplacement : en effet, cette chronique se trouve à la page trois du journal, dans un encadré tout en haut de la page. Il s'agit là d'un emplacement stratégique et très important puisque offrant un certain classement des informations aux lecteurs. En effet, cet emplacement est stratégique puisque qu'il offre un contact visuel direct avec le lecteur dès qu'il ouvre le journal, ce qui signifie que ce sont les articles de la troisième page qu'il va lire en premier, la première page ne comportant aucun article (filet ou éditorial), mais seulement les grands titres du journal.

Les sujets traités dans cette chronique vont aussi dans cette tendance, et on se rend compte, après la lecture de quelques articles, de l'enjeu de cette chronique dans le journal. Dans le passage suivant, tiré de l'article intitulé « *Espérons que...* »,

La campagne électorale algérienne a été d'une richesse presque glorieuse face aux rachitiques scénarios électoraux des autres pays arabes. Elle a été menée, dans des violences gratuites et dans des

enthousiasmes inédits, à travers un pays agité par les émeutes, les fausses statistiques, les jets de pierres, les fausses révélations, [...]

on note que les principaux thèmes abordés sont relatifs aux élections présidentielles de 2004. L'engagement manifeste de l'auteur de cet extrait ne laisse aucun doute sur leur appartenance au pôle implication-commentaire, où l'on tente d'analyser l'actualité politique en usant d'une langue soutenue et sans équivoque. Bref, en réunissant toutes les caractéristiques d'un « bon éditorial ».

Par conséquent, il paraît pratiquement impossible de classer cette chronique par rapport aux catégorisations proposées plus haut, surtout si l'on tient compte scrupuleusement des caractéristiques de chaque genre. Elle devient donc un exemple typique de l'hétérogénéité compositionnelle qui caractérise une bonne partie des quotidiens algériens, qui essaient, en retravaillant et en innovant sans cesse la forme de leurs écrits, de construire une identité qui leur est propre, et qui va permettre de les distinguer des autres genres. Mais au-delà de ce souci constant qu'ont les quotidiens algériens de retravailler leurs identités visuelles, en proposant aux lecteurs des articles difficiles à classer par rapport aux catégories traditionnelles de la presse, nous nous sommes rendu compte aussi, après quelques analyses, que ce travail vise aussi d'autres finalités, qui concernent la dimension argumentative des articles. En effet, ces nouvelles formes visent aussi à augmenter le pouvoir argumentatif des chroniques, en investissant l'impact que pourrait avoir les aspects formels de l'article (disposition, signature, etc.) sur les représentations du lecteur.

Dans ce qui va suivre, nous allons essayer d'étudier le cas typique d'un article qui, de par ses caractéristiques formelles, ne laisse pas le lecteur indifférent et, par conséquent, le prépare à admettre les thèses qui lui sont proposées.

3. La chronique *Tranche de Vie*, entre effacement énonciatif et manifestation ironique

Le deuxième exemple de chronique que nous avons jugé bon d'évoquer pour illustrer nos propos sur les genres en œuvre dans la presse algérienne, appartient encore une fois au *Quotidien d'Oran*. Il s'agit de la chronique qui porte le nom de *Tranche de Vie*, ou encore *El Guellil*, en référence à la signature de son auteur. Cette chronique est particulièrement intéressante pour notre travail parce qu'elle montre bien l'interaction qui existe entre des considérations génériques et la dimension argumentative des articles relevant du pôle implication-commentaire, particulièrement dans la presse algérienne. En effet, dans cette dernière, nous avons remarqué que certains traits, qui d'habitude permettent de distinguer entre les différents genres, peuvent aussi être utilisés comme « arguments » capables d'orienter le jugement du lecteur.

Ce phénomène, que nous avons remarqué dans la chronique *Tranche de Vie*, est visible notamment dans son mode de prise en charge énonciative. Nous avons vu en effet, dans la catégorisation proposée par Adam, qu'un genre comme le billet (et *Tranche de Vie*, vu un certain nombre de caractéristiques, semble appartenir à ce genre) appartient au pôle implication-commentaire. Donc, forcément, un tel genre implique un engagement direct de la part de sa source énonciative, c'est-à-dire du journaliste qui l'a rédigé. Or nous avons vu que cette rubrique est marquée par un désengagement énonciatif (A. Rabatel parle « d'effacement énonciatif »), ce qui remet en question l'un des principaux critères classificatoires du billet.

En effet, nous avons remarqué que le locuteur de cette chronique, par le biais d'un certain nombre de stratégies de désengagement et d'effacement énonciatifs, n'assume pas la responsabilité du dit (c'est-à-dire du contenu de l'article), au sens moral et même juridique du terme, et la lègue à une multitude

d'énonciateurs, au lieu d'engager uniquement sa responsabilité ou celle de la rédaction.

3.1. Point de vue et effacement énonciatif

3.1.1. « El Guellil » : un double du scripteur ?

Nous avons vu dans ce qui précède que les articles retenus pour notre étude appartiennent au pôle implication-commentaire et sont, par conséquent, profondément impliqués dans la vie sociale et politique du pays. Nous avons pu constater néanmoins que malgré cet engagement manifeste sur le plan thématique (les sujets abordés), il y a une sorte de désengagement de la part du locuteur principal de *Tranche de Vie* (le journaliste et la rédaction du journal) sur d'autres plans, notamment le plan énonciatif. Il convient donc d'analyser comment se manifeste cet « effacement énonciatif » ; quels sont ses procédés, et surtout quels sont ses effets sur la réception que fait le lecteur des articles de la chronique ? Mais avant cela, et pour éviter d'éventuels malentendus, définissons d'abord la notion « d'effacement énonciatif ».

Selon Vion (Vion 2001), l'effacement énonciatif « constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en "gommant" non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable » (Vion, 2001 : 334). Allant plus loin dans son analyse, Vion cite trois principaux cas de figure : 1/ le cas d'une énonciation « historique » selon les termes de Benveniste, où le langage ne joue qu'une fonction descriptive (le monde tel qu'il se présente sans l'intervention du locuteur). 2/ ou, comme dans le discours scientifique, construire un énonciateur universel. 3/ ou enfin « Construire un énonciateur abstrait et complexe, comme celui qui prendrait en charge un proverbe, un slogan

publicitaire, un texte de loi, un article non signé de journal. » (*idem.*) Et c'est justement cet « énonciateur abstrait et complexe » que l'on retrouve dans la chronique *Tranche de vie*, se « manifestant » surtout au niveau de sa signature. En effet, la signature « El Guellil » semble préparer un horizon d'attente assez particulier chez le lecteur.

Première particularité, cette signature est profondément ancrée dans le vécu algérien, et ne peut être comprise en dehors de ce cadre. En effet, il s'agit d'un qualificatif très connoté, qui appartient à l'arabe dialectal algérien, et qui signifie « une personne pauvre ou qui a peu de ressources ».

Ainsi, nous pouvons dire que les articles de cette chronique sont assumés par un énonciateur à la fois virtuel et réel. Virtuel d'abord parce qu'il n'existe pas dans la réalité (il n'a pas une identité bien définie, un statut social, une adresse...etc.). Et réel parce qu'il renvoie à une grande frange de la population algérienne (la classe la plus défavorisée), et c'est sur ce dédoublement que le locuteur principal (Même si l'on parle d'un « effacement énonciatif », il ne faut pas oublier que cette chronique relève d'un journal, et que ce dernier, qu'il le veuille ou non, en est la source) essaye de jouer.

En utilisant une telle signature, le locuteur principal (le journaliste) essaye de conférer une certaine légitimité à son dire : autrement dit, ce n'est plus le journaliste qui parle, c'est « El-Guellil », ou « le pauvre ». C'est une personne qui vit dans la même situation que la plupart de ses lecteurs, et donc la plus à même pour parler de leur situation (le « porte-parole des opprimés »). Il essaye aussi, par le biais d'une telle expression, qui ne peut être comprise dans toutes ces dimensions que par une personne typiquement algérienne, d'instaurer une complicité avec les lecteurs.

Deuxième particularité, et deuxième dédoublement énonciatif, « El Guellil » est aussi un personnage dont les aventures (et mésaventures) sont relatées par le biais de cette chronique, comme le montre le passage suivant pris de l'article intitulé *Snadig* (urnes)

Ya d'ra, ya mandra, tout le monde croise les doigts. Si El F'haïmi et El-Guellil essayent de trouver leur voie au marché des puces. Tous les deux ont décidé, pour une fois, de parcourir le chemin ensemble car leur vue commence à baisser et ils ont peur de ne pas pouvoir distinguer les choses dans le noir. Ils commencent à avoir de vieux os tellement ils ont parcouru de voies et crié de toute leur voix à qui veut bien les entendre.

Autrement dit, on aurait très bien pu intituler cette rubrique « les aventures d'El Guellil ». A partir de là, on peut supposer que c'est « El Guellil » qui prend en charge, virtuellement, le contenu des chroniques s'il n'est pas directement impliqué (comme personnage) dans l'article. Ce dédoublement et ce brouillage des instances énonciatives que l'on retrouve dans la signature même de l'article réconfortent nos hypothèses sur ce qu'on va appeler « les stratégies d'évitement » du locuteur principal, concernant la non-prise en charge directe du dit, et annule l'un des principaux critères de classification cités dans les manuels de journalisme, à savoir la prise en charge énonciative, par le biais d'un désengagement énonciatif.

3.1.2. Polyphonie et désengagement énonciatif

L'effacement énonciatif est « manifeste » aussi à l'intérieur même des articles, dans la répartition des différentes voix énonciatives entre « locuteur(s) »

et « énonciateur (s) ». Cette distinction, qui n'est pas la seule qui a vu le jour²³, est le principal outil permettant de rendre compte du phénomène polyphonique, qui est inhérent à la langue. Elle permet aussi de rendre compte de l'argumentation, et de beaucoup d'autres aspects liés à elle. Elle fut théorisée pour la première fois par O. Ducrot (1984), qui voyait dans le locuteur un « être présenté, dans le sens même de l'énoncé, comme étant responsable de l'énonciation » (Ducrot 1984). Il est donc l'instance qui produit les paroles.

Conscient de la complexité de ce phénomène, Ducrot développera encore plus sa définition du locuteur, en se proposant de distinguer entre locuteur en tant qu'« être du monde », c'est à dire le sujet parlant, le producteur empirique de l'énoncé (équivalent de l'auteur), et locuteur en tant qu'instance construite par le texte (équivalent du narrateur dans un texte littéraire par exemple). Cependant, et toujours selon O. Ducrot, il arrive assez souvent que cette instance présente différentes attitudes vis à vis de ce qui est dit, des points de vue exprimés. Pour résoudre ce problème, O. Ducrot a introduit des 'intermédiaires' entre le locuteur et les points de vue, intermédiaires qu'il appelle 'énonciateurs'. Ces derniers adhèrent par définition à tous les points de vue qui leur sont attribués. Par contre, le locuteur peut adhérer ou simplement rapporter ces points de vue, il peut présenter ces énonciateurs comme étant ses porte-parole, ou refuser d'adhérer à leurs points de vue. Nous allons essayer, dans ce qui va suivre, de décrire le dispositif énonciatif adopté dans la chronique *Tranche de Vie* du *Quotidien d'Oran* en nous appuyant sur ces distinctions.

La chronique objet de notre étude semble privilégier une hétérogénéité énonciative (une polyphonie selon les termes de Ducrot), représentée

²³ On peut citer par exemple le modèle de Maingueneau (1999) qui distingue entre « l'énonciateur, qui produit l'énoncé, et l'asserteur, qui le prend en charge » (Maingueneau 1999 : 142)

principalement par l'existence de nombreuses voix autres que celle du locuteur, comme nous allons le voir dans quelques articles.

L'article intitulé *J'attends !*, à titre d'exemple, fait allusion au déroulement de la campagne électorale et commence de la manière suivante :

Six candidats avec six comités de soutien. Des milliers de personnes se sont enrôlées pour défendre les couleurs de l'un ou de l'autre. Chacune d'elle aspire à un poste « fi la députétion, fi la sénaterie ou la gouvernitude.

Dans cet extrait, qui commence par une énonciation historique avant d'introduire un extrait en discours indirect libre, on relève l'existence d'au moins trois sources énonciatives : la première est celle du locuteur principal (L1) (le journaliste/ scripteur), la deuxième est celle d'un locuteur second (L2) « El Guellil », et la troisième (L3) est attribuée aux tenants des différents comités de soutiens (entre guillemets). S'agissant de la prise en charge du contenu de l'article, elle est attribuée à L2. Il devient alors L2 mais énonciateur premier (E1), L1 ne prenant pas en charge, du moins c'est ce qu'il essaye de faire, le contenu de l'article, pour n'être finalement qu'une simple source. Ainsi, le rôle de L1 se réduit à un metteur en scène, au rapporteur de ces différents points de vue, et s'efface derrière E1, et les autres énonciateurs. Comme c'est le cas pour le dernier passage entre guillemets, où la parole de E2 (les membres des comités de soutien) est certes rapportée, mais déformée, ce qui confère à l'ensemble de l'article sa dimension humoristique (employer le mot « sénaterie » au lieu de sénat est une manière de dire que ces énonciateurs sont incompetents).

Toujours dans le même article, et pour conforter notre point de vue, on peut lire plus loin :

La médiocrité du discours et la faible réceptivité des électeurs ne sont, en vérité, que les conséquences illustratives d'un malaise plus profond, d'une interrogation irrésolue relative à la nature du projet électoral et plus exactement à ses capacités réelles d'inverser la puissance de l'Etat, en même temps au bénéfice des catégories défavorisées et des initiatives « entrepreneuriales » (ça y est, je commence à écrire en français et c'est mauvais pour ma santé).

Tout en adoptant un registre sérieux, « El Guellil », le L2/E1, émet un commentaire sur la langue qu'il emploie, à savoir un français qu'il juge trop correct. Chose tout à fait contraire à sa condition de personne démunie (de Guellil), de personne le plus souvent sans niveau intellectuel.

Dans un autre article intitulé *Prière*, « El Guellil » essaye d'introduire la parole des lecteurs dans sa chronique :

J'ai voté ? Mais bien sûr que j'ai voté. Pour qui j'ai voté ? Mais bien sûr que je ne vous le dirai pas. C'est personnel. Je ne ferai pas comme ce vieux qui assistait à un meeting...

En effet, il s'agit là d'une interpellation directe à l'égard du lecteur qui est introduit dans l'article en tant qu'énonciateur second (il assume les questions, qui ne sont pas rapportées telles quelles, mais reprises de manière indirecte : c'est comme si le lecteur avait dit : est-ce que vous avez voté, monsieur El Guellil ?) et ce pour asseoir une plus grande complicité entre l'énonciateur de l'article et le lecteur. Ceci va permettre de réconforter la place du locuteur second L2 en tant source du point de vue, et non pas le L1, c'est-à-dire le journaliste, qui s'efface complètement derrière lui.

Le dernier article qui a retenu notre attention dans le cadre de ce chapitre est publié le 7 Avril 2004 (la veille des élections présidentielles). Il s'intitule *Snadig* (urnes), faisant ainsi une allusion directe aux élections présidentielles

dont on a parlées plus haut. Il s'agit globalement d'un dialogue entre « El Guellil » et un autre personnage « El F'haïmi », personnage jouant le rôle de l'intellectuel averti, qui comprend les tenants et aboutissants des élections et de la politique en général.

Dans cet article, on remarque l'apparition du locuteur principal L1 (le journaliste scripteur), et ce contrairement aux autres exemples où l'on avait l'emploi du « je » d'El Guellil. Mais cette apparition va se situer uniquement au niveau de la première partie de l'article, comme le montre l'exemple suivant :

Ya d'ra, ya mandra, tout le monde croise les doigts. **Si El F'haïmi et El-Guellil essayent de trouver leur voie au marché des puces.** Tous les deux ont décidé, pour une fois, de parcourir le chemin ensemble car leur vue commence à baisser et ils ont peur de ne pas pouvoir distinguer les choses dans le noir. (*nous soulignons*)

Le reste de l'article étant constitué d'un dialogue entre ces deux personnages. Autrement dit, là aussi le locuteur principal ne joue que le rôle du rapporteur et n'assume aucunement le contenu de l'article. La deuxième remarque concerne le caractère fortement dialectal de la langue utilisée, comme le montre le début même de l'article ci-dessus : ainsi tout le corps de l'article se présente comme un va et vient entre la langue française et l'arabe dialectal algérien, transcrit cependant en caractères latins. Chose tout à fait normale puisqu'il s'agit d'un dialogue entre deux catégories de personne profondément incrustées dans la société algérienne, et que cette chronique ne constitue qu'une « tranche » de cette société très complexe.

Ainsi, une question inévitable se pose à nous : pourquoi le journaliste utilise-t-il de tels procédés, et quels sont les effets qu'ils produisent ? Pour espérer répondre à cette question, il faudrait qu'on remonte aux remarques

formulées précédemment sur les rapports entre les quotidiens algériens et les genres traditionnels de la presse écrite. Nous avons vu ensemble que la plupart de ces quotidiens cherchaient à remettre en question les catégories génériques traditionnelles de la presse, en jouant par exemple sur les frontières entre « l'éditorial » et « le commentaire », « le billet », etc. *Tranche de Vie* confirme cette tendance en jouant sur l'un des aspects les plus importants d'un article de presse, à savoir sa source, ou l'instance qui le prend en charge. En effet, en considérant cet aspect, nous avons remarqué qu'il est pris en charge non pas par un journaliste ou la rédaction dont il dépend, comme dans les genres du pôle implication-commentaire, mais par une instance virtuelle, qui représente une grande frange de la population algérienne.

La signature « El Guellil » est destinée à effacer toutes traces du journaliste, et contribue en plus à augmenter l'efficacité argumentative de la chronique *Tranche de Vie*. En effet, en substituant sa vraie signature par l'appellation « El Guellil », le journaliste en charge de cette chronique cherche à légitimer ses propos, à donner plus de crédit à ses thèses, et ce parce qu'il se met à la place du simple citoyen, partageant ainsi ses problèmes et ses soucis. S'il avait gardé son vrai nom, il n'aurait jamais eu le même effet sur le lecteur, qui a tendance à se méfier de toute personne qui se place loin de son vécu, même si elle tient des propos pertinents.

Mais ce qui a aussi retenu aussi notre attention, c'est le fait que la polyphonie que nous avons identifiée dans *Tranche de Vie* servait aux mêmes fins argumentatives : même si le locuteur principal, à savoir le journaliste, n'est pas explicitement responsable de ces articles étant donné les procédés que l'on a déjà cités, il continue néanmoins à orienter la lecture de ses articles en y insérant des procédés ironiques (donc polyphoniques).

L'ironie, qui est un phénomène purement polyphonique, ressort dans plusieurs endroits de cette chronique, sous différentes formes, comme par exemple le nom « El F'haïmi » que le journaliste a donné à l'un de ses personnages. En choisissant ce nom « El F'haïmi » pour l'un de ses personnages, ce journaliste invite les lecteurs à prendre « le contraire » de ce que ce personnage dit. Pour expliquer ce phénomène, il faut revenir encore une fois aux sous-codes linguistiques partagés par l'ensemble des algériens. En effet, si le sens « dénoté » de « El F'haïmi » renvoie au mot arabe « El Fahem » qui signifie : « connaisseur » ou « sage », le sens connoté de ce même terme signifie : « une personne qui prétend tout savoir mais qui, en réalité, ne sait absolument rien. » Chose qui permet au journaliste de bâtir une contre-argumentation, où il peut facilement remettre en question un certain nombre de thèses, en les référant tout simplement à « El F'haïmi ».

Nous constatons après ces analyses que cette chronique remet en question un des plus importants critères de classification des catégories journalistiques, à savoir la prise en charge énonciative, ou les indices permettant l'implication du journaliste comme la signature par exemple, pour augmenter son pouvoir argumentatif. Chose qui nous conduit à penser cette manipulation des critères classificatoires que l'on retrouve dans la presse algérienne vise surtout à persuader, à argumenter, en jouant le rôle de stratégies argumentatives à part entière.

4. Synthèse

Les exemples qui illustrent l'hétérogénéité typologique qui caractérise la presse algérienne sont très nombreux et l'on ne s'amusera pas à les citer tous. Ce que nous devons retenir néanmoins, par le biais de tous les constats que nous avons faits précédemment, c'est qu'il faille manier avec beaucoup de prudence

les catégories proposées dans les manuels de journalisme, qui se doivent de tenir compte de l'évolution effrénée des médias dans le monde, surtout durant cette ère des TIC²⁴, et des spécificités de chaque expérience journalistique qui ne peut être considérée en dehors de la situation politico-économique dans laquelle elle évolue, l'expérience algérienne étant un exemple édifiant.

Les grandes difficultés que nous avons rencontrées pour distinguer « l'éditorial », « le commentaire » et « le billet » dans notre corpus ont montré que les critères stipulés dans les manuels de journalisme sont inopérants, et qu'il faille les redéfinir en fonction des objectifs de notre travail. Ainsi, « l'éditorial », qui est « un article [...] engageant l'éditeur, [...] et prenant position, en mêlant engagement passionnel et argumentation classique, sur un sujet de quelque importance [...] » (Dubied & Lits, 1997 : 52), est loin d'être la seule voie permettant à la rédaction d'un quotidien algérien d'exprimer ses opinions, et se trouve réduit à jouer le rôle d'une simple chronique, laissant cette place de porte-parole au « commentaire », voire au « billet ». Ce choix peut être expliqué par la grande liberté qu'offrent ces deux genres au journaliste, contrairement à « l'éditorial », et aussi par leur efficacité sur le plan argumentatif.

Les conséquences de ces constats sur notre travail sont nombreuses. En effet, même si nous allons garder les appellations traditionnelles de « billet », « éditorial » et « commentaire », il convient de ne plus considérer « l'éditorial » comme étant le seul genre susceptible de nous donner une idée sur les stratégies argumentatives dominantes dans la presse algérienne, et d'étendre notre investigation vers les autres genres du pôle implication-commentaire, notamment « le commentaire » et « le billet ». Ce choix nous a été dicté par le seul critère que nous avons retenu dans le choix des articles, à savoir l'argumentation. Cette dernière, nous l'avons vu, est non seulement dominante dans les éditoriaux que

²⁴ Technologies de l'information et de la communication.

nous avons retenus, mais aussi dans les « commentaires » et les « billets » comme nous le verrons dans la deuxième partie. Il s'agira de voir où l'on use le plus de stratégies destinées à convaincre le lecteur.

Un autre phénomène a particulièrement retenu notre attention, à savoir l'ironie. En effet, dans *Tranche de Vie* et dans beaucoup d'autres chroniques, cette figure de rhétorique est tellement récurrente qu'elle semble être « l'indice » d'une entreprise argumentative. Il convient donc de voir quel est son rôle dans les articles, et si elle permet de renforcer l'efficacité argumentative des articles en question. Si l'argumentation est constamment citée dans les manuels de journalisme vus plus haut, l'ironie est une nouvelle donne qui, vu sa prédominance dans ce genre d'écrits journalistiques, pourrait également permettre de les classer, et tenir compte ainsi des spécificités de l'écriture journalistique algérienne. Bien entendu, argumentation et ironie sont intimement liées, et cette dernière ne doit pas être envisagée simplement comme une figure de rhétorique, mais surtout en tant que stratégie argumentative capable d'influencer le jugement du lecteur.

Après cette exploration des principales difficultés inhérentes à la définition des genres de la presse écrite, il convient à présent de s'intéresser à la notion d'argumentation, et à ses rapports avec la presse. Cette question est sans aucun doute encore plus complexe que la question des genres, étant donné toute la littérature produite à son sujet depuis l'antiquité jusqu'à ces dernières années. Nous allons donc essayer de donner un aperçu de la notion d'argumentation, en citant les différents aspects qu'elle implique, avant de voir avec plus de précision la structure argumentative de quelques-uns des articles retenus dans notre corpus d'analyse.

DEUXIÈME PARTIE
ARGUMENTATION ET PRESSE
ECRITE ALGERIENNE

PARTIE DEUX

ARGUMENTATION ET PRESSE ECRITE ALGERIENNE

Après avoir présenté le cadre global de notre travail, et justifié le choix de notre objet d'analyse, il nous reste à explorer les différentes facettes d'une notion primordiale : l'argumentation. Cette étape est très importante pour notre investigation puisqu'on ne peut analyser les stratégies argumentatives dans la presse algérienne sans avoir, au préalable, défini ce qu'est l'argumentation. C'est pourquoi, nous nous attacherons à présent à caractériser la notion d'argumentation, et décrirons ses manifestations dans la presse écrite algérienne.

Nous essayerons dans un premier temps de définir l'argumentation en explorant l'évolution de ses différentes acceptions depuis l'antiquité jusqu'aux travaux modernes. Ce travail nous permettra, par la suite, et en retenant ses principales caractéristiques qui n'ont pas changé au fil de siècles, de rendre compte de quelques notions particulières, comme la notion d'argument, qui sont incontournables dans l'analyse des schémas argumentatifs dans un texte donné.

Le deuxième chapitre sera consacré à la présentation de la structure prototypique de la séquence argumentative proposée par J.-M. Adam. Il sera question, par la suite et dans ce même chapitre, de l'appliquer sur quelques articles nous avons sélectionnés de notre corpus, notre objectif étant de comprendre le fonctionnement de leurs structures argumentatives, et voir quel est la réelle place qu'occupe l'ironie dans ces textes.

CHAPITRE I

L'ARGUMENTATION : QUELLE APPROCHE ADOPTER ?

1. Introduction

Après avoir traité le problème des genres journalistiques dans la précédente partie, nous allons essayer à présent de cerner une notion très complexe, et qui mérite une attention particulière. Il s'agit de la notion d'argumentation. Loin d'être évidente, la définition de cette dernière pose un certain nombre de problèmes qu'il convient de passer en revue, afin de mieux cerner sa place et sa portée dans notre corpus. En effet, dans une thèse qui porte sur les pratiques argumentatives dans la presse algérienne, on ne peut avancer une quelconque hypothèse sans avoir, au préalable, cerné les contours de cette notion. Cette entreprise va permettre également d'adopter une démarche homogène dans l'analyse.

A partir de ces considérations se pose le problème de la méthode : comment procéder afin de ne pas rester dans le flou définitionnel qui caractérise la notion d'argumentation, un flou dont témoigne la littérature très abondante qui a été produite depuis l'antiquité pour caractériser cette notion ? La démarche la plus efficace nous semble être la démarche diachronique. Il s'agit de voir, en partant des origines de cette notion et en citant quelques écoles qui se sont particulièrement intéressées à elle, quelle est sa quintessence, c'est-à-dire quelles sont les propriétés qui sont reprises dans toutes les écoles qui se sont intéressées, au fil des siècles, à sa définition.

Cette démarche diachronique facilitera par la suite la caractérisation de quelques aspects liés à l'argumentation, comme la définition de l'argument par exemple. Mais tout l'intérêt de cette approche, au-delà de ce cadre définitionnel, réside dans le fait de prouver d'abord que les articles formant notre corpus sont à dominante argumentative. Pour ce faire, nous allons voir de près comment est formée la structure de ces textes en prenant quelques exemples dans le deuxième chapitre de cette partie. L'autre intérêt de cette démarche est de mettre l'accent sur les rapports qui existent entre les deux notions d'argumentation et d'ironie. Bien entendu, et dans un premier temps, nous allons nous contenter de souligner que l'ironie est souvent employée à des fins persuasives dans notre corpus d'analyse, car, ceci n'est plus à prouver, ironie et argumentation sont intimement liées, et ce avant de proposer, dans la troisième partie, une analyse globale du fonctionnement de l'ironie en tant que principale stratégie argumentative dans la presse algérienne. Nous montrerons que l'ironie, et les stratégies argumentatives en général, « dépassent le cadre interactionnel réunissant l'instance de production et l'instance de réception pour s'inscrire dans le cadre interactionnel plus élevé, celui de l'échange d'opinions entre les différents acteurs de la communication et de l'argumentation politiques (hommes politiques, journalistes, citoyens) » (Simunic, 2004 : 339).

L'argumentation, qui est intimement liée à l'homme, ce dernier la pratiquant « depuis qu'il communique. Mieux encore : depuis qu'il a des opinions, des croyances, des valeurs, et qu'il met tout en œuvre pour les faire partager par d'autres. C'est-à-dire depuis toujours, dans la mesure où l'homme s'identifie, à la différence de l'animal, à une parole, à un point de vue propre sur le monde dans lequel il vit » (Breton, 2003 : 15), requiert en effet des preuves, des arguments, et l'ironie s'avère être une arme redoutable dont peut user le locuteur pour remporter l'adhésion d'un public ou d'un lecteur. Ceci est très perceptible dans la presse écrite, surtout dans le corpus que nous avons sélectionné.

C'est pourquoi, et pour rendre compte des spécificités de notre corpus, il est utile de s'intéresser aux différents aspects de ces deux notions, à commencer par l'argumentation. Il est évident toutefois que l'on ne peut faire une présentation exhaustive de cette notion en quelques pages seulement. Nous essayerons de retenir quelques repères pertinents qui nous permettront d'atteindre les objectifs de cette partie.

Dans cette optique, nous allons faire appel, entre autres études bien entendu, au panorama dressé par Ruth Amossy, qui s'avère très utile pour le travail que nous voulons faire. Dans l'introduction de son ouvrage *L'argumentation dans le discours*, Amossy cite les différentes théories et écoles se réclamant de l'analyse argumentative. Elle parle, en effet, de « fondements rhétoriques, logiques et pragmatiques de l'argumentation » (Amossy, 2000 : 01). Sans vouloir entrer dans les détails de ce panorama, nous essayerons de reprendre ces trois repères pour cadrer notre présentation des principales méthodes et théories qui se réclament comme appartenant à ce vaste domaine qu'est l'analyse argumentative.

2. Argumentation et Rhétorique

2.1. Aristote et l'ancienne rhétorique

Comme mentionné plus haut, l'apparition de l'argumentation comme un besoin de persuader correspond presque à l'apparition de l'humanité. Par contre, son apparition en tant que savoir structuré est relativement récente. En effet, « Dans la zone du bassin méditerranéen, on situe l'émergence d'un savoir systématique dans ce domaine au Ve siècle avant J-C, sous le nom de « *rhétorique* » (Breton, 2003 : 15-16), d'où le nom de rhétorique « classique ». Sa naissance a coïncidé avec celle de la démocratie en Grèce antique, chose qui montre le rapport entre la politique et l'argumentation, et réconforte nos hypothèses de départ et le choix d'un corpus d'analyse relatif à des élections présidentielles comme terrain propice à l'émergence de cette pratique. Son importance réside dans le fait qu'elle constitue la base et le point de départ de toutes les théories « modernes » de l'argumentation, et ce puisqu'elle s'est intéressée à tous les aspects de « l'art de convaincre », à commencer par l'élaboration des preuves et finissant par l'évaluation de leurs impacts sur l'auditoire.

La rhétorique est « l'art d'agir par la parole sur les opinions, les émotions, les décisions, du moins dans la limite des institutions et des normes qui, dans une société donnée, règlent l'influence mutuelle des sujets parlants » (Douay-Soublin, 2004). Dès lors, et en se basant sur cette définition, on remarque qu'elle entretient des rapports directs avec l'argumentation, et nous pouvons même parler de « fondements rhétoriques » (Amossy, 2000) de l'analyse argumentative. Si l'on considère de près son histoire et ses rapports avec l'ancienne rhétorique, on remarque que son étude a toujours été pratiquée par certains spécialistes littéraires du langage, et aussi par les philosophes qui l'envisageaient sous un angle très particulier. Ces derniers, en particulier, ont « toujours eu une attitude ambiguë à l'égard de l'argumentation. L'argumentation, se demandent-ils

traditionnellement, renferme-t-elle des procédures qui permettent d'atteindre la vérité, ou de prouver la fausseté. Son rejet, notamment par Descartes et toute une tradition rationaliste qui s'en inspire, vient de la réponse négative à cette question » (Breton, 2003 : 8)

Pourtant, c'est un philosophe, Aristote, qui en est le véritable pionnier, ce dernier ayant établi les fondements de l'argumentation comme étant l'art de persuader. Ce grand philosophe, dont la pensée et les œuvres sont d'actualité jusqu'à ce jour, considère la parole comme le premier moyen qui soit donné à l'homme pour exercer une influence. Ce principe commande toute la pensée aristotélicienne, défendue dans la *rhétorique*, rédigée entre 329 et 323 av. J-C. La rhétorique, selon Aristote, est l'art de persuader, l'art d'emporter l'adhésion du public par le biais d'une « parole efficace », c'est-à-dire une parole capable d'adapter ses moyens aux fins escomptées par celui qui tient le discours.

Selon Amossy, « la rhétorique [selon Aristote (1967-1973)] apparaît comme une parole destinée à un auditoire qu'elle tente d'influencer en lui soumettant des positions susceptibles de lui paraître raisonnables. Elle s'exerce dans tous les domaines humains où il s'agit d'adopter une opinion, de prendre une décision, non sur la base de quelque vérité absolue nécessairement hors de portée, mais en se fondant sur ce qui semble plausible » (Amossy, 2000 : 3). Et là, Amossy insiste beaucoup sur le caractère social de cette rhétorique dite « antique ». En effet, cette dernière a pris naissance et a eu comme ventre incubateur la cité libre de la Grèce antique. Berceau de la démocratie moderne, tout tournait et fonctionnait autour du bon maniement de la parole publique. L'exemple en est donné par le fonctionnement de la justice qui se basait sur la controverse ou encore par les grandes décisions prises par le sénat suite à de longs et rudes débats où tout un chacun tentait de faire admettre sa position.

Ainsi définie, la rhétorique aristotélicienne repose sur un certain nombre de principes incontournables. Une parole qui tente d'influencer est inenvisageable en dehors du processus de communication qui implique un échange entre un locuteur et celui à qui il s'adresse. Cette parole est utilisée pour agir sur l'esprit et le réel, c'est pourquoi on parlera d'activité verbale qui repose sur le « logos », la raison. Et en dernier lieu, une parole ne peut être efficace qu'en usant de techniques et de stratégies, en dehors de la mobilisation des potentialités verbales. Ce dernier principe est intéressant parce qu'il démontre que même dans l'antiquité, on a pris conscience de l'importance des stratégies (argumentatives) dans l'entreprise qui consiste à convaincre un auditoire.

Ces principes font qu'Aristote est sans aucun doute l'un des philosophes dont les idées ont le plus influencé les travaux les plus modernes portant sur l'argumentation. Cette importance s'est manifestée dès l'antiquité dans la mesure où ses conceptions de la rhétorique se distinguaient radicalement des autres conceptions, à l'exemple de celles de Platon ou Socrate. Concernant ce point, et à la différence de ces philosophes, Aristote tente de faire de la rhétorique une arme argumentative au service, non pas de la « vérité » (conception idéaliste), mais du vraisemblable, et ce dans la mesure où ce qui est évident n'a pas besoin d'être démontré. Chose qui va lui permettre de s'intéresser uniquement aux débats démocratiques dans la Grèce antique, et d'élaborer un outil efficace permettant l'orientation de l'opinion publique. C'est pourquoi, il serait intéressant de voir quels sont les éléments d'analyse sur lesquels il se base, et éventuellement, quels sont les outils que l'on pourrait appliquer sur notre corpus afin d'analyser les stratégies argumentatives mises en œuvre dans la presse algérienne.

Aristote commence d'abord par définir le cadre global de toute argumentation en instaurant une opposition entre « vérité » et « doxa ». Si la première ne peut être remise en question, la seconde se base sur le vraisemblable, c'est-à-dire sur les « représentations, façons de faire, de penser et de dire

normales, cohérentes, courantes dans une communauté (routines, scénarios, lieux communs, stéréotypes). » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 602)

La doxa, qui en grecque signifie « opinion », désigne le cadre vraisemblable dans lequel est construite toute argumentation rhétorique. Elle « correspond au sens commun, c'est-à-dire à un ensemble de représentations socialement prédominantes, dont la vérité est incertaine, prises le plus souvent dans leur formulation linguistique courante. » (*ibid.* 167) Il s'agit en effet de tout ce qu'un public donné peut considérer comme vrai, ou probable, et à partir de quoi on peut supposer les prémisses implicites de tout raisonnement endoxal. Ne se limitant pas à l'argumentation, la doxa s'est trouvée au cœur même de toutes les œuvres de fiction, comme le roman et le théâtre, car c'est elle qui fait que nous croyons ou non à ce qui est raconté. Elle repose essentiellement sur l'adhésion du public, d'où l'importance des facteurs psychologiques dans l'entreprise argumentative comme nous allons le voir par la suite. Ces considérations sont très importantes puisqu'elles permettent de mettre en évidence l'objet même de toute argumentation : l'opinion.

En effet, avant même de réfléchir sur les stratégies que l'on peut mettre en œuvre pour remporter l'adhésion du public, il convient d'abord d'avoir des idées à défendre. Dans le corpus que nous avons sélectionné, tous les articles portent sur le même événement, à savoir les élections présidentielles d'avril 2004. Mais dans chaque journal, et par rapport au même événement, nous avons pu constater une grande diversité dans les opinions. Ces différences dans le regard porté sur les mêmes événements est dû en partie à la nature de chaque journal. Ainsi, par rapport au même événement (les résultats des présidentielles du 8 avril 2004) l'analyse que l'on retrouve dans un journal comme *El Watan* se distingue radicalement de celle du journal *L'Expression*, une différence qui s'est manifestée dans le traitement des différentes informations qui parviennent à leurs rédactions comme on peut le constater dans les extraits suivants :

S'il y a un taux qui a du retentissement dans l'élection présidentielle du 8 avril 2004, c'est encore celui de l'abstention qui, par sa persistance, conduit à s'interroger sur les limites de la sphère politique, toutes sensibilités confondues, à opérer une forte et significative mobilisation citoyenne. [...] » *Le Commentaire* : « La récurrence (*El Watan*)

De l'avis des observateurs étrangers et autres journalistes venus couvrir la consultation électorale, première du genre de par son caractère pluraliste et ouvert, l'Algérie a réussi un grand pari. Et pour cause, les citoyens ont élu, en toute liberté, leur chef de l'Etat. Un précédent dans l'histoire de cette nation qui augure des lendemains meilleurs, au sens que désormais les Algériens vont se réconcilier véritablement avec l'acte électoral qui, il n'y a pas si longtemps, était synonyme d'un geste sans signification aucune. [...] *Editorial* : « Maturité » (*L'Expression*)

Si dans le premier extrait (celui d'*El Watan*) le journaliste insiste beaucoup sur le taux d'abstention et présente les élections présidentielles comme un vrai fiasco, on assiste dans le second à une véritable antithèse dans la mesure où l'on présente cette même participation comme étant très encourageante pour l'avenir, et « un précédent dans l'histoire de [l'Algérie] ».

Se pose, par ailleurs, le problème de la prise en charge énonciative des différentes « opinions » contenues dans les articles sélectionnés. Même si l'éditorial, dans sa première définition, implique toute une rédaction, on ne peut tout à fait nier, à partir du moment où il est toujours signé par un journaliste, l'importance de ce dernier dans la prise en charge de l'article. Partant, la réponse à la question « qui parle dans l'article ? » n'est pas simple à apporter, quand on sait par exemple que certains journalistes tiennent beaucoup à leur liberté et

peuvent parfois faire l'objet d'une censure dans leurs propres journaux. A l'exemple de Chawki Amari (*Point Zéro d'El Watan*) par exemple ou de Baba Ahmed (*Tranche de Vie du Quotidien d'Oran*) et autant de chroniqueurs qui jouissent d'une grande liberté dans le choix de leurs opinions et de la façon de les exprimer comme on le verra plus loin.

Après avoir défini l'objet de la rhétorique, Aristote élabore par la suite quelques principes qui vont permettre de garantir l'efficacité d'une argumentation donnée. Dans cette optique, il commence d'abord par définir trois genres relevant de la rhétorique :

Le genre judiciaire : s'inscrivant dans le cadre d'un procès, son principal rôle est de juger ce qui a été fait. En effet, ce genre porte sur le passé et les valeurs qui lui servent de critère sont le juste et l'injuste. C'est pourquoi, il est essentiellement centré sur la narration, où l'on doit exposer des faits en rapport avec la cause que l'on défend.

Le genre épideictique (ou démonstratif) : c'est le genre de l'éloge et du blâme, et il porte sur le présent, car il demande l'adhésion immédiate aux valeurs d'une communauté, déjà partagées par le public. C'est le genre de la célébration collective, comme par exemple dans la glorification de dieu ou la célébration du roi...etc., où la communauté affirme les liens qui la constituent.

Le genre délibératif : ce genre est intimement lié à la décision politique, car son rôle est de conseiller ce qu'il faut faire ou ce qu'il ne faut pas faire. Il porte donc sur l'avenir, et les valeurs qui lui servent de critère sont l'utile et le nuisible.

Dans ces trois genres, pour que l'argumentation soit efficace, il faut qu'il y ait des preuves, ou des moyens par le biais desquels l'orateur peut remporter l'adhésion de l'auditoire. Aristote a classifié trois principales sortes de preuves, à savoir le *logos*, le *pathos* et l'*éthos*, des preuves adaptées à la doxa. Le *pathos*

consiste à susciter différentes passions dans le public ; l'éthos concerne l'image de l'orateur qui doit être conforme à un certain idéal pour qu'il puisse convaincre son public ; le logos, enfin, est l'agencement rationnel des arguments que l'orateur met en œuvre dans son discours.

Parmi les moyens dont dispose l'orateur pour persuader, Aristote sépare le témoignage de l'argument, distingue entre preuves *extra-techniques* (témoignage, aveux, textes de lois, serment...) et *techniques*, administrés par le moyen du discours : les arguments choisis et présentés de manière convaincante, le caractère de l'orateur (**ethos**), les dispositions (passions, émotions) où le discours met l'auditeur (**pathos**). L'éthos en soi est une espèce de preuve ; le bon orateur construit sa crédibilité en argumentant de certaine manière. (Ducrot et Schaeffer, 1995 : 169-170)

De ces trois sortes de preuves distinguées par Aristote, nous pensons que seul le logos continue à être l'élément de base de toute argumentation. En effet, à l'époque où Aristote avait élaboré sa conception de la rhétorique, l'orateur ne disposait que d'un seul moyen pour s'exprimer : la prise de parole en public. Aujourd'hui, et avec l'explosion des TIC (technologies de l'information et de la communication), il dispose de toute une panoplie d'outils dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Bien entendu, dans un débat télévisé par exemple, l'éthos reste toujours une arme efficace pour gagner la confiance des téléspectateurs, d'ailleurs cette dimension est importante aussi dans certains articles de notre corpus (*Tranche de vie*). Néanmoins, il ne peut remplacer les preuves contenues dans le dire de la personne, et la manière dont elles sont agencées.

Ceci est d'autant plus perceptible dans le corpus que nous avons sélectionné. En effet, relevant d'un média basé sur l'écrit, les articles de journaux ne peuvent se baser sur le pathos : ceci est perceptible dans un journal comme *El Moudjahid* où l'on tente, pour compenser l'indigence des arguments, de susciter

chez le lecteur des valeurs comme le nationalisme, l'amour de la patrie, etc. Ni tout à fait sur l'éthos comme nous allons le constater dans le *Quotidien d'Oran*, dans la rubrique *Tranche de vie*, où la signature El Ghelil (le pauvre), tente de mettre en avant l'image d'un citoyen ordinaire vivant dans la même « misère » que ses compatriotes. Par contre, tout l'enjeu de ces articles réside dans le logos, dans l'écriture journalistique. C'est pourquoi, conscient du fait que l'on ne peut aborder tous les aspects liés à l'argumentation journalistique, nous nous sommes limité à la structure textuelle des articles et à la manière dont ces textes peuvent défendre une ou des « opinions ».

En d'autres termes, nous allons nous intéresser plus particulièrement aux différents types de raisonnements, ces derniers étant considérés par Aristote comme étant à la base de toute argumentation. Ainsi, il les compare à des démonstrations logiques, et distingue plusieurs types de preuves employées par l'argumentateur, parmi lesquelles on peut citer les preuves techniques et les preuves extratechniques : les preuves techniques qui reposent sur l'usage de l'enthymème et de l'exemple ; les preuves extratechniques concernent les preuves matérielles (pièces à conviction ; témoignages ; etc.).

L'enthymème, par exemple, est un syllogisme dont les prémisses sont vraisemblables, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas fondées sur des propositions évidentes et démontrées. Dire par exemple : « les médecins sont généralement soucieux de la santé de leurs malades, Jean est un médecin, donc Jean est soucieux de la santé de ses malades ». Il se caractérise par une forme déductive allant du général au particulier, et ce contrairement à la forme de l'exemple qui est inductive. L'exemple est en effet une preuve qui repose sur l'analogie et qui sert à rendre un énoncé plausible par généralisation. Il consiste à s'appuyer sur des cas similaires à celui dont on veut persuader, et ce pour le justifier et le légitimer. Toutes ces considérations sont importantes dans le présent travail et nous aurons l'occasion d'y revenir puisque, même si les formes discursives ont

connu une évolution très importante au courant des derniers siècles, on continue toujours à user de ces stratégies pour convaincre.

L'apport d'Aristote a été très important non seulement dans l'édification de la théorie argumentative, puisqu'il est, à proprement parler, le théoricien de l'art de convaincre, mais Aristote a aussi énoncé des remarques très pertinentes, qui nous confortent dans le choix de nos hypothèses. C'est l'un des premiers philosophes à avoir élaboré une théorie des différentes situations d'argumentation. Pour garantir l'efficacité de ses propos, l'orateur opère un certain nombre de choix par rapport aux stratégies argumentatives qu'il emploie, en fonction des différents types d'auditeurs, des genres oratoires utilisés, etc., lui permettant ainsi d'adapter son argumentation à la situation à laquelle il est confronté. Dans le genre judiciaire, et devant un auditoire formé essentiellement de juges, l'orateur se doit de donner la priorité à l'enthymème et à la démonstration logique (logos). Bien entendu, on ne peut tout à fait écarter le pathos, mais dans ce cas de figure précis, tout se joue par rapport aux preuves logiques apportées par l'avocat, par exemple.

Ainsi, la situation d'argumentation conditionne l'argumentateur dans ses choix. Un phénomène que nous avons remarqué aussi dans la presse écrite, étant donné que le journaliste choisit ses stratégies argumentatives en fonction du genre rédactionnel dont il se réclame (« l'éditorial », et les genres qui lui sont proches dans notre cas), en fonction des lecteurs, et en fonction aussi, même si cela n'est pas très apparent, du climat politico-social qui prévaut dans le pays. Notre objectif sera donc d'appuyer cette hypothèse en mettant en relief les stratégies qui dominent dans notre corpus, et dans la presse algérienne en général. Et de voir aussi si l'on peut parler d'écriture journalistique spécifique à l'Algérie.

2.2. Etudes actuelles : peut-on parler d'une nouvelle Rhétorique ?

La conception de la rhétorique comme art de persuader s'est peu à peu affaiblie au détriment d'une autre conception qui considérait la rhétorique comme l'art de bien dire. A partir du XIV^e siècle, certains professeurs, notamment Pierre de la Ramée, professeur au Collège royal à Paris, ont entrepris le « démantèlement » de la rhétorique aristotélicienne. En effet, la rhétorique classique, qui comprenait cinq constituants à savoir *l'invention* (ou la recherche des arguments) ; *la disposition* (l'organisation du plan général de l'argumentation) ; *l'élocution* (choix du style approprié et mise en œuvre des figures) ; *la mémoire* (le fait de mémoriser le discours) ; *l'action* (le fait de prononcé le discours), s'est vue réduite à une seule composante : *l'élocution*. Ceci est dû à une séparation introduite par Pierre de la Ramée entre la dialectique (à laquelle on a rattaché tout ce qui a trait au raisonnement), et la rhétorique, qui dès lors n'était considérée que comme un traité des figures de style. Une telle séparation a été motivée par une organisation assez particulière des savoirs et de leur enseignement au moyen âge. En effet, dans le cadre du trivium²⁵, étaient enseignées, à côté de la rhétorique, la grammaire (apprentissage des règles de fonctionnement de la langue) et la dialectique à quoi l'on a rattaché l'invention et la disposition, c'est-à-dire tout ce qui a trait au raisonnement. Et ce fut

Alors le règne du figural, qui atteint son sommet dans les deux ouvrages amplement commentés par Gérard Genette, *Des tropes* (1730) de Dumarsais, et *Les figures du discours* de Pierre Fontanier (1821-1830). Dans sa « rhétorique restreinte » (1972), Genette a montré comment ce qui n'était déjà plus un art de la parole efficace s'est peu à peu rétréci jusqu'à devenir un traité des figures, puis une étude centrée sur la métaphore et la métonymie. (Amossy, 2000 : 5)

²⁵ Au moyen âge, ensemble des disciplines qui constituaient les trois premiers apprentissages de l'enseignement des écoles, puis des universités : grammaire ; rhétorique, dialectique.

Ainsi, la rhétorique aristotélicienne fut supplantée par une rhétorique réduite à l'une de ses composantes, à savoir l'*elocutio*, chose qui a provoqué un changement dans ses principes, et dans sa perception. D'un art de persuader, la rhétorique devient un simple traité des figures, notamment la métaphore et la métonymie, tel qu'illustré dans *la rhétorique restreinte* de G. Genette.

Il a fallu attendre l'arrivée de la nouvelle rhétorique de Chaïm Perelman (1958) pour remettre au goût du jour toute cette tradition antique longtemps passée sous silence depuis Pierre de la Ramée. Perelman se propose de mettre sur pied une « nouvelle rhétorique », principalement centrée sur les techniques argumentatives. En effet, il propose une sorte de typologie, de classification des principales figures qui permettent d'influencer l'auditeur.

Mais avant d'arriver à ce point, il s'attelle dans un premier temps à définir l'objet de toute argumentation, et la nature des preuves utilisées. Et sur ce point, il s'inscrit dans la lignée d'Aristote dans la mesure où il soutient l'idée que l'argumentation ne peut porter sur ce qui est évident, ce dernier n'ayant pas besoin d'être défendu, mais porte plutôt sur le vraisemblable.

La nature même de la délibération et de l'argumentation s'oppose à la nécessité et à l'évidence, car on ne délibère pas là où la solution est nécessaire et l'on n'argumente pas contre l'évidence. Le domaine de l'argumentation est celui du vraisemblable, du plausible, du probable, dans la mesure où ce dernier échappe aux certitudes du calcul.

(Perelman, Olbrechts-Tyteca, 2008 : 1)

Perelman partage donc avec Aristote le fondement même de la théorie argumentative, et essaye en quelque sorte de rompre avec la dominance de la philosophie cartésienne qui ne reconnaissait pas l'importance des preuves et de

l'argumentation. Ce qui a eu pour conséquence l'abandon de la rhétorique en tant qu'art de persuader.

La publication d'un traité consacré à l'argumentation et son rattachement à une vieille tradition, celle de la rhétorique et de la dialectique grecques, constituent *une rupture avec une conception de la raison et du raisonnement, issue de Descartes*, qui a marqué de son sceau la philosophie occidentale des trois derniers siècles.

En effet, alors qu'il ne viendra à l'esprit de personne de nier que le pouvoir de délibérer et d'argumenter ne soit un signe distinctif de l'être raisonnable, l'étude des moyens de preuve utilisés pour obtenir l'adhésion, a été complètement négligée depuis trois siècles par les logiciens et les théoriciens de la connaissance. (*ibid.*)

L'entreprise de Perelman a consisté à rompre d'avec les tentatives de classification des figures, pour focaliser un peu plus son attention « sur le pouvoir du verbe envisagé dans sa dimension d'échange social » (Amossy, 2000 : 7). Dans son *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, rédigé en 1958 avec L. Olbrechts-tyteca, il définit d'entrée de jeu le sens qu'il faille donner à l'argumentation : en effet, l'argumentation s'apparente aux « techniques discursives permettant de provoquer, ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 : 5).

La nouveauté dans la conception de l'argumentation de Perelman est qu'elle la place dans sa dimension communicationnelle. Toute argumentation implique la présence d'un « orateur » et d'un « auditoire ». Le premier tente, par le biais d'un discours prononcé ou écrit, d'influencer le deuxième. Pour ce faire, il est obligé de s'adapter à son auditoire. Ce dernier étant marqué par des croyances, des mœurs, des opinions, l'orateur, avant même d'entamer son entreprise de persuasion, devrait se forger une image, aussi fidèle que possible,

des opinions qui sont dominantes, et par la suite, il est obligé bâtir son argumentation sur des lieux communs (les *topoi* d'Aristote). Donc le plus important dans cette « néo-rhétorique » est qu'elle insiste sur l'interrelation du locuteur et de l'allocataire dans tout discours à visée persuasive.

A coté de cela, on trouve dans son œuvre considérable une sorte de présentation des principales techniques argumentatives conçues pour faire admettre un raisonnement donné et pour le rendre plausible. Dans cette optique, il distingue entre les techniques d'association et de dissociation, autrement dit, entre les argumentations qui tentent de persuader en instaurant un certain lien entre les éléments qu'elles présentent, et les argumentations qui procèdent au contraire en distinguant ce qui tend à être confondu. A l'intérieur de ces deux grandes catégories, on trouve plusieurs types d'arguments, comme par exemple les arguments quasi-logiques, qui se rapprochent de la logique formelle, et à l'intérieur même de ces types on trouve diverses techniques.

En d'autres termes, la théorie de l'argumentation développée par Perelman offre une taxinomie des principales techniques argumentatives conçues comme des procédés qui permettent une liaison (ou une déliaison) constitutive d'un raisonnement plausible. En tant que telles, elles peuvent se couler dans des formes verbales diverses : modes de relation situés au-delà des formulations discursives, elles constituent un modèle abstrait que des occurrences particulières peuvent concrétiser. (Amossy, 2000 : 9)

L'œuvre perelmanienne est très importante pour notre travail, et nous aurons l'occasion d'y revenir. Son importance réside dans le fait qu'elle propose une démarche, et poursuit des objectifs similaires aux nôtres. Si Perelman a cherché à établir une classification générale, valable pour toutes les situations discursives où l'argumentation est dominante, au point de parler « d'universaux » de la communication argumentative, nous n'allons pas dévier de cette démarche

et de cet objectif, même si les nôtres sont plus modestes dans la mesure où nous chercherons seulement à établir une classification des stratégies dominantes dans la presse écrite algérienne.

Les travaux de Perelman vont certainement nous apporter une aide précieuse dans la mesure où ils permettent par exemple d'opposer les figures qui servent à argumenter des figures qui sont utilisées uniquement comme ornement, ou dans une perspective strictement esthétique. L'intérêt d'une telle remarque réside dans le fait qu'elle soutient l'idée selon laquelle aucune figure n'est intrinsèquement argumentative, mais le devient en fonction de l'emploi qui en est fait.

C'est ainsi que nous avons remarqué dans notre corpus qu'il existe une sorte de récurrence de l'ironie, figure subversive par excellence, qui n'était pas employée seulement dans sa dimension esthétique, ornementale, mais servait plutôt d'arme redoutable permettant d'influencer le lecteur.

3. Argumentation et Logique

Après ces quelques indications sur les fondements rhétoriques de l'analyse argumentative, fondements qui la placent en plein cœur de la réflexion philosophique ancienne (Aristote) et moderne (Perelman), il convient de parler à présent de la logique et de ses rapports avec l'analyse argumentative. Même si son domaine a été écarté par Aristote et Perelman qui considèrent que l'argumentation ne peut porter sur la « vérité » mais plutôt sur le « vraisemblable », il va sans dire qu'il existe, dans toute argumentation, une « logique ». L'analyser c'est analyser les opérations formelles qui ont pour fonction de mener à la vérité. Autrement dit, il s'agit d'analyser les différents

modes du raisonnement », ou comment notre pensée construit une argumentation ?

La logique trouve son origine dans l'œuvre d'Aristote (*Les Réfutations sophistiques*) qui a parlé des paralogismes, et a dénombré les défauts de raisonnement ou ce qui invalide un argument. Ainsi, jusqu'au XIX^e siècle, la logique a été considérée comme un art. Non pas l'art de convaincre mais « l'art bien penser », ou comment transmettre à la conclusion la vérité des prémisses. Mais cette théorie du discours rationnel a connu son principal développement au XX^e siècle dans les différentes écoles de logique pragmatique.

Dans cette optique, on pourrait distinguer dans ce domaine entre deux principales écoles. La première est « la logique informelle » (ou non-formelle) d'inspiration anglo-saxonne. Il s'agit là d'une discipline philosophique qui a vu le jour à partir des années 1970 en Amérique du nord, et qui a pour objet l'analyse des modes de construction des arguments, et ce en prenant pour objet le raisonnement tel qu'il s'exprime dans des situations concrètes, appartenant à la vie quotidienne, dans les milieux informels. Cette discipline se veut normative dans la mesure où elle ne cherche pas uniquement à décrire les arguments mais cherche aussi et surtout à déterminer les critères qui assurent leur efficacité. Elle parle dans ce domaine des différents paralogismes, c'est-à-dire des arguments invalides, et cherche à déterminer comment les repérer et ce qui les rend ainsi.

Cependant, et sans vouloir nier l'importance de cette méthode, elle ne peut nous aider à atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés. Essentiellement normative, la logique informelle permet « de séparer le raisonnement valide et l'argumentation honnête des tentatives d'obtenir une emprise sur les esprits par tous les moyens possibles » (Amossy, 2000 : 12), mais n'offre pas pour autant un modèle capable de rendre compte du fonctionnement de l'argumentation dans notre corpus.

La seconde école, qui a la particularité de proposer une approche descriptive et qui pourrait, dès lors, nous aider dans notre démarche, est la « logique naturelle » de l'école de Neuchâtel. Depuis la fin des années 1960, Jean-Blaise Grize et son centre de recherches sémiologiques à l'université de Neuchâtel tentent de mettre en place une théorie susceptible de rendre compte de la logique de toute argumentation en langue naturelle. Contrairement à la logique formelle, qui a complètement évacué la dimension du sujet et la situation de communication, Grize ne sépare pas « les opérations de pensée » des « activités discursives » (Grize, 1990 : 65) et parle « d'opérations logico-discursives » difficilement envisageables en dehors de leur cadre de communication.

Tenant compte des deux sujets (locuteur et allocutaire) en situation de communication, dans un contexte social, Grize propose la définition suivante de l'argumentation :

« L'argumentation considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler mais comme un alter égo auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en proposant de nouvelles. » (Grize, 1990 : 41)

En effet, pour analyser le processus d'argumentation, Grize part d'un point de vue sur la situation de communication particulièrement centré sur les deux partenaires de l'échange. Argumenter implique qu'un locuteur essaye de modifier les différentes représentations de l'interlocuteur. Et pour garantir cette entreprise, le locuteur doit non seulement empêcher son interlocuteur de produire un contre-discours (ceci étant l'indice de son acceptation de ce qu'on lui soumet), mais l'amener aussi à produire un pro-discours (ceci étant l'indice de son adhésion).

Partant, et pour rendre compte de ce processus, Grize élabore la notion de schématisation, qui va beaucoup nous servir dans notre travail. En effet, schématiser c'est énoncer, c'est émettre un certain point de vue, ou nos représentations du réel. Cette schématisation laisse des traces, ou images, dans le discours et ses finalités dépendent des finalités de l'échange.

Parler de buts, de visée(s), d'intention(s) du schématisateur et du co-schématisateur, c'est considérer qu'à la source même de tout texte, il y a une interaction verbale. Un sujet cherche à agir verbalement sur un (ou plusieurs) autre (s). Ses intentions interactionnelles ne sont pas obligatoirement conscientes. Elles sont toujours plus ou moins avouées et avouables. Dans ces conditions, on peut dire qu'une schématisation est le résultat et le moyen d'une intention d'(inter)action. (Adam, 1999 : 106)

Et parmi les intentions qu'on prête généralement au schématisateur figure en premier lieu celles de persuader et d'argumenter. Particulièrement utile pour rendre compte de l'argumentation, cette notion de schématisation ne se limite pas uniquement à cet aspect mais propose un modèle beaucoup plus global de l'interaction verbale, un modèle qui a révolutionné en quelque sorte les schémas classiques de la communication.

Même s'il s'agit de la presse écrite, on ne peut tout à fait écarter le fait qu'il y ait interaction entre le journaliste et ses lecteurs, et ce dans la mesure où celui qui écrit un article construit lui aussi en quelque sorte une schématisation. Le but de celle-ci est de modifier les représentations de ses lecteurs par rapport à un fait d'actualité comme par exemple, s'agissant de notre travail, des élections présidentielles.

Les travaux de Grize ont été revisités par quelques théoriciens et analystes du discours comme par exemple J.-M Adam, et nous aurons l'occasion de revenir sur tous ces aspects dans l'analyse que nous allons faire de quelques articles dans la deuxième partie.

4. La Pragmatique, et sa place dans les études argumentatives

Même si les travaux de Perelman sur l'argumentation, comme nous l'avons déjà souligné, ont joué un rôle primordial dans la réintroduction de la rhétorique aristotélicienne au milieu du XX^e siècle, il est utile néanmoins de souligner qu'ils n'ont pas eu le même engouement de la part des linguistes à cette époque. Les raisons d'un tel rejet sont pour le moins évidentes, dépendant de l'objet même de la linguistique structurale à cette époque qui est la « langue ».

Le structuralisme, école dominante en sciences du langage, se proposait d'analyser le système de la langue, et excluait de son champ tout ce qui se rapportait à la « parole », cette dernière étant considérée comme une production individuelle, subjective, donc n'offrant aucun système homogène digne d'être analysé. Les conséquences d'un tel rejet ne se sont pas limitées à la « parole », et ont provoqué le rejet aussi de la dimension rhétorique dans les études sur le langage : des données relatives à la situation de communication, aux sujets parlant, et aux moyens verbaux que ces derniers mettent en œuvre pour influencer l'autre, n'étaient pas intégrées aux études sur le langage.

Cette situation n'a commencé à changer qu'avec l'avènement des premiers travaux anglo-saxons en pragmatique, comme par exemple ceux de J. L. Austin (1970), qui considérait le langage comme doté d'actes illocutoires et de

« forces » perlocutoires²⁶. Ainsi, le langage n'était pas vu uniquement comme un système, mais comme pouvoir, comme force pouvant influencer et orienter les jugements et les comportements de l'individu, une vision qui devait renforcer le lien entre ces études et la rhétorique.

C'est pourquoi, il convient de parler à présent de quelques études pragmatiques qui se sont particulièrement intéressées à l'analyse argumentative. Dans une étude comme la nôtre, une étude qui part de la matérialité linguistique des articles pour aboutir après sur la situation de communication et les effets que le discours journalistique pourrait avoir sur les lecteurs, et sur la société en général, la pragmatique s'avère une orientation incontournable pour expliquer ce rapport qui s'instaure entre langage et réalité. Si nous voulions résumer notre travail, nous dirons qu'il s'agit d'analyser un ensemble de textes comme étant une « force », en tant qu'outil dont dispose le journaliste pour « agir » sur les lecteurs.

Etant définie comme un « ensemble de recherches qui abordent le langage en plaçant au premier plan l'activité des sujets parlants, la dynamique énonciative, la relation à un contexte social » (Maingueneau : 1991 : 11), la pragmatique se rapproche beaucoup de la rhétorique et de l'analyse argumentative en général. D'ailleurs, dans la plupart des travaux consacrés à cette disciplines, on considère les rhétoriciens comme les premiers pragmaticiens, vu la place qu'ils ont donné à l'utilisation de la parole comme moyen de convaincre dans la société. Ainsi, la pragmatique, ou la linguistique du discours, est intimement liée à la rhétorique, cette dernière étant l'étude de la

²⁶ En pragmatique, les actes illocutoires renvoient aux différentes actions réalisées par des moyens langagiers : promettre, remercier, etc. La force perlocutoire est l'effet que l'on produit sur la personne à laquelle on s'adresse, comme par exemple amener quelqu'un à arrêter de fumer.

force persuasive du discours, et c'est de cette manière que l'analyse argumentative a eu droit de cité dans le domaine des sciences du langage. Ainsi

L'argumentation - première néo-rhétorique - se consacre à l'étude des mécanismes du *discours social* à travers sa pratique. Elle se confond largement avec la pragmatique. Pour convaincre, il est nécessaire d'argumenter. Pour qu'il y ait argumentation, il faut réunir deux conditions : (a) il faut qu'il y ait conflit, mais (b) que ce conflit n'apparaisse pas comme insurmontable au point que l'on refuse l'interaction. (Lalaoui-Chiali, 2007 : 164)

Parmi les travaux qui se réclament comme appartenant aux deux domaines, c'est-à-dire qui ont entrepris une analyse de l'argumentation, tout en s'inscrivant dans le domaine de la pragmatique, figurent ceux de Jean-Claude Anscombe et d'Oswald Ducrot. Situés dans la langue, la pragmatico-sémantique de ces deux théoriciens considère l'analyse de l'argumentation comme une exploration « des orientations sémantiques et des enchaînements d'énoncés » (Amossy, 2000 : 17). Dans l'ouvrage où ils exposent cette théorie (Anscombe et Ducrot, 1983), ils essaient dans un premier temps de redéfinir les termes de « rhétorique » et « d'argumentation », qui vont recevoir des caractérisations très différentes comparées à celles proposées par l'ancienne rhétorique.

Cette redéfinition ou encore « réintégration », pour utiliser un mot qu'ils ont remis au goût du jour, s'est faite en deux étapes : Ils ont tenté, dans un premier temps, d'introduire un composant dit « rhétorique » dans les analyses pragmatiques. Ce composant désigne le sens de l'énoncé en situation. Il « a pour tâche, étant donné la signification A' attachée à A, et les circonstances X dans lesquelles A est prononcé, de prévoir la signification effective de A dans la

situation X » (Ducrot : 1984 : 15). C'est-à-dire qu'en plus d'une signification littérale, « indépendamment de tout contexte » (*idem*, 16), attachée à l'énoncé du fait même qu'il est prononcé, « les circonstances de l'énonciation entrent en jeu, pour expliquer le sens réel d'une occurrence particulière » (*ibid.*) de cet énoncé.

Dans l'énoncé « il se fait tard », par exemple, en plus d'une première signification A', plusieurs autres peuvent lui être rattachées en fonction des locuteurs ou des circonstances où il est prononcé (un père qui demande à ses enfants d'aller dormir, une femme qui refuse de sortir avec quelqu'un, etc.). Cependant, Ducrot soutient l'idée selon laquelle ce « composant rhétorique », qu'il oppose au « composant sémantique » ou la signification attribuée à la proposition en langue, ne relève pas du champ de la linguistique mais plutôt de celui de la psychologie, la critique littéraire, etc.

Et c'est là qu'intervient la seconde phase de la réflexion développée par Anscombe et Ducrot marquée par la redéfinition de la notion d'argumentation. Pour ces deux théoriciens, l'argumentation n'est pas seulement un ensemble de procédés verbaux visant à persuader, mais un enchaînement d'énoncés menant à une certaine conclusion.

« Un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E 1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destinés à en faire admettre un autre (ou ensemble d'autres) E 2 » (Anscombe et Ducrot, 1983 : 8). La grande nouveauté dans cette approche est qu'elle considère l'argumentation comme relevant du système de la langue et non de celui du discours. En cela, elle s'écarte visiblement de la vision qu'avaient Aristote et toute la tradition rhétorique.

En effet, dans le cadre de la pragmatique dite « intégrée » (dénommée ainsi parce que le niveau pragmatique y est

indissociable du niveau sémantique), le composant rhétorique n'est plus comme avant un élément surajouté qui relève de disciplines extra-linguistiques. Il fait au contraire partie du sens de l'énoncé. (Amossy, 2000 : 19)

Désormais, ce « composant rhétorique » n'est pas un élément surajouté à l'énoncé comme cela a été soutenu par la rhétorique aristotélicienne, mais fait partie intégrante du sens même de cet énoncé. L'argumentation, définie comme un enchaînement d'énoncés dont les uns font admettre les autres, n'est pas envisageable en dehors de la langue.

Même si cette approche paraît être en contradiction avec les principes que nous avons vus précédemment, notamment ceux émis par Aristote, il convient de noter qu'elle peut nous être d'une grande utilité dans le cadre de travail. En effet, travaillant sur les éléments qui permettent l'enchaînement des énoncés, ces pragmaticiens ont apporté un précieux apport à l'analyse argumentative en travaillant par exemple sur les *topoi* et les connecteurs. Ces deux notions, notamment les *topoi* (ou *topos*) qui servent à inventer les arguments techniques (qui sont produits dans le discours), sont empruntées à la rhétorique antique. Elles ont été reprises dans ce modèle parce qu'elles permettent les enchaînements d'énoncés dans une argumentation, sans passer par des éléments extra-linguistiques.

Au terme de cette présentation, quelques questions restent toujours en suspens et il convient de leur trouver des réponses avant de passer à l'analyse de quelques articles : parmi ces questions figure en premier lieu celle relative à la définition de l'argumentation : Qu'est-ce qu'une argumentation ? Et qu'est-ce qu'un argument ? Nous essayerons dans ce qui suit de répondre à ces questions en confrontant les différentes définitions que nous avons citées jusque-là. L'argumentation, ce n'est plus à prouver, s'accapare une place privilégiée dans la

presse écrite, notamment dans les genres du commentaire comme l'éditorial. La question qui reste donc à résoudre est comment déceler sa présence dans ces différents textes ?

5. Pour une définition opératoire de l'argumentation

Vu le grand nombre de définitions que l'on peut donner de l'argumentation, il convient d'en choisir une qui reprend l'essentiel des éléments cités dans les définitions proposées par les différentes écoles que nous avons vues précédemment. Même si elle peut paraître superflue, cette tâche touche à l'objet même de ce travail : il est inconcevable d'analyser la dimension argumentative des articles de presse, sans disposer, au préalable, d'une définition brève et concise, où l'essence même de l'argumentation se trouve identifiée.

L'utilité d'une telle démarche s'est surtout fait sentir dans l'exposé que nous avons dressé des quelques théories qui pourraient nous aider dans l'analyse de notre corpus, où chaque école se démarque des autres en proposant des démarches et des notions différentes les unes des autres. C'est pourquoi nous nous limiterons à la définition de P. Breton, qui y reprend l'essentiel des éléments pertinents qui nous intéressent. En effet, il considère qu'« argumenter, c'est d'abord agir sur l'opinion d'un auditoire, de telle façon que s'y dessine un creux, une place pour l'opinion que l'orateur lui propose » (Breton, 2003 : 23).

P. Breton fait partie des théoriciens qui ont défendu une approche communicationnelle de l'argumentation. Au-delà de la « simplicité » de la définition qu'il propose, elle résume bien toutes les dimensions à prendre en considération quand il s'agit d'analyser un texte. A commencer par l'objet même de toute argumentation, à savoir « l'opinion ». Citée à deux reprises dans cette définition, l'*opinion* constitue l'objet et la raison d'être de toute argumentation. A

la question : « tout est-il argumentable ? » on peut répondre que seules les opinions le sont. L'argumentation est d'abord une confrontation d'opinions, qui désignent « ce à quoi nous croyons, ce qui guide en amont nos actions et qui nourrit en amont nos pensées » (*idem* : 24), et motive aussi nos actions. L'opinion est toujours multiple et subjective, présupposant toujours un échange. « C'est un point de vue qui en suppose toujours un autre possible (d'où l'existence de l'argumentation), ou qui, dans un débat par exemple, s'oppose à d'autres » (*ibid.* : 28). Autrement dit, et toujours selon Breton, l'argumentation ne peut porter sur l'information, cette dernière étant le résultat d'un regard que l'on tient pour objectif sur la réalité.

Cette distinction opinion/information est très importante en journalisme et fixe d'un côté, on l'a déjà vu, les frontières entre les différents genres rédactionnels, et de l'autre « les impératifs déontologiques du journaliste, qui ne fait pas le même travail lorsqu'il informe le public que quand il lui donne, comme commentateur ou comme chroniqueur, son « opinion » sur les faits » (*ibid.*).

Cette différence, nous l'avons déjà constatée dans la partie précédente où l'on a essayé d'opposer les articles relevant du pôle implication-commentaire à ceux relevant du pôle distance-information. En dépit des différences notables entre ce qui est « exigé » dans les manuels de journalisme, s'agissant notamment de l'écriture de l'éditorial, et les articles constituant notre corpus, nous avons constaté néanmoins que cette distinction information/commentaire constitue un critère constant qui permet d'opposer les genres « informatifs », comme le fait divers par exemple, où aucune opinion n'est émise pour commenter des événements (accident, vol, etc.) qui sont rapportés tel quel, des genres « commentatifs », où l'on émet un point de vue sur l'actualité. Ces genres du commentaire sont donc, si l'on tient compte de la définition de Breton, les plus enclins à argumenter, à défendre une opinion.

Ceci est constatable à plusieurs niveaux dans notre corpus. Partant d'un contexte d'élections présidentielles, un terrain des plus propices pour les débats d'idées, les journaux algériens ne pouvaient être en marge, et se devaient d'exprimer dans leurs colonnes cette « confrontation » entre les différents candidats. Mieux, ces journaux ont non seulement participé en tant qu'observateurs, mais en tant que partie aussi en défendant les idées d'un candidat au détriment des autres.

Cette « réalité » nous a obligés à être très prudents dans la manière d'analyser les articles. En effet, notre objectif premier est de décrire comment les journalistes algériens défendent leurs idées ; quelles sont les « techniques » qu'ils utilisent pour influencer les lecteurs, etc. ? Autant de questions qui concernent non pas le contenu mais le contenant de l'argumentation. Cette distinction a de tout temps posé des problèmes aux analystes, les obligeant à établir plusieurs classifications.

Breton, par exemple, adopte la même démarche en distinguant « entre deux niveaux de définition, habituellement confondus :

- celui du contenu de l'argument, les opinions elles-mêmes,
- celui du contenant, le « moule argumentatif » qui va donner sa forme à la thèse proposée » (*ibid.* : 40)

Autrement dit, dans une argumentation, on peut parler de signifiant et de signifié, comme s'il s'agissait d'un signe linguistique. Mais la grande difficulté pour notre travail réside dans le fait que cette relation signifié/signifiant est indivisible, comme l'a fait remarqué F. de Saussure dans son *Cours de linguistique générale* (1916). De la même manière, dans une argumentation, le contenant et le contenu sont indissociables : on ne peut analyser la structure d'un texte argumentatif, sans évoquer au préalable la thèse qu'il défend.

C'est pourquoi nous sommes obligés de rapporter, et dans certains cas d'*interpréter*, les thèses évoquées dans les articles objet de notre analyse. Cette différence dans le traitement dépend de la nature des textes à analyser : si dans certains articles dont on dispose, et comme l'exige les manuels de journalismes, les thèses (ou opinions) sont clairement annoncées, sans la moindre équivoque, elles sont moins explicites dans d'autres²⁷, où les journalistes jouent beaucoup sur l'implicite pour exprimer leurs opinions. Et cette caractéristique ne les rend pas moins argumentatifs par rapport aux autres, bien au contraire, comme nous allons le constater dans les différentes analyses que nous allons mener.

Malgré ces précautions, une telle entreprise n'est pas sans risques, surtout quand on sait que quelques journaux privés n'ont pas lésiné sur les moyens pour critiquer le président-candidat Abdelaziz Bouteflika. Nous allons procéder néanmoins avec la plus grande prudence, pour éviter de faire dire au journaliste ce qu'il n'a pas dit.

Par ailleurs, la définition de l'argumentation proposée par Breton insiste sur un élément important que nous avons remarqué chez la plupart des écoles argumentatives précédemment mentionnées : c'est le fait qu'il y a, derrière toute argumentation, une communication, un orateur qui tente d'influencer les opinions d'un auditoire. L'article de presse n'échappe pas à ce principe, même si c'est moins perceptible comparé au fonctionnement d'une conversation par exemple. Le journaliste, en tant qu'argumentateur s'adressant à un lecteur qu'il tente d'influencer, conçoit ses stratégies persuasives en fonction de ses hypothèses sur

²⁷ Il s'agit là d'un trait qui permet de distinguer l'éditorial, du commentaire et du billet. Si dans le premier genre le journaliste expose clairement ses opinions, il le fait indirectement dans le cas du commentaire et billet. Au point d'obliger le lecteur à mettre en œuvre toutes les connaissances dont il dispose pour pouvoir les interpréter.

les réactions que pourrait avoir ce récepteur. Donc nous considérons sur cette base que le lecteur est omniprésent dans l'article de presse, et qu'une communication « virtuelle » s'instaure entre lui et le journaliste. Un échange qu'il faut prendre en considération quand il s'agira de considérer de près la structure des articles objet de notre étude.

Après ces mises au point, il convient de s'interroger à présent sur un autre élément indispensable dans toutes argumentations, à savoir l'argument. En effet, il va sans dire qu'on ne peut convaincre sans utiliser des arguments, ou preuves, et que malgré leur importance, les opinions sont inopérantes si elles ne s'appuient pas sur de solides preuves. C'est pourquoi nous allons voir quelques types d'arguments, avant de passer à un aspect beaucoup plus important qui concerne leur repérage.

6. Qu'est-ce qu'un argument ?

L'argument est, dans une argumentation, l'énoncé qui permet à l'argumentateur de légitimer une conclusion. Autrement dit, c'est l'équivalent du terme « preuve ».

En rhétorique argumentative, on distingue généralement entre trois types d'arguments : les arguments éthiques, liés à la personne du locuteur et à son image ; les arguments pathétiques, liés au côté émotionnel, aux passions, qui ne sont pas forcément verbaux ; et enfin les arguments logiques, ou propositionnels, qui sont des énoncés vraisemblables destinés à accréditer une proposition controversée. Autrement dit, toute argumentation repose un triangle comprenant l'*éthos*, ou l'image de l'orateur, et qui désigne le caractère que l'orateur doit paraître posséder pour avoir l'assentiment de son public ; le *pathos*, ou les sentiments que l'orateur doit susciter chez son auditoire pour pouvoir

l'émouvoir ; et enfin le *logos*, qui concerne la collecte et l'agencement des preuves logiques.

Seuls les arguments basés sur le *logos* sont objectifs, et ce contrairement à ceux de l'éthos et du pathos qui sont foncièrement subjectifs puisque les premiers reposent sur l'image de l'argumentateur (les qualités qui sont requises chez l'orateur, en fonction des attentes du public), et que les seconds supposent une connaissance de la psychologie du public.

Vu la nature de notre corpus, nous allons privilégier l'étude des arguments logiques. En effet, même si on ne peut tout à fait les écarter, les arguments basés sur l'éthos et le pathos ne sont pas dominants dans un support comme la presse écrite, où l'auteur (le journaliste) ne s'adresse pas directement à ses lecteurs, mais par le biais du journal, et n'a pas des données précises sur le profil des lecteurs, ni sur leurs attentes²⁸. Seuls sont donc perceptibles et analysables les arguments développés à l'intérieur même de l'article.

Néanmoins, ceci ne signifie nullement que ce genre d'arguments est plus facile à analyser. En effet, dans une telle entreprise, beaucoup de problèmes peuvent survenir, comme ceux relatifs par exemple à son repérage. Et là, la question que l'on est censé poser est comment déceler sa présence (l'argument) dans les différents textes que l'on va analyser ? Ou encore, « comment localiser les unités d'arguments et de raisonnements dans un discours ? » (Gauthier, 2005 : 93). Trouver des réponses à ces questions signifie résoudre un autre problème beaucoup plus global : comment prouver qu'un texte donné est argumentatif ?

²⁸ Même s'il est tout à fait possible d'avoir des données fiables sur les habitudes et préférences des lecteurs en initiant des sondages réguliers, on ne dispose toujours pas, depuis l'ouverture du champ médiatique en Algérie sur le privé, de données précises sur cette question. Ceci est dû principalement à l'absence d'une « culture » du sondage, tous domaines confondus, chose qui a empêché le développement normal de ce secteur.

Cette question va particulièrement nous intéresser dans le deuxième chapitre, où il s'agira de mettre en exergue la structure argumentative de quelques articles formant notre corpus.

Dans un article très intéressant consacré à cette question, Gilles Gauthier (2005) a cherché à trouver une solution à ce problème « crucial » qui se pose « quand on cherche à traiter de l'argumentation. Pour ce faire, il essaie d'appliquer « un ensemble de définitions du raisonnement à un corpus « restreint d'éditoriaux québécois » (*idem*). Même si les définitions qu'il propose ne sont pas originales puisqu'il s'est lui-même inspiré de la longue tradition rhétorique qui a de tout temps placé au centre de ses préoccupations ce genre de problèmes (la démonstration ; l'induction ; etc.), elles ont néanmoins pour mérite d'être « opératoires ». C'est-à-dire, selon G. Gauthier, qu' « elles permettent le repérage des différents types de raisonnement » (*idem*).

Première étape de Gauthier, clarifier les rapports entre les notions d'argument et de raisonnement. En effet, l'auteur de cet article commence en insistant sur le fait que devant la multiplicité des définitions des « notions d'argument et de raisonnement », on n'arrive toujours pas à expliciter le rapport entre ces deux notions. En effet,

Certains, à la suite de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-tyteca, opposent l'argumentation au raisonnement alors que d'autres, dans la foulée de Stephen E. Toulmin, considèrent plutôt l'argumentation comme un élargissement du raisonnement. C'est ce second point de vue qui est ici retenu. Le raisonnement est considéré comme un type particulier d'argument, les raisonnements comme une sous-classe de la classe générale des arguments. (*idem* : 93)

Il se propose par la suite de définir les deux notions d'arguments et de raisonnement. L'argument « consiste en l'ensemble articulé d'une proposition et d'une ou de justification (s). Développer un argument, c'est combiner la mise en avant d'un point de vue, d'une thèse, d'un jugement, d'une position ou de toute autre chose semblable, et une ou de raison (s), motif (s), motivation (s) ou toute autre forme de soutien. » (*ibid.* : 93-94). Cette définition « opératoire » va permettre, notamment, de : repérer systématiquement des arguments. « Il suffit, pour ce faire, de localiser les segments d'un discours où sont formulées une proposition et une ou des justification(s). [Avant de] marquer formellement la distinction entre argument et opinion » (*ibid.* : 94).

Comme nous l'avons vu, l'opinion est « une proposition démunie de justification ; c'est un point de vue, une thèse, un jugement, une position ou tout autre chose semblable mise en avant sans être appuyée par quelque motif, motivation ou autre genre de raison » (*ibid.*). Toutes ces distinctions sont particulièrement intéressantes dans la mesure où elles vont nous permettre de mesurer la part argumentative d'un discours, à condition de repérer dans ce dernier « les occurrences d'articulations de proposition et de justifications et de proposition solitaires. » (*ibid.*)

Pour ce qui est du raisonnement, G. Gauthier propose une « détermination catégorielle » basée sur trois types de raisonnement : la déduction, l'induction et l'analogie. Cette détermination va permettre d'asseoir « une procédure de repérage inédite de ces trois formes de raisonnement » (*ibid.*).

G. Gauthier commence par le plus difficile. En effet, il entame son travail de définition par les deux formes de raisonnement qui posent le plus de problèmes, à savoir la déduction et l'induction, et ce parce qu'elles sont souvent confondues et qu'on n'arrive toujours pas à se mettre d'accord sur leurs formes respectives. Après avoir passé en revue les différentes définitions que l'on

retrouve généralement dans les dictionnaires de logique et de philosophie, avec toutes les insuffisances qu'elles comportent, Gauthier vient à spécifier ce qui distingue les deux types de raisonnement : « ce qui distingue les deux types de raisonnement, c'est que la déduction est générale dans ses prémisses alors que l'induction l'est dans sa conclusion » (*ibid.* : 97).

Ensuite, il propose la définition suivante :

une déduction est un argument dont au moins l'une des justifications (prémisses) comporte un élément de généralisation ; une induction est un argument ne comportant aucun élément de généralisation dans ses justifications (prémisses), mais dont la proposition (conclusion) consiste en une généralisation. (ibid. : 97-98)

Ces définitions ont l'avantage d'être opératoires, comme on l'a dit précédemment. En effet, non seulement elles permettent de repérer systématiquement des raisonnements dans un corpus quelconque, mais en plus elles permettent de mesurer la part d'argumentativité dans ce même corpus. Ainsi « pour circonscrire une déduction, il suffit de localiser un segment de discours dans lequel est exprimé un élément de généralisation exerçant une fonction de justification d'une proposition. [et] pour circonscrire une induction, il faut identifier un segment de discours exprimant un élément de généralisation énonçant par ailleurs une proposition » (*ibid.*).

Le raisonnement analogique, pour sa part, ne pose pas autant de problèmes que les deux précédents raisonnements. « Une analogie, c'est un raisonnement par comparaison. Dans les termes de la définition de l'argument, on peut la définir de la façon suivante : *une analogie est un argument dont la proposition consiste en un élément comparé et la ou les justification(s) en élément(s) de comparaison.* » (*ibid.* : 100)

Même si on ne partage pas les mêmes objectifs que l'auteur de cette étude, qui utilise toutes ces définitions pour vérifier la validité d'un lieu commun qui veut que les femmes (éditorialistes) raisonnent moins que les hommes²⁹, nous pensons que ses propositions tout à fait applicables sur notre corpus et peuvent donc nous rendre beaucoup de services.

Néanmoins, ces propositions ne peuvent remplacer l'utilisation d'une vraie méthode, capable de décrire rigoureusement notre corpus. C'est la raison pour laquelle nous ferons appel aux travaux de Jean-Michel Adam sur la structure compositionnelle des textes, notamment ceux dans lesquels il aborde le prototype de la séquence argumentative. En combinant plusieurs approches, Adam a réussi à dégager la forme prototypique des séquences argumentatives sous la forme d'un schéma. Appliqué sur les articles de notre corpus, ce dernier va beaucoup nous renseigner sur leur structure, et va nous permettre de trancher quant à leur appartenance ou non au prototype de la séquence argumentative. Nous nous attacherons à l'application de cette approche dans le deuxième chapitre, mais avant il convient de donner quelques indications sur le cadre global à partir duquel Adam a pu élaborer sa théorie.

²⁹ Les résultats de cette étude ont démontré tout à fait le contraire, puisque les femmes utilisent la forme la plus rigoureuse de démonstration, à savoir la déduction, tandis que les hommes utilisent beaucoup plus les autres formes, l'analogie et l'induction.

CHAPITRE II

VERS UNE APPROCHE SEQUENTIELLE DE L'ARGUMENTATION

1. Pourquoi l'approche séquentielle de J.-M. Adam ?

Après avoir tenté dans le chapitre précédent de circonscrire le champ de l'argumentation, nous allons nous atteler, dans ce qui va suivre, à mettre en exergue la structure argumentative de notre corpus d'analyse. Ce travail va non seulement permettre de prouver que les genres du « commentaire » sont à dominante argumentative, mais de voir également quelques spécificités de cette pratique argumentative dans les « éditoriaux » de la presse algérienne. Toutefois, et vu la complexité et les nombreuses difficultés que pose l'analyse argumentative des textes, nous sommes dans l'obligation de procéder à cette analyse par le biais d'une méthode éclectique qui, tout en tenant compte des nombreuses tentatives de description que nous avons énumérées dans le chapitre précédents, à commencer par la rhétorique et finissant par la pragmatique, propose une méthode opératoire, homogène, permettant de prouver la présence, dans un texte donné, de propositions argumentatives.

Une telle approche devrait aussi nous permettre d'avoir une idée sur les stratégies employées par les journalistes et, par la suite, de pouvoir expliquer comment ces derniers arrivent à convaincre, dans beaucoup de cas, tout en feignant de ne pas le faire. Parmi les méthodes qui peuvent nous aider dans cette démarche, et afin de ne pas trop se disperser, il nous a semblé important de faire appel aux travaux de J.-M Adam, notamment ceux relatifs à la typologie séquentielle des textes.

Le choix de cette approche n'a pas été fortuit. En effet, son principal intérêt réside dans le fait qu'elle permet de clairement distinguer entre cinq principaux types séquentiels de base (narratif ; descriptif ; argumentatif; explicatif et dialogal). Chaque type séquentiel est tout à fait repérable grâce à une structure prototypique qui décrit ses principaux composants. Dans cette section, nous allons nous intéresser principalement à la structure de la séquence argumentative et à l'analyse de quelques articles pour mieux appréhender le fonctionnement de l'argumentation dans notre corpus, mais avant de passer à cette étape, il convient tout d'abord de brièvement présenter cette théorie.

2.1. Qu'est-ce qu'une typologie séquentielle ?

Cette théorie, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne date pas des années 80 et J.-M Adam n'a pas été le premier à l'avoir mis au point. L'hypothèse des prototypes séquentiels trouve son origine dans les travaux du linguiste Russe Mikhaïl Bakhtine qui fut parmi les premiers à parler de «genres» du discours, et à exprimer la nécessité de leur classement. Selon lui, il existe « des types relativement stables d'énoncés», présents dans toutes les formes de discours connues, qui permettent de décrire la complexité de ces formes sur la base de «schémas prototypiques». Adam déplace l'étude de ces unités de

composition textuelle du champ sociolinguistique propre à l'analyse de Bakhtine, à celui «plus étroitement linguistique de la textualité» (Adam, 1992 : 13).

Définissant le texte comme une «structure composée de séquences» (*ibid.* : 20), il affirme en outre que ce plan de la textualité est le plus adéquat pour établir une typologie. Une séquence reconnue comme narrative ou descriptive, bien qu'elle doive être envisagée comme plus ou moins originale, partage avec les autres séquences un certain nombre de caractéristiques linguistiques qui obligent le lecteur-interprétant à les identifier comme telles.

Bien quelle soit une notion abstraite et assez floue, la séquence peut être considérée comme une structure. Ce qui implique qu'elle soit «décomposable», et faisant partie d'un système plus vaste (tout texte étant considéré comme comportant un nombre n de séquences). La séquence est, par conséquent, formée de «paquets de séquences» (ou les macro-propositions), eux-mêmes constitués d'un nombre n de propositions. Autrement dit, «les propositions sont les composantes d'une unité supérieure, la macro proposition, elle-même unité constituante de la séquence, elle-même unité constituante du texte. Cette définition de chaque unité comme constituante d'une unité de rang hiérarchique supérieur et constituée d'unités de rang inférieur est la condition première d'une approche unifiée de la séquentialité textuelle» (Adam, 1997 : 30).

Dans cette optique, Adam définit cinq séquences prototypiques : narrative ; descriptive argumentative ; explicative et dialogale. A chaque prototype séquentiel correspond une articulation des propositions. Prises isolément, ces dernières ne peuvent être pertinentes pour l'établissement d'une typologie. Même s'il est possible de parler de propositions narratives ou descriptives ou autre sur la base d'une caractérisation grammaticale (un thème anthropomorphe associé à un prédicat signalant un évènement pour le récit ; l'imparfait pour la description ; le connecteur *mais* pour l'argumentation, etc.),

seule une contrainte globale d'enchaînement, seule son insertion dans une suite de propositions permet à l'interprétant de la définir comme appartenant à tel ou tel prototype séquentiel.

Comme nous l'avons déjà annoncé, nous allons nous intéresser à la structure séquentielle des textes formant notre corpus. Le but d'un tel travail est d'abord de prouver, scientifiquement, que les textes que nous avons sélectionnés sont essentiellement « argumentatifs ». Même si aucun texte ne peut être considéré comme étant « entièrement » argumentatif, ou narratif, etc., et l'hétérogénéité est une donnée préalable à toute approche. Il ne peut exister de récit sans un minimum de description, un récit peut n'être qu'un moment dans une argumentation et ainsi de suite.

Néanmoins, cette hétérogénéité est tout à fait théorisable. Elle peut être envisagée de deux façons différentes : soit en terme d'insertion ; ou bien en terme de dominante séquentielle. Dans le premier cas de figure apparaît « une relation en séquence insérante et séquence insérée » (Adam, 1997 : 31). Ainsi l'exemple que donne J.-M. Adam (1994) à propos de la fable du 'loup et l'agneau' de la Fontaine qui est, en dépit de la longueur du dialogue, un récit, parce que son encadrement est narratif. Le deuxième type d'hétérogénéité séquentielle correspond au mélange de séquences de types différents, ce qui nous conduit à considérer le tout textuel comme plus ou moins argumentatif, narratif, etc.

Mais avant de passer à cette analyse, nous allons d'abord présenter le prototype de la séquence argumentative, tel que définit par J.-M. Adam. Ce dernier insiste beaucoup, à juste titre, sur la complémentarité entre les modules énonciatif et séquentiel comme bases de typologisation. Il dit à ce propos que « les modules énonciatif et séquentiel sont complémentaires, et aucun ne constitue, à lui seul, une base de typologie susceptible de rendre compte

intégralement de tous les aspects de la textualité et de tous les aspects de textes » (Adam, 1997 : 16). Il était donc normal que l'on s'intéresse, pour conforter nos dires sur l'axe de l'énonciation et les questionnements qui en découlent, à la structure compositionnelle de notre corpus.

2.2. Le prototype de la séquence argumentative

Avant d'appliquer la méthode d'Adam aux articles que nous avons sélectionnés, il convient de donner quelques indications sur les hypothèses qui sont à l'origine de cette approche. Dans sa présentation du schéma prototypique de la séquence argumentative, conscient qu'il était de la complexité du phénomène qu'il cherche à théoriser, J.-M. Adam commence son exposé en expliquant les limites de son approche et l'objet qu'il cherche à théoriser. En effet, son projet consiste à rendre compte uniquement de la séquence argumentative, et non pas de l'argumentation. Cette dernière étant, par définition un phénomène beaucoup plus global, et peut être considéré comme une propriété intrinsèque du langage, au même titre que les fonctions du langage de Jakobson.

Ce constat, nous avons eu toute la latitude pour le vérifier dans cette partie, où l'on s'est rendu compte qu'il est très difficile de travailler sur l'argumentation si on ne dispose pas d'une méthode rigoureuse, pour la simple raison qu'elle est omniprésente de par les différents emplois que l'on fait du langage. C'est pourquoi, nous comprenons parfaitement la position d'Adam qui affirme qu'il

ne faut pas confondre l'unité compositionnelle, qu' [il] désigne sous le terme de séquence argumentative, avec l'argumentation en général que confondre la séquence descriptive dont il vient d'être question avec la fonction descriptive référentielle de la langue ou encore le dialogisme avec le dialogue. (Adam, 1992 : 103)

Ainsi, Adam considère l'argumentation comme « une forme compositionnelle élémentaire », tout à fait repérable dans un texte donné, puisque disposant d'une structure plus ou moins rigide, ou prototypique. Cette forme est présente dans les « représentations » de tous les locuteurs, et leur permet de juger si tel ou tel énoncé appartient ou non au prototype de la séquence argumentative, marquée par des suites de propositions du type Argument(s) (ou encore donnée(s) ; ou raison(s).) → conclusion. Cette structure argumentative a pour effet immédiat de changer les représentations (ou opinions et attitudes) « d'un auditoire en rendant crédible ou acceptable un énoncé (conclusion) appuyé, selon des modalités diverses, sur un autre (argument/donnée/raisons). » (*idem* : 104) C'est sur la base de cette structure que J.-M. Adam va définir le prototype de la séquence argumentative, une structure opératoire, essentiellement basée sur la relation argument/conclusion, et jouissant d'un large consensus parmi les chercheurs.

Par la suite, Adam se propose de mettre au point un schéma expliquant le fonctionnement du prototype de la séquence argumentative. Pour ce faire, il part de l'exemple suivant :

« La marquise a les mains douces, mais je ne l'aime pas. »

Selon l'auteur, cet énoncé peut être considéré comme une séquence argumentative élémentaire, dans la mesure où le connecteur « mais » instaure un rapport particulier entre les deux propositions qui forment cet énoncé. La proposition p [la marquise a les mains douces] joue le rôle d'un argument pour la conclusion C [je l'aime] non exprimée explicitement dans l'exemple. Le passage de l'argument p à la conclusion C est justifié par une règle générale d'inférence, qui évite de recourir à d'autres éléments informationnels. Dans l'exemple cité plus haut, c'est la proposition : « les hommes aiment les femmes qui ont les mains

douces » qui sert de « fondement à l'inférence », et nous permet de construire un raisonnement implicite sous la forme d'un syllogisme :

« Les hommes aiment les femmes qui ont les mains douces
OR la marquise a les mains douces
DONC j'aime la marquise » (*ibid.* : 105)

La prémisses mineure (« la marquise a... ») ne permet la conclusion (« j'aime la marquise ») que par le biais de la prémisses majeure (« les hommes... »). Cette dernière joue le rôle de garant, et permet l'inférence. En plus de ce schéma élémentaire, Adam souligne le rôle de la « restriction » dans une séquence argumentative, « qui modalise le passage de la donnée à la conclusion » (*idem* : 106). En effet, les inférences ne sont pas toujours applicables, et il faut qu'il y ait une place pour une éventuelle non-application de cette inférence. « En d'autres termes, même si la donnée-argument entraîne PROBABLEMENT ou VRAISEMBLABLEMENT (adverbe modal de force) la conclusion, c'est dans le cadre d'une restriction contre-argumentation toujours possible (A MOINS QUE) » (*ibid.*)

L'analyse de plusieurs exemples a permis à Adam de distinguer deux principaux modes de composition de la séquence argumentative, à savoir l'ordre progressif, et l'ordre régressif. L'enchaînement progressif, par le biais d'une inférence, mène des données à la conclusion. L'enchaînement régressif emprunte plutôt le chemin inverse en commençant par la conclusion pour aller vers les données. Le premier type d'enchaînement correspond plus au « mouvement du raisonnement » parce qu'on n'aboutit sur la conclusion que par le biais des données qui précèdent. Donc c'est un ordre qui vise surtout à conclure, contrairement au second qui met en évidence la preuve, en inversant, textuellement, l'ordre de l'argumentation.

Mais en dépit de ces différences dans les enchainements argumentatifs possibles, reste que le mouvement global qui permet le passage des données à la conclusion, et qui permet de les lier, est très difficile à expliquer. Dans cette optique, Perelman propose d'expliquer ce processus comme étant un transfert d'adhésion quand il affirme que

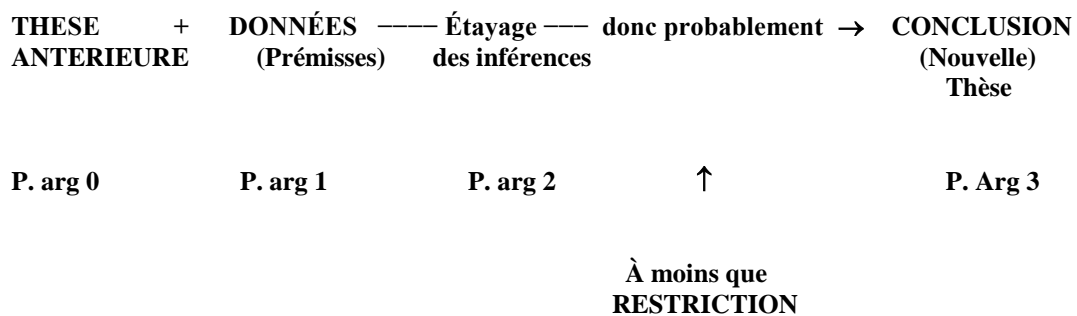
L'argumentation ne transfère pas des prémisses vers la conclusion une propriété objective, telle que la vérité – ce qui est le cas de la démonstration –, mais s'efforce de faire passer vers la conclusion l'adhésion accordée aux prémisses. Cette adhésion est toujours relative à un auditoire, elle peut être plus ou moins intense selon les interlocuteurs. (Perelman, 1983 : 173)

Même si cette idée de transfert d'adhésion est très intéressante, il n'en demeure pas moins que la question relative au mode de passage des prémisses à la conclusion reste toujours posée puisque les rapports entre argumentation et démonstration ne sont pas simples à expliquer. Par ailleurs, aucun texte argumentatif n'est tout à fait identique aux autres textes de même type, et ce même si sémantiquement, on est disposé à les reconnaître comme tel. Malgré toutes ces difficultés, Adam tente de définir une unité séquentielle prototypique de base, et ce en partant d'une citation de Ducrot :

Un grand nombre de textes littéraires, surtout aux XVII^e et XVIII^e siècles, se présentent comme des raisonnements. Leur objet est soit de démontrer, soit de réfuter une thèse. Pour ce faire, ils partent de prémisses, pas toujours explicites d'ailleurs, censées incontestables, et ils essayent de montrer qu'on ne saurait admettre ces prémisses sans admettre aussi telle ou telle conclusion – la conclusion étant soit la thèse à démontrer, soit la négation de la thèse de leurs adversaires. Et, pour passer des prémisses aux conclusions, ils utilisent diverses

démarches argumentatives dont ils pensent qu'aucun homme sensé ne peut réfuter de les accomplir. (Ducrot, 1980 : 81)

Cette citation a la particularité de réunir toutes les caractéristiques de la séquence argumentative. Son auteur distingue en effet deux manières d'argumenter : démontrer et réfuter. Dans ces deux cas de figure, on part toujours de prémisses « censées incontestables », qu'on ne peut admettre sans admettre telle ou telle conclusion. Le passage entre les deux est assuré par des « démarches argumentatives » correspondant à des enchainements de preuves. A partir de là, Adam propose le schéma prototypique de la séquence argumentative suivant :



Prototype de la séquence argumentative (Adam, 1992 : 118)

Ce schéma reprend les principaux éléments d'une séquence argumentative complète. Il constitue un outil fiable, permettant d'étudier l'argumentation dans un texte donné. Se basant principalement sur trois macro-propositions argumentatives (P. arg 1, 2 et 3), le prototype de la séquence argumentative est toujours lié à une thèse antérieure explicite ou implicite (ou macro-proposition 0). C'est une sorte de réponse à cette thèse comme c'est le cas dans la réfutation, toute argumentation visant soit à faire admettre la validité d'une thèse, soit à prouver la non-validité d'une autre. Mais, comme dans toutes les productions textuelles, ce schéma n'est pas conforme à toutes les séquences argumentatives et chacune d'entre-elles va avoir une forme plus ou moins spécifique. A titre

d'exemple, la nouvelle thèse (P. arg 3) peut être exprimée non pas à la fin de la séquence mais à son début, tout comme la thèse antérieure qui peut être elliptique ou sous-entendue.

Nous verrons dans ce qui va suivre que même si certains extraits de notre corpus sont plus ou moins conformes à ce schéma, chaque article garde des traits spécifiques qui vont permettre de clairement le distinguer des autres. D'ailleurs c'est cette spécificité qui nous intéresse au premier abord, avant de chercher à définir la spécificité de toute la pratique argumentative dans la presse algérienne. De tels objectifs ne peuvent être atteints que par le biais d'un corpus représentatif, où l'on tient compte des principales tendances de la presse algérienne francophone. C'est pourquoi, l'échantillon sur lequel nous allons nous pencher comprend quelques éditoriaux que nous avons pris dans les journaux *El Moudjahed* ; *Liberté* ; *L'expression*. En effet, tous ces journaux, même s'ils ne partagent pas les mêmes « opinions » par rapport à l'actualité, et même si leurs modes de financement ne sont pas les mêmes (*El Moudjahed* dépend de l'Etat, tandis que les deux autres journaux appartiennent au secteur privé), possèdent ce que l'on pourrait appeler un « vrai éditorial ». Sans vouloir revenir sur les résultats de la première partie, nous dirons tout simplement qu'un « vrai éditorial » est celui qui est plus ou moins conforme aux définitions que l'on retrouve dans les manuels de journalisme. Non seulement ces chroniques comportent la mention « éditorial », mais même l'emplacement dans lequel ils se trouvent (la troisième page), et d'autres considérations (signature, thèmes abordés, etc.) réconfortent cette catégorisation.

Néanmoins, cette tendance, nous l'avons déjà constaté, n'est pas dominante dans la presse algérienne. Nous pensons que « l'éditorial », en tant qu'article traduisant la tendance du journal, ne se définit pas uniquement par rapport à des considérations relatives à la mise en forme du journal, mais surtout par rapport surtout aux stratégies qui sont déployées pour influencer le lecteur.

Pris dans ce sens, un article que l'on qualifierait généralement de « billet », peut être considéré comme un éditorial, si son efficacité s'avère meilleure que celle d'un « vrai éditorial », et s'il est employé dans ce but par la rédaction du journal. Ceci est tout à fait constatable dans des journaux comme le *Quotidien d'Oran*, *El Watan* et même *Liberté*, que nous allons étudier dans la troisième partie de ce travail.

Ceci dit, nous allons rajouter à l'analyse que nous allons faire quelques articles pris du quotidien *El Watan*, et ce pour mieux réconforter nos propos. Le choix de ce grand quotidien revient au fait qu'il possède pas du tout un « vrai éditorial », mais exprime ses opinions, « officieusement » par le biais de deux chroniques : *Le Commentaire* ; et *Point Zéro*, et nous oblige à considérer que la recherche des stratégies argumentatives ne doit pas se faire dans les « vrai éditoriaux », mais plutôt dans quelques chroniques qui jouent un rôle stratégique dans ces journaux.

3. L'argumentation dans quelques éditoriaux

Nous allons commencer cette analyse avec deux articles du quotidien *El Moudjahid*. Il s'agit en effet du seul du quotidien d'information appartenant au secteur public parmi tous les journaux que nous avons retenus en constituant notre corpus d'analyse. Ce choix n'est pas le résultat d'un parti pris, mais traduit la place qu'occupe actuellement la presse écrite publique sur la scène médiatique algérienne, comparée à celle qu'occupe la presse privée. En effet, dès l'ouverture du champ médiatique en Algérie, la place dominante qu'occupait autrefois le secteur public a carrément chuté au profit des titres privés, à telle enseigne que beaucoup de journaux appartenant au secteur public ne survivent actuellement que grâce aux aides de l'Etat. Notre choix a été donc proportionnel à la place qu'occupe actuellement la presse écrite publique, notre but étant d'avoir une vue

d'ensemble, la plus fidèle possible, des pratiques argumentatives dans la presse algérienne.

Pour vérifier nos hypothèses, nous nous sommes intéressé à quelques éditoriaux publiés dans ce journal au lendemain de la réélection d'Abdelaziz Bouteflika à la magistrature suprême. Il s'agissait, entre autres objectifs, de voir si ces articles-là sont à dominante argumentative, et, si c'est le cas, comment sont-ils organisés ? Après analyse, nous avons remarqué que la plupart des articles que nous avons considérés correspondent dans une large mesure au prototype de la séquence argumentative (selon la terminologie de J.-M. Adam), et ce même si nous avons aussi relevé l'existence de quelques séquences explicatives. Vu les objectifs de notre étude, nous allons nous occuper uniquement des articles à dominante argumentative, parmi lesquels nous n'avons sélectionné que deux exemples qui seront détaillés dans ce qui suit.

Le premier de ces articles est celui de Fateh S., intitulé « *Pourquoi le peuple a choisi Bouteflika* ». Si le titre nous conduit à penser que l'article appartient au prototype de la séquence explicative (correspondant à la structure : [Si p c'est (parce) que q]), son corps dément tout de suite ce premier constat, et démontre que l'on cherche bel et bien à défendre une thèse. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer le début de cet article :

Le peuple veut la paix et il a voté pour la paix. A travers Bouteflika, c'est la paix qui a triomphé. Que pouvons-nous faire sans la paix ? Qui a le plus à cœur, avec forte conviction, fort engagement, avec grande compétence, de ramener la paix ? Le peuple désigne Bouteflika comme l'homme de la paix. [...]

Dans ce premier exemple, les deux premières propositions jouent pratiquement, à elles seules, le rôle d'une séquence argumentative complète.

Considérée de près, nous remarquons que sa structure s'apparente à celle d'un enthymème (variante du syllogisme) dont manque la conclusion, et que l'on peut reconstituer comme suit :

Le peuple a voté pour la paix

Bouteflika représente la paix (« l'homme de la paix »)

« Donc le peuple a voté pour Bouteflika »

Si les deux prémisses sont explicites dans l'extrait analysé, la conclusion : « donc le peuple a voté pour Bouteflika » ne l'est pas, et c'est le lecteur qui, à partir des prémisses, doit la reconstituer. Si cette conclusion n'a pas été énoncée, c'est tout simplement parce que la réélection de Bouteflika est un fait connu, et que l'auteur n'a pas besoin de le rappeler, mais essaye surtout de le justifier en évoquant les raisons qui ont été à l'origine de cette victoire. Cette structure enthymémique correspondant en grande partie au schéma de base de la séquence argumentative, marquée par le passage des données (ou prémisses) à une conclusion, mais elle n'est pas le seul indice de la dominance de l'orientation argumentative dans cet article. En effet, plusieurs aspects vont être coordonnés par l'auteur de l'article afin de construire une solide argumentation. Analyser la structure argumentative de cet article revient donc à dégager tous ces aspects et, ensuite, à considérer comment ils se coordonnent pour servir la thèse du journaliste. C'est-à-dire qu'il faut considérer l'article dans sa globalité et non pas uniquement quelques unes de ses parties, prises isolément.

Les indices qui montrent cet aspect argumentatif, ou encore « rhétorique », de l'article, se manifestent à divers degrés dans la suite de l'article, et elles sont très intéressantes à analyser parce qu'elles montrent que l'auteur de l'article se livre à un exercice rhétorique des plus classiques, à telle enseigne que la structure de son article ressemble à celle d'un discours d'investiture plutôt qu'à celle d'un éditorial. En témoignent par exemple les anaphores (qui ont la valeur de

représentant) et les nombreuses répétitions qui rappellent les règles du discours oratoire, telles que codifiées par la rhétorique antique, comme le montre le passage suivant :

[...] La paix encore, la paix toujours. Pour nous, pour les générations futures. Les raisons de voter pour Bouteflika sont innombrables. C'est l'homme de la réconciliation tous azimuts. Entre ceux qui ne se reconnaissaient pas mutuellement le droit à l'existence politique. Entre les générations. Entre les décennies. Entre le passé. Le présent et l'avenir. C'est l'homme du désenfermement de l'Algérie. C'est l'homme de la dignité retrouvée. C'est l'homme qui permet de donner un sens à l'action politique, à la citoyenneté, au militantisme. [...]
(*nous soulignons*)

Cette forme de répétition est très récurrente dans l'article et traduit bien l'effort du journaliste à faire admettre au lecteur que les électeurs « ont fait le bon choix » en choisissant Bouteflika. Tout le corps de l'article devient de ce fait une énumération des qualités du président-candidat et des résultats positifs de son dernier mandat, ce qui nous conduit à penser que la thèse défendue dans cet article, ou du moins la conclusion à laquelle cet article renvoie, est relative à la réélection du président-candidat, qui devient tout à fait logique au vu de ses qualités et des points-forts que son programme comporte.

« L'objectif » qui commande cet article étant mis en évidence, il devient relativement simple de dégager sa structure argumentative : le début de l'article (« Le peuple veut la paix... l'homme de la paix. »), comporte une première séquence argumentative. Comme nous l'avons vu précédemment, cette partie de l'article ne peut être considérée de manière isolée, et ce parce qu'elle permet d'abord d'insister sur la principale raison pour laquelle ce candidat a été réélu à savoir « le retour de la paix », et ensuite de jouer le rôle de prémisse permettant d'introduire d'autres arguments avant d'arriver à la conclusion globale de cette

séquence argumentative. En effet, dans cette première séquence, le passage de la prémisse : « le peuple veut la paix et a voté pour la paix » à la conclusion : « Le peuple désigne Bouteflika comme l'homme de la paix » est principalement assuré par une suite de propositions interrogatives, où le journaliste s'adresse directement au lecteur pour lui soumettre ses convictions. En effet, en avançant ces propositions, le journaliste ne cherche pas à poser des questions, mais cherche plutôt à souligner le caractère incontestable du rôle qu'a joué Bouteflika dans le rétablissement de la paix, comme dans l'exemple suivant :

Qui a le plus à cœur, avec forte conviction, fort engagement, avec grande compétence, de ramener la paix ?

La conclusion de cette première séquence va jouer le rôle de prémisse pour une deuxième séquence argumentative, où le journaliste, après avoir donné la principale raison pour laquelle Bouteflika a été réélu, s'attache à citer « les points forts » du bilan de son précédent mandat et de son nouveau programme. Cette partie de l'article se caractérise par une forme assez simple, où l'on se contente d'énumérer d'abord les acquis de son précédent mandat,

[...] C'est l'homme de la réconciliation tous azimuts. Entre ceux qui ne se reconnaissent pas mutuellement le droit à l'existence politique. Entre les générations. Entre les décennies. entre le passé. Le présent et l'avenir. C'est l'homme du désenfermement de l'Algérie. C'est l'homme de la dignité retrouvée. [...]

ensuite ce qu'il compte faire dans l'avenir :

[...] L'élection de Bouteflika aura des implications importantes dans tous les domaines, sur le plan de la cohésion par la soudure des fractures, sur le plan politique par la réhabilitation du champ politique, par la réhabilitation du politique, sur le plan économique par une

confiance internationale à l'égard de la stabilité de l'Algérie et des institutions. [...]

Enfin, l'on revient sur le déroulement de sa campagne électorale, et sur ses rapports avec les autres candidats. Un autre argument en sa faveur puisqu'il a mené

[...] Une campagne électorale exemplaire, consacrée par le respect à l'égard de ses adversaires, jamais d'invective, jamais de critiques à l'égard des candidats, ni même à l'égard de leur programme. Avec conviction, avec clarté, avec pédagogie, Bouteflika ne s'est occupé que de son propre programme, que d'expliquer ses idées, que de donner une lecture de l'avenir que son programme promet pour l'Algérie. [...]

Ces arguments conduisent à la conclusion :

[...] C'est cela le programme du Président, c'est ce programme que le peuple a choisi. En votant pour Bouteflika, le peuple a accordé son satisfecit au bilan présidentiel. [...]

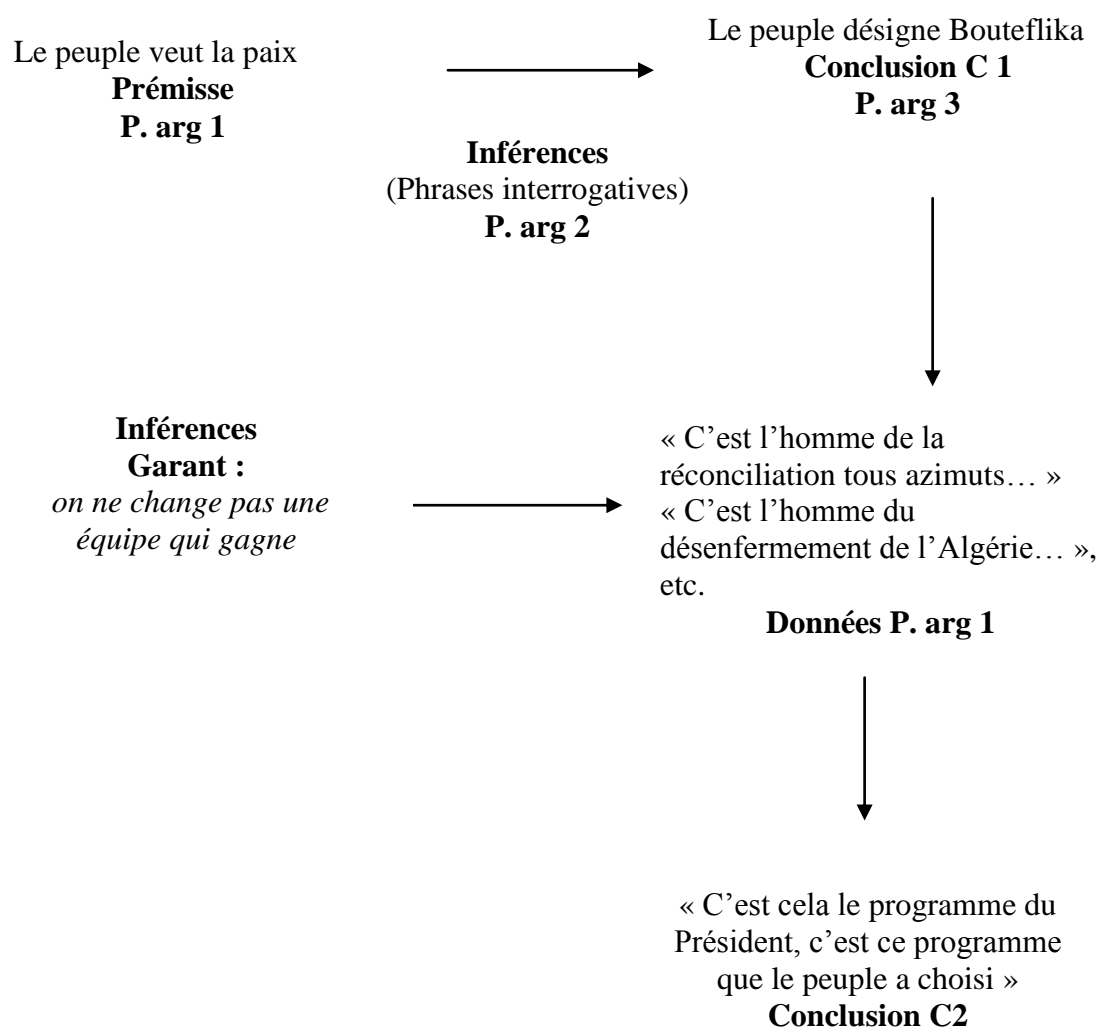
Le passage des arguments à la conclusion est assuré par un garant sous la forme de vérité générale : *on ne change pas une équipe qui gagne.*

[...] Il en a évalué les retombées sur sa vie, sur ses conditions de vie, sur l'avenir et a conclu qu'un programme qui gagne ne doit pas être interrompu. [...]

En partant d'une vérité générale (on ne change pas une équipe qui gagne / un programme qui a donné des résultats positifs ne doit pas être interrompu), l'auteur de l'article soutient l'idée selon laquelle le peuple, en se basant sur des

critères objectifs, liés surtout au bilan positif du président, a décidé, en toute liberté, de renouveler sa confiance en lui pour un second mandat.

Ainsi, et après avoir dégagé les principaux composants de la structure argumentative de notre article, nous pouvons la reproduire par le biais du schéma suivant :



Ce schéma permet de comprendre comment le journaliste auteur de l'article d'*El Moudjahid* arrive à mettre son écriture au service d'une argumentation où il défend le programme de Bouteflika, en insistant sur les raisons pour lesquelles il a été réélu. Cependant, et pour que l'on puisse comprendre l'intérêt de cet article, il faut le situer dans son contexte. Parmi les questions qu'il suscite, figure notamment celle-ci : pourquoi un tel article a été

publié, alors que les résultats des élections sont connues par tous, et qu'il n'y a plus de raison de faire campagne ? La principale raison est relative à la contestation qu'ont exprimée certains candidats, et certains journaux aussi, des résultats de ces élections présidentielles. Cet article se veut donc une réponse aux détracteurs du candidat, qui ont essayé de remettre en question le déroulement de ces élections en dénonçant une fraude massive. L'article que nous avons vu précédemment n'est donc pas destiné à convaincre le lecteur des qualités du candidat (son choix étant déjà fait), mais cherche plutôt à remettre en question la thèse du camp adverse en insistant sur les acquis du programme du candidat et des nombreuses perspectives qu'il ouvre pour le peuple algérien. C'est comme si le journaliste d'*El Moudjahid* essayait de dire qu'il n'y a pas eu fraude, et que c'est le peuple qui a élu Bouteflika, ce dernier étant l'homme de la paix, de l'avenir, etc.

Cette lecture est confirmée par un autre article, toujours du même journal, intitulé « *Regards sur un scrutin réussi* », publié trois jours après le premier, et où l'on dénonce ouvertement la réaction des autres candidats qui ont parlé de fraude, et ce après l'annonce des résultats des élections, comme le montre les deux passages suivants :

Le scrutin du 8 avril a démenti tous les pronostics, en faisant ressortir un tel avantage pour le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, que, ni les "sondages", au demeurant assez hasardeux dans un pays où il n'existe aucune tradition dans ce secteur, ni les analyses les plus objectives, n'ont prévu.

Avant de continuer plus loin :

Il y a lieu de se rappeler d'abord que la propagande contre le Président sortant avait commencé très tôt, pratiquement huit mois avant la

présidentielle du 8 avril, avec un acharnement tel que certains milieux, à trop vouloir le départ — voire la défaite électorale — du Président, ont fini pour se convaincre que telle sera la vérité des urnes. Ils se sont trompés et ont trompé une partie de l'opinion, soumise à un matraquage systématique.

Mais contrairement au premier article, où la structure argumentative est dominante du début à la fin, nous avons remarqué que celui-ci se veut, quantitativement, explicatif. En effet, nous avons relevé l'existence de beaucoup de propositions explicatives qui donnent l'impression que l'objectif principal poursuivi par le journaliste n'est pas celui de convaincre mais d'expliquer. Dans ce passage, par exemple :

Les citoyens, en décidant de réélire Bouteflika pour un second mandat, ont choisi la continuité. Pourquoi. Il y a bien sûr les qualités de l'homme d'Etat. C'est connu. Il y a surtout le fait que les Algériens en ont assez de vivre dans la transition politique

nous remarquons les principaux éléments de la séquence explicative, à savoir une macro-proposition explicative 01 (implicite) qui permet de poser le problème (une question implicite déduite de la première phrase) ; proposition 02 où l'on donne la réponse (pour ses qualités d'homme d'Etat...), et enfin un articulateur (pourquoi) qui assure le passage entre les deux macro-propositions. On retrouve plus loin un autre passage où l'on peut identifier la même structure explicative,

Tout le monde s'attendait à une victoire du Président Bouteflika, c'est vrai mais pas par un tel score, nous verrons pourquoi. Il y a lieu de se rappeler d'abord que la propagande contre le Président sortant avait commencé très tôt...

à savoir le problème ou la question (pourquoi un tel score ?) et l'articulateur (« nous verrons pourquoi »), à part l'explication (pourquoi les citoyens ont décidé de réélire Bouteflika ?) ; une seconde macro-proposition est donnée dans la suite de l'article.

Mais malgré cette dominance quantitative, l'orientation globale de cet article reste argumentative, les quelques propositions argumentatives existantes jouant un rôle primordial dans le tout textuel. En considérant cet article dans sa globalité, nous avons constaté que ces propositions argumentatives encadrent les propositions explicatives que nous avons vues précédemment. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer le début et la fin de l'article :

Début :

« Les citoyens, en décidant de réélire Bouteflika pour un second mandat, ont choisi la continuité. [...] »

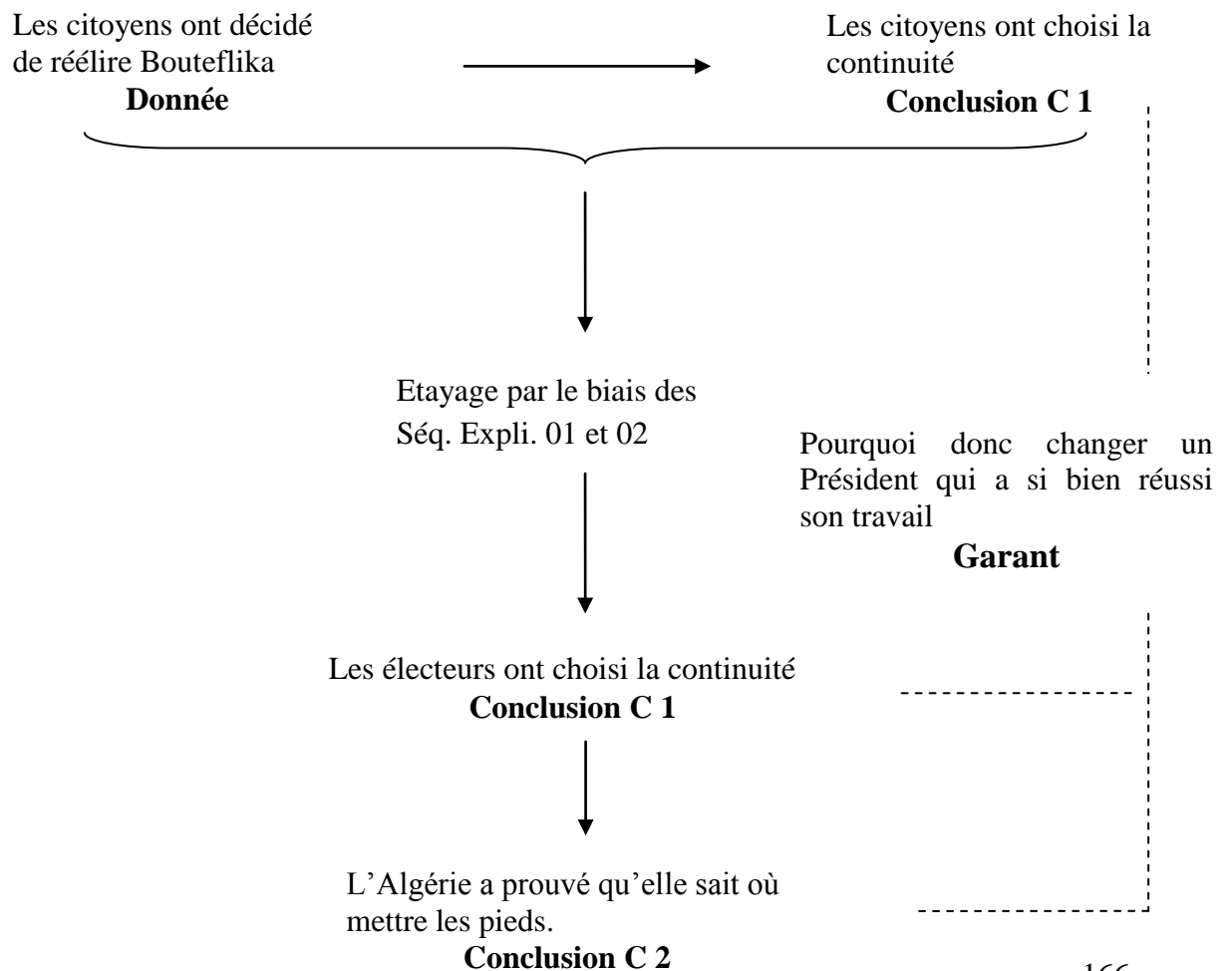
Fin :

« [...] Comme les autres électeurs des démocraties, ils ont choisi la continuité à juste raison, tout comme ils auraient sanctionné un Président qui ne bosse pas. Avec la réélection du Président Bouteflika, et avec une dose de légitimité suffisante, l'Algérie a prouvé qu'elle sait où mettre les pieds. »

Dans le premier extrait, qui permet de poser le problème pour la séquence explicative qui le suit (voir ci-dessus), nous retrouvons les parties constitutives d'une séquence argumentative élémentaire, sans articulateur : Donnée (« en décidant... mandat ») → Conclusion (« les citoyens ont choisi la continuité »). Jusque-là on ne peut parler de relations entre séquence insérante (séq. Arg.) et séquence insérée (séq. Expl.) puisque, prises isolément, ces propositions peuvent être considérées comme formant une séquence argumentative autonome. Mais le fait que cette même séquence soit reprise, et reformulée vers la fin de l'article nous conduit à penser que toutes les propositions explicatives que contient le

corps de l'article jouent le rôle d'arguments destinés à appuyer la thèse soutenue dans la première séquence argumentative. Nous avons remarqué que cette deuxième séquence, qui clôt l'article, partage avec la première la même conclusion (le peuple a choisi la continuité), avec toutefois des prémisses différentes, introduites par analogie (« Comme les autres électeurs des démocraties ») et une restriction (« comme ils auraient sanctionné un Président qui ne bosse pas »).

La cohérence de tout l'article est assurée par la conclusion-nouvelle thèse suivante : « Avec la réélection du Président Bouteflika, et avec une dose de légitimité suffisante, l'Algérie a prouvé qu'elle sait où mettre les pieds. » où le terme « Algérie » est l'équivalent du terme peuple, comme si l'auteur de l'article voulait insister sur le fait que c'est du vote de toute une nation dont s'agit et qu'on ne pouvait en douter à cause de cela.



Cette dominance du prototype argumentatif dans les quotidiens algériens est confirmée dans un autre journal qui, pourtant, et de par ses orientations, se situe à l'opposé du journal que nous venons de voir. Il s'agit du quotidien *Liberté*, une référence qu'on ne pouvait certainement pas contourner, même si ce journal est réputé pour ses positions pour le moins extrêmes. En plus, *Liberté* fait partie des journaux privés qui ont particulièrement marqué cette période électorale par leurs discours subversifs, et extrêmement critique envers tout ce qui a trait au « pouvoir ».

Bien entendu, et vu les objectifs que nous poursuivons, nous n'allons nous intéresser qu'à la dimension argumentative de deux articles, et non pas aux opinions qui y sont défendues. Tout comme nous l'avons fait pour les articles précédents, notre tâche se limitera à actualiser uniquement la structure argumentative des articles en question, notre but étant de vérifier nos hypothèses, quant à la dominance d'une structure argumentative dans les articles de notre corpus d'analyse.

Dans cette optique, nous allons nous pencher sur « l'éditorial » du journal *Liberté*, pour voir comment il est structuré et à quel prototype on peut le rattacher (un éditorial qui est publié régulièrement à la page 03 du journal et qui, de ce fait et entre autres raisons, est conforme aux exigences du genre). Un éditorial qui, à priori, est à dominante argumentative, vu qu'il se conforme, selon différentes modalités, au prototype de la séquence argumentative défini par J.-M. Adam comme nous allons le voir.

Nous avons, à titre d'exemple, remarqué cette structure dans le premier article auquel on s'est intéressé, qui est intitulé « Décantation ». Dans cet article, le journaliste Salim Tamani évoque les répercussions des résultats des élections

présidentielles sur le FLN. En effet, après la défaite de son leader Ali Benflis lors des élections présidentielles, ce parti, qui a longtemps été la seule force politique du pays depuis son indépendance, et continue à l'être même durant la période du « multipartisme », risque tout simplement de disparaître, comme l'indique le chapeau de cet article :

Faute d'un éventuel rebond, d'autant que le président n'a pas caché son intention de le mettre au musée, le FLN de Benflis est menacé de disparition.

En plus de ce chapeau, et en se basant sur quelques marqueurs textuels, on peut considérer ce texte comme appartenant, dans sa globalité, au prototype de la séquence argumentative, comme en témoignent les enchaînements argumentatifs que nous avons repérés en son début. Cette séquence est caractérisée par une structure assez complexe, puisque comportant plusieurs séquences enchâssées.

Les résultats de la présidentielle du 8 avril accélèrent la décantation au sein du FLN et posent la question de son avenir immédiat. C'est du moins l'une des principales conséquences du scrutin qui a vu le président Abdelaziz Bouteflika plébiscité pour un second mandat.

La première séquence argumentative que nous avons repérée dans ce passage est caractérisée par une structure très simple ne comportant, en plus d'un articulateur logique utilisé dans la deuxième partie du passage ci-dessus, que les données (« les résultats de la présidentielle ») et la conclusion (« accélèrent la décantation au sein du FLN/posent la question de son avenir »), c'est-à-dire les éléments basiques d'une séquence argumentative. Cette structure, malgré sa simplicité, est mise en œuvre dans la plupart des articles considérés dans cette analyse. Même si elle est assez rudimentaire comparée à la structure prototypique de l'argumentation, elle reste un indice fort de l'orientation globale des articles

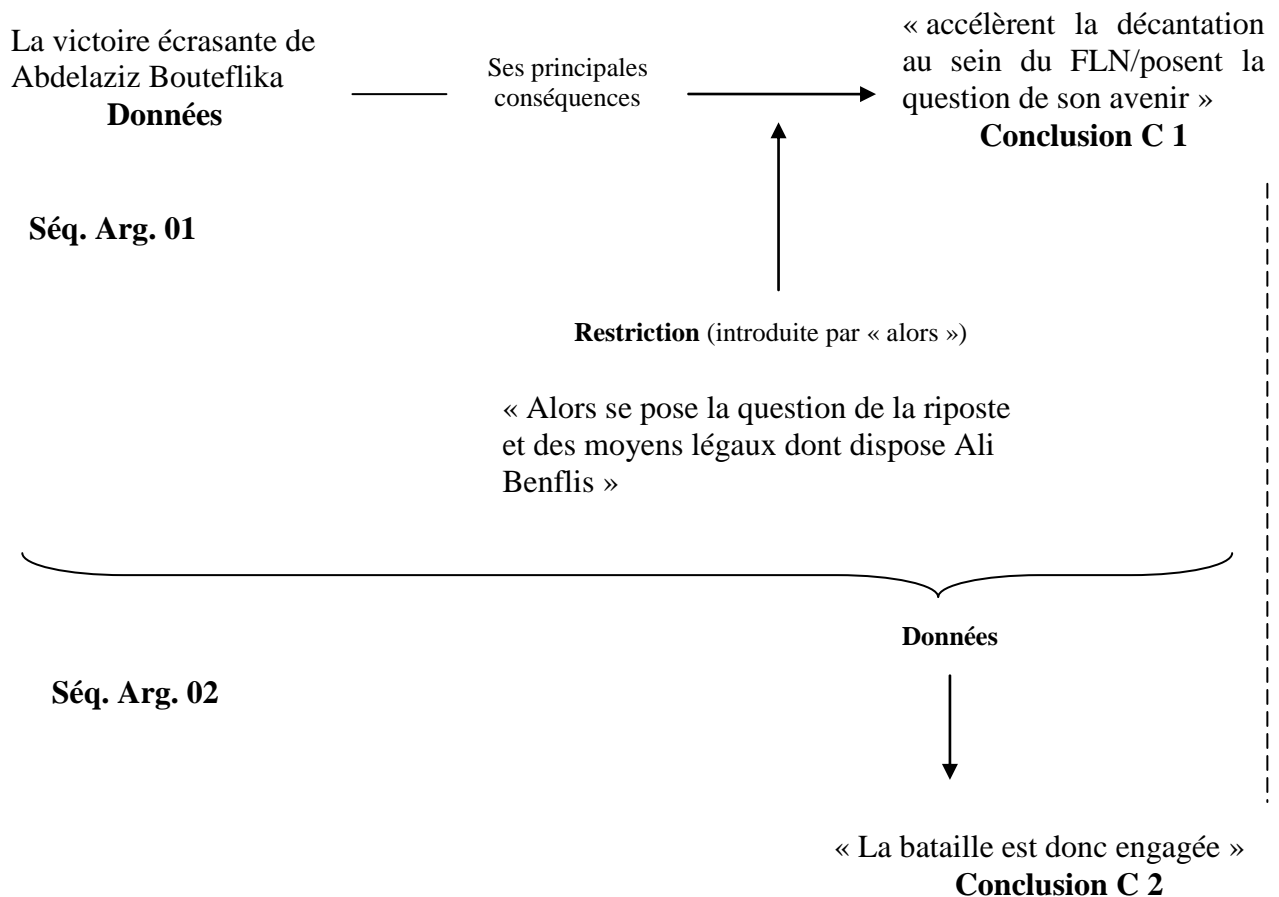
objet de notre analyse, et nous permet de sortir avec la conclusion que l'auteur cherche à faire admettre son opinion, à convaincre son lecteur de la justesse de sa vision des choses.

Pour revenir à l'extrait ci-dessus, nous avons remarqué aussi que la séquence qu'il comporte ne fonctionne pas de manière autonome, mais s'insère dans le mouvement global de l'article en puisant dans sa suite les principaux éléments qui permettent de confirmer la conclusion. Cette dernière est confirmée par d'autres données exprimées dans la deuxième partie du passage (la victoire écrasante de Abdelaziz Bouteflika). Le passage des données à la conclusion est renforcé par l'expression (« l'une des principales conséquences ») qui joue le rôle d'articulateur logique, équivalent de « donc ». La suite du paragraphe permet l'étayage des inférences, c'est-à-dire qu'on y explique le passage des données à la conclusion, ou comment la défaite de Ali Benflis, secrétaire général du parti FLN, pourrait nuire à son parti.

La cuisante défaite d'Ali Benflis à cette élection risque, du coup, d'accentuer la crise que vit le vieux parti depuis près d'une année entre « redresseurs » partisans du président-candidat et fidèles aux résolutions du VIII^e congrès. Faute d'un éventuel rebond, d'autant que le président n'a pas caché son intention de le mettre au musée, le FLN de Benflis est menacé de disparition. Alors se pose la question de la riposte et des moyens légaux dont dispose Ali Benflis pour faire face à l'offensive des redresseurs maintenant qu'ils sont plus que jamais confortés par l'issue de la présidentielle. La bataille est donc engagée.

La proposition « Alors se pose ... présidentielle » fournit une restriction par le biais de l'articulateur « alors » (équivalent de « à moins que »). Cette séquence, dont on vient d'énumérer les différents éléments, va jouer le rôle de prémisses (P. arg 1) pour une nouvelle séquence argumentative dont la

conclusion C 2 (nouvelle thèse) P. arg 3 est « La bataille est donc engagée » indiquée par l’articulateur « donc », qui est à son tour reprise et reformulée plusieurs fois dans la suite de l’article. Ainsi, et pour récapituler, nous retrouvons dans cet article une première séquence argumentative, qui va jouer le rôle de donnée pour une autre séquence. Il s’agit donc de deux séquences argumentatives, et l’une est enchâssée dans l’autre. Le reste de l’article comporte d’autres propositions argumentatives, qu’il n’est pas nécessaire d’actualiser toutes vu qu’on ne cherche pas l’exhaustivité, notre but étant seulement de prouver l’appartenance de cet article au prototype de la séquence argumentative. Nous pouvons enfin illustrer cet emboîtement entre les différentes séquences par le schéma suivant :



Dans un autre « éditorial » du même journal, nous remarquons aussi l'existence d'une structure argumentative. Cet article, qui est intitulé « la vraie fitna³⁰ », évoque un problème qui est survenu en pleine période de campagne électorale, et qui risquait de sérieusement altérer son bon déroulement : à savoir « l'instrumentalisation » des mosquées pour des fins politiques. Après les tragiques événements qu'a vécus l'Algérie durant la décennie noire, de nouvelles lois ont été promulguées pour empêcher que le pays ne retombe encore une fois dans l'anarchie. Parmi ces lois, figure la constitution de 1996, qui définit trois constantes de l'identité nationale qui ne peuvent, sous aucun prétexte, être utilisées à des fins politiques : l'Amazighité, l'Arabité, et l'Islam. L'auteur de l'article soulève les risques d'une telle instrumentalisation, et dénonce le silence des instances chargées du contrôle de ces lieux saints.

En considérant sa structure, nous remarquons que cet article, de par la simplicité de sa structure, ressemble beaucoup à celui que nous avons vu précédemment.

La mosquée est une fois de plus, une fois de trop, convoquée pour jouer un rôle politique et influencer sur l'élection présidentielle de jeudi prochain. Dans le prêche d'hier, certains imams ne sont pas allés de main morte, ils ont, comme au temps du FIS, dénigré les candidats en lice et jeté l'anathème sur Benflis, l'accusant même de semer la « fitna »

Tout comme l'exemple étudié précédemment, la conclusion et les données sont évoquées d'entrée de jeu, dès le début de l'article : en effet, la conclusion (« La mosquée est une fois de plus... sur l'élection présidentielle de jeudi prochain. ») précède les données, qui sont fournies dans la suite du paragraphe, et

³⁰ Mot d'origine arabe signifiant un violent désaccord entre plusieurs parties, qui peut conduire à une guerre.

où l'on cite un incident pour étayer la conclusion : cet incident implique des imams qui ont ouvertement attaqué, dans un prêche du vendredi, les candidats aux élections présidentielles, notamment Ali Benflis.

Le passage des données à conclusion est motivé par des incidents similaires, qui jouent le rôle de garant, que l'on retrouve dans le deuxième paragraphe :

Ce nouvel épisode de l'instrumentalisation des mosquées intervient quelques semaines seulement après l'appel à la vindicte intégriste contre Dilem, Liberté et la presse indépendante, ce qui signifie, en d'autres termes, qu'il y a une véritable stratégie de l'utilisation de la religion à des fins politiques. Avec à chaque fois une cible privilégiée.

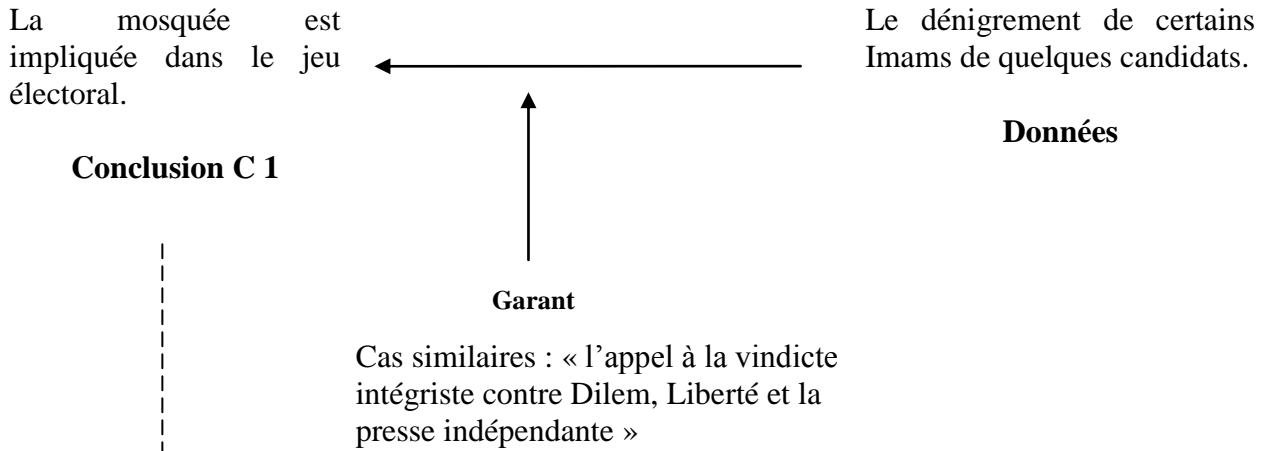
Nous retrouvons plus loin une restriction (introduite par « alors », qui remplace « à moins que »), où l'on évoque la possibilité que ces actes visent à ressusciter l'intégrisme islamique :

Alors, c'est en connaissance de cause qu'ils veulent ressusciter cet intégrisme et le mettre au service d'une ambition présidentielle.

Avant que cette séquence ne se termine avec nouvelle conclusion, qui renvoie à « l'utilisation de la religion à des fins politiques », introduite principalement par l'expression « ce qui ne manquera pas » équivalent de « donc ».

il y a risque que chaque imam puisse appeler, durant les cinq prières de la journée, à voter pour tel ou tel candidat, ce qui ne manquera pas de provoquer une « vraie fitna » dans la maison de Dieu et dans la société.

Ce qui donne le schéma suivant :



Restriction (introduite par « alors »)
« A moins que » ce ne soit des actes prémédités

Ceci risque « de provoquer une
« vraie fitna » dans la maison de
Dieu et dans la société. »

Conclusion C 2

Cette dominance de l'argumentation dans les « éditoriaux » des quotidiens que nous avons vus jusqu'ici se trouve confirmée encore une fois dans « l'éditorial » du quotidien *L'Expression*. Ce journal fait partie des rares titres algériens privés qui ont soutenu la candidature de M. Abdelaziz Bouteflika. C'est pourquoi, et dans un article intitulé « maturité », Saïd Boucetta défend l'intégrité des élections, et fustige les quelques candidats qui ont remis en question les résultats du vote. Ainsi, on retrouve, d'entrée de jeu, une séquence argumentative où cette thèse est défendue :

De l'avis des observateurs étrangers et autres journalistes venus couvrir la consultation électorale, première du genre de par son caractère pluraliste et ouvert, l'Algérie a réussi un grand pari. Et pour cause, les citoyens ont élu, en toute liberté, leur chef de l'Etat. Un précédent dans l'histoire de cette nation qui augure des lendemains meilleurs, au sens que désormais les algériens vont se réconcilier véritablement avec l'acte électoral qui, il n'y a pas si longtemps, était synonyme d'un geste sans signification aucune.

Ainsi, cet article s'ouvre sur une séquence argumentative comme tous les autres articles étudiés jusqu'ici. Ceci est dû principalement à une règle en matière d'écriture journalistique qui veut que tout le contenu de l'article soit résumé dès son début, pour permettre aux lecteurs d'avoir une idée sur le sujet traité par l'article. Il s'agit en effet pour le journaliste de condenser l'essentiel de son article en quelques phrases seulement, afin de le situer par rapport aux autres articles du journal. Cette remarque est importante parce qu'elle montre bien que, en dépit de l'hétérogénéité qui caractérise les articles qui forment notre corpus, qui sont un mélange entre propositions explicatives ; argumentatives ; narratives, etc., ils sont essentiellement argumentatifs puisqu'on y défend toujours un point de vue, une opinion.

Dans le passage ci-dessus par exemple, la conclusion, qui est exprimée dès la première phrase (« l'Algérie a réussi un grand pari »), est introduite par l'expression (« et pour cause ») qui, si l'on inversait la position de la conclusion et des prémisses, serait l'équivalent de « donc ». Les données sont essentiellement mentionnées après la conclusion : « ... [Parce que] les citoyens ont élu, en toute liberté, leur chef de l'Etat ». Mais, voulant faire preuve d'objectivité, le journaliste n'assume pas de manière directe cet avis, mais se rapporte à l'appréciation des « observateurs étrangers » et des journalistes venus

pour couvrir ces élections. Il vont donc jouer le rôle de garant, permettant d'étayer les données.

Si cette argumentation se base sur l'appréciation des « observateurs étrangers », elle évoque aussi la réaction des autres candidats qui ont, dans leurs différentes déclarations, dénoncé un « *hold-up électoral* », et ce non pas pour la cautionner mais pour la remettre en question, et mieux affirmer la conclusion initialement énoncée. Il le fait, non pas en se basant sur son propre jugement, mais celui de l'opinion publique et des observateurs étrangers.

La joie des algériens d'être définitivement sortis d'une période de transition qui aura duré 12 longues années, est quelque peu gâchée par les protestations des trois candidats qui crient à la fraude généralisée. Cependant, les réactions épidermiques des adversaires de Bouteflika s'en sont trouvées sans fondement réel, de sorte que leurs sorties médiatiques pour dénoncer ce qu'ils qualifient de « *hold-up électoral* » semblent ne durer que le temps d'une déclaration. Il est clair, en effet, que les Sadi, Benflis et Djaballah donnent la nette impression de ne pas être pris au sérieux par l'opinion publique nationale et encore moins par les observateurs étrangers qui reconnaissent le caractère transparent du scrutin d'avant-hier.

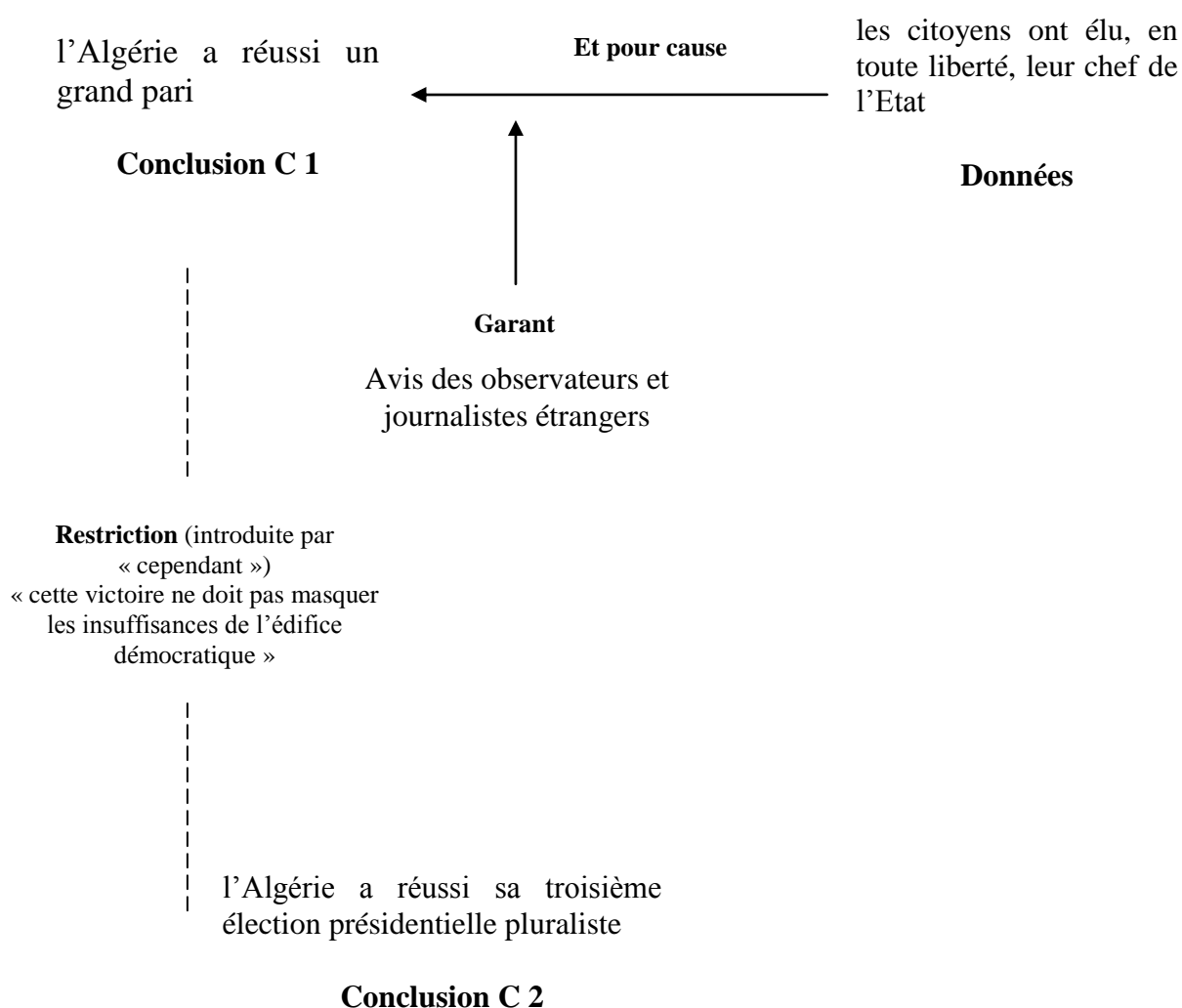
Dans cet extrait, les principaux arguments sur lesquels s'est basé le journaliste pour remettre en question le propos des candidats sont empruntés à la réaction de l'opinion publique nationale et internationale qui n'a pas « pris au sérieux » les accusations des candidats, avant d'introduire une nouvelle conclusion :

Aussi, sommes-nous tentés de dire que, quoi que pensent certains irréductibles, l'Algérie a bel et bien réussi sa troisième élection présidentielle pluraliste.

Suivie d'une restriction introduite par l'articulateur « cependant »

Cependant, cette victoire ne doit pas masquer les grandes insuffisances de l'édifice démocratique national.

Le mouvement global de cette séquence peut être résumé par le schéma suivant :



Les articles analysés jusqu'ici montrent que le schéma proposé par J.-M. Adam, confronté à des textes empruntés à la presse écrite, est très utile puisqu'il permet de vérifier si les textes en question sont à dominante argumentative ou non. Cet outil va donc nous permettre de rendre compte de l'argumentation dans la presse algérienne, en mettant à nu les différentes étapes que le journaliste

emprunte pour prouver la validité de ses thèses. Ceci a été vérifié par le biais des articles considérés précédemment.

Ainsi, nous avons la certitude que les éditoriaux de notre corpus d'analyse sont à dominante argumentative. Cette dimension est omniprésente dans les articles constituant notre corpus, et ce même si les articles que nous avons choisis sont loin de représenter l'ensemble de la presse écrite algérienne. Dans nos précédentes analyses, même si elles se sont limitées à dégager le prototype argumentatif des articles en question, elles nous ont néanmoins permis de constater que, par rapport aux mêmes événements, à savoir le déroulement et les résultats des élections présidentielles de 2004, tous les journalistes ont fait appel, consciemment ou non, à une structure argumentative explicite où l'on use d'arguments directs, empruntés généralement soit aux faits avérés relatifs à l'actualité politique, soit aux analyses individuelles des journalistes. Ces structures argumentatives se caractérisent par une organisation simple, reprenant l'essentiel des éléments qui définissent une argumentation prototypique. Il s'agit donc généralement d'argumentations se rapprochant des conceptions classiques de l'argumentation.

Cependant, nous avons pu constater aussi que les quotidiens algériens accordaient une très grande importance aux autres chroniques qu'elles contiennent, souvent au détriment des éditoriaux. En effet, et pour des raisons objectives, ces chroniques forment les principaux canaux de communication de ces organes de presse permettant d'un côté d'exprimer leurs orientations, et de l'autre, de ne pas assumer ouvertement (et donc ne pas impliquer les journaux de manière officiel) ces mêmes orientations. Il serait donc intéressant de voir si ces chroniques sont exploitées par ces journaux pour des fins argumentatives. Dans cette optique, nous pensons que cette structure argumentative n'est pas l'apanage des « éditoriaux », mais s'étend aussi aux autres chroniques qui se chargeraient de nouer des liens privilégiés avec les lecteurs pour mieux les

influencer. Comparées à celles des « éditoriaux », les structures argumentatives qui sont mises en œuvre dans ces articles-là devraient être encore plus élaborées, comparées aux structures que nous avons vues jusqu'ici. Chose qui réconforte nos hypothèses, exprimées dans la partie précédente, sur l'importance stratégique de ces articles, et des genres dont ils dépendent, dans les quotidiens algériens. C'est pourquoi, et afin de vérifier nos hypothèses, nous allons nous intéresser à deux chroniques, empruntées au journal *El Watan*, et qui sont représentatives des modes fonctionnement des chroniques formant notre corpus.

4. Argumentation implicite et ironie dans quelques chroniques

4.1. Le cas d'El Watan dans « Le Commentaire » et « Point zéro »

Contrairement aux autres journaux qui constituent notre corpus, *El Watan* n'a officiellement pas d'éditorial, ou du moins n'a pas une chronique intitulée comme telle. Néanmoins, comme nous l'avons déjà souligné dans la première partie de ce travail, ce journal comporte d'autres chroniques qui assument parfaitement son rôle. Parmi ces dernières, nous avons à titre d'exemple celle intitulée *Le Commentaire*. En dépit de son emplacement, qui est situé à la page 24 du journal et n'est pas, de ce fait, la place naturelle d'un éditorial, cette chronique a su préserver toute son importance, comme l'indique d'ailleurs son nom : il s'agit, d'après le titre et le contenu de chronique, de commenter les points marquant de l'actualité, contenue dans les autres pages du journal. Nous pouvons donc envisager cette chronique comme étant susceptible d'exprimer l'orientation du journal par le biais du regard qu'elle porte sur les événements nationaux et étrangers.

Cette caractéristique est confirmée non seulement par l'absence d'une autre chronique régulière (à part *Point Zéro*) qui porte le nom « éditorial », ou par rapport à des critères relatifs au genre (les thèmes et la façon de les aborder, l'emplacement, etc.), mais aussi et surtout par rapport à sa structure. En effet, cette chronique est marquée elle aussi par la dominance de l'orientation argumentative dans ses articles, chose que nous avons vue jusque-là uniquement dans les « éditoriaux ». Pour s'en convaincre, il suffit de considérer de près comment cette chronique est structurée. Pour ce faire, considérons ce passage, extrait de l'article intitulé « juge et partie », écrit par Sofiane Bensalem :

La commission politique nationale indépendante de supervision de l'élection présidentielle, présidée par Saïd Bouchaïr, ancien président du conseil constitutionnel, a été installée jeudi dernier. A bien analyser la composante de cette commission, on s'aperçoit que cette structure a tout sauf l'attribut d'indépendance. Dans une laconique dépêche de l'Agence presse service annonçant l'installation officielle de cette commission, on apprendra seulement que cette dernière est composée de représentants des partis agréés et des candidats à l'élection présidentielle.

Cet article aborde une information relative à l'installation officielle d'une commission chargée de superviser les élections présidentielles du 8 avril 2004. Cette information est citée dès le début de l'article, mais le journaliste ne s'arrête pas là et, fidèle à l'intitulé de sa chronique (*Le Commentaire*), essaye de la commenter, en exprimant son point de vue personnel, ce qui donnera lieu à deux séquences argumentatives que l'on a pu identifier dans cet article. En effet, la première est partagée entre les deux premiers paragraphes : dans le premier, on retrouve essentiellement une donnée, à savoir l'information en elle-même (« la commission ... a été installée jeudi dernier »), que le journaliste essaye tout de suite de commenter en exprimant sa propre opinion, d'où une conclusion : « cette structure a tout sauf l'attribut d'indépendance ». Les données sont exprimées

dans le deuxième paragraphe de l'article. En effet, selon le journaliste, cette commission ne peut être indépendante parce qu'elle est composée essentiellement de partis qui ont prêté allégeance au président-candidat Abdelaziz Bouteflika :

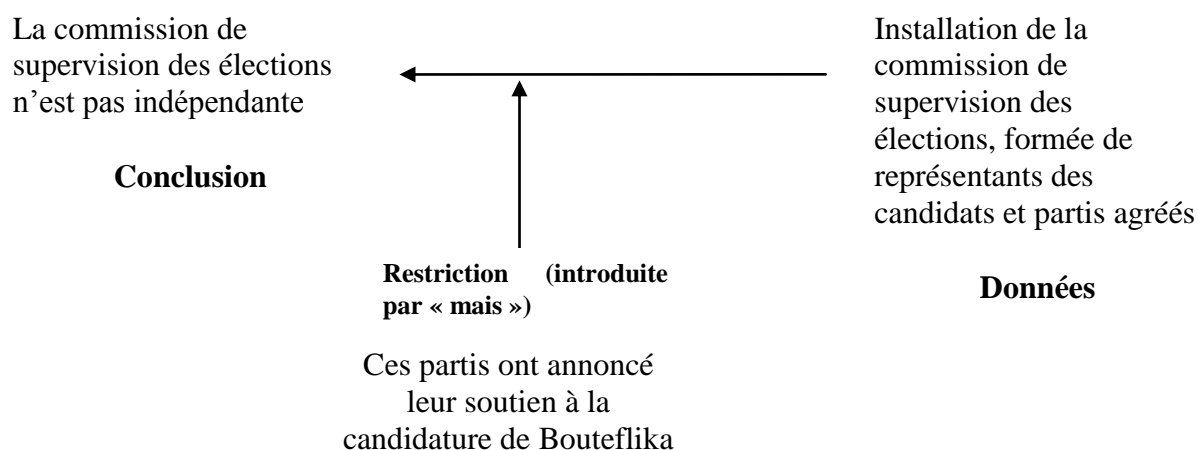
On reprend les mêmes et on recommence : la même clientèle du pouvoir qui disparaît et réapparaît sur la scène politique à gré des événements politiques est appelées à la rescousse pour siéger, cette fois-ci également, au sein de cette commission.

[...] De quelle neutralité ces représentants de partis-maison qui sont à la fois juges et parties peuvent-ils se prévaloir demain lors des délibérations de la commission ? [...]

Ce paragraphe comporte tous les arguments sur lesquels s'est basé le journaliste pour avancer sa conclusion, introduits grâce à une restriction (introduite par « mais »), remettant en question la neutralité des membres de cette commission.

En plus de ces preuves « objectives », le journaliste se base aussi sur des éléments subjectifs, pouvant influencer le lecteur. En témoigne la première phrase du passage ci-dessus, qui est marquée par un style à la fois « relâchée », mais en même temps percutant : contrairement à ce que nous avons vu jusqu'ici dans nos différentes analyses, les données de cette séquence argumentative sont marquées par un ton ironique, où le journaliste associe humour et critique acerbe de cette commission, par le biais de termes comme « clientèle du pouvoir » ; « représentants de partis-maison ».

Cette séquence donne lieu au schéma suivant :



Cette critique de la commission va continuer dans le troisième et dernier paragraphe, où l'on retrouve une nouvelle séquence argumentative. Cette séquence porte sur l'erreur stratégique des partis de l'opposition, qui ont accepté de siéger dans cette commission, lui donnant ainsi une crédibilité. La structure de cette séquence est par conséquent très rudimentaire : on passe des données (le fait que les candidats aient accepté de siéger dans une commission, tout en étant conscient de sa partialité) à la conclusion (ces candidats vont légitimer le processus électoral) sans utiliser un articulatoire logique, à part l'expression « cela revient à se demander », comme le montre le passage suivant.

D'un autre côté, en acceptant de siéger dans cette commission tout en n'étant pas dupe quant à son impartialité du même de sa composante, ces candidats vont, par leur présence, légitimer les décisions de cette commission. [...] Le plus inquiétant, c'est que même les candidats lésés n'ont rien trouvé à redire. Cela revient à se demander s'ils ne servent pas d'alibis à la légitimation d'un processus électoral qui semble leur échapper totalement.

Les deux séquences argumentatives que nous venons de voir, bien qu'elles soient liées sur le plan du contenu, puisqu'on y parle de la commission de surveillance des élections, ne sont pas liées sur le plan textuel. En effet, elles

n'entretiennent pas de rapports entre séquence insérante et séquence insérée et semblent fonctionner de manière autonome dans la mesure où l'on peut enlever par exemple la deuxième séquence sans affecter le mouvement argumentatif global du texte.

Cette orientation argumentative de la chronique « *le commentaire* » est confirmée dans un autre article écrit par A. Ancer, publié après l'annonce des résultats des élections, et intitulé « Dépasser le syndrome de la fraude ». Contrairement au premier article, où l'on a eu affaire à une structure argumentative assez élémentaire, cet article se caractérise par l'emploi d'un certain nombre de techniques qui rendent son argumentation certes plus efficace, mais plus difficile à analyser, et surtout moins évidente à interpréter s'il n'y a pas une connivence entre le journaliste et son lecteur. En effet, dans cet article, qui parle de l'avenir de l'opposition en Algérie, le journaliste adopte un style ironique, pour remettre en question quelques thèses, et défendre ainsi sa vision des choses. Considérons le passage suivant :

Quoi que l'on dise de l'élection présidentielle : « entachée de fraude », « gagnée avant l'heure » par Bouteflika qui « a passé près de deux ans à organiser sa réélection avec les milliards de dinars du Trésor public » et autres arguments aussi bien tournés les uns que les autres ; il serait plus sage de se rendre à l'évidence en admettant que Bouteflika est à El Mouradia pour cinq longues années. Les courants d'opinion ou d'opposition qui contestent le scrutin, y compris ceux qui, tout en chantant les vertus de la démocratie et des droits de l'homme, ont appelé l'armée à intervenir, ne pourront rien changer sachant que les grandes puissances ont d'ores et déjà donné leur quitus.

L'auteur de l'article critique l'attitude de l'opposition qui, malgré sa cuisante défaite, continue de dénoncer « une fraude électorale ». Face à un tel

refus de la réalité, il affirme qu'il faut qu'elle se rende « à l'évidence » et accepte sa défaite, et ce pour qu'elle puisse prendre un nouveau départ, et mieux concevoir son avenir. C'est, en somme, la principale thèse défendue dans l'article, ou selon les termes de J.-M. Adam, la conclusion à laquelle doit adhérer le lecteur après la lecture de l'article.

Mais avant d'arriver à cette conclusion, l'auteur commence d'abord par citer la thèse antérieure (P. arg. 0), qui est exprimée dès les premières lignes de l'article, mais d'une manière assez singulière. En effet, cette thèse est certes reprise par le journaliste, mais n'est pas prise en charge par lui, ce dernier utilisant le style indirect libre (dont le principal indice est les guillemets) pour reprendre, tel quel, les propos des leaders de l'opposition. Ceci, il le fait non pas dans un souci d'objectivité, mais pour mieux tourner en dérision ces propos et, par ricochet, remettre en question cette thèse. L'indice de cette dérision est l'utilisation de l'expression « bien tournés » en qualifiant les arguments repris par les candidats, une expression qui signifie tout simplement que ces arguments sont en décalage par rapport à la réalité, comme s'il s'agissait d'une véritable mise en scène de leur part. Cette technique, qui va lui permettre de remettre en question la thèse relative à la fraude électorale, est caractérisée par l'utilisation d'une forme d'ironie polyphonique.

Cette technique ne se limite pas à ce seul passage, mais elle est reprise dans d'autres endroits de l'article, comme le montre le passage suivant :

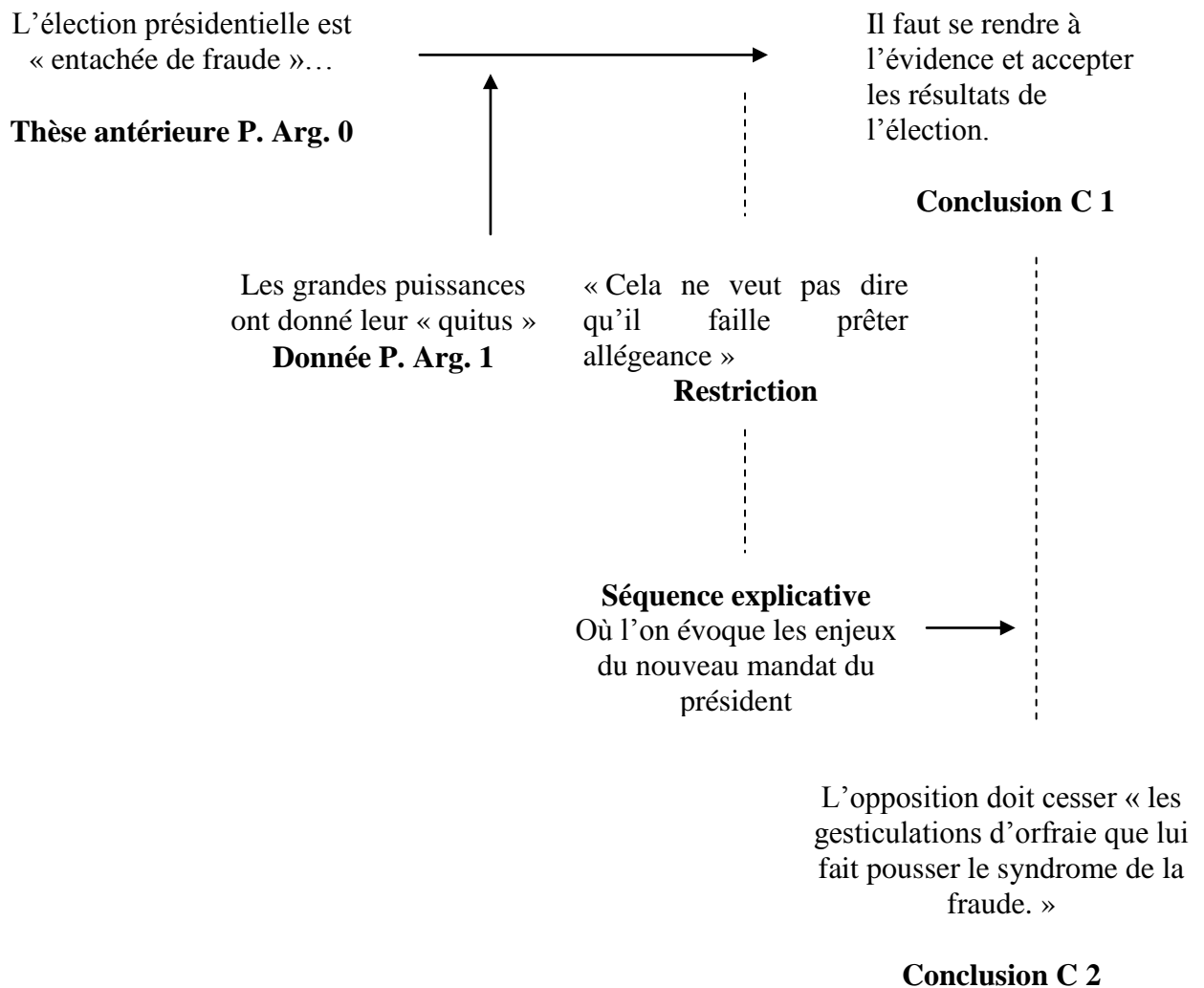
Les courants d'opinion ou d'opposition qui contestent le scrutin [...] ne pourront rien changer sachant que les grandes puissances ont d'ores et déjà donné leur quitus.

Un « quitus », qui signifie « acte en vertu duquel la gestion d'une personne est reconnue exacte et régulière », n'est pas adressable à un Etat

souverain comme l'Algérie. Le journaliste voulait plutôt parler de soutien, ou en langage diplomatique, des messages de félicitations adressés au président après sa réélection, et qui, implicitement, signifient une reconnaissance des résultats des élections. Mais plutôt que de parler de soutien, et en utilisant un langage ironique, l'auteur de l'article affirme que les jeux sont faits et l'opposition n'a aucune chance de reprendre le dessus parce que le président Bouteflika est fort du soutien des « grandes puissances ». Cette proposition ironique, par rapport à la séquence argumentative, joue le rôle de prémisse (ou donnée) qui sert à appuyer la conclusion.

D'autres propositions similaires existent dans l'article, mais on ne s'amusera pas à les citer toutes, notre but étant tout simplement de mettre en exergue la structure argumentative de cet article, et montrer que l'écriture journalistique algérienne a des particularités qu'il convient de mettre en exergue. Dans cette optique, la structure argumentative de notre article est traversée par une séquence explicative, introduite par le biais d'une restriction, qui donne lieu à une deuxième conclusion C 2, comme l'explique le schéma de la page suivante.

En effet, loin d'un schéma classique de l'argumentation qui, comme nous l'avons vu dans les « éditoriaux » que l'on a déjà analysés, est régulièrement repris dans certains articles et qui, de ce fait, perd beaucoup de son efficacité et de l'impact qu'il pourrait avoir sur les lecteurs, il existe d'autres types de schémas argumentatifs marqués par des formes d'argumentation assez originales. Ces argumentations sont essentiellement marquées par l'utilisation de l'ironie comme principale arme persuasive. Comme c'est le cas dans la chronique « Point Zéro ».



Jusqu'à nous avons eu affaire à des journaux où le schéma classique de l'argumentation est respecté : il faut dire que, dans la majorité des articles que nous avons vus jusqu'ici, il existe une orientation argumentative qui n'est pas difficile à mettre en exergue. Néanmoins, dans d'autres chroniques, comme celles que nous allons examiner ensemble dans ce qui suit, l'orientation argumentative existe bel et bien, mais elle est difficile à analyser. Il s'agit en somme de ce qu'on pourrait appeler une argumentation implicite, ou encore indirecte selon les termes de Perelman.

4.2. La chronique « Point Zéro », ou la preuve par l'ironie

Cette chronique, signée régulièrement par Chawki Amari, se trouve pratiquement au même emplacement que « *Le Commentaire* », à savoir la page 24. Elle occupe un petit encadré en bas et à droite de la dernière page du journal, juste en dessous de la chronique « *Le Commentaire* ». Tout comme pour l'autre chronique, cet emplacement n'enlève rien de son importance, bien au contraire. Le fait que ces deux chroniques se trouvent à la même page confirme son importance, et permet à ces deux chroniques de jouer, en l'absence d'un « éditorial » officiel du journal, le rôle de véritable porte-parole de l'opinion de la rédaction, par rapport à l'actualité nationale et internationale contenue dans les pages du journal.

Si l'objectif de ces deux chroniques est le même, à savoir convaincre le lecteur de la validité des thèses qu'elles véhiculent, les moyens qu'elles mettent en œuvre pour l'atteindre sont différents. En effet, si dans « *Le Commentaire* », comme nous l'avons vu précédemment, le ton adopté est globalement sérieux, même si cette chronique se permet parfois quelques allusions ironiques pour gagner la complicité du lecteur, proche en cela des exigences de l'éditorial contenues dans les manuels de journalisme, la chronique « *Point Zéro* » se démarque complètement en adoptant un style ironique, voire satirique dans quelques articles, permettant d'apporter un point de vue totalement nouveau sur l'actualité. D'ailleurs, ce style lui a permis d'avoir un très grand succès parmi les lecteurs algériens, et a permis au journal de garder sa place parmi les quotidiens les plus tirés en Algérie.

Cette place de choix qu'occupe cette chronique est dû en grande partie à son efficacité. Comme nous allons le voir dans quelques exemples, ce style ironique et humoristique n'est pas destiné à divertir le lecteur, mais plutôt à le convaincre. Car, malgré son style, cette chronique cherche, tout comme « un

éditorial », à convaincre le lecteur de la justesse des opinions du journaliste et de la rédaction. Comme le montre le passage suivant, extrait de l'article intitulé « Toujours tout droit » :

C'est une illusion. On croit qu'il y a une guerre d'idées, des batailles qui se déroulent sur les champs du possible autour des points d'inflexion à venir ou sur le sens général de l'histoire. Ce n'est pas vrai, ou presque. Pour le système en place, vissé sur le pays comme un rétrovirus, tout roule allègrement sur la plus belle des autoroutes et glisse tranquillement sur le plus calme des océans.

Chawki Amari déplore ici l'absence d'une quelconque activité politique et d'un véritable débat sur l'avenir de l'Algérie, en s'appuyant sur les événements de l'actualité politique et sociale du pays. Cependant, au lieu de baser son argumentation sur des preuves susceptibles de confirmer sa vision des choses, il opte pour une autre démarche qui consiste à ridiculiser la thèse du camp adverse, représenté dans cet article par ce qu'il appelle « le système en place ». Donc, et pour reprendre le mouvement argumentatif global de cet article, nous pouvons dire que la principale thèse défendue, et qui est évoquée dès ses toutes premières lignes, laisse tout de suite la place pour la thèse contraire par le biais de l'expression « ou presque », qui joue le rôle d'articulateur logique permettant d'introduire une restriction. Cette nouvelle thèse, ainsi que presque toute la suite de l'article, s'inspire beaucoup du conte philosophique *Candide* de Voltaire.

tout roule allègrement sur la plus belle des autoroutes et glisse tranquillement sur le plus calme des océans. Il fait beau.

En effet, tout l'enjeu de la suite de cet article consistera à remettre en question cette nouvelle thèse en choisissant des arguments qui vont à l'encontre de la thèse défendue. L'allusion de l'auteur de cet article à *Candide* confirme la démarche de l'on vient d'expliquer. Dans *Candide*, Voltaire critique la

philosophie optimiste de Leibniz qui pense que « tout va bien dans le meilleur des monde », alors que Candide vit dans un monde fait de guerres et de catastrophes de tous genres. Cette situation ironique, qui consiste à dire la chose tout en supposant son contraire, est mise en œuvre dans notre article qui remet ainsi en question la thèse ci-dessus en ne citant que les faits d'actualité qui peuvent la contrarier. Il s'agit là donc d'une contre-argumentation implicite, qui se base sur le pouvoir subversif de l'ironie, s'éloignant ainsi des argumentations classiques que nous avons vues précédemment.

Dans ce genre d'argumentations, la connivence avec le lecteur est une condition sine qua non pour la réussite de l'interprétation, chose qui nécessite une coopération active de la part du lecteur. C'est pourquoi, le locuteur est obligé de laisser des indices textuels montrant qu'il s'agit d'ironie, et qu'il faut comprendre le contraire de ce qui est dit, comme le montre le passage suivant,

Pour le système en place, vissé sur le pays comme un rétrovirus, tout roule allègrement sur la plus belle des autoroutes et glisse tranquillement sur le plus calme des océans. (nous soulignons)

où l'expression « viscé comme un rétrovirus » traduit un rejet de la part du locuteur (le journaliste) de la thèse citée, et indique qu'il cherche à critiquer « l'optimisme » exagéré du « système en place ». Pour ce faire, il utilisera des arguments qui ne sont pas destinés à appuyer la thèse ci-dessus mais plutôt son contraire, son objectif étant d'arriver à prouver l'inverse de la thèse qui est avancée. C'est-à-dire qu'au lieu de partager cette vision optimiste de l'avenir de l'Algérie, le journaliste cherche à montrer qu'elle n'est pas réaliste, vu la nature des événements cités, comme par exemple le refus de valider la candidature de trois hommes politiques qui « ont été priés de rester chez eux », ou le fait que

[...] Personne ne sera inquiété sur les dépassements de la police tunisienne envers les supporters algériens ou sur les appels au meurtre des imams de l'Etat. Les Américains patrouillent dans le désert, le GSPC dans les montagnes et les errants autour des ambassades. [...]

Autant d'événements qui, au lieu de confirmer que « tout roule allégrement », montre au contraire une situation des plus inquiétantes :

[...] Tout va donc très bien et aucune menace sérieuse ne peut venir compromettre l'avancée du bulldozer d'une Algérie linéaire depuis l'indépendance, si ce n'est les émeutes quotidiennes qui se propagent dans le pays, mais qui sont rapidement circonscrites à coup de chèques et de matraques. [...]

Pour revenir à la structure argumentative de notre article et de la possibilité d'une éventuelle schématisation, nous pouvons dire que vu les éléments que nous avons vus précédemment, il devient très difficile de reprendre le mouvement argumentatif global par le biais d'un schéma. Non pas que l'on ne retrouve pas tous les éléments prototypique de la séquence argumentative, mais parce que le principal enjeu de l'article réside dans l'utilisation de l'ironie comme arme persuasive.

Comme le montre le schéma suivant, l'objectif premier de cet article est d'amener le lecteur à déduire la conclusion implicite ci-dessus. Une conclusion qui, forcément, va être l'inverse de la conclusion avancée tout à fait au début. Tout l'article va donc fournir les données nécessaires pour aboutir à une telle conclusion, et ce en s'appuyant surtout sur l'ironie pour gagner la sympathie du lecteur, et montrer l'absurdité de l'optimisme du « système en place ».

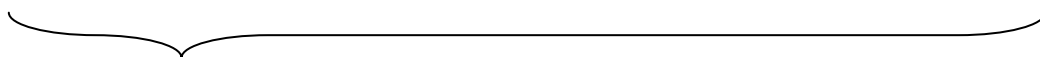
« tout roule allègrement sur la plus belle des autoroutes et glisse tranquillement sur le plus calme des océans »

Conclusion C 1

Invalidation du congrès du FLN ;
Trois candidatures n'ont pas été acceptées ;
Fermeture d'un journal ;
Emeutes... etc.



Données



Données ironiques

tout ne roule pas allègrement sur la plus belle des autoroutes et ne glisse pas tranquillement sur le plus calme des océans

Conclusion implicite C 2

Dans un autre article de la même chronique, intitulé « l'homme tranquille », le même procédé ironique pousse lecteur à prendre l'article non pas dans son sens littéral, mais à chercher plutôt ses renvois implicites. Ce texte reprend le même thème relatif à la commission nationale de supervision de l'élection présidentielle, développé dans un article de la chronique « *Le Commentaire* » vu précédemment. Considérons le passage suivant :

Même en Algérie, il est des gens comme ça qui ont une vie paisible et que l'on n'aperçoit que brièvement. C'est le cas de Saïd Bouchaïr, nommé une fois de plus à la tête de la commission de surveillance de la prochaine élection. Saïd Bouchaïr dort la plupart de l'année mais quand on a besoin de lui, on lui téléphone. Et homme tranquille et sans histoire, il répond toujours présent à l'appel du devoir sans jamais se poser de questions.

Tout comme celui du *commentaire*, cet article vise à critiquer le rôle que va jouer cette commission, en insistant sur la qualité sa composante, notamment le parcours de son président. Il s'agit donc pour l'auteur de l'article de remettre en question cette commission en ridiculisant son président. Mais pour convaincre le lecteur de la validité de cette thèse, il va faire semblant de louer les mérites de cette personne, alors qu'en réalité il fait tout pour la discréditer. C'est pourquoi il usera encore une fois de renvois ironiques qui jouent le rôle de stratégies argumentatives visant à convaincre le lecteur. Ces renvois sont dominants dans l'article, comme le montre le début et même le titre de l'article, où le président de cette commission est qualifié « d'homme tranquille ».

Cette qualification n'a en fait rien de péjoratif, mais elle devient vite ironique au fur et à mesure qu'on avance dans la lecture de l'article, et ce puisqu'on lui reproche de n'avoir jamais intervenu lors des nombreuses élections dont il avait la charge de superviser. Cette qualification « d'homme tranquille » et beaucoup d'autres, comme « paisible » ; « [homme] sans histoire », vont jouer le rôle de données d'une argumentation implicite qui, loin de louer les mérites de cette personnalité, va plutôt souligner son « incompetence », selon le journaliste. En témoigne ce passage :

[...] Saïd a surveillé la plupart des dernières élections et il n'a jamais trouvé à redire sur le déroulement des scrutins parce que Saïd sait qu'il est un bon surveillant et pense que c'est pour cette raison que l'on fait appel à lui. Saïd a même présidé la commission d'enquête sur l'assassinat du président Boudiaf. Et Saïd qu'est-ce qu'il a dit ? Rien. Saïd il a dit c'est Boudiaf il est mort parce qu'on l'a tué. [...]

où l'on retrace son parcours, notamment les commissions qu'il a déjà présidées, comme par exemple la commission qui a été chargée d'enquêter sur l'assassinat du président Boudiaf. Et là on assiste à une véritable caricature du travail fait par

Saïd Bouchaïr, qui non seulement n'a « Rien » trouvé, mais qui en plus n'arrivait même pas à formuler correctement ses phrases, comme l'illustre le journaliste dans le passage suivant : « Saïd il a dit c'est Boudiaf il est mort parce qu'on l'a tué. »

Ainsi, et comme le montre tous ces exemples, nous constatons que l'ironie joue un rôle primordial dans l'argumentation inhérente à *Point Zéro*. Cette place est dû aux nombreux avantages que cette figure offre au journaliste, qui n'est pas obligé de dire les choses directement, et à son impact sur le lecteur qui ne lui est pas indifférent, vu le lien « intime » qu'elle permet d'instaurer entre lui et le journaliste.

Mais pour avoir une idée plus claire sur le fonctionnement de cette figure dans notre corpus, il convient de mener une analyse plus détaillée de ses différents modes de manifestation, l'objectif de cette partie étant de prouver que les articles composant notre corpus sont essentiellement argumentatifs. Cet aspect, nous l'avons constaté tout au long des analyses que nous avons menées d'abord sur les « éditoriaux » officiels de quelques journaux, où nous avons constaté la dominance de ce que l'on pourrait appeler « un schéma classique » de l'argumentation, caractérisé principalement par des formes enthymémiques et des preuves basées sur l'exemple.

Etant donné les résultats que nous avons obtenus dans la première partie, qui indiquaient qu'il existe dans la presse algérienne d'autres chroniques qui, même s'ils n'étaient pas conformes aux critères génériques de l'éditorial, pouvaient être considérées comme les véritables éditoriaux de ces journaux, il fallait aussi que l'on examine de près comment est constituée leur structure. Les résultats obtenus ont non seulement conforté ceux de la première partie, mais ils ont en plus amené notre attention sur la nécessité de mener un travail plus

approfondi, plus global, sur le fonctionnement de l'ironie et ses rapports avec l'argumentation dans ces articles.

Dans cette optique, nous pensons que l'ironie joue le rôle de stratégie argumentative. Nous pouvons même dire qu'elle constitue la principale stratégie destinée à orienter les jugements des lecteurs dans la presse algérienne. Ceci, nous l'avons déjà constaté dans quelques exemples pris des chroniques « Le Commentaire » et « Point Zéro » d'*El Watan*. Nous ne pouvons aller plus loin vu les objectifs que nous nous sommes assignés dans cette partie, et nous n'avons relevé que quelques aspects de cette utilisation de l'ironie pour des fins argumentatives.

C'est la raison pour laquelle nous approfondirons, dans le travail qui suit, l'analyse de l'ironie, en menant d'abord une exploration des différentes acceptions et implication de l'ironie, avant de passer à l'analyse de quelques exemples pris de notre corpus. Cette démarche paraît inévitable puisque, tout comme la notion d'argumentation, la notion d'ironie n'est pas facile à définir, et ses rapports avec l'argumentation ne sont pas non plus faciles à expliquer.

TROISIÈME PARTIE

ANALYSE DE L'IRONIE

COMME STRATEGIE ARGUMENTATIVE

DOMINANTE DANS LA PRESSE

ALGERIENNE

TROISIEME PARTIE

ANALYSE DE L'IRONIE COMME STRATEGIE ARGUMENTATIVE DOMINANTE DANS LA PRESSE ALGERIENNE

Si la partie précédente nous a permis de constater que l'argumentation jouit d'une place de choix dans les articles formant notre corpus, il convient à présent de définir la nature des stratégies qui y sont employées. Dans cette optique, et partant du constat que l'ironie est omniprésente dans la presse algérienne, nous avons formulée l'hypothèse qu'elle est employée à des fins argumentatives. Nous pensions qu'elle peut même être considérée comme la principale stratégie argumentative dans la presse algérienne.

Pour vérifier la validité de cette hypothèse, cette dernière partie se propose de rendre compte du fonctionnement de l'ironie en tant que stratégie argumentative. Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la notion d'ironie qui, de la même manière que l'argumentation, a donné lieu à beaucoup d'études, d'où la nécessité de la caractériser, afin de clairement la distinguer des autres termes qui lui sont sémantiquement proches. Après cette étape indispensable, nous passerons à l'analyse de la chronique *Contre-champ* du quotidien *Liberté* qui, par le biais d'une ironie polyphonique, met au point un type d'argumentation très particulier, basée en grande partie sur l'introduction de la voix de la personne qu'on cherche à discréditer dans l'article. Le troisième et

dernier chapitre sera consacré à l'analyse de la chronique *Point Zéro* d'*El Watan*. Cette chronique se distingue des autres par un type « d'ironie littéraire », qui consiste à créer un univers fictionnel, avec des personnages, des lieux et des événements, où un narrateur donne libre-court à un discours ironique pour commenter l'actualité, et influencer ses lecteurs.

CHAPITRE I

LA NOTION D'IRONIE ET SES RAPPORTS AVEC L'ARGUMENTATION

Si la partie précédente a permis de constater une dominance de l'argumentation dans les différents articles sélectionnés pour cette étude, il nous reste à présent une tâche non moins importante qui consiste à voir de près quelles sont les stratégies qui sont mises en œuvre dans l'entreprise argumentative déployée par les journalistes dans ces différents articles. Sur la base des constats faits précédemment, nous pouvons affirmer que l'une des principales stratégies employées dans ces articles pour augmenter leur pouvoir argumentatif est l'ironie. Bien entendu, il ne s'agit pas de la seule stratégie employée, puisque le journaliste dispose de toute une panoplie de moyens qui peuvent assumer ce

rôle³¹, mais elle est néanmoins l'une des plus efficaces, et surtout l'une des plus récurrentes comme nous allons le voir après l'examen des articles que nous avons sélectionnés pour cette partie.

Cette partie se consacrera au fonctionnement, et surtout le rôle, de l'ironie dans la visée argumentative générale qui prédomine dans de nombreuses « chroniques » parmi celles que comprend notre corpus d'analyse. Nous avons remarqué qu'il existe dans ce dernier un certain nombre de « chroniques » qui se basent en grande partie, dans leurs entreprises argumentatives, sur le pouvoir ô combien important que peut revêtir l'utilisation de cette figure de style, et ce contrairement à d'autres, qui sont plus réputées par l'utilisation de schémas argumentatifs classiques, figés, et donc moins efficaces, chose qui limite sans aucun doute leur impact sur les lecteurs.

La dimension argumentative de l'ironie ne constitue pas une découverte en soi puisque, en considérant son histoire d'un peu plus près, on se rend compte qu'elle entretient déjà un rapport direct avec l'ancienne rhétorique et, par conséquent, avec l'art de convaincre. Cet aspect, entre autres, fera l'objet d'un examen plus détaillé dans cette partie, où nous aurons à confronter les différentes définitions de l'ironie.

Mais avant d'analyser cet aspect, il convient tout d'abord d'insister sur les difficultés que suscite une telle tâche, et qui sont relatives notamment à la définition de l'ironie. Dans cette optique, il convient de noter, d'ores et déjà, que le terme « ironie » n'est pas facile à définir, parce qu'il a longtemps été le centre d'intérêt de plusieurs disciplines et que, à force d'être utilisé dans des contextes des plus variés, il est même rentré dans le langage courant. Après avoir été traité

³¹ Nous avons vu dans la première partie que même la signature d'un article (la chronique *Tranche de Vie*) pouvait jouer ce rôle.

par les rhéteurs, les critiques littéraires, les linguistes, et même les philosophes, ce terme continue toujours à susciter la polémique au sein de ces disciplines et aucune n'a la prétention d'apporter des réponses satisfaisantes quant aux nombreuses questions que suscite son fonctionnement, ses effets sur le lecteur, etc. Cette situation est due à la complexité de cette figure de rhétorique qui, malgré toutes les études dont elle a fait l'objet, n'a pas encore livré tous ses secrets, notamment en ce qui concerne son interprétation. Il faut dire que cette figure

induit toujours la mise en scène d'un rapport de force, non seulement entre l'ironiste et sa cible, mais plus généralement entre l'ironiste et son interprète, ce qui se joue étant l'inclusion ou l'exclusion dans la connivence ironique : le propre de l'ironie est en effet de devoir d'abord être perçue et reconnue, ce qui a pour effet de « convoquer » le lecteur ou l'auditeur et de l'inviter à partager ou à refuser le point de vue de l'auteur. (Denis, 2007)

De ce fait, notre tâche, qui n'est point facilitée, se limitera à relever quelques aspects de l'ironie qui font d'elle une composante importante de toute argumentation. Mais avant de tenter d'explicitier les rapports entre l'ironie et l'argumentation, une première étape va nous conduire à faire le tour des termes qui s'apparentent au terme « ironie ». Il s'agit de confronter ce dernier à d'autres termes au sens proche, comme le terme « humour » par exemple, afin de relever ses principales particularités.

Cette étape permettra aussi de voir, quoique brièvement, les principales études qui se sont intéressées à l'ironie. En effet, et vu l'abondance de la littérature qui a traité les aspects et enjeux de l'ironie, nous nous sommes vu contraints d'être sélectif par rapport aux théories auxquelles nous ferons appel,

ne retenant que celles qui correspondent le mieux aux spécificités de notre corpus.

Loin de chercher l'exhaustivité, nous essayerons seulement de montrer le rapport qui existe entre l'ironie et l'argumentation, et comment la première pourrait servir d'arme redoutable pour la seconde, et pourquoi cette dimension argumentative de l'ironie occupe une place si importante dans la presse algérienne.

1. Qu'est-ce que l'ironie ?

Notion très complexe, l'ironie possède tellement de définitions qu'il serait prétentieux et inutile de vouloir toutes les citer. La difficulté se pose non seulement pour ces considérations quantitatives mais aussi par rapport aux contenus même de ces définitions, qui comportent des différences notables.

L'ironie fait certainement partie de ces mots qui se refusent à toute définition close et statique. Chaque fois, le vocable est lié de manière presque consubstantielle à un adjectif qualificatif épithète ou à un complément de nom, afin de canaliser au maximum le flot des acceptions possibles et des dérivations certaines. (Laqabi, 1996 : 17)

Néanmoins, afin d'analyser sa dimension argumentative, on peut citer certaines de ses caractéristiques qui ont fait l'objet d'un consensus parmi les chercheurs. Ce travail s'annonce des plus rudes puisque l'ironie a suscité, et continue à le faire, les débats les plus houleux, et ce depuis au moins la naissance de la rhétorique, autrement dit depuis le IV^e siècle av. J.-C., ajoutons à cela « la diversité même des énoncés ironiques, qui présentent une grande variété de formes syntaxiques, et correspondent à divers actes de langage (assertion, question, ordre, exclamation, etc.), [décourageant ainsi] toute tentative de

restreindre, de façon similaire, l'ironie à un petit nombre d'exemples assertifs » (Reboul, 2008 : 3)

A titre d'exemple, et selon les différentes classifications des figures de styles établies par les stylisticiens, l'ironie a été considérée comme faisant partie des figures de pensée. Ces dernières sont basées sur l'idée que « la pensée se modèle sur des figures et schémas préétablis » (Suhamy, 2004 : 108), et ce contrairement aux figures de mots (qui concernent des changements dans le signifié), ou encore les figures de construction (l'ordre des mots, structure de la phrase...). Les figures de pensée reprennent surtout les rapports particuliers que l'énoncé pourrait entretenir avec le référent et ne dépendent pas, par conséquent, d'un modèle formel ou sémantique précis puisque pouvant s'exprimer à travers un large éventail de procédés, comme l'exclamation par exemple, chose qui rend le repérage de l'ironie une tâche très difficile.

Selon Henri Suhamy (2004), cette figure de style « s'exprime à travers des exclamations, des interrogations, ou n'importe quelle autre forme de discours, sans être liée à un vocabulaire ou des constructions spécifiques » (Suhamy, 2004 : 108), et c'est justement pour cette raison qu'on la retrouve aussi bien dans les textes littéraires que dans les écrits journalistiques, les discours politiques, etc. Néanmoins, ceci n'est pas du à sa simplicité comme on pourrait le penser, bien au contraire. L'ironie est « une figure qui implique une attitude composée, une énonciation soigneusement codée. » (*idem.*), de telle manière à permettre aux lecteurs de comprendre que l'auteur veut dire le contraire de ce qu'il énonce. En effet, « l'ironie la plus élémentaire et qui donne l'impulsion à toutes les autres formes consiste à faire semblant de louer ce qu'on veut faire blâmer, à exprimer ses intentions par antiphrase, en disant l'inverse de ce qu'on veut laisser entendre » (*ibid.* : 110). Mais ce qui la distingue de l'humour par exemple c'est son « sérieux », c'est-à-dire qu'elle permet à l'auteur d'éviter de tomber dans une confrontation directe avec ses adversaires et la société en

général. On pourrait même dire qu'elle ressemble, par rapport à ce dernier point, à de « l'hypocrisie » sauf que, au moment où l'hypocrite essaye de tromper son entourage, l'ironiste tente au contraire de le détromper.

Tout au long de l'histoire de cette figure, les nombreuses spécificités qui la caractérisent ont été étudiées par les chercheurs qui voulaient explorer ses principaux modes de fonctionnement et de manifestation, notamment les rhétoriciens. Ces derniers ont, par exemple, « établi des distinctions subtiles et logiques entre les différentes formes de l'ironie. Le diasyrme est un discours agressif, où l'ironie se fait âpre et directement dénonciatrice [...] l'astéisme est une forme d'ironie inversée, qui consiste à flatter quelqu'un en jouant la comédie du blâme » (*ibid.* : 111), etc. La liste des distinctions que l'on peut dresser est assez longue, mais l'essentiel à retenir c'est que toutes s'accordent à reconnaître le grand pouvoir subversif de l'ironie : toutes s'accordent à dire qu'« il ne peut y avoir subversion sans qu'il y ait contestation d'un genre ou d'un texte préalables : c'est ce qu'on appelle l'ironie. » (Maingueneau, 2002 : 152)

En tout état de cause, et dans la plupart des définitions que nous allons voir, l'ironie est considérée comme un procédé rhétorique qui repose sur un dédoublement énonciatif : le locuteur avance un énoncé tout en indiquant, de différentes manières, qu'il ne l'assume pas, qu'il le récuse.

Supposons qu'un locuteur dise « Quel homme délicieux !... » à propos de quelqu'un qui vient de se montrer grossier. Pour peu que l'énonciation, à l'oral, soit faite sur un ton particulier ou que divers indices, à l'écrit, marquent une prise de distance (points de suspension, mots emphatiques, etc.), le co-énonciateur va présumer qu'il s'agit d'une énonciation ironique. Celle-ci présente la particularité de se disqualifier elle-même, de se subvertir dans le mouvement même où elle se profère. (Maingueneau, 2002 : 152)

Autre caractéristique de l'ironie, son ambiguïté. Il va sans dire que l'ironie est par essence ambiguë, c'est-à-dire qu'elle joue sur la frontière entre ce que l'on a assumé, et ce que l'on a rejeté. Il peut y avoir parfois confusion dans l'esprit du co-énonciateur s'il ne parvient pas à déceler si l'énonciateur a des intentions ironiques ou pas. C'est pourquoi il existe des repères textuels qui permettent au co-énonciateur de comprendre qu'il s'agit d'ironie :

Le fonctionnement de l'ironie n'est pas sans rappeler celui des guillemets, forme privilégiée de la modalisation autonymique. Il y a dans les deux cas une sorte de division interne de l'instance d'énonciation. Dans le cas des guillemets, l'énonciateur emploie une expression et la montre en quelque sorte du doigt, indiquant par là qu'il ne l'assume pas vraiment ; dans le cas de l'ironie, il produit un énoncé qu'il invalide en même temps qu'il parle. Guillemets et ironie sont en outre des phénomènes de degré variable [...] De la même manière, il existe une ironie extrême où il y a disqualification franche du personnage mis en scène et, à l'opposé, des énonciations qui n'ont qu'une « couleur » ironique, où l'énonciateur prend ses distances, sans que le co-énonciateur perçoive clairement la rupture entre les deux points de vue. (*ibid.* : 155)

Chose qui montre que le repérage de l'ironie n'est pas une tâche simple, les indices la trahissant étant très diversifiés et, dans certains cas extrêmes, inexistantes.

Ce bref tour d'horizon des principales caractéristiques de l'ironie nous renseigne beaucoup sur les difficultés inhérentes à l'établissement de sa définition. Nous allons nous pencher à présent sur quelques pistes qui, nous l'espérons, vont nous permettre d'approfondir cette définition de l'ironie. La première conduira à examiner les différents termes qui peuvent être considérés

comme synonymes de l'ironie. Il convient de voir quels rapports l'ironie entretient avec des termes sémantiquement proches, comme les autres figures de style et l'humour par exemple, et ce afin de mieux préciser le contenu sémantique du terme « ironie ». Ensuite, et même si doutons qu'une grille d'analyse « préfabriquée » puisse rendre compte de notre corpus, nous pensons que le point de vue de quelques théoriciens qui se sont intéressés au fonctionnement de l'ironie pourrait nous être très utile. Leur apport, vu toutes les études qu'ils ont consacrées à l'étude de l'ironie, est sans aucun doute incontestable, et va certainement nous permettre de mieux analyser les textes qui ont été retenus dans le cadre de cette étude.

2. L'ironie et les autres figures de style

Dans le souci de mener à bien ce travail qui porte sur les stratégies argumentatives dominantes dans la presse algérienne, il est nécessaire de bien délimiter le terme « ironie », afin de pouvoir l'identifier dans notre corpus d'analyse. Bien entendu, les résultats escomptés d'un tel travail de définition et de délimitation ne peuvent être qu'approximatifs, si l'on tient compte du fait que l'ironie n'est pas une simple figure de rhétorique, mais dépasse ce rôle pour être presque une fonction du langage, ce dernier ne pouvant se passer d'elle. Dans les différents contextes où il se trouve employé, le terme « ironie » se trouve lié, de manière presque automatique, à d'innombrables acceptions et emplois possibles, créant ainsi un flou définitionnel qu'il convient d'atténuer.

C'est pourquoi, nous sommes contraints de dresser un portrait le plus fidèle possible de ce terme qui est employé dans diverses disciplines, et qui a des acceptions fort divergentes les unes des autres. Pour ce faire, il convient, dans un premier temps, de voir les figures qui sont considérées comme des « variétés de l'ironie » et ou qui traduisent une « intention ironique ». Et là une distinction

s'impose entre variété et intention : les variétés de l'ironie sont des figures d'expression par opposition, donc des figures qui fonctionnent de la même manière que l'ironie, c'est-à-dire en disant la chose tout en supposant son contraire. L'intention ironique, quant à elle, est beaucoup plus vaste. Elle concerne les signaux qui peuvent trahir une intention ironique, et qui sont de nature très diverse : intonatifs, gestuels (s'agissant d'une conversation), contextuels, etc. C'est pour cette raison que l'ironie peut être très diffuse dans un texte, et exiger un travail interprétatif fin, cette dernière jouant sur une théâtralisation de la parole et sur les différentes postures énonciatives.

Nous allons donc commencer cette présentation par une figure qui, de par ses spécificités, semble la plus proche de l'ironie, à savoir l'antiphrase. Cette figure ne sera pas la seule à être présentée puisque d'autres figures, certes moins connues, mais qui se rapprochent de l'ironie comme l'astéisme, le diasyrme et la prétérition, feront également l'objet de cette présentation. Nous terminerons cette exploration par l'hyperbole et la litote que l'on a tendance aussi à confondre avec l'ironie, notre but étant de mieux comprendre le fonctionnement de l'ironie en la confrontant à ces figures.

2.1. L'antiphrase, l'astéisme, le diasyrme et la prétérition

L'antiphrase est l'une des figures qui se rapprochent le plus, et qui en même temps, entretiennent des rapports très particuliers avec l'ironie. Cette figure de pensée consiste à exprimer explicitement le contraire de ce que l'on veut dire en réalité ; comme dire, par exemple, « bravo ! » à quelqu'un qui vient de commettre une maladresse, ou d'échouer dans un concours.

Mais cette définition a l'inconvénient de ne pas montrer la différence qui existe entre l'antiphrase et l'ironie, et présuppose même qu'ils sont de parfaits

synonymes. Concernant ce point, et s'agissant de ses relations avec l'ironie, il convient de signaler les grandes difficultés que l'antiphrase pose aux chercheurs. En effet, « certains considèrent les antiphrases comme les énonciations ironiques prototypiques. Pour d'autres, le domaine de l'ironie excède celui de l'antiphrase, voire s'en distingue : l'antiphrase supposerait l'existence d'un vrai sens qui serait dit de manière détournée, alors que l'ironie déstabiliserait le sens » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 50). Ces deux propositions sont tout à fait recevables puisque l'ironie a toujours été réduite à l'antiphrase, au point d'en faire la même la chose, surtout dans la pratique des manuels scolaires, par le biais des définitions comme : « l'ironie est une antiphrase... ».

Par ailleurs, et en dépit du fait que l'existence des antiphrases dans un texte est un indice irréfutable de l'existence de l'ironie, il convient de signaler qu'elle n'en est pas pour autant le seul indice. Il existe d'autres figures d'opposition qui trahissent la dimension ironique d'un texte et qui entretiennent aussi des relations assez particulières avec l'ironie. Parmi ces figures on peut citer l'*astéisme*, le *diasyrme* et la *prétériton*.

Commençons tout d'abord avec l'astéisme et le diasyrme. Le terme « astéisme » vient du mot grec *asteismos*, qui signifiait « urbanité ». Au fil des siècles, ce terme n'a pas perdu grand-chose de sa signification première puisqu'il renvoie à une forme d'ironie badine et raffinée qui déguise louange ou flatterie sous les apparences du blâme.

Concernant ses rapports avec l'ironie, on peut dire que c'est son inverse, puisque se manifestant par un discours en apparence dévalorisant ou négatif, mais s'interprétant, grâce à différents indices contextuels, en tant que discours positif, de louange. Tandis que dans l'ironie on attribue un blâme, un discours dépréciatif, mais sous une forme positive.

Le diasyrme est une figure qui se rapproche beaucoup de l'astéisme, et constitue même pour certains chercheurs son opposé. Contrairement à la figure que l'on a vue précédemment, le diasyrme est une fausse louange, se caractérisant par une certaine agressivité, on peut même dire qu'elle est une ironie particulièrement agressive, se rapprochant beaucoup du genre satirique. Le locuteur, en utilisant cette figure, cherche d'abord à masquer son jeu ironique par un ton sérieux. Puis, petit à petit, cet aspect ironique se dévoile, au fur et à mesure qu'il s'écarte de son sérieux initial, et qu'il exagère dans l'écart.

Autre figure d'opposition, la prétéition, qui consiste à dire qu'on ne dit pas ce qu'on est en train de dire explicitement. Pierre Fontanier (les figures du discours, 1827) la classe parmi les figures d'expression par opposition, aux côtés de l'ironie. En semblant ne pas insister sur quelque chose, on le met encore plus en évidence, car tout en n'ayant pas l'air de ne pas adhérer à l'énoncé que l'on produit, on en insinue le contenu dans l'esprit de l'auditeur ou du lecteur, sur le mode de la connivence ou de l'évidence partagée (d'où l'usage fréquent de cette figure dans le genre démonstratif, où il s'agit de célébrer les valeurs communes à l'orateur et à l'auditoire).

Les figures que nous avons vues précédemment se rapprochent beaucoup de l'ironie, puisque la plupart des chercheurs les classent dans la catégorie des figures par opposition : dire la chose et supposer son contraire. Mais il existe d'autres figures qui peuvent être utilisées par un locuteur pour exprimer une intention ironique. Loin de vouloir dresser une liste exhaustive de toutes ces figures, nous essayeront de parler de ce cas de figure en citant l'exemple de l'hyperbole et de la litote.

2.2. L'hyperbole

C'est une figure de l'exagération, qui grossit excessivement ce dont elle parle, comme lorsqu'on dit de quelqu'un qui est grand, « c'est un géant ». Tout comme le dénote son sens étymologique (excès), ce terme renvoie à toutes sortes de formulations excessives, comparées à la réelle intention communicative du locuteur. Son intérêt, tout comme celui de la litote que nous allons voir après, ne réside pas dans « le contenu informationnel de la séquence, mais son orientation argumentative : 'j'en ai pour une seconde' (au lieu de « pour peu de temps ») » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 295). Donc elle pourrait servir d'argument dans un énoncé donné.

La Fontaine, lorsqu'il décrit le chêne dans la fable « le Chêne et le roseau », use de l'hyperbole pour rendre sensible l'impression d'immensité qui s'en dégage en comparaison du faible roseau : *Celui de qui la tête au ciel était voisine / Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts*. Lorsque l'exagération est inversée vers le petit et le négatif, on parle même de tapinose.

2.3. La litote

Cette figure de rhétorique consiste à utiliser une tournure qui atténue l'expression pour faire entendre un signifié beaucoup plus fort. L'exemple topique qui est cité est celui de Chimère qui dit à Rodrigue : *va, je ne te hais point*, pour lui faire entendre qu'elle l'aime toujours passionnément. Elle est considérée dans la rhétorique classique comme étant l'inverse de l'hyperbole, puisque impliquant une *diminution* : « on dit moins qu'on ne pense. »

Autre particularité, la litote se présente presque toujours sous la forme négative. Dire par exemple : « il n'est pas fier de ce qu'il a fait », signifie il n'en

est pas content, il en est honteux. Tout comme les autres figures que nous avons vues précédemment, l'interprétation de la litote exige que le destinataire ne la prenne pas à la lettre. Pour ce faire, elle se base sur « certains indices, tels que le ton, les circonstances du discours, mais aussi certains marqueurs conventionnels comme les modalisateurs. » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 347)

3. L'humour et ses rapports avec l'ironie

Dans le dictionnaire *le Robert*, l'humour est défini comme une « forme d'esprit qui consiste à dégager les aspects plaisants et insolites de la réalité, avec un certain détachement ».

Cette définition montre qu'il y a entre l'humour et l'ironie des rapports très particuliers, à telle enseigne que certains chercheurs les considèrent comme de parfaits synonymes, considérant que les deux cherchent à « plaire ». Pour d'autres, le terme « humour » est tellement vaste qu'il englobe d'autres termes comme le terme « ironie ». Contrairement à ces deux propositions, la plupart des études s'accordent à dire que les deux termes sont opposés. Mais au-delà de ces représentations, qu'en est-il vraiment des rapports entre humour et ironie ? Pour répondre à cette question, il convient d'établir un parallèle entre ces deux notions.

Alors que l'ironie entretient par rapport aux hommes et situations une attitude polémique, critique comme nous l'avons vu précédemment, l'humour manifeste au contraire une certaine compassion avec la chose plaisantée. Il est clair que si on avait à comparer toutes les définitions de l'humour, le seul trait qui reviendrait est celui de « plaisanterie ». L'humour peut être vu comme une « plaisanterie », qui est plus destinée à faire rire et à amuser, s'opposant ainsi à l'ironie qui, à proprement parler, n'est pas destinée à provoquer le rire, et ce

même si ce dernier est l'une des éventuelles réponses du destinataire qui n'est pas la cible du dire ironique. Reboul (2001) va plus loin en considérant l'ironie comme une arme, chose qui l'oppose radicalement à l'humour. Il soutient à ce propos que « dans l'humour, c'est le sujet lui-même qui abandonne son propre sérieux, qui dépose toute importance. Reste que si l'ironie est une arme, l'humour est désarmant » (Reboul, 2001 : 139).

Cette dimension est encore plus évidente si l'on considère la fonction pragmatique de l'ironie, qui

consiste en une signalisation d'évaluation, presque toujours péjorative". La raillerie ironique se présente généralement sous forme d'expressions élogieuses qui impliquent au contraire un jugement négatif. Sur le plan sémantique, une forme laudative manifeste sert à dissimuler une censure moqueuse, un blâme latent. (Hutcheon, 1981 : 142)

Autre trait permettant de distinguer humour et ironie, la « gratuité » : L'humour se définit aussi par sa « gratuité » : il n'est là généralement que pour le seul plaisir de la plaisanterie. Alors que l'ironie cherche à juger et provoque toujours des victimes. Ou, pour atténuer la portée de ces propos, nous pouvons dire qu'elle vise toujours une cible.

Pour résumer ce petit parallèle entre les deux termes, nous pouvons dire que l'humour est loin d'être le synonyme de l'ironie, bien au contraire. Il constitue, de par ses finalités et les effets qu'ils provoquent chez le destinataire, son contraire.

Par ailleurs et pour revenir aux différents parallèles établis précédemment entre ironie et les termes au sens proche, nous pouvons dire qu'ils nous ont

permis d'avoir une idée sur l'importance de l'ironie, dont le rôle et les significations dépassent largement le cadre d'une simple figure de rhétorique. Ils nous ont permis également de déduire quelques unes des principales spécificités de l'ironie. Parmi elles figure en premier lieu son caractère critique et négatif. Contrairement à l'humour par exemple, l'ironie est toujours destinée à critiquer une personne, un comportement, une opinion ou toute autre chose qui n'est pas conforme à une certaine logique admise par l'ironiste.

Cette critique est mise en scène par différentes formes de contradiction, qui font partie aussi des caractéristiques de l'ironie. Ces formes de contradiction peuvent revêtir plusieurs formes et être soit directes (l'antiphrase), soit indirectes comme dans le cas où il y a un simple changement de ton. Ces constatations, et d'autres, ont déjà été formulées dans beaucoup d'études consacrées à l'ironie, comme par exemple celle d'Ekkehard Eggs (2009), qui considère que « le premier trait essentiel [de l'ironie est] la présence du *contrarium* qui peut se manifester de façon directe et visible ou de façon indirecte et inférable sur la base du type de réfutation utilisé ou enfin par une intonation ironique » (Eggs, 2009).

Autre trait indispensable au fonctionnement de l'ironie : ce que Eggs appelle « la dissimulation transparente ». Pour qu'elle puisse fonctionner, l'ironie suppose que le locuteur joue sur la sincérité et l'insincérité des propos qu'il tient, en affichant par exemple une solidarité avec l'opinion de la personne qu'il critique, alors qu'il ne s'agit en réalité que d'une simulation de solidarité qui est, à la différence du mensonge, affichée.

Il faut, bien sûr, distinguer l'insincérité ironique de celle du menteur qui cache par définition son insincérité tandis que l'ironiste la fait transparaître en se servant de, ou en jouant avec les sources possibles du contraire susceptibles de marquer son acte de parole à la fois comme sincère et insincère. Sur le plan conversationnel et

interactionnel, cette duplicité se manifeste par une solidarité, en règle générale exagérée, avec la victime de l'ironie qui se révèle toutefois – immédiatement ou successivement – comme feinte. (*idem*)

Ces caractéristiques font de l'ironie une forme d'argumentation critique, où l'on tente de persuader en utilisant des arguments « dissimulés », supposant toujours le contraire de ce qu'ils avancent, et affichant cette « fausseté » par un certain nombre de marqueurs.

Cette spécificité consiste en ce que nous avons défini comme (dis)simulation transparente, un procédé qui se caractérise par des formes de mise en scène du contraire (et partiellement du ridicule) bien déterminées. C'est l'organisation spécifique de ces éléments dans un argument ironique qui produit son effet persuasif. Autrement dit, ce sont ces aspects rhétoriques qui en font une forme d'argumentation spécifique. Ces aspects incluent les formes d'enchâssement rhétorico-stylistiques des structures argumentatives (formes de réfutation, raisonnement par l'absurde etc.) et, surtout, les règles d'interprétation permettant de lire l'énonciation ironique comme une hypocrisie feinte. (*ibid.*)

Il en résulte que l'ironie comporte bel et bien une dimension argumentative, qui va nous intéresser à présent. Même si elle n'a pas fait l'objet de beaucoup de travaux, cette dimension, au même titre que le caractère critique de l'ironie, permet de la définir et la distingue par exemple de l'humour qui, de par sa gratuité, ne peut servir des intentions argumentatives. Reste à signaler que cette dimension n'est pas facile à démontrer non seulement pour les raisons que nous avons soulevées plus haut, qui sont relatives au fonctionnement très complexe de l'ironie qui ne comporte pas une forme stable, mais aussi par rapport aux difficultés qui surgissent quand on cherche à localiser l'ironie dans un texte donné.

4. Rapports entre l'ironie et l'argumentation

Si la section précédente nous a permis de constater les difficultés qui surgissent dans l'entreprise de délimitation du terme « ironie », ce dernier étant lié à d'autres termes au sens proche, les rapports unissant l'ironie et l'argumentation sont encore moins évidents à décortiquer. Cette situation est due en grande partie à la rareté de travaux consacrés à cet aspect. Il va sans dire que la dimension argumentative de l'ironie, exception faite de quelques tentatives comme celle d'Alain Berrendonner (1981), n'a pas retenu l'attention des chercheurs qui se sont penchés sur d'autres aspects, comme par exemple la place qu'elle occupe dans la littérature. D'autres chercheurs n'ont vu en elle que la manifestation d'un discours humoristique au caractère non-sérieux. Ainsi, et selon cette logique, l'ironie ne peut servir dans une argumentation « sérieuse », impliquant des schémas inférentiels rigoureux, et de solides arguments. Cette proposition est à notre avis critiquable sur plusieurs points, d'autant plus que l'ironie se situe à l'opposé de l'humour, et nous essayerons de démontrer dans ce qui va suivre le caractère sérieux et élaboré de l'ironie qui est la principale stratégie argumentative employée dans la presse algérienne. En effet, « à la différence du mensonge, qui prône le faux afin de le faire passer pour vrai, ce procédé [l'ironie] requiert de la part du récepteur une capacité à inverser les arguments avancés, à réinterpréter le dit en lui restituant une valeur contraire ». (Jeandillou, 2007 : 79)

L'ironie devrait être envisagée comme « à la fois structure antiphrasique et stratégie évaluative impliquant une attitude de l'auteur-encodeur à l'égard du texte lui-même. Attitude qui permet et demande au lecteur-décodeur d'interpréter et d'évaluer le texte qu'il est en train de lire. » (Hutcheon, 1981 : 142-143)

Mais avant d'arriver à ce point, nous allons essayer de déterminer le rôle exact de l'ironie dans une argumentation, et comment on peut « prouver » qu'elle

peut être employée en tant que stratégie capable d'influencer l'opinion d'autrui. En d'autres termes, il s'agit d'envisager la relation entre, d'une part, ce que l'on a défini précédemment comme étant l'art de convaincre et, d'autre part, une figure de pensée qui n'a été longtemps été envisagée que comme étant un simple procédé langagier, et ce en répondant aux questions suivantes : comment peut-on argumenter en ironisant ? L'ironie peut-elle être envisagée comme étant une stratégie argumentative ? Autant de questions auxquelles on tentera d'apporter des éléments de réponse, notre objectif principal étant de nous munir d'un outil adéquat, capable de rendre compte de notre corpus d'analyse.

C'est pourquoi, encore une fois, l'on ne visera nullement l'exhaustivité, conscient de la grande difficulté que peut poser une telle tâche, comme en témoigne l'histoire des deux notions objet de notre étude, une histoire qui peut d'ailleurs nous apporter beaucoup de renseignements sur ce sujet. En effet, à partir du moment où l'ironie est une figure de rhétorique, on peut supposer qu'elle renferme une dimension rhétorique et argumentative qui, certes, n'est pas explicite comme dans une argumentation où l'on retrouve un raisonnement logique, et un enchaînement des arguments rigoureux, mais existe bel et bien, même si l'ironie est par définition l'art de dire des choses de manière détournée.

L'ironie formerait donc un chapitre de l'« art de persuader » : elle cherche, littéralement, à convaincre les grotesques plutôt qu'à les vaincre. On est persuasif lorsqu'on engage le méchant à toucher loyalement le fond de sa propre méchanceté pour qu'il en éprouve personnellement le scandale : la volonté ironique, évitant de heurter de plein fouet, par un blâme direct, la volonté adverse, l'induit à se vouloir elle-même abolie ou amendée. (Jankélévitch, 1964 : 109)

C'est pourquoi, nous tenterons de répondre à beaucoup de questions, comme par exemple : Peut-on véritablement argumenter en disant le contraire de ce que l'on veut dire ? Ou en faisant semblant de signifier autre chose que ce que l'on cherche à signifier ? La réponse est oui, de l'avis de beaucoup de chercheurs comme par exemple Perelman et Olbrechts-Tyteca qui pensent que l'ironie est l'indice d'une « argumentation indirecte ». Ils soutiennent à ce propos que « Par l'ironie « on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit ». Pourquoi ce détour ? C'est que nous avons affaire en réalité à une argumentation indirecte. » (2008 : 279) avant de rajouter plus loin :

L'ironie ne peut donc être utilisée dans les cas où l'on doute des opinions de l'orateur. Ceci donne à l'ironie un caractère paradoxal : si on l'emploie, c'est qu'il y a utilité à argumenter ; mais pour l'employer il faut un minimum d'accord. C'est là sans doute ce qui fait dire à Baroja que l'ironie a un caractère plus social que l'humour. Cet apparent paradoxe n'est qu'un des aspects, poussé à l'extrême, de toute argumentation. (*idem* : 280)

Chose qui confirme encore une fois l'existence d'un rapport entre argumentation et ironie, qui

revêt simultanément un double aspect ou, si l'on préfère, une double argumentation : une sous-dimension persuasive et une sous-dimension dissuasive. En d'autres termes, la dimension rhétorique ou argumentative de l'ironie se dédouble en deux sous-dimensions. Ainsi, l'ironiste manie l'ironie pour, d'un côté, persuader son public (auditoire, lecteurs, etc.) des arguments qu'il juge bons et vrais et pour, de l'autre côté, le dissuader des arguments qu'il juge mauvais et faux. (Didio, 286-287)

Nous aborderons, dans ce qui va suivre, les travaux d'Alain Berrendonner qui a consacré une grande partie de ses études à cette question.

5. L'ironie comme « contradiction de valeurs argumentatives »

Malgré l'indigence des travaux consacrés aux rapports ironie/argumentation, nous pouvons signaler néanmoins ceux d'Alain Berrendonner. En consacrant un chapitre entier à l'ironie dans ses *Eléments de pragmatique linguistique* (1981), ce chercheur a proposé une nouvelle approche de ce phénomène difficile à décrire, que nous allons essayer d'adapter à notre corpus vu les nombreux avantages que l'on peut en tirer.

Berrendonner, loin de prétendre redéfinir l'ironie, d'ailleurs il signale que cette question a mobilisé une grande partie des efforts des chercheurs à travers les siècles, part d'une critique de la définition classique de l'ironie qui est basée uniquement sur le concept de contradiction, et démontre, et c'est là où réside l'importance de ses travaux, que ce qui va permettre de distinguer l'ironie des autres figures rhétoriques c'est surtout sa dimension argumentative.

Pour ce faire, Berrendonner part de la définition de l'ironie comme simple figure par le biais de laquelle « on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit » (Berrendonner, 1981 : 175). Autrement dit, l'ironie fonctionne en s'appuyant sur deux propositions contradictoires, les propositions *p* et *q*, qui sont présentées comme étant toutes les deux valides. Conscient de l'importance de cette dimension (la contradiction), Berrendonner soutient qu'il en existe trois principaux cas, à savoir la *contradiction explicite* où les deux propositions *p* et *q* sont clairement mentionnés ; la *contre-vérité*, où la proposition *p* est contredite par des informations contextuelles non exprimées directement dans l'énoncé ; et enfin la *contradiction implicite* où l'on est en présence de deux implicites

contradictoires produits, par le biais de processus inférentiels différents, dans un même énoncé.

En mentionnant ces différents cas de contradictions, Berrendonner insiste sur l'insuffisance de ce concept pour rendre compte de l'ironie qui, en dépit du fait qu'elle soit d'abord perçue comme une contradiction, se perd dans une multitude de « phénomènes ironiques » qui ne s'interprètent pas tous de la même manière.

Cette situation est démontrée par le fait que ce concept ne permet pas à l'ironie de se distinguer des autres figures rhétoriques basées sur la contradiction et l'ambiguïté. Pour illustrer ses propos, Berrendonner se base sur l'exemple de la métaphore. En effet, cette dernière peut être considérée comme une figure basée sur la contradiction dans la mesure où le sens littéral que dégagent les énoncés métaphoriques présente une certaine contradiction. En s'appuyant sur l'exemple « *cette actrice mugit* », il démontre qu'il y a une contradiction explicite entre au moins deux traits sémantiques de *actrice* et *mugir* qui sont : *humain* et *inhumain*. Sur la base d'un tel constat, Berrendonner sort avec l'affirmation selon laquelle les phénomènes ironiques ne peuvent être définis sur la base d'une contradiction sémantique ou d'ambiguïté interprétative, mais par « la possession d'une *valeur argumentative* » (Berrendonner, 1981 : 183).

Ce qui va permettre de distinguer l'ironie des autres formes de contradiction, c'est le fait que l'ironie peut être considérée comme « une contradiction de valeurs argumentatives ». Pour expliquer cette affirmation, Berrendonner commence d'abord par expliquer ce qu'il entend par l'expression : « valeur argumentative d'une proposition ». Pour cela, il fait appel à l'explication suivante :

Tout couple de propositions (r , $non-r$) permet de définir deux classes d'énoncés : la classe C^r de tous les arguments en faveur de r , et la classe C^{-r} de tous les arguments en faveur de $non-r$. La valeur argumentative d'une proposition, c'est son appartenance à C^r ou à C^{-r} . Les deux classes sont, normalement, disjointes ; c'est-à-dire qu'une même proposition ne peut, dans le même instant, servir à argumenter à la fois dans un sens et dans le sens contraire. Il y a là, semble-t-il, une loi de cohérence discursive fondamentale, un axiome de la logique naturelle, ou, si l'on préfère, une contrainte morale. (*idem.* : 184-185)

Cette « contrainte morale » n'est pas respectée dans le cas de l'ironie, qui remet en question cette « loi de cohérence discursive fondamentale ». Berrendonner pense que contrairement à ce qui est soutenu dans la conception classique de l'ironie, la contradiction qu'elle met en avant ne consiste pas à dire la chose et supposer en même temps son contraire, mais plutôt dans le fait de faire appel à une double argumentation, où l'on avance un argument dans le but d'avancer son contraire. A titre d'exemple

Déclarer sur un certain ton que « Pierre est un petit malin » c'est, littéralement, produire un argument en faveur d'une conclusion "positive", du genre : = Pierre mérite qu'on écoute ses suggestions. Mais, par l'ironie, on utilise le même énoncé « pour laisser entendre le contraire », c'est-à-dire qu'on en fait, par figure, un argument en faveur de $non-r$. L'ironie est en premier lieu cela : une contradiction argumentative. (*ibid.* : 185)

Si ce phénomène peut être relevé dans une conversation quotidienne par exemple, il est encore plus évident dans les articles formant notre corpus. Nous avons eu l'occasion de constater, dans nos différentes analyses, que ces derniers

sont marqués par la dominance d'une orientation argumentative. Ce constat n'est pas une découverte en soi puisqu'il s'agit du principal trait qui permet de différencier les éditoriaux et chroniques des autres genres de la presse écrite, à savoir celui consistant à faire admettre la validité d'une opinion donnée ou, au contraire, prouver sa non-validité. Autrement dit, les journalistes qui tiennent ces articles cherchent soit à persuader, soit à dissuader le lecteur. Mais la principale caractéristique de la presse algérienne, comparée éventuellement à d'autres presses relevant de situations et de conjonctures différentes, voire d'autres cultures, est l'utilisation de l'ironie en tant qu'arme argumentative. Ce qui nous conduit à penser que « toute discussion à propos de la structure [...] de l'ironie semblerait donc devoir incorporer une réflexion sur ce que nous avons appelé « stratégies », terme qui demande que l'on prenne en considération, à la fois l'intentionnalité de l'auteur et les modes d'engagement du lecteur » (Hutcheon, 1978 : 469) dans les articles relevant de la presse écrite.

L'ironie est une « stratégie argumentative », qui se distingue par son caractère élaboré, comme nous verrons plus loin. Mais avant, il convient de voir quel est le rôle exact que joue l'ironie dans le mouvement argumentatif d'un article de presse.

Une telle tâche n'est pas facile, et ce parce qu'elle suppose qu'on ait des réponses à un certain nombre de questions relatives au fonctionnement même de l'ironie, ce qui est loin d'être le cas évidemment. Parmi ces questions, nous avons à titre d'exemple celles relatives à son lieu de manifestation : est-ce qu'elle se manifeste au niveau du mot ; de la proposition ou de tout le texte ? Même si on peut d'emblée écarter le premier niveau, qui ne peut véhiculer toute une pensée (l'ironie étant d'abord une figure de pensée), les deux autres niveaux sont susceptibles d'être qualifiés d'ironiques. Ainsi, on peut parler de proposition (ou de phrase) ironique, un texte donné (article, roman, etc.) étant toujours un va et vient entre ton sérieux et ton ironique, et ces propositions pouvant aussi jouer le

rôle d'arguments. De même qu'on peut parler aussi de texte ironique, en termes de dominance. L'objectif premier de ce travail est de démontrer que, quantitativement, l'ironie domine dans la presse écrite algérienne, et qu'elle est utilisée à des fins argumentatives. Cela ne veut absolument pas dire qu'il n'existe pas d'autres formes d'argumentation (et d'arguments) dans cette même presse se basant sur d'autres stratégies. Nous pensons pouvoir qualifier un texte d'ironique à partir du moment où l'on constate une certaine dominance de ce procédé. Nous rejoignons en cela les hypothèses de Jean-Michel Adam qui pensent qu'un même texte peut contenir plusieurs séquences prototypiques (descriptives, narratives, etc.), mais qu'en règle générale une seule domine les autres.

Nous pouvons définir les articles formant notre corpus comme des textes ironiques à valeurs argumentative, visant à influencer les lecteurs. Nous pensons que la notion de contradiction, qui revient beaucoup dans les définitions de l'ironie, est la plus importante dans cette entreprise, parce que c'est ce qui permet de montrer sa valeur argumentative

On pourrait, je pense, définir l'humour comme une forme d'ironie qui ne prend personne à partie, en ce sens que l'énonciateur ridicule n'y a pas d'identité spécifiable. La position visiblement insoutenable que l'énoncé est censé manifester apparaît pour ainsi dire « en l'air » sans support. Présenté comme le responsable d'une énonciation où les points de vue ne sont attribués à personne, le locuteur semble alors extérieur à la situation de discours : défini par la simple distance qu'il établit entre lui-même et sa parole, il se place hors contexte et y gagne une apparence de détachement et de désinvolture. (Ducrot, 1984 : 211-213)

Pour vérifier les hypothèses de Berrendonner, et voir si l'ironie permet de construire une argumentation, il suffit de reprendre un des articles que nous avons cités dans la deuxième partie. Il s'agit de l'article intitulé « Toujours tout

droit », écrit par Chawki Amari (chronique *Point Zéro* du quotidien *El Watan*), dont la structure argumentative est difficile à mettre en exergue à cause de la prédominance de l'ironie. Mais malgré les nombreuses difficultés qui se sont à nous posées lors de l'actualisation de la structure argumentative de cet l'article, nous sommes partis d'un certain nombre d'hypothèses qui indiquaient qu'il était foncièrement argumentatif, à cause de nombreuses considérations d'ordre formel comme par exemple son emplacement et l'absence d'un éditorial dans le journal, et autres indices qui montraient que cette chronique est une sorte d'éditorial « non déclaré », qui permettait d'exprimer les orientations et les thèses du journal.

Néanmoins, cette dimension argumentative n'opère qu'indirectement, et l'actualisation du prototype de la séquence argumentative dans cet article, ou en termes plus simples, l'actualisation de la structure argumentative de ce texte permettrait deux schémas différents : Le premier relève du **sens littéral** du texte, et le second, plus subtile, dépend du **sens implicite** de ce même texte. Ainsi, et si on procédait à l'application du schéma proposé par Jean-Michel Adam (voir page 153), nous allons retrouver l'essentiel des éléments qui nous permettent de parler d'une argumentation, à savoir une thèse antérieure, des données (ou prémisses) qui ont pour rôle de remettre en question cette thèse antérieure, pour permettre d'asseoir une nouvelle thèse (ou conclusion) qui est celle de l'argumentateur. Cette structure n'est pas rigide puisque les éléments qui la constituent peuvent occuper des emplacements différents, voire ne pas y figurer du tout (dans ce cas on parle d'éléments elliptiques). Pour ce qui est de l'article de Chawki Amari, nous remarquons la présence de tous les éléments sus-cités : à savoir une thèse antérieure énoncée et contestée par le journaliste dès le début de l'article :

C'est une illusion. On croit qu'il y a une guerre d'idées, des batailles qui se déroulent sur les champs du possible autour des points

d'inflexion à venir ou sur le sens général de l'histoire. Ce n'est pas vrai, ou presque. [...]

Et une nouvelle thèse qui est énoncée par ce que le journaliste appelle le « le système en place » :

[...] Pour le système en place, vissé sur le pays comme un rétrovirus, tout roule allègrement sur la plus belle des autoroutes et glisse tranquillement sur le plus calme des océans. [...]

La thèse contestée est celle relative à l'existence d'un débat, dans la sphère publique algérienne et à l'approche des élections présidentielles, sur l'avenir de l'Algérie. Avis qui ne semble pas être partagé par le journaliste, qui le qualifie « d'illusion ». Mais au lieu de présenter sa « nouvelle thèse », il donne la parole, ou encore se met à la place du « système », pour qui rien ne justifie un tel débat par rapport à ce qui se passe dans l'actualité du pays. Les arguments (prémises) qui justifient une telle opinion (la nouvelle thèse) sont cités tout de suite après. Nous avons, entre autres faits, l'invalidation du congrès du FLN organisé par Ali Benflis pour soutenir sa candidature ; l'UGTA qui s'implique dans les élections, les supporters algériens qui ont été maltraités par la police tunisienne lors de la coupe d'Afrique de 2004, comme le montre le passage suivant :

Il fait beau. L'invalidation du congrès Benflis a été confirmée par le conseil d'état. Trois candidats à la présidentielle ont été priés de rester chez-eux, et ils l'ont fait. Le bilan, passablement truqué, du premier mandat de Bouteflika a été jeté à l'opinion publique qui est sommée d'applaudir en chœur à la performance. L'UGTA a appelé du ventre à voter pour le plus fort et tous les contentieux ont été réglés avant le grand show du 8 Avril. Personne ne sera inquiété sur les dépassements de la police tunisienne envers les supporters algériens ou sur les

appels au meurtre des imams de l'Etat. Les Américains patrouillent dans le désert, le GSPC dans les montagnes et les errants autour des ambassades. [...]

Une conclusion (nouvelle-thèse) est évoquée vers la fin de cet article, pour confirmer encore plus la thèse présentée par « le système », avec toutefois une restriction introduite par « si ce n'est » équivalent de « à moins que » :

[...] Tout va donc très bien et aucune menace sérieuse ne peut venir compromettre l'avancée du bulldozer d'une Algérie linéaire depuis l'indépendance, si ce n'est les émeutes quotidiennes qui se propagent dans le pays, mais qui sont rapidement circonscrites à coup de chèques et de matraques. [...]

Nous remarquons que tous les éléments constitutifs de l'argumentation sont bel et bien présents, comme le montre le schéma suivant :

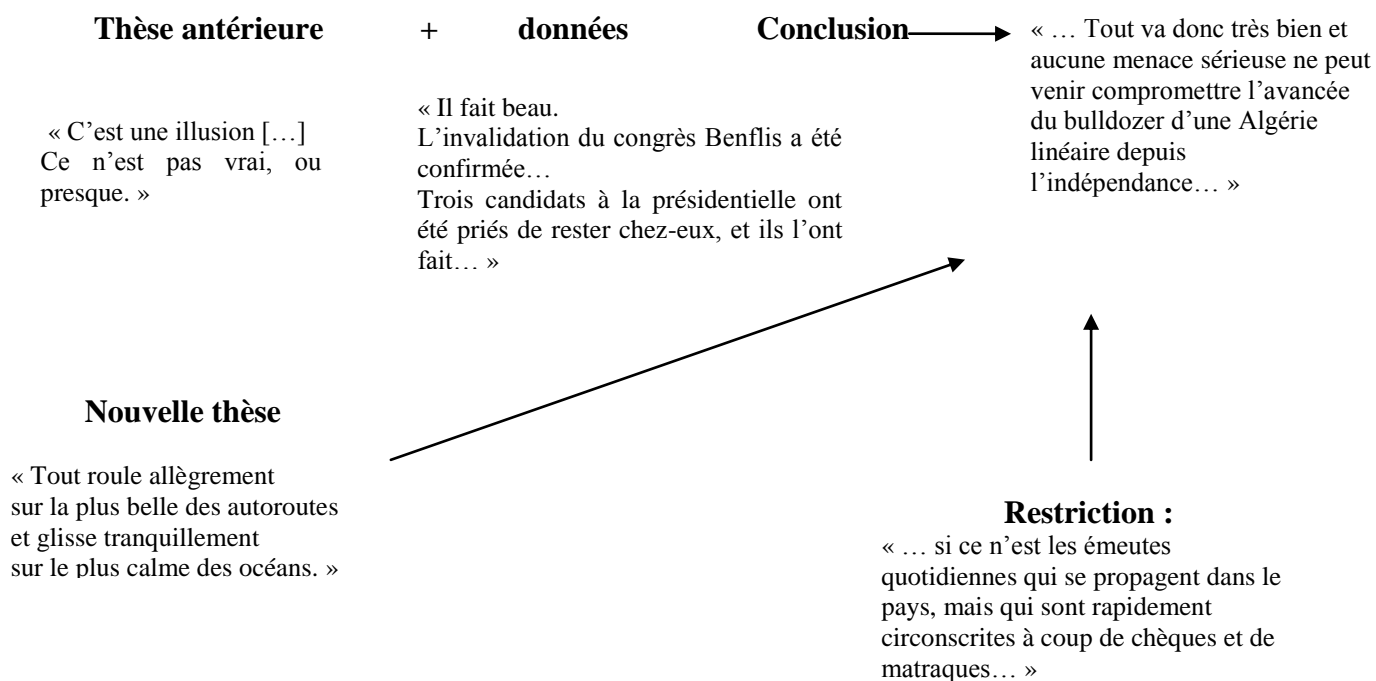


Schéma prototypique de la séquence argumentative dépendant du sens littéral de l'article

Malgré cette argumentation conforme au schéma proposé par Adam, nous remarquons toutefois une incohérence fondamentale dans sa structure, c'est-à-dire l'inexistence d'un enchaînement logique entre ses éléments. Car les arguments présentés dans cet article, au lieu de confirmer la thèse proposée vers le début de l'article, la remettent en question. Les événements cités en guise de preuves de la thèse avancée montrent qu'il y a bel et bien « une guerre d'idées » et toute une bataille à l'approche des élections présidentielles. Donc, si on reprend la thèse avancée par « le système en place », on se rend compte que tout ne « roule [pas] allègrement sur la plus belle des autoroutes » et ne glisse pas « tranquillement sur le plus calme des océans », et pour preuve : ce qui se passe dans le FLN (et la scission du parti) ; le problème du terrorisme et de l'ingérence américaine, etc. Cette incohérence nuit à une loi fondamentale du fonctionnement du discours, une loi qui a été évoquée par Berrendonner, qui soutient qu'un même argument ne peut être utilisé pour défendre une thèse et, en même temps, son contraire, sauf quand il s'agit d'ironie, qui semble d'ailleurs dominer dans cet article.

Cette ironie instaure une ambiguïté qui est vite levée par quelques indices laissés par le journaliste pour montrer qu'il ne faut pas prendre au sérieux les arguments qu'il avance, voire qu'il faut comprendre le contraire de ce qu'il avance. Parmi ces indices, nous avons par exemple les qualificatifs employés pour désigner « le système en place », comme par exemple, « rétrovirus » (« vissé sur le pays comme un rétrovirus »), ou encore le ton général de l'article qui, nous l'avons déjà souligné dans la précédente partie, se rapproche beaucoup du style voltairien, ce dernier l'ayant employé pour critiquer la philosophie optimiste de Leibniz en mettant en scène les aventures de Candide...

Si on reprend le schéma que l'on a proposé précédemment, on se rend compte que la thèse soutenue est contraire à celle qui est avancée, appuyée par les mêmes arguments avancés dans cet article :

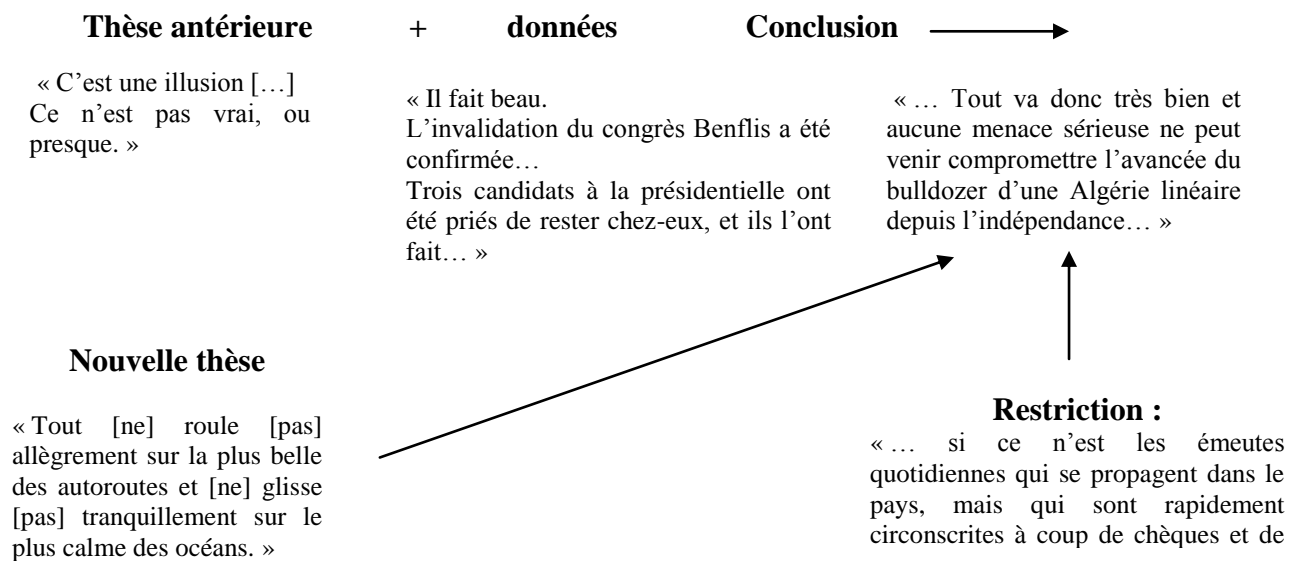


Schéma prototypique de la séquence argumentative dépendant du sens implicite (ou ironique) de l'article

Ce schéma montre que l'ironie joue un rôle très important dans la structure argumentative de l'article, puisqu'elle implique la collaboration du lecteur. Se voulant essentiellement critique, ce dernier trouve dans l'ironie un moyen efficace qui permet à la fois de dénoncer une opinion et de convaincre par rapport à la validité de la thèse contraire. Le journaliste n'est plus obligé d'utiliser une argumentation rigoureuse, basée sur des arguments directs, mais joue sur des renvois implicites qui impliquent, pour être compris, que le lecteur ait conscience qu'il s'agit d'un discours ironique. Ceci confirme la dimension argumentativo-critique de l'ironie, qui permet de la distinguer des autres figures de style et de l'humour.

Ainsi, l'ironie comporte bel et bien une dimension argumentative que l'on essaiera de mettre encore plus en évidence dans les différentes analyses que nous allons mener dans ce qui suit. Mais avant cela, il nous reste à déterminer comment on peut repérer l'ironie dans un texte donné, ou quels sont les marqueurs qui permettent d'identifier l'ironie ? Cette question est sans doute l'une des plus importantes en ce qui concerne l'ironie, vu que l'on ne peut analyser le rôle des propositions ironiques dans un texte si on est incapable de les

repérer. C'est pourquoi nous allons nous tourner vers les chercheurs qui se sont intéressés à cette question.

L'histoire des études sur l'ironie est tellement ancienne et riche qu'elle a donné lieu à d'innombrables études qui ont toutes tenté de mettre l'accent sur ses principaux modes de manifestation, depuis l'antiquité. Cependant, les tentatives les plus heureuses dans ce domaine sont surtout les plus récentes. Ces dernières ont été évoquées par Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau qui, dans leur *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002), ont essayé de reprendre les principales théories de l'ironie. L'approche de ces deux chercheurs est très intéressante par rapport à la perspective que l'on adopte puisqu'ils se situent dans le domaine linguistique, évitant en cela par exemple les méandres de l'approche philosophique de la question qui, sans renier le fait qu'elle soit très intéressante, n'apporte pas grand-chose à notre étude.

Dans l'article consacré à l'ironie, D. Maingueneau commence par soulever le fait très important qui fait que l'on peut donner beaucoup de définitions à l'ironie, selon la perspective que l'on adopte. Néanmoins, ce qui semble en tous les cas commun à toutes les approches, notamment les courants pragmatiques, c'est le fait que l'ironie provoque une « non-prise en charge de l'énonciation par le locuteur et discordance par rapport à la parole attendue dans tel type de situation » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 330). L'ironie est donc « un phénomène foncièrement *contextuel* dont les composantes *interactionnelles* et *paraverbales* sont fortes » (*idem*) constate Maingueneau.

Pour ce qui est des perspectives adoptées dans l'analyse de l'ironie, il existe quatre principales « écoles », qui ont essayé, chacune, de s'intéresser à une dimension particulière rattachée à l'ironie : « l'ironie comme trope » ; « l'ironie comme mention » ; « l'ironie comme polyphonie » ; et enfin « l'ironie comme paradoxe ».

Dans la première école, la rhétorique classique occupe une place très importante. Pour elle, l'ironie « est de ces tropes qui indiquent une attitude énonciative plus qu'ils ne catégorisent le référent » (*ibid.*), et ce à la différence de la métonymie par exemple qui joue sur la substitution de termes. Dans cette perspective plus ou moins traditionnelle, l'ironie est considérée comme une antiphrase, ou décalage entre sens premier (ou littéral) et sens figuré, rendue possible grâce à des indices énonciatifs, ou indices de l'ironie, comme l'italique par exemple. Prenant ces principes comme point de départ, Kerbrat-Orecchioni a essayé dans ses différents articles, que l'on essaiera d'aborder plus loin, d'approfondir cette approche qui reste toujours d'actualité.

Le deuxième courant est principalement représenté par D. Sperber et D. Wilson qui ont proposé d'analyser l'ironie « comme un phénomène d'autonymie » (*ibid.* : 331). On parle d'autonymie lorsqu'un mot, ou une unité linguistique quelconque, renvoie non pas à un objet ou une personne, mais à lui-même. Ce phénomène est caractéristique aussi de l'ironie : « l'ironie serait une citation par laquelle le locuteur mentionnerait le propos d'un personnage disqualifié qui dirait quelque chose d'ostensiblement déplacé par rapport au contexte » (*ibid.*). Et là, la voie était grand ouverte à une conception polyphonique de l'ironie, initiée principalement par O. Ducrot, qui se base surtout sur la distinction Locuteur/Énonciateur. Le locuteur, source de la parole, exprime la position d'un énonciateur, sans la prendre sous sa responsabilité, voire en la présentant comme étant « absurde ». On reviendra beaucoup sur cette conception polyphonique de l'ironie, et ce puisqu'elle semble être l'une des principales caractéristiques de notre corpus. Le dernier courant cité par Maingueneau est celui de A. Berrendonner, qui « voit dans l'ironie une énonciation paradoxale » (*ibid.*). Puisque basée sur une invalidation d'une énonciation par son propre locuteur.

Il existe deux principaux cas de figure où l'ironie apparaît dans notre corpus, et que l'on va par conséquent aborder dans ce qui suit : nous avons d'abord remarqué des articles où l'ironie est principalement exprimée par le biais d'un jeu polyphonique, où le journaliste rapporte des propos, non pas par souci d'objectivité, mais dans le but de ridiculiser ses énonciateurs. Ensuite, il existe d'autres articles où le journaliste se livre à une écriture qui se rapproche beaucoup de l'écriture littéraire. Dans ce dernier cas, les articles mettent en scène des personnages (comme en littérature), dans le but d'aborder l'actualité (en utilisant leurs paroles), mais de manière ironique. Nous n'aborderons, dans ce qui va suivre, que deux cas de figure, à savoir celui tout d'abord de la chronique *Contre-champs* de *Liberté*, et ensuite celui de *Point Zéro* d'*El Watan*. En n'utilisant que les travaux théoriques qui peuvent nous aider dans cette tâche, en fonction des spécificités de notre corpus.

CHAPITRE II

L'IRONIE POLYPHONIQUE ET SES RAPPORTS AVEC L'ARGUMENTATION

1. L'ironie et la Polyphonie

Le chapitre précédent nous a permis de constater que l'ironie pourrait être envisagée sous différents angles. Ceci est principalement dû à sa complexité, et aux nombreux modes de manifestation auxquels elle peut faire appel. A titre d'exemple et parmi les plus intéressants lieux d'affleurement de l'ironie figure en premier lieu les propositions polyphoniques. En effet, de part la multitude d'énonciateurs qu'elle permet d'insérer dans un même et unique texte, la polyphonie langagière peut être considérée comme un terrain propice à la manifestation de l'ironie, cette dernière jouant, on l'a déjà vu, sur un dédoublement et une ambiguïté dans la prise en charge du dit.

C'est pourquoi, il semble intéressant de s'arrêter un moment sur le fonctionnement de cette « ironie polyphonique » qui est particulièrement récurrente dans la presse algérienne, afin d'analyser ses rapports avec l'entreprise argumentative qui est dominante dans les articles sélectionnés pour notre étude. Beaucoup de chroniques manifestent un dédoublement énonciatif entre une instance principale, à savoir celle du journaliste, et d'autres instances ou voix qui sont introduites dans l'article, et qui sont à peine distinguées de celle du journaliste par le biais de signes typographiques comme les guillemets ou l'italique. Bien entendu, il s'agit là d'un procédé récurrent dans la presse en général, le journaliste se devant de faire preuve d'objectivité par rapport aux propos et informations qu'ils rapportent, mais ces techniques peuvent être utilisées à d'autres fins, généralement subjectives, visant à faire admettre une thèse donnée, en ridiculisant une autre. Ces techniques peuvent être utilisées à des fins argumentatives, et ce chapitre se proposera justement de mettre l'accent sur cet aspect.

Pour ce faire, il est primordial de s'arrêter un moment sur la notion de polyphonie. Cette notion, de par sa transversalité et les nombreux phénomènes qu'elle permet d'expliquer, s'est accaparée d'une place des plus privilégiées non seulement dans les études linguistiques et pragmatiques, mais aussi littéraires. D'où une grande diversité dans les différentes orientations et théories se proposant de rendre compte du fonctionnement de la polyphonie dans les textes. Et d'où la nécessité aussi de les passer en revue afin de mieux appréhender le fonctionnement de la polyphonie et les rapports qu'elle entretient avec l'ironie et l'argumentation.

2. Qu'est-ce que la polyphonie ?

Le terme « polyphonie » trouve son origine dans un domaine qui, à première vue, semble très éloigné du domaine des sciences du langage, à savoir celui de la musique. Il désigne, dans la plupart des cas, le fait qu'un texte (ou un énoncé) véhicule non seulement le point de vue de son auteur, mais aussi plusieurs autres points de vue (PDV), pris en charge par différents sujets. Même si cette notion a connu de très grands développements vers les années 70/80, notamment par le biais des travaux d'O. Ducrot, c'est surtout à M. Bakhtine, dont les travaux n'ont été découverts en France que tardivement, qu'on la doit. Dans son étude consacrée à l'œuvre de Dostoïevski (*la poétique de Dostoïevski*, traduit en français en 1970), il donne les tous premiers éléments définitionnels de la notion de polyphonie en étudiant les rapports existant entre cet auteur et son héros.

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à cette notion et aux rapports qu'elle entretient avec d'autres phénomènes langagiers, comme l'ironie par exemple. Plusieurs d'entre eux soutiennent l'idée qu'il existe des rapports très particuliers entre l'ironie, d'une part, et les phénomènes polyphoniques d'autre part. Cette constatation a été mise en exergue par de nombreux théoriciens de la théorie linguistique de la polyphonie, notamment O. Ducrot. Ce dernier en particulier est considéré comme étant l'un des pionniers de cette théorie qui, depuis les années 80, a connu de nombreux développements et de nouvelles applications, comme la ScaPoLine scandinave qui s'est attachée à rendre cette théorie applicable aux textes littéraires. Parallèlement à cette orientation, la théorie linguistique a connu de très grands développements grâce à O. Ducrot. Pour lui, l'énoncé renferme les traces des protagonistes de son énonciation, et cela est tout à fait déductible de l'observation d'un certain nombre de traces comme les modalités, les adjectifs subjectifs, etc., et constitue une caractéristique inhérente à toutes les langues naturelles. Le grand apport d'O. Ducrot réside dans

le fait d'avoir systématisé cette constatation, permettant ainsi la naissance d'une véritable théorie linguistique de la polyphonie.

3. La théorie polyphonique d'O. Ducrot appliquée à la presse algérienne

De nombreuses études ont été consacrées par O. Ducrot à la description d'une théorie polyphonique de l'énonciation. On peut citer, entre autres références, *les mots du discours* de Ducrot et al. 1980. Ou encore *l'argumentation dans la langue* de Anscombe et Ducrot 1983. Mais l'œuvre dans laquelle Ducrot a réuni l'essentiel de ses travaux et où il a essayé de systématiser ses réflexions est sans conteste *Le Dire et le Dit* (1984). Dans le chapitre VIII de ce livre, Ducrot esquisse ce qu'il appelle « une théorie polyphonique de la l'énonciation », une simple « esquisse » puisqu'il s'agit surtout d'une version « standard » de la théorie de la polyphonie. D'entrée de jeu, Ducrot conteste une idée qui a longtemps dominé dans les études sur le langage depuis au moins deux siècles, et qui a trait à l'unicité du sujet parlant. Cette idée veut que chaque énoncé possède un seul auteur, et fait « entendre une seule voix » (Ducrot, 1984 : 171). Une telle idée est loin de traduire le fonctionnement d'une grande partie de la production langagière actuelle, et pour s'en convaincre il suffit de prendre deux exemples : la littérature et la presse. En effet, l'auteur d'un roman par exemple ne peut se contenter d'introduire la seule voix du narrateur, mais il est obligé, par le biais de différents artifices, d'introduire aussi celle de ses personnages. Néanmoins, il ne peut manifester le même degré d'adhésion par rapport aux paroles de ses personnages, voire il peut manifester un rejet complet de ces propos, en fonction des idées (politiques, idéologiques, etc.) qu'il défend. Cette relativité dans la prise en charge des « voix » des personnages est l'indice d'une polyphonie, d'un éclatement de la théorie de l'unicité du sujet parlant.

La presse aussi n'échappe pas à ce phénomène. Le journaliste, dont la tâche première est de rapporter tels quels les événements de l'actualité, qui parfois impliquent des débats contradictoires, ne peut se permettre, dans un genre comme le reportage par exemple, d'adhérer à un point de vue au détriment des autres. C'est pourquoi, il est obligé d'instaurer une certaine distance entre sa voix, et celles véhiculant les différents avis qu'il rapporte (témoignages, interviews, etc.). Chose qui va lui permettre non pas d'engager sa propre voix mais celle des concernés (les grévistes et patrons, les électeurs et candidats, etc.). La théorie polyphonique se propose de remettre en question cette théorie de l'unicité du sujet parlant, attirant l'attention sur la multitude de voix co-présentes dans un même énoncé.

Ducrot n'a pas été le premier à faire ce constat, mais il le tient surtout de Bakhtine. D'ailleurs beaucoup de chercheurs considèrent que la notion de polyphonie a été empruntée par Ducrot à Bakhtine, qui fut parmi les premiers à l'employer pour désigner des romans où le lecteur a l'impression que plusieurs narrateurs s'adressent à lui en même temps, et ce même s'il existe une autre thèse qui veut que Ducrot ait emprunté le terme « polyphonie » à C. Bally, comme le montre le passage suivant :

Je voudrais, grâce à cet exposé, m'acquitter – bien partiellement – d'une dette de reconnaissance à l'égard de Charles Bally. C'est en lisant Bally, et spécialement le début de linguistique générale et linguistique française (1^{re} partie, 1^{re} section), que j'ai été amené à esquisser une théorie linguistique de la polyphonie – sur laquelle je travaille depuis plusieurs années. (Ducrot, 1989 : 165)

En tout état de cause, et en dépit de l'origine de cette théorie, il est utile de signaler que Ducrot ne propose pas dans ses études une définition claire de la

notion de polyphonie, mais surtout une « caractérisation » de la manière dont « l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix. » (Ducrot, 1984 : 183). La notion de voix reste ambiguë puisqu'elle peut désigner plusieurs composantes textuelles : à titre d'exemple, le mot *voix* peut désigner des personnages ou instances énonciatives, c'est-à-dire des êtres discursifs ; ou encore des points de vue, ou attitudes de ces êtres. D'où une définition de la polyphonie elle aussi ambiguë : il y a polyphonie quand on peut identifier, dans un même et unique énoncé, soit plusieurs instances énonciatives, soit plusieurs points de vue, qui se superposent.

Ainsi, le postulat central autour duquel s'est constituée la théorie polyphonique est que le sujet parlant regroupe plusieurs autres instances, notamment le *locuteur* et l'*énonciateur*. Le locuteur est l'instance responsable de l'énoncé, il « est désigné par les marques de la première personne (celui qui est le support des procès exprimés par un verbe dont le sujet est *je*, le propriétaire des objets qualifiés de *miens*, celui qui se trouve à l'endroit appelé *ici* » (Ducrot, 1984 : 190). A l'intérieur même de cette notion, Ducrot distingue entre le « locuteur en tant que tel » et le « locuteur en tant qu'être du monde ». Les deux sont « des êtres de discours, constitués dans le sens de l'énoncé » (*idem* : 199). Il dit à ce propos :

La première est la distinction entre le sujet parlant ("empirique" ou encore "réel") compris comme le producteur effectif de l'énoncé, c'est-à-dire l'être psycho-sociologique à qui on attribue son origine, être sans doute d'ailleurs difficile, voire impossible, à déterminer, et le locuteur, en entendant par là l'être présenté, dans le sens même de l'énoncé, comme étant le responsable de l'énonciation (ce qui suppose que le sens de l'énoncé comporte, entre autres choses, une certaine description de son énonciation). (Ducrot, 2001)

Les énonciateurs sont des êtres « censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant qu'on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles ». (Ducrot, 1984 : 204). Les énonciateurs sont en quelque sorte des intermédiaires entre les points de vue et le locuteur. En effet, à chaque point de vue on peut relier « un « énonciateur », présenté comme la source de ce point de vue, comme l'être qui a ce point de vue, ou, en filant la métaphore, comme l'œil qui voit » (*idem.*). Bien entendu, cet énonciateur ne peut se distancier des PDV qu'on lui attribue. Et l'une des conditions majeures qui vont permettre le fonctionnement de la polyphonie c'est l'existence de différentes attitudes vis-à-vis des énonciateurs et des points de vue de la part du locuteur : ce dernier peut présenter les énonciateurs et leurs points de vue comme étant ses « porte-parole », ou au contraire refuser d'assumer la responsabilité de leur dire, comme il peut aussi adopter d'autres attitudes.

En plus des notions d'énonciateur et de locuteur qui sont utiles pour l'étude des phénomènes polyphoniques, Ducrot a beaucoup travaillé aussi sur une autre notion non moins importante, à savoir la notion de point de vue. Cette dernière n'a pas d'existence concrète dans l'énoncé, mais existe sous la forme d'une « entité sémantique abstraite » (*ibid.* : 218)

Considérons le passage suivant³² tiré de l'article intitulé « gestion du chaos (2) » de la chronique *Médiascopie* (le quotidien *El Watan*), article signé par Belkacem Mostefaoui :

³² Que nous avons repris, malgré sa longueur, pour expliquer le fonctionnement de la polyphonie dans l'article auquel il appartient.

Le mot fétiche « normal », servi à longueur de temps par une immensité de la jeunesse algérienne, est appelé à devenir toujours plus intraduisible dans le chaos du pays. Mais il a, en son versant d'ironie rebelle-et continuons de sursauter sur ça-, cette transcendance potentielle d'interpellation de nos interrogations assoupies : comment, Bon Dieu, réaliser qu'il n'y a plus tellement de choses « normales » dans ce foutu pays ? Et surtout pas ces jours-ci où l'on veut plomber le continent Algérie d'un président démocratiquement élu, à partir d'un arsenal de fraude ? « Normal », dirons-nous, qu'un placard de pub fende une demi-page d'un de nos quotidiens de cette semaine, signé courageusement du pseudo anonyme « *des cadres de l'Etat* » ? Pour nous seriner (en réponse à des appels à neutralité de l'administration formulés par la hiérarchie militaire et des candidats à la présidentielle) que la « *houkouma beylek* » est prête à l'usage le plus propre de la machine des élections ? « Normal », que les commanditaires du placard poussent le cynisme jusqu'à marteler que ces appels visent « *à diminuer de la valeur et de la loyauté des commis de l'Etat et à semer les germes de la division au sein de l'administration publique, les mêmes germes que d'autres, à une époque révolue et sous couvert d'idéologie intégriste dévastatrice, ont lamentablement échoué à faire propager* » ? [...]

Dans cet extrait, on remarque l'existence de plusieurs instances qui sont mises en exergue par le biais de l'italique et des guillemets. Ainsi, et pour reprendre la terminologie de Ducrot, le locuteur « empirique ou réel » de cet énoncé est Belkacem Mostefaoui. Même si on ne trouve pas de marque de la première personne dans cet article, une marque déictique qui est censée relier en quelque sorte cet article à la « réalité », sa signature est suffisante puisque faisant partie intégrante de l'article. D'ailleurs, il existe dans notre corpus d'analyse des exemples édifiants, comme la chronique *Tranche de Vie*, qui montrent que l'on peut « jouer » sur cette distance entre locuteur réel et locuteur responsable de l'énonciation.

Ce locuteur « réel » s'efface dans l'article, pour laisser place à un locuteur « textuel », dont la voix tend à se confondre avec celle d'un énonciateur qui représente la jeunesse algérienne, et qui, en même temps, est assimilable au lecteur de l'article. C'est surtout le début du passage qui permet de faire cette constatation :

Le mot fétiche « normal », servi à longueur de temps par une immensité de la jeunesse algérienne, est appelé à devenir toujours plus intraduisible dans le chaos du pays. Mais il a, en son versant d'ironie rebelle – et continuons de sursauter sur ça –, cette transcendance potentielle d'interpellation de nos interrogations assoupies [...]

Le mot « normal », qui est clairement distingué du reste de l'article par les guillemets, n'est pas assumé par la voix du locuteur, mais plutôt par celle de l'énonciateur, qui représente « l'immense majorité de la jeunesse algérienne ». Cette distance entre les deux voix est vite effacée par le biais d'interpellations en direction du lecteur par le pronom « nous » (« continuons » ; « nos interrogations »). Ce lecteur, c'est encore une fois « la jeunesse algérienne », puisque le mot « normal » (toujours entre guillemets) va être utilisé dans toutes les questions qui vont être soulevées dans le corps de l'article. Ainsi, locuteur et énonciateur (E 1) vont intimement s'associer pour poser des questions relatives à la situation en Algérie. Prenons un exemple :

[...] comment, Bon Dieu, réaliser qu'il n'y a plus tellement de choses « normales » dans ce foutu pays ? [...]

Les traces indiquant la voix de l'énonciateur (E 1) ne se limitent pas seulement aux guillemets, mais peuvent être perceptibles dans le choix de quelques termes comme le mot « foutu », qui est un signe incontestable du parler des jeunes, et ne peut être assumé, déontologie oblige, par le journaliste ou la

rédaction. D'autres indices montrent aussi ce parler des jeunes comme par exemple « placard de pub » (au lieu de placard publicitaire), ou « la houkouma » qui appartient à l'arabe dialectal (qui signifie « le gouvernement »), et désigne, dans le langage des jeunes, la police et, par extension, le pouvoir. Cependant, cette voix de l'énonciateur semble être « cautionnée » par celle du locuteur, au point de se confondre avec elle.

Un autre énonciateur (E 2) est identifiable dans l'article. Il s'agit « *des cadres de l'Etat* » qui ont pris l'initiative de publier un placard publicitaire pour soutenir un candidat aux élections présidentielles. Contrairement à l'énonciateur (E 1), dont la voix était assumée et soutenue par celle du locuteur, les propos de l'énonciateur (E 2) sont non seulement rejetés par le locuteur, rejet déductible par l'utilisation de termes à connotations péjoratives comme commanditer dans « les commanditaires du placard » (au sens péjoratif, personnes qui financent et organisent un crime) ou « marteler », mais font en plus l'objet d'une critique de la part de l'énonciateur (E 1). Ceci est perceptible dans les différentes questions que l'on retrouve dans cet article, qui sont conjointement assumées par le locuteur et l'énonciateur (E 1). Mais la formulation de ces questions s'apparente beaucoup plus au parler des jeunes (langue essentiellement orale, puisqu'à l'écrit on ne commence par une question par le mot « normal », mais, entre autres possibilités, par « est-il normal... ». C'est pourquoi, nous pensons que le journaliste s'appuie sur la légitimité et l'authenticité du parler des jeunes pour dénoncer l'attitude de quelques « cadres de l'Etat ».

Pour résumer, nous pouvons dire qu'il existe au moins trois instances dans l'article analysé : le locuteur ; énonciateur E 1 ; et énonciateur E 2. En plus de ces instances qui se superposent dans l'article, Ducrot distingue aussi une autre instance qu'il appelle le « producteur empirique », et qui représente l'être qui a réellement produit l'article, c'est-à-dire un être qui appartient au monde extérieur, et dont l'étude, selon Ducrot n'est pas nécessaire puisqu'une telle

instance ne laisse aucune trace sémantique dans l'énoncé, et s'y manifeste par le biais du locuteur. Le locuteur rapporte les points de vue de E 1 et E 2, et assume celui de E 1. Ce dernier joue aussi le rôle de locuteur et rapporte, pour le remettre en question, le point de vue de E 2. Il existe donc dans cet article différentes attitudes du locuteur par rapport aux points de vue des énonciateurs, chose qui favorise une polyphonie dont les enjeux sont majeurs dans cet article, et dans la presse algérienne.

L'exemple précédemment cité montre bien l'intérêt de l'étude du phénomène polyphonique, qui a permis de mettre au point une méthode applicable sur beaucoup de phénomènes langagiers. En effet, beaucoup de phénomènes linguistiques se prêtent à un traitement polyphonique. Parmi eux on trouve, à titre d'exemple, la négation : « Dans un énoncé comme : (1) « ce mur n'est pas blanc », on a nettement l'impression que deux points de vue cohabitent : pdv1 : « ce mur est blanc » ; pdv 2 : « pdv 1 est injustifié » » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 445)

L'argumentation, la présupposition, ou encore l'ironie peuvent, elles aussi, faire l'objet d'une analyse polyphonique. Concernant l'ironie, Ducrot s'est particulièrement penché sur son étude à partir de l'analyse des différentes attitudes du locuteur par rapport aux points de vue de ses énonciateurs. Il soutient dans ce sens que « selon cette piste de recherche, le mécanisme de l'ironie tient au fait que le point de vue absurde est directement exprimé. Cependant, loin d'être assumé par le locuteur (noté : L), ce même point de vue, mis en scène par le propos, est imputé à un autre personnage (l'énonciateur E) » (Sarfati, 2001 : 56), d'où un rapport évident entre polyphonie et ironie qui doit faire l'objet d'une étude minutieuse, d'autant plus que ce phénomène est particulièrement présent dans notre corpus d'analyse. Mais avant, il convient d'explicitier le rapport entre polyphonie et ironie.

4. Peut-on parler d'une « ironie Polyphonique » ?

La polyphonie permet la superposition, dans un même énoncé, de plusieurs voix : en plus de celle du locuteur, plusieurs « acteurs » (représentés par des énonciateurs) peuvent s'accaparer de l'espace textuel, et exprimer ainsi tous les échos de l'énonciation d'un texte donné. Ces acteurs abstraits peuvent avoir des avis contraires, des convictions idéologiques ou religieuses, en tous les cas des réponses à l'acte même de produire un énoncé, et s'y insèrent forcément. C'est pourquoi, l'analyse de la polyphonie peut beaucoup nous aider dans la compréhension de phénomènes qui impliquent cette confrontation de voix dans un même espace textuel comme l'ironie, par exemple.

L'ironie, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, est une figure très complexe qui, pour fonctionner, suppose une certaine distance entre la voix du locuteur et celle de ses énonciateurs. Cette distance est perceptible par le lecteur ou le co-énonciateur mais, en même temps, et c'est là l'une des spécificités de l'ironie, elle tente de s'effacer : aucun indice direct ne nous permet de déduire l'opposition des deux voix, mais nous avons plutôt l'impression qu'il y a superposition entre elles ; en même temps, tout est fait pour que l'on pense qu'il y a une grande distance entre elles. Les deux voix ne sont pas assimilables l'une à l'autre.

Cela est réalisable grâce à une sorte de jeu auquel se prête le locuteur. En effet, ce dernier fait semblant d'assumer les paroles de l'énonciateur, voire parle comme s'il était l'énonciateur, et reprend donc ses paroles sans afficher la moindre opposition ou rejet. Cependant, ce locuteur insère ces paroles dans un contexte (linguistique ou extralinguistique) qui les ridiculise et discrète complètement. Ainsi, c'est par le biais de cette distance que l'on peut déduire qu'il s'agit d'un discours ironique où l'on tourne au ridicule le discours d'un

énonciateur, et où le choix du contexte se base sur cette « trahison », cette distance et incongruité.

L'ironie se veut une sorte de bataille entre plusieurs voix. Le locuteur, en enlevant toute frontière entre ses paroles et celles de ses énonciateurs, et en insérant ces dernières dans un contexte qui ne leur convient pas, les discrédite en quelque sorte, d'où un effet de décalage et d'absurdité.

Ainsi, Ducrot adopte une explication similaire à celle que l'on vient d'exposer, qui propose une approche polyphonique du fonctionnement de l'ironie :

Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation (1984 : 211-213)

Ce type d'ironie polyphonique est très récurrent dans notre corpus, à telle enseigne que nous pensons que la raison d'être de ce phénomène polyphonique dans la presse est, d'abord, d'instaurer une distance entre les propos du journaliste et de ses énonciateurs, et, ensuite, de les ridiculiser. Ce double intérêt a poussé les journalistes à l'utiliser dans beaucoup de chroniques, un emploi dont les raisons diffèrent par rapport au « fait divers » par exemple. Ainsi, dans l'article que nous avons vu précédemment intitulé « gestion du chaos (2) », la polyphonie est utilisée pour ridiculiser les propos de l'énonciateur (E 2). Considérons le passage suivant :

[...] « Normal », dirons-nous, qu'un placard de pub fende une demi-page d'un de nos quotidiens de cette semaine, signé courageusement du pseudo anonyme « *des cadres de l'Etat* » ? Pour nous seriner (en réponse à des appels à neutralité de l'administration formulés par la hiérarchie militaire et des candidats à la présidentielle) que la « *houkouma beylek* » est prête à l'usinage le plus propre de la machine des élections ? « Normal », que les commanditaires du placard poussent le cynisme jusqu'à marteler que ces appels visent « *à diminuer de la valeur et de la loyauté des commis de l'Etat et à semer les germes de la division au sein de l'administration publique, les mêmes germes que d'autres, à une époque révolue et sous couvert d'idéologie intégriste dévastatrice, ont lamentablement échoué à faire propager* » ? [...]

Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer la présence de plusieurs instances énonciatives dans cet article, où le journaliste essaye de parler du déroulement du prochain scrutin présidentiel (à l'époque où l'article a été publié). Pour ce faire, il donne la parole aux principaux « acteurs » de la société algérienne, exprimant ainsi non pas uniquement son avis, mais celui de la société. Dans cette optique, et s'il manifeste une sorte d'adhésion par rapport à celui de la jeunesse algérienne, une adhésion que nous avons déduite de quelques indices qui montrent qu'il adopte leur parler, il rejette, voire ironise, celui des « cadres de l'état ». Ces derniers ont en effet dénoncé les « appels à neutralité de l'administration formulés par la hiérarchie militaire et des candidats à la présidentielle ».

Sans les dénoncer explicitement, chose qui n'aurait pas eu l'effet escompté, l'auteur de l'article joue sur le contexte linguistique pour montrer l'absurdité de leurs propos. Le premier des indices de cette absurdité est le contraste manifeste entre les termes « courageusement » et « pseudo anonyme » dans la phrase : « signé courageusement du pseudo anonyme “*des cadres de*

l'Etat » ». Il va de soi qu'une signature anonyme est loin d'être un signe de courage de la part d'une personne, bien au contraire. Mais au lieu d'utiliser le mot « lâchement », qui est le plus adéquat, l'auteur de l'article a préféré utiliser le terme contraire pour ironiser la démarche de ces « cadres ». Nous pouvons faire le même constat par rapport à la phrase : « [...] prête à l'usinage le plus propre de la machine des élections ? [...] », où une élection « propre », c'est-à-dire honnête et démocratique, ne peut être usinée, c'est-à-dire préfabriquée.

Quant aux propos de ces « cadres », qui ne sont séparés de ceux du journaliste que par le biais de l'italique et des guillemets, ils sont ridiculisés par au moins deux indices contextuels : d'abord, par l'emploi des termes « commanditaires ; cynisme ; marteler » qui, comme on l'a déjà signalé plus haut, sont à connotations péjoratives et, par conséquent, remettent en question ces propos. Ensuite par le décalage ou l'incongruité entre ces propos et le style général adopté dans l'article. Si dans ce dernier le journaliste semble préférer un style relâché, caractéristique du parler des jeunes, il reprend les propos de ces « cadres » ou énonciateur (E 2) qui sont dans un style « soutenu ». Cette façon de procéder ne signifie nullement que ces propos sont valorisés, bien au contraire. Par ce décalage entre les deux styles, on veut montrer que ces « cadres » sont aussi en décalage par rapport à la réalité et, par conséquent, qu'ils tiennent un discours ridicule, qu'on ne peut accepter. D'ailleurs, en considérant d'un peu plus près les termes qu'ils utilisent : « *commis de l'Etat ; semer les germes de la division ; idéologie intégriste dévastatrice* » on se rend compte qu'ils utilisent une « langue de bois », caractérisée par l'utilisation de termes qui, à force d'être utilisés, ne veulent plus dire grand-chose, sauf peut être que le locuteur qui les tient est politicien.

5. « Contre-champ » de Liberté

L'exemple précédent nous a permis de constater que les notions de polyphonie, d'argumentation et d'ironie sont intimement liées. Nous pouvons en déduire que l'utilisation d'une ironie polyphonique dans les chroniques semble permettre d'accroître le pouvoir argumentatif des articles formant notre corpus. Un tel constat nous permet aussi de soutenir que ce type d'ironie pourrait être envisagé comme une stratégie argumentative, dans la mesure où elle est utilisée intentionnellement par le journaliste pour influencer le jugement du lecteur. Nous nous attacherons, dans ce qui va suivre, à vérifier ces hypothèses en considérant de près le fonctionnement de deux articles tirés de la chronique *Contre-champ* du quotidien *Liberté*.

La chronique *Contre-champ*, signée par H. Hammouche, occupe le bas de la page 24 du quotidien *Liberté*. Avec l'éditorial « officiel » du journal, publié à la page 03, nous pouvons considérer, vu l'importance des sujets abordés dans ces deux chroniques, qu'elles constituent un lieu de débat très fertile, où les différentes orientations du journal sont abordées et partagées avec les lecteurs. Toujours sur le plan formel, on peut souligner la dominance de la couleur rouge dans la mise en forme de l'article : non seulement les articles sont encadrés par un cadre rouge, mais même l'article est écrit sur un fond rouge, chose qui nous pousse à nous interroger sur les raisons d'un tel choix. L'une des plus probables est que l'on veuille attirer l'attention du lecteur sur cette chronique, ce procédé étant beaucoup utilisé dans la mise en forme de l'éditorial, pour clairement le distinguer des autres articles. D'autres hypothèses peuvent être formulées aussi, comme celle qui renvoie au style critique adopté dans cette chronique qui essaye d'analyser l'actualité (politique, sociale, etc.) en montrant les faiblesses et défaillances du système. Cette thèse est reconfortée par son intitulé même, et qui est « contre-champ ». Il s'agit d'un terme utilisé en langage

cinématographique, qui signifie une prise de vues dans le sens opposé à celui de la précédente.

Le « contrechamp » est une figure de découpage qui suppose une alternance avec un premier plan alors nommé « champ ». Le point de vue adopté dans le contrechamp est inverse de celui adopté dans le plan précédent, et la figure formée des deux plans successifs est appelée « champ-contrechamp ». Cette figure très traditionnelle a souvent été variée, par exemple en raccordant deux plans selon des points de vue à 90° (ou à 180°, ce qui, dans la conception classique, a toujours été considéré comme à éviter). (Aumont et Marie, 2004 : 40)

Ce rapprochement entre cette technique cinématographique et le contenu de cette chronique n'est utilisé qu'à titre métaphorique. Il renvoie surtout au « point de vue » assez particulier que porte l'auteur de la chronique sur l'actualité, qui se situe à l'opposé de ce qui est communément admis, puisque montrant une autre facette, souvent dissimulée, de ce qui se passe en Algérie. D'où son caractère « trop direct », voire satirique dans plusieurs extraits.

Malgré ce ton direct, nous avons pu repérer certains articles où ironie (qui peut être envisagée comme une critique indirecte) et argumentation s'entremêlent, la première servant d'arme à la seconde. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de prendre en considération cette chronique dans notre corpus d'analyse, non seulement par rapport aux caractéristiques que l'on vient de citer, mais aussi par rapport à l'importance du journal dans le champ médiatique algérien. Et là il convient de signaler que le journal *Liberté* fut parmi les premiers journaux privés à avoir vu le jour dans le début des années 90, et jouit d'une place de choix auprès des lecteurs algériens. En plus, ce journal, comme beaucoup d'autres, a activement participé à la très polémique campagne

électorale pour les présidentielles de 2004. Comme la plupart des journaux privés, ce journal s'est clairement positionné contre ce qu'il appelle le « pouvoir », en dénonçant quelques dysfonctionnements qui peuvent, toujours selon le journal, favoriser la réélection du président-candidat A. Bouteflika.

L'article qui a le plus retenu notre attention³³ est celui intitulé « Requiem pour la presse écrite ». Son caractère ironique apparaît dès le titre. En effet, le mot « Requiem », qui signifie : « prière catholique pour les morts », n'est pas associé à une personne physique mais plutôt à la presse écrite. Donc, en associant les deux parties du titre, on a l'impression que le journaliste suggère que la presse écrite est « morte » et que l'on va prier en sa mémoire. Or le contenu de l'article contredit les informations évoquées dans le titre. Il s'agit surtout d'un article où le journaliste analyse la prestation télévisée du président-candidat Abdelaziz Bouteflika lors de son passage dans l'émission « Baramij » (programmes) de l'ENTV, une émission destinée aux différents candidats aux élections présidentielle pour qu'ils puissent exposer leurs programmes, et répondre aux questions des journalistes. Cet écart entre le titre de l'article et son contenu est destiné à provoquer un effet ironique, et annonce d'ores et déjà un texte où les effets ironiques dominent.

Cette dominance de l'ironie est principalement destinée à appuyer l'analyse du journaliste qui voit dans le « programme » annoncé par le président « un réel danger » pour la liberté de la presse en Algérie. Cet article se veut donc une critique du programme du président-candidat, et son objectif premier est, par conséquent, d'amener le lecteur à « ne pas voter pour lui ». Nous essayerons, dans ce qui suit, d'analyser comment se manifeste cette ironie polyphonique, et comment elle est employée en tant que stratégie argumentative dans cet article.

³³ Vu les limites imposées à ce travail, nous ne pouvons malheureusement pas aborder plusieurs exemples. C'est pourquoi nous n'avons retenus que les cas les plus éloquentes.

Dans cette perspective, il convient de signaler tout d'abord que l'italique ou les guillemets ne sont pas les seuls indices de la présence de plusieurs instances énonciatives dans un énoncé donné. Ceci est perceptible dès le début cet article, où la polyphonie qui y est mise en œuvre est difficilement analysable, puisque faisant partie intégrante de lui. Considérons le passage suivant :

Dans sa dernière émission de télévision, le président-candidat a énuméré les tâches qu'il n'engagera pas s'il est réélu. Il ne changera pas la situation de la télévision unique de la chaîne publique et ne permettra aucun développement dans la carte politique. Il continuera à innocenter les terroristes jusqu'à ce que la paix s'impose par quelque reconnaissante volonté des terroristes. Il changera, par contre, la constitution dans le sens d'un monopole présidentiel du pouvoir. Mais tout cela ne fait pas un programme. Il fallait une œuvre d'envergure à inscrire comme la grande réalisation du septennat et qui justifie que les citoyens investissent leurs choix dans ce chantier national. [...]

Outre la voix du locuteur, à savoir le journaliste auteur de l'article, nous pouvons identifier ici la présence d'un énonciateur, qui s'apparente au président-candidat, destiné à reprendre les principaux propos que ce candidat a tenu lors de l'émission télévisée à laquelle il a été convié. Mais au lieu de citer les tâches que le président-candidat a promis de mener s'il est réélu, le locuteur de l'article préfère plutôt citer celles « qu'il n'engagera pas », chose qui ne correspond tout à fait à ce que ce candidat a avancé lors de cette émission.

Ainsi, on a du mal à imaginer un candidat parler, pour défendre son programme présidentiel, des « tâches qu'il n'engagera pas s'il est réélu », bien au contraire. La finalité première de ce genre d'émission est d'informer l'opinion publique des différents projets que le candidat compte mener pour améliorer le vécu de ses concitoyens. D'autant plus que les « tâches » citées sont plutôt destinées à faire fuir tout électeur, plutôt qu'à le séduire : « pas d'ouverture du

champ de l'audiovisuel » ; « pas d'agrément pour d'autres partis politiques » ; « plus de laxisme envers les terroristes et le terrorisme » ; etc., et qu'en plus, le président-candidat ne les a jamais annoncées lors de son passage dans l'émission télévisée.

Pourquoi donc une telle « déformation » des propos de ce candidat ? Une première hypothèse nous conduit inéluctablement à penser que le journaliste cherche à provoquer un effet ironique dans son article. L'ironie est d'abord destinée, comme nous l'avons vu précédemment, à ridiculiser les propos d'une personne, et ce afin de la discréditer, et c'est exactement l'effet recherché dans cet article. En faisant semblant d'assurer un compte rendu objectif de cette émission, marqué par un ton sérieux, et en évitant d'utiliser les indices de l'ironie comme le point d'exclamation par exemple, cet effet ironique est accentué et redouble d'efficacité.

Cette tendance est confirmée dans la suite de l'article, comme le montre le passage suivant :

[...] Ceux qui ne trouvaient pas d'enjeu qui vaille la peine dans les promesses de Bouteflika se rassurent : il a finalement une cause. Il l'a révélée dès le début de la campagne : « *je les combattrai par la volonté de l'Etat et du peuple* », parlant des journalistes de la presse indépendante qui « *pervertit l'image de l'Algérie à l'étranger* », après avoir salué « *les repentis de la région* » qui ont aidé à la réussite de sa politique. Voici donc l'ordre à venir ; un Etat où l'on se concilie les terroristes et où l'on fait la guerre aux journalistes. Par la volonté de l'Etat et du peuple, qui plus est. [...]

Contrairement au premier passage, dans lequel les propos de l'énonciateur sont en style indirect, les passages assumés par l'énonciateur sont mis en exergue grâce à l'italique et aux guillemets. Continuant à « faire semblant » de

rapporter objectivement les propos du candidat, l'auteur de l'article, en mêlant les propos de son locuteur à ceux de son énonciateur, cherche à souligner « l'absurdité » de ce programme. La principale preuve est qu'il est tout à fait inimaginable que l'état, au lieu de combattre le terrorisme, combatte « la presse indépendante ». Le candidat n'a jamais tenu ces propos et tout ce compte rendu, loin de faire preuve d'objectivité, constitue en fait une simple lecture du programme proposé par le président candidat M. Abdelaziz Bouteflika.

L'auteur de l'article cherche en fait à montrer que le président-candidat porte un projet destructeur pour la presse indépendante. C'est pourquoi, se sentant menacé, il essaye de le critiquer en utilisant ses propres mots. Il essaye en quelque sorte de le remettre en question en retournant ses propos contre lui. Les passages vus précédemment s'inscrivent dans un projet argumentatif plus global, qui vise à dissuader les électeurs de choisir ce candidat le jour du scrutin. Sa technique, qui consiste à rapporter les propos d'un locuteur et les utiliser pour le ridiculiser, s'avère être une stratégie argumentative redoutablement efficace.

Pour s'en convaincre, il suffit de reprendre le mouvement argumentatif en œuvre dans cet article, en se basant notamment sur le schéma de Jean-Michel Adam.

Même si la structure argumentative de cet article n'est pas très explicite, et ce puisque le journaliste essaye de donner l'impression qu'il fait un compte rendu « objectif » de l'émission « Baramij », on peut néanmoins dégager les principaux éléments qui la composent. Le premier de ces éléments est la thèse que l'on cherche à argumenter, et qui n'est pas clairement indiquée dans l'article. Le fait que le journaliste insiste, dans son compte rendu, sur la place qu'occupe la presse dans le programme du président-candidat, démontre qu'il a une opinion par rapport à ce sujet. D'après les passages examinés plus haut, il estime que la presse libre sera en danger si ce candidat venait à être réélu. Partant, il va mettre

l'accent sur tous les points négatifs que comporte ce programme, afin de dissuader l'électeur de voter pour le candidat en question. Il vrai qu'ainsi exposée, cette finalité paraît assez simpliste, mais elle a pourtant mobilisée une grande partie des journaux privés durant toute la période de campagne.

Pour ce qui est de l'article, et si on le considère dans sa globalité, on s'aperçoit qu'il est scindé en deux parties distinctes de par le ton adopté : la première, nous en avons examiné quelques extraits, est marquée par un ton ironique, où le journaliste fait semblant de faire un compte rendu objectif de l'intervention du président-candidat lors de son passage dans l'émission télévisée ; la deuxième partie se démarque de la première par un ton plus sérieux, comparable à celui que l'on pourrait identifier dans un éditorial classique, et dans laquelle le journaliste dénonce, explicitement, la situation actuelle de la presse, et appréhende son avenir après les élections.

Si l'on ne peut nier l'importance de la deuxième partie, il convient de souligner que l'enjeu argumentatif réside surtout dans la première qui fournit les arguments nécessaires à la conclusion avancée au début de la deuxième partie :

Le destin de la presse indépendante est donc en jeu dans cette élection. [...]

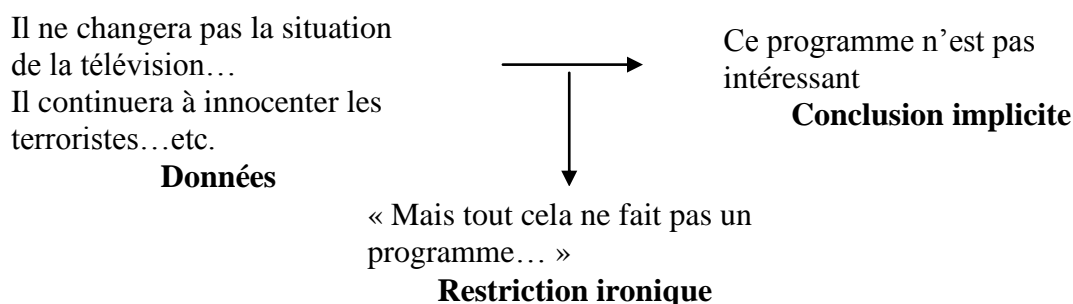
Cette conclusion est principalement introduite par l'opérateur « donc », qui permet le passage des arguments à la conclusion. Ces derniers doivent être interprétés par le lecteur comme des propositions ironiques, dont seul le sens contraire doit être pris en considération, pour que le tout argumentatif puisse fonctionner. A titre d'exemple, les propositions

[...] Mais tout cela ne fait pas un programme. Il fallait une œuvre d'envergure [en parlant de « la mise à mort » de la presse] à inscrire

comme la grande réalisation du septennat et qui justifie que les citoyens investissent leurs choix dans ce chantier national. [...]

supposent que le lecteur comprenne le sens contraire de ce qui est avancé, notamment des expressions : « œuvre d'envergure » ; « grande réalisation du septennat », et ce puisque le journaliste ne cherche pas à louer mais à critiquer ce programme, comme le montre la deuxième partie de l'article. Chose qui complique aussi l'actualisation de sa structure argumentative, les propositions ironiques jouant le rôle d'arguments.

Ainsi, si la conclusion de l'argumentation est facilement repérable grâce à l'opérateur « donc », il n'en est nullement le cas avec les arguments, qui sont empruntés aux propos du candidat en personne. Ces déclarations décontextualisées vont servir de prémisses à l'argumentation du journaliste, qui cherche à prouver que le programme du président candidat constitue un véritable danger pour la presse indépendante. Mais avant de parler de la place de la presse dans son programme, il va essayer de le remettre en question dans sa globalité, en citant « toutes les tâches qu'il n'engagera pas s'il est réélu », des données qui supposent déjà la conclusion implicite : « ce programme n'est pas intéressant », avant d'atténuer cette conclusion par le biais d'une restriction ironique introduite par « mais » :

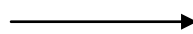


Malgré le caractère basique de cette séquence, qui ne comprend que des données qui renvoient à une conclusion implicite, nous remarquons qu'elle

s'avère très efficace, et ce parce qu'elle amène le lecteur à déduire lui-même la conclusion (ou la thèse défendue par le journaliste), en utilisant une restriction ironique. Cette dernière, où le journaliste voulait dire en réalité « mais en plus de tout cela », joue un rôle important puisqu'elle permet d'introduire une autre séquence argumentative où l'on va aborder la place de la presse dans ce même programme. Dans cette restriction, le journaliste indique le « point fort » de ce programme qui « justifie que les citoyens investissent leurs choix dans ce chantier national », à savoir « la mise à mort de la presse ». Bien entendu, il voulait faire entendre le contraire de ce qu'il a énoncé littéralement en évoquant une raison « qui [ne] justifient [pas] que les citoyens aillent voter pour ce candidat ». Et pour mieux influencer le jugement du lecteur, il tente de faire une petite comparaison implicite entre le sort qui a été réservé au terroristes-repentis et aux journalistes, en dénonçant une clémence envers les premiers et plus de rigueur envers les seconds, toujours en manipulant « à sa guise » les propos du candidat-président :

« je les combattrai par la volonté de l'Etat et du peuple »
 ... après avoir salué « les repentis de la région » qui ont aidé à la réussite de sa politique.

Données



« Le destin de la presse indépendante est donc en jeu. [...] »

Conclusion-nouvelle thèse

Le reste de l'article est essentiellement explicatif, puisque le journaliste se propose d'explicitier l'enjeu de cette élection et le rôle que devrait jouer la presse indépendante dans le développement de la démocratie.

Cette critique portée sur le programme annoncé par le président-candidat est confirmée dans un autre article, intitulé « inquiétants aveux », où le même journaliste use des mêmes stratégies basées sur l'ironie pour remettre en question le bien-fondé de ce programme. Comme nous allons le voir dans quelques

passages, les propos tenus par ce candidat lors de l'émission « Baramij » sont orientés de telle sorte à provoquer un effet ironique les ridiculisant. Considérons le passage suivant :

[...] Mais l'enthousiasme habituel que suscite en lui son œuvre de concorde civile : elle a réussi, « *je ne dirais pas à 100%* ». Et ce n'est pas peu dire que Bouteflika fasse une concession sur l'efficacité pacifiste de son contrat avec l'islamisme. Cela ne l'empêchera pas d'oser la parité entre « *les frères qui se sont écartés du droit chemin* » et « *la veuve et l'orphelin* », leurs victimes : « *ceux-ci comme ceux-là n'ont d'autres choix que de trouver une formule pour se réconcilier* » ! Et cette formule, le Président l'a trouvée pour eux : la concorde civile, une impunité pour les terroristes et les yeux pour pleurer pour leurs victimes. Pourtant, quand il s'agit du terrorisme des autres, Bouteflika adopte l'air du temps et entre, sans hésitation, « *dans la ligne qui combat le terrorisme de par le monde*.

Tout comme les textes cités précédemment, nous pouvons distinguer deux principales instances dans cet article, à savoir le locuteur (pas réel mais textuel), et un énonciateur, qui s'apparente aux président-candidat M. Bouteflika. Dans le passage ci-dessus, le journaliste aborde la vision qu'a le candidat en ce qui concerne la concorde civile, qui constitue un volet important dans son programme présidentiel.

Voulant critiquer cette concorde, le journaliste joue sur les propos du candidat en les insérant dans un contexte linguistique autre que celui dans lequel ils ont été tenus. A titre d'exemple, la proposition :

Cela ne l'empêchera pas d'oser la parité entre « *les frères qui se sont écartés du droit chemin* » et « *la veuve et l'orphelin* »

n'a jamais été énoncée par ce candidat, et ce même si les extraits entre guillemets et en italique sont assumés par lui. Ainsi, le journaliste ne se contente pas de reprendre quelques extraits de cette émission, mais les manipule à sa guise pour les inscrire dans une logique absurde : on ne peut envisager que le terroriste et sa victime soient traités de la même manière. On peut dire qu'il s'agit là d'une double énonciation l'une englobante (celle de l'article) et l'autre englobée (celle du président-candidat), et la première utilisant la seconde pour mieux la remettre en question. D'ailleurs le terme « parité » est assumé par le locuteur, et se veut une lecture « entre les lignes » des principales conséquences que pourrait avoir le projet de la concorde civile. Dans un autre extrait, nous remarquons l'utilisation du point d'exclamation, qui participe à cette remise en question des propos de l'énonciateur :

ceux-ci comme ceux-là n'ont d'autres choix que de trouver une formule pour se réconcilier !

Par la suite, le journaliste revient sur les rapports entre le candidat et la presse indépendante. Et il adopte le même ton ironique en jouant sur les propos tenus par le candidat :

Une fois les terroristes mis à l'abri de la loi, le candidat pourra alors se rattraper en désignant la véritable violence, « *la violence de la plume* ». L'opprobre jeté sur « *l'expérience de la presse écrite et de l'anarchie qu'elle a engendrée* », il pourra en user pour justifier son ostracisme de conviction en matière d'expression.

Après avoir souligné, dans l'extrait précédent, l'indulgence affichée par le candidat à l'égard des terroristes, l'auteur de l'article soutient l'idée, toujours sur un ton ironique, selon laquelle les véritables terroristes sont les journalistes.

Malgré l'absurdité d'une telle affirmation, l'auteur de l'article adopte cette affirmation. Dans l'extrait

Le candidat pourra alors se rattraper en désignant la véritable violence, « *la violence de la plume* ».

et même si les propos du candidat sont mis en exergue grâce aux guillemets et à l'italique, le locuteur de l'article parle toutefois de « véritable violence ».

De tels procédés ironiques nécessitent une collaboration active de la part des lecteurs pour qu'ils puissent comprendre le message que le journaliste veut leur transmettre. L'enjeu global des deux articles précédemment analysés réside dans l'utilisation d'une ironie polyphonique à des fins argumentatives. Les propositions polyphoniques insérées dans ces articles jouent le rôle de preuves destinées à remettre en question non pas une simple thèse, mais le bien-fondé de tout un programme électoral. La polyphonie, en tant que phénomène langagier omniprésent dans la presse écrite, permet d'insérer dans un même espace textuel plusieurs niveaux d'énonciation et donnent la possibilité au locuteur principal (l'être réel ou le journaliste) de manier à sa guise les propos des énonciateurs. Il peut donc les utiliser dans son argumentation comme bon lui semble, en se cachant derrière « un semblant » d'objectivité qui lui donne de la légitimité³⁴, chose qui lui permet par conséquent de convaincre aisément le lecteur de la validité de son point de vue.

³⁴ Le journaliste étant obligé, dans ses différentes couvertures, de reprendre quelques passages des propos des principaux acteurs des événements.

CHAPITRE III

L'IRONIE DANS LA CHRONIQUE *POINT ZERO* D'*EL WATAN*

L'ensemble des articles retenus pour cette investigation ont été publiés dans une conjoncture très particulière, qui a marqué l'Histoire de l'Algérie. Ces articles, il convient de s'en rappeler constamment, surviennent dans un contexte de campagne électorale marqué par une lutte acharnée entre les six candidats à l'investiture suprême, et où les partisans des uns et des autres n'ont ménagé aucun moyen pour donner l'avantage à leurs favoris.

Dans un tel contexte, et compte tenu de l'importance des enjeux, les médias en général et la presse écrite en particulier ne pouvaient se cantonner dans un simple rôle d'observateurs ou de « rapporteurs » de ces événements, même s'il s'agit là du premier rôle qui leur est dévolu. La presse écrite en particulier a

préférée s'accaparer du rôle d'acteur, voire de catalyseur, et a essayé d'orienter l'issue de ce scrutin en utilisant cependant non pas les moyens colossaux utilisés par les autres candidats comme les meetings, les affiches, etc., mais des moyens purement textuels et langagiers.

Cet « engagement » s'est répercuté sur le terrain par une dure campagne médiatique menée contre le président candidat M. A. Bouteflika par des organes de presse privés tel que *Liberté*, *El Watan*...etc. Il faut dire que durant cette période, toute la société algérienne était divisée entre les deux principaux candidats aux élections présidentielles, en l'occurrence MM. Ali Benflis et Abdelaziz Bouteflika, avec un avantage certain au second candidat au détriment de l'autre. Mais la presse, surtout privée, a préféré aller à contresens de la tendance générale en prêtant allégeance à Ali Benflis, voyant en lui le « candidat idéal », et craignant une dégradation des libertés d'expression si le président-candidat venait à être réélu, surtout après la fermeture des quotidiens *Erraï* et *Le Matin*.

Parmi ces titres privés, il convient de citer l'exemple édifiant du quotidien *El Watan*. De par plusieurs rubriques consacrées à l'événement, et sa grande audience sur le territoire national, ce journal était incontournable dans la constitution de notre corpus. C'est la raison pour laquelle nous en avons retenu une chronique dans le cadre de cette partie consacrée à l'analyse des rapports entre ironie et argumentation. Il s'agit en effet de la chronique *Point Zéro*, qui se distingue des autres rubriques du journal par l'emploi de stratégies discursives et argumentatives tout à fait originales dans le monde de la presse écrite en Algérie. Pour mener à bien son projet, qui est de remettre en question le mode de gouvernance actuel (à l'époque) et le statu quo politique, sans avoir toutefois à en subir les conséquences (censure, poursuites judiciaires et autres sanctions) l'auteur de ces articles, en l'occurrence Chawki Amari, a fait appel à des stratégies indirectes, ambiguës et implicites nécessitant une coopération active de

la part du partenaire de l'acte de communication journalistique, à savoir le lecteur. Parmi les stratégies employées dans ce sens, on retrouve l'ironie qui va jouer un rôle important dans l'entreprise argumentative de l'auteur. Il convient de signaler toutefois que l'emploi de cette « stratégie argumentative », nous allons le voir, ne va pas se faire de manière mécanique et classique, puisque l'auteur va tenter de jouer sur les renvois indirects permettant au lecteur de « déchiffrer » les messages implicites qui lui sont transmis.

Parmi les aspects formels de cette chronique qui ont retenu notre attention signalons tout d'abord son emplacement. En effet, les articles de cette chronique sont publiés à la page 24, c'est-à-dire dans la dernière page du journal. Ils sont isolés des autres articles par un encadré dans la partie inférieure droite de la même page. Cet emplacement, qui peut paraître de prime abord désavantager cette chronique, s'avère être après analyse un emplacement très important et porteur de significations implicites, en ce sens que cette chronique semble constituer une sorte de « conclusion » de tous les autres articles publiés dans le journal, où l'on se propose d'évaluer l'actualité et les principales informations qu'il rapporte.

Par ailleurs, l'intitulé « point zéro » a retenu aussi notre attention. Dans le dictionnaire le Robert « Point zéro » est la « température de la glace fondante qui correspond à une température Celsius de 0° C et à une température thermodynamique de 273,15 K ». Etant dans l'impossibilité de l'interpréter, le lecteur se rend compte immédiatement, avant même de lire l'article, du caractère problématique de cette chronique. Un tel titre, loin de nous renseigner sur leurs contenus, va plutôt renforcer le caractère ambigu et polysémique de tous les articles publiés dans cette chronique, et prépare un horizon d'attente assez particulier chez le lecteur.

Nous allons essayer, dans ce qui va suivre, d'analyser ce que le tenant de cette chronique a proposé à ses lecteurs durant la période électorale. Vu les enjeux de cette élection cités plus hauts, l'auteur de cette chronique ne s'est pas contenté de commenter de manière ironique l'actualité, mais a essayé d'écrire une sorte de journal intime intitulé « *journal d'un électeur* ». Il convient de voir à présent comment se manifeste l'ironie dans ce « journal », et comment peut-elle jouer le rôle de stratégie argumentative.

1. De l'énonciation journalistique au journal intime :

l'ironie au quotidien

Douze jours avant la date butoir du 8 avril 2004, la chronique *Point Zéro* a publié neuf articles qui ont pour commun titre : « Journal d'un électeur ». Il s'agit globalement de récits d'événements relatés par un « électeur », dont l'identité n'a pas été précisée. Même si ces articles sont écrits à la première personne, aucun indice ne permet de déduire que cet « électeur » est le journaliste. Ce qui accroît encore plus le doute quand à son identité, c'est le caractère « littéraire » de ces articles. Par littéraire, nous voulons tout simplement dire que ces derniers partagent beaucoup de caractéristiques avec le « journal intime », qui est un genre littéraire ayant une forme et des exigences spécifiques. C'est une sorte de cahier personnel où un écrivain relate, chaque jour, ses actions et ses pensées.

« Journal d'un électeur » marque une véritable rupture dans l'écriture de cette chronique, réputée surtout par son analyse de l'actualité d'un point de vue critique. Ainsi, d'un ton quelque peu « sérieux », nous assistons au passage à une écriture « littéraire », où l'on n'est plus obligé de respecter les exigences de l'écriture journalistique en rapportant des événements réels. Néanmoins, cette série d'article garde un ancrage dans la réalité, et ce puisque l'on y évoque le

scrutin du 8 avril, du point de vue d'un « électeur » indécis quant à sa participation ou non au vote, et de ceux de ses voisins qui ont déjà choisi leurs camps.

Indécis puisque cet électeur ne sait pas s'il ira voter le 8 avril ou pas. Tout au long de ces articles, il se livre à des discussions avec « ses voisins », qui représentent en quelque sorte une grande partie de l'électorat algérien, et qui ont des avis fortement divergents. Le premier de ses voisins est le boulanger, qui, au lieu d'exercer son métier, a ouvert un bureau de soutien au candidat Bouteflika dans sa boulangerie. En plus de ce voisin, il se livre aussi à des discussions avec un cadre à la Sonelgaz (société publique gérant l'électricité et le gaz), et avec une voisine qui est comptable, et « qui compte très bien » ! Tous ces protagonistes sont anonymes et ne sont pas définis par leurs noms, mais par leurs fonctions (boulanger, cadre, comptable).

Ces articles, après que cet « électeur » ait mené des réflexions sur les différents candidats, l'ENTV, les meetings, les affiches, etc., se terminent sur des « conclusions » qui indiquent s'il ira voter ou non. Ces conclusions ne sont pas basées, dans la plupart des cas, sur des données logiques, et passent de l'acceptation à la réfutation. En effet, et sur la base d'un constat plutôt négatif du déroulement du scrutin, nous pouvons comprendre que cet électeur n'ait pas envie d'aller voter. Ce qui est illogique par contre, c'est le fait qu'il veuille voter, sur la base des mêmes constats négatifs.

Cet aspect, comme beaucoup d'autres relatifs à l'ironie et à l'argumentation dans ces articles, vont être abordés dans ce qui suit. Contrairement aux autres articles constituant notre corpus, l'analyse de cette série d'articles pose d'emblée un certain nombre de problèmes qu'il convient d'évoquer.

Tout d'abord, et à partir du moment où ils partagent avec le « journal intime » un certain nombre de caractéristiques, il nous semble primordial de considérer ces articles comme constituant un tout cohérent et indivisible. Ceci se justifie par le fait que non seulement nous avons affaire, dans l'ensemble de ces articles, au même « narrateur », qui oriente en quelque sorte les différents thèmes évoqués, mais en plus nous avons affaire aussi aux mêmes « personnages », dont les paroles, qui sont en style indirect, sont évoquées et gérées par le narrateur. Cette cohérence est renforcée aussi par la période couverte par ces articles, qui comprend exactement 12 jours avant la date du scrutin (soit 9 articles si on ne compte pas le week-end). A partir de là, considérer ces articles isolément, à l'exemple de tous les articles que nous avons analysés jusqu'ici, serait trop réducteur, et ne permettrait pas d'avoir une vue globale de leur fonctionnement.

Par ailleurs, et compte tenu de toutes les similitudes que ces articles entretiennent avec les textes littéraires, forcément se posera un problème de méthode. Faut-il continuer à appliquer les méthodes d'analyse du discours comme nous l'avons déjà fait pour les articles constituant notre corpus ? Ou faut-il, au contraire, se tourner vers les classiques de la critique littéraire qui, malgré leur diversité et parfois leurs divergences, continuent à être des références incontournables dans ce domaine ? La réponse à ces questions n'est pas simple, puisqu'elle implique l'adoption d'une perspective analytique et l'exclusion d'une autre. Une perspective médiane serait, nous semble-t-il, plus adéquate. Ce qui nous conduira à, tout en continuant de travailler avec les méthodes de l'analyse du discours dont l'apport n'est plus à prouver s'agissant de l'analyse des écrits médiatiques, à faire appel à quelques notions, comme par exemple celles de « narrateur » et de « personnage », empruntées à la critique littéraire, qui peuvent nous aider dans nos diverses analyses.

Dans cette perspective, et étant donné les spécificités de cette série d'articles, nous nous sommes particulièrement intéressé aux travaux de Kerbrat-

Orecchioni sur l'ironie. Consacrant une grande partie de son œuvre à son analyse, cette théoricienne a dégagée un certain nombre de dimensions formelles inhérentes à l'ironie, capables de rendre compte de son fonctionnement dans une situation donnée, un texte littéraire ou un article de presse. C'est pourquoi, nous allons utiliser ces différentes dimensions pour étudier le fonctionnement de l'ironie dans la chronique *Point Zéro*, où différents paramètres devraient être pris en compte pour que l'on puisse comprendre les enjeux de « journal d'un électeur ». Bien entendu, et pour des raisons propres à la nature des articles sur lesquels nous travaillons, nous ne pourrions approfondir toutes ces dimensions, notre objectif n'étant pas de prouver la validité scientifique des considérations de Kerbrat-Orecchioni, mais de voir et de comprendre le fonctionnement de l'ironie et son impact sur l'argumentation dans la chronique du journal *El Watan*.

2. Les travaux de Kerbrat-Orecchioni

Parmi les chercheurs qui se sont intéressés le plus à l'ironie et à ses différents aspects figure en premier lieu le nom de Kerbrat-Orecchioni. Consacrant une grande partie de ses travaux à l'analyse de l'ironie³⁵, cette chercheuse soulève dans un premier temps un fait important : l'ironie est d'abord « un trope ». Malheureusement, ce trope a toujours joui d'une place subalterne dans la rhétorique classique, et ce comparativement à la métaphore ou la métonymie. Voilà pourquoi Kerbrat-Orecchioni cherche à modifier cette vision, largement admise parmi les chercheurs jusqu'à une époque assez proche. Pour elle, l'ironie est au moins aussi importante que la métaphore, vu sa complexité et son caractère ambigu.

³⁵ Parmi ces travaux on peut citer : "*Problèmes de l'ironie*" 1978 ; « *L'ironie comme trope* » 1980 ou encore *L'implicite*. 1986 (voir Bibliographie)

Même si elle accorde dans ses travaux une grande importance à l'ironie verbale, et à ce qu'elle appelle l'ironie « lexicalisée » (Kerbrat-Orecchioni, 1980), c'est-à-dire les expressions fréquemment utilisées de manière antiphrastique pour pouvoir être considérées comme des sortes de clichés ironiques (par exemple « c'est malin ! »...), il n'empêche que l'on peut déduire de sa théorie un certain nombre de principes qui peuvent beaucoup nous aider dans l'analyse de notre corpus. L'un des principes les plus importants est l'ambiguïté de l'ironie. En effet, l'ironie est foncièrement ambiguë, et ce dans la mesure où le signifiant du mot ou de l'expression en question renvoie à deux signifiés : l'un positif et l'autre négatif, autrement dit à deux signifiés opposés. Le destinataire du discours ironique devra par conséquent ne prendre qu'un seul signifié et exclure l'autre. Kerbrat-Orecchioni dit à ce propos :

l'ironie ne se justifie que dans la mesure où elle reste au moins partiellement ambiguë : quel intérêt y aurait-il à parler ironiquement, si c'est pour immédiatement rectifier le tir en spécifiant ce que l'on veut *vraiment* dire ? (*idem* : 109).

A côté de cette ambiguïté, jugée primordiale, Kerbrat-Orecchioni parle de quatre autres dimensions³⁶ formelles de l'ironie (Kerbrat-Orecchioni, 1978) :

2.1. La dimension illocutoire

L'idée qui est derrière l'acte illocutoire (ou illocutionnaire) est que l'on peut agir par le moyen du langage. Le premier chercheur à avoir illustré cette propriété est J. L. Austin (1970). Cette propriété du langage est valable aussi pour l'ironie : Cette dernière « attaque, agresse, dénonce » (Kerbrat-Orecchioni, 1978 : 11), et permet généralement un affrontement d'idées, une polémique, comme par exemple, s'agissant de notre travail, lors d'une campagne électorale. Cette propriété montre aussi le rapport que pourrait avoir l'ironie avec

³⁶ Kerbrat-Orecchioni parle plutôt de « composantes ».

l'argumentation dans la mesure où cette dernière se base aussi sur ce pouvoir qui permet au langage et aux mots d'avoir un impact sur les gens. Donc on pourrait dire qu'argumenter par le biais de l'ironie suppose qu'on l'utilise comme moyen d'action.

2.2. La dimension linguistique

L'ironie présuppose un échange entre des interlocuteurs. En somme, on pourrait résumer son mécanisme de fonctionnement par le biais d'un schéma de la communication où un encodeur envoie un signifiant ambigu (renvoyant à deux signifiés) à un décodeur. Dans ce cas de figure, l'encodeur doit obligatoirement laisser dans son énoncé quelques indices de désambiguïsation pour permettre au décodeur de ne retenir que le signifié voulu par l'émetteur du signifiant.

Ces indices sont nécessaires au fonctionnement de l'ironie, et leur absence peut entraîner des confusions, voire la non-reconnaissance de la dimension ironique de l'énoncé (dans ce cas le décodeur va prendre le S1 (signifié) de l'énoncé, et ne va pas se rendre compte qu'il y a un S2 implicite).

Dans le cas de la chronique *Point Zéro*, ces dimensions ne sont pas simples à déterminer. Pour ce qui est des partenaires de l'échange par exemple, et même s'il ne s'agit pas d'une conversation mais d'articles de presse censés être signés, il est très difficile de déterminer avec exactitude leur locuteur. Et pour cause, ces articles se caractérisent par un dédoublement énonciatif où la voix du locuteur principal, le journaliste Chawki Amari, cède la place à une autre voix, celle d'un narrateur qui raconte, explique et commente. Ce cas de figure de dédoublement est très proche de celui introduit par la distinction Auteur/narrateur

2.3. La dimension actantielle

Cette dimension est l'une des plus importantes pour nous dans la mesure où elle va nous permettre de mettre en rapport l'ironie et l'argumentation, les deux présupposant différents types d'acteurs. Ainsi, pour ce qui est de l'ironie,

Kerbrat-Orecchioni a élaboré un « schéma actantiel » formé d'un actant 1 ou locuteur ; actant 2 ou auditeur ; et « l'actant-cible ».

Ce schéma pourrait nous servir à décrire le processus argumentatif des articles. Pour cette tâche, il convient de l'adapter en remplaçant les deux premiers actants par les deux suivants : l'argumentateur (le journaliste ou la rédaction) et l'argumentataire (le lecteur). Le troisième, à savoir la cible, demeure inchangé dans la mesure où l'on cherche toujours, dans une argumentation, à faire accepter une thèse tout en réfutant une autre (ou la personne qui la représente). Faire de l'ironie sur une cible c'est généralement récuser les thèses de cette dernière pour faire admettre les siennes.

Cette dimension a particulièrement retenu notre attention dans la mesure où elle permet de décrire les articles de la chronique *Point Zéro*. Comme on vient de l'expliquer, on retrouve dans cette série d'articles des personnages qui vont échanger des opinions sur un certain nombre de sujets relatifs aux élections présidentielles. Ces personnages jouent aussi le rôle d'acteur, puisqu'ils assument les propos tenus dans ces articles. Ainsi, « l'électeur », en tenant un journal, assumera forcément le rôle de locuteur dans ces articles, et ce même si le locuteur principal reste le journaliste qui les a produits. Ce locuteur va exercer un pouvoir total sur les propos des autres « acteurs », en rapportant, voire en commentant leurs propos. Ainsi, ils vont être, à tour de rôle, des auditeurs (tout en sachant que l'auditeur principal est le lecteur), et des « actants-cible », puisqu'il arrive que l'ironie que l'on retrouve dans ces articles porte sur eux, et les ridiculise.

2.4. La distanciation

Il s'agit de tous les indices qui permettent une distanciation, ou un désengagement du signifié premier ou littéral, et permettre la saisie du sens visé.

En plus de cette description très intéressante de l'ironie, et dont certains aspects vont certainement nous aider dans notre travail, Kerbrat-Orecchioni introduit une autre distinction des plus intéressantes : celle entre ironie « citationnelle » et ironie « non-citationnelle ». Ces deux genres d'ironie se distinguent l'un de l'autre par quelques aspects, notamment la nature de la cible. Pour ce qui est de l'ironie citationnelle, « la cible, c'est l'énonciateur cité, qui est donc censé prendre en charge les contenus littéraires, et dont on tourne en dérision le comportement discursif » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 123). Par contre, pour ce qui est de l'ironie non-citationnelle, en prenant comme exemple l'expression « quel joli temps ! », on se rend compte que « la cible, c'est la situation au sujet de laquelle prédique la séquence ironique, et l'actant qui en est éventuellement responsable. » (*idem.*)

Un autre aspect permet de distinguer entre ces deux genres d'ironie, à savoir ce que Kerbrat-Orecchioni appelle « l'inversion sémantique ». Dans l'ironie citationnelle, se trouvent employés aussi bien les évaluatifs négatifs que positifs. Par contre, l'ironie non-citationnelle consiste à substituer une expression positive à une expression négative “normale”.

Arrêtons-nous à présent sur la dimension actantielle de la chronique d'*El Watan*. Ce travail consiste à dégager les principaux acteurs mis en place par le journaliste, en expliquant leur rôle dans la chronique objet de notre étude à la lumière des travaux de Kerbrat-Orecchioni.

3. Les principaux acteurs de *Point Zéro*

3.1. *Le narrateur-électeur*

S'exprimant à la première personne du singulier, « le narrateur » de ce « journal » relate son quotidien dans son modeste quartier où se côtoient les

différentes couches de la société algérienne. Tout au long de ces articles, il dévoile une vision critique de cette société qui vit au rythme des élections, et qui est partagée entre les différents candidats. Néanmoins, loin d'être explicite dans ses critiques, nous constatons que le narrateur adopte un langage indirect, ironique, emprunt d'humour à certains endroits, et ce afin de mieux de donner l'impression de partager son intimité avec le lecteur. Cet humour et cette ironie, le narrateur commence à les porter sur sa propre condition de chômeur, comme dans le passage suivant :

[...] Bien que je ne travaille pas, j'ai quand même pris un congé pour ces deux dernières semaines de campagne, un peu comme on prend un congé pendant le Ramadhan pour pouvoir acheter des *zlabias* à Boufarik. Mais moi je vais rester dans le quartier. [...] » (JUE J-12³⁷)

Il s'agit là d'une ironie antiphrastique qui consiste à dire le contraire de ce que l'on soutient. En effet, seules les personnes qui travaillent peuvent prendre un congé, contrairement à cet « électeur » qui, tout comme beaucoup d'algériens, ne travaille pas et entend « se consacrer » uniquement à la campagne électorale. Le caractère ironique de ce court passage est renforcé par une comparaison établie avec les personnes qui prennent un congé, pendant le Ramadhan, juste pour « acheter des *zlabias* », autrement dit pour une chose pas du tout importante. Si on établit un parallèle entre les deux situations, on se rend compte que cette campagne électorale est comparée à l'achat de *zlabias*, un gâteau très populaire dans les pays du Maghreb durant le Ramadhan, mais qui ne mérite pas que l'on prenne un congé pour juste se consacrer à son achat. On obtient en effet le résultat suivant :

³⁷ *Journal d'un électeur J-12.*

Cet électeur prend un congé (alors qu'il ne travaille pas !) pour les deux dernières semaines de campagne. « comme on prend un congé pendant le Ramadhan pour pouvoir acheter des *zlabias* à Boufarik. »

Cette ironie, qui est récurrente dans beaucoup d'articles, porte sur tous les aspects de la campagne électorale. A telle enseigne que dans certains cas, elle peut même porter sur les médias qui, nous l'avons déjà souligné, ont joué un rôle prépondérant dans les élections présidentielles de 2004. Considérons le passage suivant :

[...] Sinon, à part la musique pour suivre les programmes des candidats, il y a la télévision. Je n'ai pas de démo numérique, alors je ne peux pas voir K News, la chaîne de Khalifa. Et comme ma vieille antenne a été démontée par le voisin du 5è qui a construit un deux-pièces sur la terrasse de l'immeuble, je n'ai pas l'ENTV non plus. Finalement, je n'ai ni la télévision du pouvoir ni celle de l'opposition. C'est comme si je n'avais ni *Le Quotidien d'Oran* ni *Le Matin*. J'ai bien essayé de porter plainte contre le voisin de la terrasse, mais au commissariat on m'a demandé d'attendre après le 8 Avril. Ça va changer quoi ? Peut-être que si Benflis passe, K News va devenir la télévision nationale et l'ENTV basculer dans l'opposition. [...] (JUE J-11)

Dans ce petit extrait, qui en apparence ne dépasse pas l'aspect de l'anecdote, nous pouvons déduire une critique indirecte du paysage médiatique algérien au travers de l'absurdité de la situation dans laquelle s'est retrouvé notre « électeur ». Cette critique commence par une classification des principales orientations dans la presse algérienne. En effet, le narrateur soutient l'idée selon laquelle il existe deux principaux types de médias : ceux du « pouvoir », et ceux de « l'opposition ». L'enfermement du champ médiatique en Algérie est symbolisé par la situation « absurde » de cet électeur, qui n'arrive à suivre ni

l'une ni l'autre des deux télévisions, « ni la télévision de l'opposition » K News, « ni celle du pouvoir », l'ENTV, à cause de son voisin. Il se retrouve donc privé de tout accès à l'information médiatique, lui qui a pris un « congé » pour suivre le déroulement de la campagne. C'est pourquoi il ne lui reste que les terrasses de cafés, ou encore la Boulangerie de son voisin pour avoir des informations. L'absurdité de cette situation est renforcée par l'absence de tous recours face à ce problème, et même une plainte lui a été refusée sous prétexte qu'il faille attendre « après le 8 Avril ».

Cette distinction entre les médias « du pouvoir » et ceux « de l'opposition » ne concerne pas uniquement les médias lourds (audiovisuels), mais aussi quelques quotidiens privés comme *Le Matin* (l'opposition) et *Le Quotidien d'Oran* (« le pouvoir »). Mais cette opposition n'est pas exprimée explicitement dans l'extrait et doit être comprise par le biais du contexte linguistique, notamment par le biais de la phrase qui précède celle qui nous intéresse :

[...] Finalement, je n'ai ni la télévision du pouvoir ni celle de l'opposition. C'est comme si je n'avais ni *Le Quotidien d'Oran* ni *Le Matin*. [...] (JUE J-11)

Ces renvois implicites à des comportements et situations absurdes sont dominants dans toute cette série d'articles, comme dans le passage suivant,

J-5. Ce matin, j'ai encore découvert des tonnes de restes d'affiches en bas de chez moi. Du papier non recyclable bien sûr puisqu'à part Rebaïne, les autres candidats seront tous périmés en 2009 pour la prochaine élection. [...] (JUE J-5)

où la situation des candidats est comparée à celle de leurs affiches... Mais le rôle de ce narrateur ne se limite pas uniquement à observer et critiquer la situation

globale de déroulement de ces élections, mais consiste aussi à offrir au lecteur des « spécimens », des « personnages » qui illustrent bien l'absurdité de la situation qui prévaut dans le pays durant la période de la campagne électorale. Ces personnages sont les voisins de « l'électeur », et pour nous faire partager leurs différentes réflexions, le narrateur de ce journal rapporte leurs propos. Le premier de ces personnages est « le voisin boulanger ».

3.2. *Le voisin boulanger*

Les principaux personnages cités dans ce « journal » sont désignés, non par leur patronyme, mais par leur métier. Ce mode de désignation vise d'un côté à enlever toute importance aux personnages, afin de mieux les ridiculiser. Elle permet de l'autre de proposer une sorte de modèle général, où se reconnaîtront beaucoup de personnes, permettant ainsi au journaliste de critiquer quelques phénomènes ancrés dans la société. Cette double fonction est parfaitement illustrée par le voisin de l'électeur, le boulanger. Par le biais de l'ironie, ce dernier est l'objet d'une ridiculisation systématique de la part du narrateur.

[...] Mon voisin le boulanger vient de changer d'activité, il a ouvert un bureau de soutien à Bouteflika dans sa boulangerie. En fait, on a appris qu'il était payé pour ça et quand on lui a demandé pourquoi il le faisait, il a répondu « *el khobza* », ce qui est marrant pour un boulanger. Il a essayé de me convaincre autour d'un café (que j'ai payé) que Abdelaziz Bouteflika était le meilleur candidat. [...] (JUE J-12)

L'absurdité de cette situation réside dans le fait qu'une boulangerie n'a, à priori, aucun rapport avec le militantisme politique. Malgré cela, et pour des raisons purement financières, le boulanger a préféré changer d'activité pour soutenir un candidat aux présidentielles. L'explication qu'il a fournie, et qui est rapportée par le narrateur en style indirect libre (présence de l'italique), est ambiguë :

quand on lui a demandé pourquoi il le faisait, il a répondu « *el khobza* »

Ce mot d'origine arabe signifie tout simplement « le pain » (al-khobz), mais signifie dans le l'arabe dialectal algérien « le gain journalier d'une personne ». Si cette expression avait été utilisée par un autre personnage, elle n'aurait pas eu le même effet, tout simplement parce qu'elle est prise en charge par un boulanger. L'excuse avancée par ce dernier, et même si elle peut viser un autre sens, est complètement ridiculisée parce qu'il est boulanger et que son travail consiste à produire et à vendre du pain. On retrouve le même genre de « rapprochement » entre le métier du boulanger et les élections dans un autre passage

Mon voisin le boulanger a haussé le volume de la sono de son local transformé en comité de soutien à Bouteflika, et maintenant la présidentielle commence vraiment à ressembler à un festival de Raï. Sur les murs de sa boulangerie, il a collé des affiches où l'on voit le président avec une galette dans chaque main : « avec Bouteflika, du pain pour tout le monde. (J-10)

et il suffit d'imaginer un tel slogan affiché sur une boulangerie pour se rendre compte du jeu du journaliste sur les différents sens du mot « pain ».

Dans le même article cité plus haut, l'argumentation avancée par le boulanger pour convaincre « l'électeur » est complètement ridiculisée.

[...] Au début, je n'ai rien dit (parce que je croyais que c'était lui qui allait payer le café). Mais quand il m'a dit qu'on ne change pas une équipe qui perd, j'ai dit pourquoi pas puisqu'on n'a rien à perdre. [...]
(JUE J-12)

En effet, le dicton : « on ne change pas une équipe qui gagne », est utilisé de manière erronée par le boulanger qui emploie plutôt le verbe « perdre » : « ...une équipe qui perd ». Il s'agit là d'une forme d'ironie citationnelle, qui est employée pour remettre en question une énonciation antérieure.

Ce traitement quelque peu « violent » à l'égard du boulanger peut atteindre des cas extrêmes ou la communication n'est plus assurée :

[...] Mon voisin le boulanger m'a juré que K News était financée par Ali Benflis. Je lui ai demandé pourquoi alors elle n'émettait pas en analogique afin que tout le monde puisse la capter avec des vieux démos. Il m'a répondu qu'il faisait du pain et accessoirement de la politique mais pas d'électronique. [...] (JUE J-11)

Si nous comparons la question posée par l'électeur à la réponse du boulanger, nous nous rendons compte qu'aucun rapport n'existe entre elles !

[...] je n'ai confiance en lui en rien à part dans le pain qu'il ne fabrique plus d'ailleurs depuis le début de la campagne, il avait déjà milité pour le FIS en 1992 à cause qu'on lui avait promis un appartement, alors qu'il en avait déjà eu un avec le FLN dans les années 80. Bref, s'il me payait, je paierais moi-même des casseurs pour lui brûler son local juste pour arrêter son horrible musique qui assomme toutes les oreilles neutres. [...] (JUE J-9)

Ce caractère quelque peu particulier du boulanger est expliqué dans un autre article, où l'on énumère les principales étapes de son parcours de militant : on y explique que ce qui l'intéresse et motive ses actions ce ne sont pas ses convictions politiques, mais les profits qu'il peut tirer des personnes qu'il soutient inlassablement. En évoquant son cas, nous pensons que l'on a surtout voulu attirer l'attention sur ces personnes qui profitent des conjonctures pour se

faire remplir les poches, à l'exemple de beaucoup de comités de soutien des candidats aux présidentielles.

3.3. Le cadre de la Sonelgaz

Ce personnage semble être celui avec qui le narrateur partage le plus d'idées. Dans leurs différentes discussions, ces deux personnages semblent avoir la même vision quant aux grandes questions portant sur le déroulement de la campagne, les candidats, etc. D'ailleurs, notre « électeur » trouve dans les propos de son voisin cadre des réponses satisfaisantes à toutes les questions auxquelles il ne trouve pas de réponse, comme par exemple celle relative aux chansons diffusée par le boulanger à longueur de journée :

Un programme électoral peut-il se chanter ? Mon voisin le cadre de Sonelgaz m'a répondu que dans l'Algérie de la culture orale, une mauvaise chanson répétée mille fois peut devenir un slogan politique.
(JUE J-11)

Cette connivence va se manifester de manière plus explicite dans la vision ironique que les deux personnages partagent. Cette ironie peut même parfois porter sur « le cadre » lui-même, dans la mesure où « l'électeur » jette parfois un ombre de doute sur ce qu'il avance. Mais cette remise en question est vite rattrapée par une adhésion à ses idées, comme dans le passage suivant :

[...] Mon autre voisin cadre à Sonelgaz n'est pas d'accord et dit que la violence politique c'est pas bien, alors que c'est connu, lui bat sa femme depuis l'époque de Boumediene. Mais il a raison, si je brûle la Boulangerie, il n'y aura plus de pain. [...] (Nous soulignons) (JUE J-9)

L'ironie réside dans le comportement quelque peu « hypocrite » de ce cadre qui, n'hésitant pas à dénoncer la violence politique, la pratique

systématiquement sur sa femme. Ses propos ne sont pas pour autant rejetés par « l'électeur », qui se livre par la suite à des allusions ironiques :

[...] Faut-il choisir entre le pain (le ventre) et la conviction (le cœur) ? C'est un problème organique, il faut que je demande à mon voisin médecin pour savoir quel organe il faut entretenir prioritairement. Mais lui il est RND, il va sûrement me dire que c'est la poche qu'il faut soigner, ce qui n'est même pas un organe. [...] (JUE J-9)

Comme il arrive aussi que les deux (« l'électeur » et le « cadre de la Sonelgaz ») associent leurs propos pour énoncer la même vision ironique du déroulement des élections présidentielles. Cette vision ironique est particulièrement visible dans un article que l'on a cité vu son importance :

J-4. Avec mon voisin cadre à Sonelgaz, nous sommes arrivés à un début de conclusion à la fin d'un café : il semble que l'élection va être honnête puisqu'elle oppose deux favoris représentant deux réseaux politico-administratifs de malhonnêtes. [...] Alors quand des fraudeurs se mesurent à des fraudeurs, il ne peut pas y avoir de fraude. C'est du moins ce qu'on espère, tout comme on espère qu'il y aura une loi condamnant l'utilisation du pain à des fins politiques. Parce que bien sûr chez le boulanger, il y a des affiches, des photos, des posters et des cassettes, mais il n'y a toujours pas de pain. [...] (JUE J-4)

Dans ce passage, nous pouvons relever une ironie antiphrastique où une proposition (« il semble que l'élection va être honnête) est énoncée et, en même temps, contredite par une autre proposition (« puisqu'elle oppose deux favoris représentant deux réseaux politico-administratifs de malhonnêtes »). On ne peut qualifier une élection d'honnête si les candidats qui l'animent sont considérés comme étant des « malhonnêtes ». Tout comme il est inconcevable de mettre au point une « loi condamnant l'utilisation du pain à des fins politiques ».

Cette ironie est dominante dans cet article, et elle peut parfois être à la limite de la satire comme dans le passage suivant où l'on tourne en dérision deux candidats à ces élections :

[...] C'est pour ça qu'il faut voter pour les femmes et les enfants d'abord. Oui, Louiza Hanoune et Fawzi Rebaïne. Pourquoi pas ? A la tête du pays, on a eu des adultes et des hommes, des généraux et des colonels. Ils n'ont rien fait. (JUE J-4)

4. Ironie et argumentation dans *Point Zéro*

Après cette présentation des principaux « acteurs » qui interagissent dans la chronique objet de notre étude, il convient de voir à présent comment l'ironie, qui est omniprésente dans cette série d'articles, pourrait servir les intentions argumentatives du journaliste. De prime abord, cette dimension argumentative n'est pas explicite dans ce corpus, à cause notamment de son caractère humoristique et ironique, mais en considérant d'un peu plus près la structure de ces articles, et les rôles assumés par ses personnages, nous nous rendons compte de l'existence de cette dimension qui s'avère être la raison d'être de cette série d'articles à la structure très particulière.

Le but de toute argumentation étant de faire admettre la validité d'une thèse (au détriment ou non d'une autre), il convient de s'interroger tout d'abord sur cette dernière. Quelle est, en effet, la thèse défendue dans ces articles ? Ayant commencé notre chapitre en soulignant qu'il faille prendre ces articles comme formant un bloc, un tout indivisible, la thèse défendue devraient être forcément la même dans tous ces articles. L'indice le plus explicite prouvant que l'on cherche à faire admettre la même thèse dans tous ces articles est la récurrence d'un même thème, à savoir celui des élections présidentielles. Cette récurrence est appuyée par le titre de ces articles : « journal d'un électeur », sans oublier aussi, nous

l'avons déjà constaté à propos des acteurs de cette chronique, que toutes les conversations, réflexions ou tout simplement constats faits par ces derniers se rapportent aux élections.

La thèse que l'on cherche à définir se rapporte donc aux élections, et pour que l'on puisse clairement la définir il faut tenir compte de plusieurs paramètres, parmi lesquels le rôle de la presse dans le déroulement d'une élection en général, et plus particulièrement dans les présidentielles de 2004. Par rapport à ce dernier point, nous pouvons dire que la presse assume un double rôle : un rôle objectif qui consiste à rapporter ce qui se passe dans l'actualité politique du pays : couverture des meetings, suivre les déplacements des candidats, etc. ; et un rôle beaucoup plus subjectif consistant à exprimer les opinions de la rédaction. Et là, le journaliste peut user de toutes sortes de termes évaluatifs comme bon/mauvais ; honnête/malhonête ; etc. pour désigner soit les candidats, soit les programmes qu'ils défendent, afin d'exprimer le point de vue de la rédaction et surtout d'amener le lecteur à y adhérer.

La chronique *Point Zéro*, en tenant compte des caractéristiques du genre auquel elle appartient (le billet), semble plutôt appartenir à cette deuxième tendance qui ne se contente plus du rôle d'observateur et de rapporteur, mais aspire accéder au rôle d'acteur à part entière. Mais dans « journal d'un électeur », en dépit d'une discussion permanente sur la qualité des programmes et des candidats, l'enjeu semble tourner autour de la participation ou non à cette élection. En effet, l'on se demande s'il faut ou non participer à cette élection et si cette dernière peut améliorer la situation actuelle du pays. Donc, comme hypothèse de départ, l'enjeu global de ces articles et du journaliste qui est à leur origine, est soit d'amener les lecteurs à aller voter massivement le 08 avril 2004 soit, au contraire, à les dissuader de le faire. Bien entendu, il ne peut faire les deux à la fois. C'est pourquoi l'on cherchera à mettre en évidence tous les indices qui trahissent la visée implicite du journaliste.

Parmi ces indices nous avons à titre d'exemple les épilogues (ou la chute) des articles en question. Pour se faire une idée sur leur importance, il convient de les citer dans leur ordre respectif :

J-12 : « Je ne sais pas quoi penser, mais je crois que je vais voter juste pour savoir ce que je pense. »

j-11 : « Finalement je crois que je ne vais pas voter. Comme ça je ne pourrai pas voir ma voix à la télévision. »

j-10 : « Je crois que je vais voter Rabaine juste pour le voir à télévision afin de savoir à quoi il ressemble. »

j-9 : « Je crois que je ne vais pas voter, juste pour ne pas avoir à choisir entre ma poche qui me fait pitié et mon ventre qui me fait mal. »

j-8 : « Je crois que je vais voter juste pour avoir le sentiment d'avoir participé à une nouvelle histoire. »

j-5 : « J'ai réfléchi : comme je n'ai ni l'ENTV ni KNews, je crois que je ne vais pas voter ».

j-4 : « Je crois que je vais voter. »

j-3 : « Je crois que je ne vais pas voter pour ne pas avoir le sentiment qu'on s'est encore moqué de moi. »

j-1 : « Je ne sais pas si je vais voter demain. Tout simplement parce qu'on n'est pas encore demain. »

Ces propositions montrent que l'enjeu de « journal d'un électeur » est bel et bien relatif à la participation aux élections. Après s'être livré à des discussions avec les autres acteurs, notre « électeur-narrateur » sort toujours avec une conclusion nuancée quant à sa participation ou non aux élections, en utilisant une même structure, marquée par la première personne du singulier ajoutée au verbe croire : « je crois que... ». Ces formulations ont ceci en commun qu'elles rappellent le schéma de la séquence argumentative proposé par J.-M. Adam, que nous avons utilisé pour analyser un certain nombre d'articles. De fait, ces chutes

semblent assumer le rôle de conclusions de séquences argumentatives, dont les prémisses sont essentiellement constituées de discussions entre les différents acteurs de « journal d'un électeur », mais ne permettent pas malheureusement de sortir avec la thèse défendue par le journaliste qui reste opaque vu que le choix de l'acteur principal n'est jamais définitif.

D'ailleurs, et vu leur structure, ces chutes ont tous les éléments d'une argumentation élémentaire du type : Argument (s) (ou encore donnée (s) ; ou raison (s).) → conclusion. Prenons un exemple :

j-5 : J'ai réfléchi : comme je n'ai ni l'ENTV ni KNews, je crois que je ne vais pas voter.

Si on met en évidence le syllogisme que cette proposition sous-tend, nous aurons la structure suivante :

Toute personne qui n'a pas accès à la télévision n'est pas censée aller voter,
OR cet électeur n'a ni l'ENTV (la chaîne publique) ni K-News (la chaîne privée),
DONC il n'ira pas voter.

Ce constat est valable pour toutes les autres chutes, qui trahissent en quelque sorte le projet argumentatif du journaliste. Cependant, notre objectif, qui consiste à dégager la thèse du journaliste et les moyens qu'il met en œuvre pour l'appuyer, est loin d'être atteint. Non seulement parce que la décision de notre électeur n'est à aucun moment tranchée et définitive, vacillant entre le oui et le non (« je crois que je vais voter » ; « je ne crois pas que j'irai voter »), mais aussi parce que les arguments qu'il met en avant ne sont pas, généralement, compatibles avec les conclusions : nous ne voyons pas le rapport entre, par exemple, le fait d'avoir accès à la télévision et le vote.

Néanmoins, la forte dominance de l'ironie dans ces articles, et la dimension dénonciatrice de cette dernière, nous autorise à parler d'une sorte de rejet de ces élections par le journaliste. Ce rejet s'est principalement manifesté dans les propos de l'acteur principal, qui est en quelque sorte l'alter-ego du journaliste, qui critiquait tous les aspects de cette élection comme nous l'avons vu précédemment (les violences, les affiches, l'absence de pain due à la reconversion des boulangeries en comités de soutiens, le vacarme engendré par ces dernières, etc.). Donc nous pouvons affirmer à priori que ces articles sont destinés à dissuader tout électeur d'aller voter le jour du scrutin, et que les articles qui se terminent par : « je crois que je vais voter », visent en réalité le sens contraire.

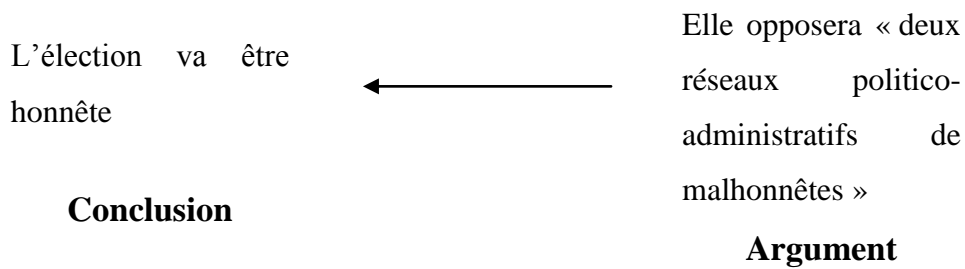
Pour s'en convaincre, il suffit de considérer quelques uns des articles se terminant par cette fameuse affirmation. Considérons l'exemple suivant, tiré de « journal d'un électeur J-4 » :

Avec mon voisin cadre à Sonelgaz, nous sommes arrivés à un début de conclusion à la fin d'un café : il semble que l'élection va être honnête puisqu'elle oppose deux favoris représentant deux réseaux politico-administratifs de malhonnêtes. [...]

[...] Je crois que je vais voter.

Dans l'extrait ci-dessus, nous n'avons gardé que le début et la fin de l'article en question. Cet « échantillon » permet de comprendre le fonctionnement de « journal d'un électeur » en tant que texte argumentatif par excellence. Dans la première partie de cet extrait, nous pouvons identifier un mouvement argumentatif qui est très proche de la description proposée par Adam. En effet, une séquence argumentative minimale se devant de réunir au

moins un argument et une conclusion, nous pouvons identifier le processus suivant dans cet extrait :



Ce schéma montre que, dans cette séquence, la conclusion précède les arguments, mais qu'elle reste conforme à la définition d'une argumentation minimale, qui est marquée par le passage d'un argument à une conclusion.

Même si, sur le plan formel, ce petit passage est conforme à la définition de l'argumentation, il montre, sur le plan sémantique, que le journaliste exprime le contraire de son opinion, et construit une argumentation sur la base d'un argument intenable, voire absurde : on ne peut, en effet, qualifier une élection d'honnête si elle oppose des candidats malhonnêtes. On peut donc supposer qu'il ne s'agit que d'une affirmation ironique visant à exprimer le contraire de ce qui est avancé dans la conclusion : « l'élection ne va pas être honnête », mais qui a une valeur argumentative.

Cette sorte de séquence argumentative n'est pas la seule dans l'article et s'associe à d'autres séquences qui vont servir la même conclusion « je vais voter », qui suppose en réalité le contraire « je ne vais pas voter ».

CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, qui se proposait d'explorer les différentes stratégies argumentatives mises en œuvre dans la presse algérienne, nous pouvons dire que l'ironie n'est pas une simple figure de rhétorique qui joue un rôle esthétique, mais dépasse ce statut pour être l'un des principaux moyens utilisés par les journalistes algériens pour convaincre. Bien entendu, nous ne prétendons pas que c'est la seule stratégie employée, mais vu la place qu'elle occupe et sa dominance dans les articles que nous avons sélectionnés pour cette étude, nous pouvons affirmer que c'est l'une des plus fréquentes et, sans le moindre doute, l'une des plus efficaces.

De nombreuses difficultés se sont posées à nous tout au long de ce travail. En effet, ces difficultés sont non seulement de nature méthodologique, mais sont liées aussi à nos propres intuitions de départ. Ainsi et avant même d'entamer ce travail, nous pensions que notre tâche était relativement simple, vu la jeunesse de l'expérience journalistique algérienne.

Nous nous sommes aperçu que malgré sa jeunesse, la presse écrite algérienne se distinguait par l'innovation et le talent de ses journalistes. Les raisons de cette situation sont nombreuses. Elles sont d'abord historiques puisque, même si la naissance de la presse indépendante (ou privée) ne remonte qu'au début des années 90, nous avons souligné que la naissance de la presse

algérienne remonte à la période coloniale, où certains intellectuels algériens ont mené une lutte par la plume, alors que d'autres ont pris les chemins du maquis. L'une des principales particularités de cette période est que certains auteurs ont mis leurs talents d'écriture au profit de l'écriture journalistique, en espérant par là s'adresser à une plus large frange du peuple algérien et défendre la cause algérienne à l'étranger. Chose qui a permis de pérenniser leurs articles, au point d'en faire des documents historiques.

Après l'indépendance du pays, cette presse a poursuivi son évolution, et ce même si le secteur se comptait que quelques titres publics durant les premières années de l'indépendance. Néanmoins, la dynamique que nous avons relevée durant la période coloniale a été quelque peu freinée par manque de concurrence entre les différents quotidiens publics qui, à partir du moment où ils étaient financés par l'argent publique, et avaient un monopole sur la publicité, ne se souciaient guère de la qualité de leurs publications.

L'année 1990 marque un tournant dans l'évolution de cette presse qui, après de longues années de monopole étatique, s'est ouverte sur le secteur privé. Cette année est importante aussi pour l'Histoire de l'Algérie qui, après les événements d'octobre 1988, a adopté le multipartisme qui a permis la naissance de beaucoup de partis politiques. Ces événements ont donné un nouveau souffle à la presse algérienne, qui avait désormais tous les moyens pour réussir : une gestion plus efficace (comparable à celle d'une entreprise), et une matière très riche, constamment alimentée par la nouvelle dynamique politique instaurée dans le pays. Tous ces éléments et d'autres ont eu une incidence positive sur l'écriture journalistique algérienne qui, loin de chercher ses repères, s'attèle plutôt à asseoir les principaux repères de son identité. Malheureusement, et durant la même période jusqu'aux années 2000, l'Algérie a vécu aussi d'autres événements extrêmement violents, qui ont conduit cette presse à adopter des stratégies d'écriture très particulières, qui se voulaient une réaction aux dangers qui la

guettaient de tous parts (terrorisme, menaces, difficultés dans la collecte des informations, etc.)

Cette situation s'est même répercutée sur leur manière d'envisager les genres de la presse écrite, puisqu'il n'étaient plus soucieux de se conformer aux recommandations des manuels de journalisme, mais cherchaient plutôt à adopter des stratégies implicites, qui lui permettaient d'un côté d'avoir plus d'efficacité et de l'autre de se mettre à l'abri des éventuelles représailles. Ainsi, cette situation a compliqué notre tâche dans la constitution du corpus d'analyse.

Dans ce travail de recherche, qui se propose d'analyser les stratégies argumentatives dominantes dans la presse algérienne en prenant comme référence les élections présidentielles du 08 avril 2004, la constitution du corpus d'analyse n'a pas été une tâche facile. Non seulement à cause de la sensibilité de ces élections, mais aussi à cause de l'hétérogénéité des critères qui permettent de distinguer entre les différents genres du pôle « implication-commentaire » mis en œuvre dans les quotidiens algériens. En effet, nous avons remarqué qu'il était très difficile de distinguer « l'éditorial » qui est censé assumer un rôle très important dans un journal donné, des autres genres comme « le billet » et « le commentaire » qui jouaient un rôle encore plus important, allant jusqu'à remplacer, officieusement, « l'éditorial ». A partir de là, nous ne pouvions pas tenir compte de ces genres qui étaient considérés comme des genres « secondaires », comparés à « l'éditorial », « porte-parole » de la rédaction. Les raisons de cette place sont nombreuses, mais la principale a trait au critère « d'efficacité » que le journaliste cherche à atteindre en choisissant un genre donné au détriment des autres.

En offrant plus de liberté aux journalistes, des genres comme « le billet » ou « le commentaire » peuvent être des terrains fertiles pour toutes sortes de stratégies, qui visent à instaurer un rapport intime entre le journaliste et ses

lecteurs. Ceci contribue à augmenter leur pouvoir argumentatif et, vu les objectifs de notre travail, nous oblige à leur accorder une place de choix dans nos analyses. Cette « efficacité argumentative », nous l'avons remarquée d'abord dans quelques traits formels de ces articles, comme leurs emplacements ou leurs signatures, qui indiquaient leur importance dans le journal, et nous poussaient à les envisager comme pouvant véhiculer le « point de vue » de la rédaction, tel de véritables « éditoriaux ».

Cette « efficacité » est manifeste aussi dans leurs structures argumentatives. Nous avons fait appel aux travaux de J.-M. Adam qui s'est proposé de définir, après s'être inspiré de beaucoup de travaux sur l'argumentation, un schéma prototypique de la séquence argumentative. Les résultats de l'application de ce schéma ont été très positifs, puisqu'ils ont montré que dans les principaux genres auxquels nous nous sommes intéressé, à savoir « l'éditorial », « le billet » et « le commentaire », ont une structure argumentative marquée par le passage de données à une (ou plusieurs) conclusion(s). Les résultats de cette analyse nous ont permis aussi de sortir avec la conclusion selon laquelle les principales stratégies argumentatives sont à chercher non pas dans les « éditoriaux », mais dans les différents « billets » et « commentaires », dont nous disposons dans notre corpus.

Dans cette optique, nous avons remarqué que la principale stratégie employée dans ces articles est « l'ironie ». En effet, en comparant les structures argumentatives d'un « éditorial » et d'un « billet » à titre d'exemple, bien que nous retrouvions la même structure prototypique définie par Adam, nous avons remarqué que les arguments employés dans « le billet » renvoient le plus souvent à leurs contraires ; que l'on fait semblant de louer alors qu'en réalité le journaliste cherche à blâmer ; que l'on manipule la parole d'un certain nombre de personnalités pour mieux les ridiculiser et les utiliser dans une argumentation qui vise à les discréditer ; etc. bref, que l'argumentation mise en œuvre dans « le

billet » se base sur le pouvoir de l'ironie, alors que dans « l'éditorial » l'on retrouve une argumentation classique, basée sur des arguments logiques tirés des événements de l'actualité.

Ces différences se répercutent sur « l'efficacité » des deux genres dans leurs entreprises argumentatives, et nous ont obligé aussi à aller plus loin dans l'analyse de la place de l'ironie dans les « billets » et « commentaires » dont nous disposons. En effet, nous pensons que l'ironie est principale stratégie argumentative employée dans la presse algérienne, et il fallait que l'on « prouve » cette hypothèse par le biais de nos différentes analyses.

Pour ce faire, il fallait d'abord délimiter la notion « d'ironie », en insistant sur sa dimension argumentative. Cette tâche n'était guère facile, et ce en dépit du fait que l'ironie est intimement liée à la rhétorique classique, et par conséquent, à l'argumentation. Cette difficulté est due à la multiplicité des travaux et emplois et de cette notion, qui est entrée dans plusieurs domaines. Ces difficultés sont non seulement liées à sa définition mais aussi à son repérage : où l'ironie se manifeste-t-elle ? Au niveau du mot, de la phrase, ou du texte ? Sans prétendre apporter des réponses à ces questions, nous pensons qu'il faut parler de l'ironie sur un plan textuel global, en terme de dominance, et ce en considérant que les énoncés ironiques contenus dans un même texte visent généralement la même cible. Ce choix méthodologique nous conforte aussi dans nos différentes analyses de l'ironie, même si dans un même texte elle se manifeste de différentes manières, en tant que stratégie argumentative.

Un autre choix méthodologique nous a conduit à ne prendre que deux chroniques qui sont particulièrement marquée par l'utilisation de l'ironie à des fins argumentatives, à savoir *Contre-champ* de *Liberté* et *Point Zéro* d'*El Watan*. Nous avons préféré ne pas prendre beaucoup d'exemples pour montrer la dominance de l'ironie et le rôle qu'elle joue dans la presse algérienne, malgré le

fait qu'il existe d'autres chroniques (*Tranche de Vie* du *Quotidien d'Oran*, entre autres exemples) où nous avons remarqué le même phénomène. Le choix de ces deux chroniques est dû au fait qu'elles traduisent bien les principaux modes de manifestation de l'ironie que nous avons remarqués dans notre corpus : nous avons noté que l'ironie se manifeste dans notre corpus, et par ricochet dans la presse algérienne, par le biais de deux principaux modes, à savoir la polyphonie et la fiction. Par cette dernière, nous voulions dire qu'il existe dans la presse algérienne plusieurs cas de figure de journalistes qui introduisent dans leurs articles un cadre fictionnel, des acteurs, etc. comparables à ce que l'on retrouve dans la littérature, pour rendre compte de l'actualité. Loin de vouloir mettre un pied dans le domaine littéraire, leur but est tout simplement de rentrer dans l'intimité du lecteur en partageant son quotidien et ses soucis.

Pour ce qui est de la polyphonie, et même si elle s'accapare déjà d'une place de choix dans la presse écrite à cause des nombreux avantages qu'elle offre aux journalistes (possibilité de donner la parole à tous les protagonistes d'un événement sans avoir à l'assumer), nous avons remarqué qu'elle permet d'introduire des énoncés ironiques pouvant jouer le rôle de preuves dans l'argumentation des l'articles. En effet, elle permet de ridiculiser une personne en décontextualisant ses propos, c'est-à-dire en les employant dans des contextes différents de ceux où ils ont été tenus. Ce phénomène nous l'avons remarqué dans *Contre-champ*, où plusieurs voix sont associées dans un même article, sans être assumées par le locuteur principal, à savoir le journaliste. Ces voix sont utilisées pour étayer les thèses qu'il met en avant, ou tout simplement pour remettre en question les thèses défendues par certains candidats ou personnes.

Pour analyser le deuxième mode de manifestation de l'ironie, nous nous sommes basé sur la chronique *Point Zéro*. A 12 jours des élections présidentielles, cette dernière a publié « journal d'un électeur », une série d'articles où l'on décrit, de la même manière qu'un « journal intime », le

quotidien d'un « électeur », ses rapports avec ses voisins, et où l'on se livre à des réflexions sur les candidats et leurs programmes. L'ironie est introduite dans les différentes discussions auxquelles se livre cet « électeur » avec ses voisins, qui traduisent les différentes catégories de la société algérienne. Cet électeur est « indécis » quant à sa participation aux élections présidentielles, ce qui le pousse à aborder plusieurs sujets en rapport avec elles. Vers la fin de chaque article, il se prononce sur cette participation, en concluant s'il va aller voter ou non. L'ironie apparaît surtout quand les « conclusions » auxquelles il aboutit ne sont pas la suite logique de ses propos, chose qui nous a poussé à considérer ces conclusions comme pouvant renvoyer à leur contraire et que, dans ce cas là, l'ironie joue un rôle très important dans l'argumentation de cette série d'articles.

Ainsi, nous ne pouvons que souligner la nécessité d'explorer les différentes pistes de recherche que la presse algérienne, vu sa richesse, offre aux chercheurs. La question relative aux spécificités de l'argumentation dans cette presse n'est qu'à ses débuts, et mérite qu'on lui accorde une place encore plus importante dans les travaux de recherche.

Ce modeste travail a certes souligné quelques aspects de cette question, mais n'a aucunement la prétention d'apporter des réponses définitives à des questions aussi complexes que celles qui ont trait à l'argumentation dans la presse. Les résultats mis au jour, qui montrent que l'ironie est la principale stratégie argumentative, n'exclut pas l'existence d'autres aspects qui ont aussi leur importance dans l'entreprise argumentative engagée par les journalistes – comme par exemple l'introduction de l'arabe dialectal dans des articles écrits en français – qui méritent d'être analysés.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, J.-M. (1990) : *Eléments de linguistiques textuelles*, Paris, Mardaga.
- Adam, J.-M. (1992) : *Les textes. types et prototypes*, Paris, Nathan.
- Adam, J.-M. (1997) : « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite ». *Pratiques*, n° 94.
- Adam, J.-M. et Bonhomme, M. (2005) : *L'argumentation publicitaire*, Paris, Armand Colin.
- Agnès, Y. (2008) : *Manuel de journalisme*, Constantine, Média-Plus (1^{re} éd. La découverte et Syros, 2002, Paris).
- Ahcene-Djaballah, B. (2005) : *La com' dans tous ses états : Analyses, études, communications et écrits de presse*, Oran, Dar El Gharb.
- Ahcene-Djaballah, B. (2006) : « La liberté de la communication et de l'information en Algérie: entre la régulation administrative et l'autorégulation ? », *Le Quotidien d'Oran*, 18 mai 2006.
- Amossy, R. (2000) : *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan.
- Anscombre, J.-C. et Ducrot, O. (1983) : *L'Argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.
- Antoine, F. et alii. (1995) : *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme*, Louvain-la-Neuve, Evo-Communication.
- Aristote. (1967-1973) : *Rhétorique I-III*, trd. par M Dufour, Paris, Les Belles Lettres (1^{re} 1938).
- Aumont, J. et Maris, M. (2004) : *Dictionnaire théorique et critique du cinéma*, Paris, Nathan.
- Austin, J.-L. (1970) : *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.
- Bakhtine, M. (1984) : *Esthétique de la création verbale*, trad. fr., Paris, Gallimard (1^{re} éd. 1979).
- Bakhtine, M. (1970) : *La Poétique de Dostoievski*, trad. fr., Paris, Seuil.

- Beacco, J.-C.. (1991) : « Types ou genres ? Catégorisation des textes et didactique de la compréhension et de la production écrite », *Etudes de linguistique appliquée*, n° 83, Didier.
- Benveniste, E. (1966) : *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Benzelikh, A. (2005) : *Presse algérienne*, Oran, Dar El Gharb.
- Berrendonner, A. (1981) : *Elements de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- Bonnafous, S. et Charaudeau, P. (1996) : « Le discours des médias. entre sciences du langage et sciences de la communication », *Le français dans le monde*, numéro spécial « Le discours enjeux et perspectives », Hachette, pp. 39-45.
- Brahimi, B. (2005) : « Le paysage médiatique algérien. Acquis et blocages ». *Le Quotidien d'Oran* du 28 juin 2005.
- Breton, P. (2003) : *L'argumentation dans la communication*, Paris, La découverte.
- Broucker, J. (1995) : *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, Paris, CFPJ.
- Charaudeau, P. (1988) : *La presse : produit, production, réception*, Paris, Didier Erudition, coll. "Langages, discours et société".
- Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Courtine, J.-J. (1981) : « Analyse du discours politique ». *Langages* n° 62, Paris, Larousse.
- Denis, B. (2007) : « Ironie et idéologie » [En ligne]. *COntEXTES* n° 2, mis en ligne le 15 février 2007, [réf. du 08/07/2008]. URL : <http://contextes.revues.org/index180.html>.
- Didio, L. (s.d.) : « Une approche sémantico-sémiotique de l'ironie », thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Limoges.
- Dubois, J. (1978) : « Analyse linguistique du discours Jaurésien », *Langages*, n° 52, Paris, Didier-Larousse.
- Ducrot, O. *et al.* (1980) : *Les Mots du discours*, Paris, Minuit.
- Ducrot O. et Schaeffer J.-M. (1995) : *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- Ducrot O. (2001) : « Quelques raisons de distinguer "locuteurs" et énonciateur" » [en ligne]. *Polyphonie - linguistique et littéraire*, n° 3 [réf. du 13/09/2006].

URL :

http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie_III/Oswald_Ducrot.htm

Ducrot, O. (1984) : *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.

Ducrot, O. (1989) : *Logique, Structure, Enonciation*, Paris, Minuit.

Durrer, S. (2001) : « De quelques affinités génériques du billet » [en ligne]. *Semen*, N°13, *Genres de la presse écrite et analyse du discours*, [réf du 05/08/2007]. URL: <http://semen.revues.org/document2600.html>

Eco, U. (1992) : *Les limites de l'interprétation*, Paris, Bernard Grasset.

Eggs, E. (2009) : « Rhétorique et argumentation : de l'ironie » [en ligne]. *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 2, mis en ligne le 01 avril 2009, [réf. du 03/10/2009]. URL : <http://aad.revues.org/index219.html>.

Eva de Villiers, M. (2001) : « Analyse linguistique d'un titre de presse: illustration d'une norme » [en ligne]. *Terminogramme 97-98*, Normes et Médias, Office québécois de la langue française, [réf.15/03/2006]. URL : http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/ouvrages/norme_medias_9798_term/terminogramme_media_deVilliers.pdf

Foucault, M. (1969) : *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

Gauthier, G. (2005) : « une caractérisation opératoire du raisonnement à l'épreuve d'un corpus d'éditoriaux ». *Mots. Les langages du politique*, n° 78.

Grawitz, M. (1990) : *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.

Grine, H. (2004) : *Chronique d'une élection pas comme les autres*, Alger, Alpha Design.

Grize, J.-B. (1990) : *Logique et langage*, Paris-Gap, Ophrys.

Grosse, E. (2001): « Genres de la presse écrite et analyse du discours. Evolution et typologie des genres journalistiques » [en ligne]. *Semen*, n° 13, mis en ligne le 30 Avril 2007, [réf.17/01/2009]. URL : <http://semen.revues.org/2615>

Hamon, P. (1996) : *L'ironie littéraire*, Paris, Hachette.

Hutcheon, L. (1978) : « Ironie et parodie: stratégie et structure » [en ligne]. *Poétique. Revue de Théorie et d'Analyse Littéraires*, n° 36 [réf. 11/06/2008], pp. 467-477. URL : <https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/.../TSpace0168.pdf>

- Hutcheon, L. (1981) : « Ironie, satire, parodie. Une approche pragmatique de l'ironie » [en ligne]. *Poétique. Revue de Théorie et d'Analyse Littéraires*, n° 46, [réf. 11/06/2008], pp.140-155. URL : <https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/1807/10253/1/TSpace0166.pdf>
- Ihddaden, Z. (1989) : « Evolution de la presse écrite en Algérie depuis l'indépendance », *Revue algérienne de la communication*, n° 3, Alger, pp. 19-23.
- Jakobson, R. (1963) : *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- Jankelevitch, V. (1964) : *L'Ironie*, Paris, Flammarion.
- Jeandillou, J-F. (2007) : *L'Analyse textuelle*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980) : *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986) : *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980) : « L'ironie comme trope », *Poétique*, n° 41, Paris, Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1978) : « Problèmes de l'ironie », *Linguistique et sémiologie*, n° 2, .P.U. de Lyon.
- Lalaoui-Chiali, F.-Z. (2007) : *Guide de Sémiotique Appliquée*, Oran, OPU (Office des publications universitaires).
- Laqabi, S. (1996) : « Aspects De L'ironie Dans La Littérature Maghrébine D'expression Francaise Des Années Quatre - Vingts », Thèse de doctorat nouveau régime, Paris XIII.
- Lits, A. D. (1997) : « L'éditorial : genre journalistique ou position discursive ? », *Pratiques*, n° 94 .
- Maingueneau, D. (1991) : *L'Analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- Maingueneau, D. (2002) : *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan-université.
- Maingueneau, D. (1999) : *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- Maingueneau, D. (1996) : *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, le Seuil, « Mémo ».
- Martin-Lagardette, J.-L. (1994) : *Guide de l'écriture journalistique. Ecrire, informer, convaincre*, Paris, Syros.

- Mateva, E. (2001) : « Le discours électoral à travers le prisme de la presse », *Actes du colloque international « Le discours rapporté dans tous ses états »*, Bruxelles 08-11 novembre 2001, L'Harmattan.
- Plantin, C. (1996) : *L'argumentation*, Paris, Seuil.
- Perelman C. en collab. avec Olbrechts-Tyteca L. (2008) : *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles, (1^{re} éd. 1958, Paris, PUF, 2 vol.).
- Rabatel, A. (2004) : « la déliaison des énonciateurs et des locuteurs dans la presse satirique », *Langage et société*, n° 110.
- Reboul, A. (2008) : « L'ironie auctoriale: une approche gricéenne est-elle possible ? » [en ligne], *pPhilosophiques* 35/1, pp. 25-55. URL : <https://12c2.isc.cnrs.fr/publications/files/Philosophiques.pdf>
- Reboul, O. (2001) : *Introduction à la rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Reporter sans frontières. (2004 et 2008). *Rapport annuel sur la liberté de la presse dans le monde*.
- Ringoot, Y. et Rochard, R. (2005) : « Proximité éditoriale : normes et usages des genres journalistiques », *La revue Mots, Les langages du politique*, n° 77.
- Sarfati, G. (2001) : *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan.
- Saussure, F. (1972) : *Cours de linguistique générale*, Paris, édition critique de T. de Mauro, Payot, (1^{re} éd. 1916).
- Sayad, A. (2005) : « Enonciation et idéologie dans l'étage invisible de Emna Belhadj Yahia », Thèse de Magister, Université d'Oran.
- Simunic, Z. (2004) : « Une approche modulaire des stratégies discursives du journalisme politique », thèse de doctorat, Université de Genève.
- Sperber, D. et Wilson, D. (1978) : « Les ironies comme mentions », *Poétique*, n° 36.
- Suhamy, H. (2004) : *Les figures de style*, Paris, Que sais-je ? PUF.
- Tétu, J.-F. et Mouillaud, M. (1989) : *Le journal quotidien*, Lyon, P.U.L.
- Toulmin, S. (1993) : *Les usages de l'argumentation*, Paris, P.U.F.
- Veron, E. (1988) : « Presse écrite et théorie des discours sociaux production, réception, régulation », in *La presse, produit, production, réception*, P. Charaudeau, (éd.) Paris, Didier-Erudition.

Vion, R. (2001) : « Effacement énonciatif et stratégies discursives », in *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, De Mattia, Monique et Joly, André (éds), Paris, Ophrys, Gap.

Weinrich, H. (1973) : *Le Temps*, Paris, Seuil.

Dictionnaires et encyclopédies :

Robert Plus (Le), *Dictionnaire de la langue française*, 2007, Paris,

Albin-Martel, A. (2004) : article « Editorial ». *Encyclopédia Universalis* (sur DVD)

Douay-Soublin, F. (2004) : article « Rhétorique ». *Encyclopédie Universalis* (sur DVD).

ANNEXES

ANNEXES

1) Articles du quotidien *El Moudjahid* :

Pourquoi le peuple a choisi Bouteflika Par : Fateh. S. Le : 08 avril 2004

Le peuple veut la paix et il a voté pour la paix. A travers Bouteflika, c'est la paix qui a triomphé. Que pouvons-nous faire sans la paix ? Qui a le plus à cœur, avec forte conviction, fort engagement, avec grande compétence, de ramener la paix ? Le peuple désigne Bouteflika comme l'homme de la paix. La paix encore, la paix toujours. Pour nous, pour les générations futures. Les raisons de voter pour Bouteflika sont innombrables. C'est l'homme de la réconciliation tous azimuts. Entre ceux qui ne se reconnaissent pas mutuellement le droit à l'existence politique. Entre les générations. Entre les décennies. Entre le passé. Le présent et l'avenir. C'est l'homme du désenfermement de l'Algérie. C'est l'homme de la dignité retrouvée. C'est l'homme qui permet de donner un sens à l'action politique, à la citoyenneté, au militantisme.

L'élection de Bouteflika aura des implications importantes dans tous les domaines, sur le plan de la cohésion par la soudure des fractures, sur le plan politique par la réhabilitation du champ politique, par la réhabilitation du politique, sur le plan économique par une confiance internationale à l'égard de la stabilité de l'Algérie et des institutions, sur le plan international, par l'achèvement de la destruction du mur de méfiance qui était érigé autour de l'Algérie. Une campagne électorale exemplaire, consacrée par le respect à l'égard de ses adversaires, jamais d'invective, jamais de critiques à l'égard des candidats, ni même à l'égard de leur programme. Avec conviction, avec clarté, avec pédagogie, Bouteflika ne s'est occupé que de son propre programme, que d'expliquer ses idées, que de donner une lecture de l'avenir que son programme promet pour l'Algérie. Il n'a ménagé aucun effort pour expliquer,

réexpliquer, ce qu'il veut faire pour l'Algérie, dans toutes ses composantes. Il n'existe nul sujet qu'il n'ait pas abordé. Il a réussi à créer l'espoir, à donner une lecture d'un avenir démocratique, d'un avenir de développement, d'un avenir qui a fait naître des aspirations. Il n'y a pas d'autre moyen possible de gagner une légitimité qu'en comptant sur son seul programme. Et c'est ce que le Président a fait, loin de toutes surenchères, loin de toute démagogie. Il a su extirper les germes de l'angoisse dans les milieux défavorisés, il a su extirper les germes des inconciliations, des intolérances dans le champ politique, il a redonné le goût de vivre et d'espérer à ceux qui attendent un emploi, à ceux qui attendent un toit. Son programme est celui de la relance, de la croissance économique, de la satisfaction des attentes socio-économiques des populations. Le citoyen n'est plus un individu. Il participe à la vie économique, sociale, politique de son pays. C'est cela le programme du Président, c'est ce programme que le peuple a choisi.

En votant pour Bouteflika, le peuple a accordé son satisfecit au bilan présidentiel. Il en a évalué les retombées sur sa vie, sur ses conditions de vie, sur l'avenir et a conclu qu'un programme qui gagne ne doit pas être interrompu. Il doit continuer à produire des bienfaits et c'est ce que le peuple a décidé pour être au rendez-vous avec d'autres conquêtes, avec d'autres acquis à consolider. C'est la première élection présidentielle du troisième millénaire et l'Algérie effectue un bond qualitatif dans la certitude, avec la conviction qu'elle en a fini avec tous les périls, et définitivement. Oui, l'Algérie va devenir une référence pour les pays en voie de démocratisation. Elle se démocratise sans pression aucune, puisant ses ressources dans la volonté populaire, un peuple qui constitue un exemple pour son aspiration à la Démocratie, pour son aspiration à la paix, pour son aspiration à avoir une place de dignité dans le système des relations internationales. C'est ça l'Algérie. C'est ça le peuple algérien. Et c'est ça son Président. Une totale communion.

Regards sur un scrutin réussi
Par : H. Ab. Le : 11 avril 2004

Les citoyens, en décidant de réélire Bouteflika pour un second mandat, ont choisi la continuité. Pourquoi. Il y a bien sûr les qualités de l'homme d'Etat. C'est connu. Il y a surtout le fait que les Algériens en ont assez de vivre dans la transition politique et cherchaient depuis longtemps un dirigeant à la mesure des problèmes que connaissait le pays. Le scrutin du 8 avril a démenti tous les pronostics, en faisant ressortir un tel avantage pour le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, que, ni les "sondages", au demeurant assez hasardeux dans un pays où il n'existe aucune tradition dans ce secteur, ni les analyses les plus objectives, n'ont prévu. Ce n'est pas la première fois en démocratie que les électeurs réagissent par un vote qui laisse perplexes les experts en communication et les analystes les plus avisés.

Tout le monde s'attendait à une victoire du Président Bouteflika, c'est vrai mais pas par un tel score, nous verrons pourquoi. Il y a lieu de se rappeler d'abord que la propagande contre le Président sortant avait commencé très tôt, pratiquement huit mois avant la présidentielle du 8 avril, avec un acharnement tel que certains milieux, à trop vouloir le départ — voire la défaite électorale — du Président, ont fini pour se convaincre que telle sera la vérité des urnes. Ils se sont trompés et ont trompé une partie de l'opinion, soumise à un matraquage systématique, mais pas l'Algérie profonde qui sait distinguer entre les dirigeants qui ont travaillé sérieusement et ceux qui aspirent à gouverner sans la moindre preuve d'être à la hauteur d'une mission délicate qui exige du sacrifice, de la compétence et, surtout, la confiance des citoyens. En mauvais perdants ou en professionnels de la calomnie, ils ne fallait surtout pas s'attendre à des attitudes civilisées du genre que l'on voit sur les plateaux de télévisions européennes où la première réaction est de reconnaître sa défaite et de féliciter l'adversaire pour son succès. Le malheureux Rajoy, dont la première réaction fut de transmettre un message de félicitations à Zapatero, il faut le reconnaître, nous en sommes assez loin. C'est pourtant dans une jeune démocratie, en Espagne, que cela se passe. Mais passons.

Quand, en 1999, ils ont choisi Bouteflika, ils étaient encore sceptiques, non que l'homme ne soit pas à la hauteur, mais les difficultés étaient énormes et le pays était encore dans le creux de la vague. Quand ils ont vu l'homme à l'œuvre, c'est-à-dire luttant contre la corruption, faire le tour d'Algérie pour remettre le pays au travail, et le tour du monde pour élargir le cercle des amis de l'Algérie, ils ont vite compris que leur destin était entre de bonnes mains. Pourquoi donc changer un Président qui a si bien réussi son travail. Les citoyens sont conséquents dans leur choix. C'est à ce niveau qu'existe un grand décalage entre eux et les faussaires d'opinion. Les Algériens ont donné au Président Bouteflika les moyens de poursuivre l'œuvre de redressement national. Ils ont, en même temps, demandé à l'opposition quelle qu'elle soit, de mieux revoir ses programmes, de ne pas faire dans le stéréotype et l'injure pour convaincre. Bouteflika a présenté des faits. En plus des chiffres et des statistiques, il a, à son actif, un million de logements et ce n'est pas rien. Les objectifs sociaux en cours sont énormes et c'est pourquoi des milieux ne comprendront pas que, comme eux, d'autres Algériens, plus nombreux, ont des enfants, n'ont pas travail ou ne sont pas logés. C'est bien commode de les appeler à faire un saut dans l'inconnu. Il faut cependant le reconnaître, nos compatriotes ne se laissent plus duper. Comme les autres électeurs des démocraties, ils ont choisi la continuité à juste raison, tout comme ils auraient sanctionné un Président qui ne bosse pas. Avec la réélection du Président Bouteflika, et avec une dose de légitimité suffisante, l'Algérie a prouvé qu'elle sait où mettre les pieds.

2) Articles du quotidien *El Watan* :

Juge et partie Par Sofiane Bensalem. Le : 05 mars 2004

La commission politique nationale indépendante de supervision de l'élection présidentielle, présidée par Saïd Bouchaïr, ancien président du conseil constitutionnel, a été installée jeudi dernier. A bien analyser la composante de cette commission, on s'aperçoit que cette structure a tout sauf l'attribut d'indépendance. Dans une laconique dépêche de l'Agence presse service annonçant l'installation officielle de cette commission, on apprendra seulement que cette dernière est composée de représentants des partis agréés et des candidats à l'élection présidentielle. La télévision fixera l'objectif sur certains visages en les gratifiant même de gros plans pour pousser la provocation à son paroxysme comme elle sait si bien le faire.

On reprend les mêmes et on recommence : la même clientèle du pouvoir qui disparaît et réapparaît sur la scène politique a gré des événements politiques est appelées à la rescousse pour siéger, cette fois-ci également, au sein de cette commission. On aura ainsi vu représenter au sein de cette commission de partis certes agréés, mais qui non seulement n'ont aucun poids politique dans la société, mais en sus, n'ont politiquement et moralement pas à y être dans une structure de ce type dans la mesure où ces formations ont annoncé publiquement leur soutien à la candidature de Bouteflika. De quelle neutralité ces représentants de partis-maison qui sont à la fois juges et parties peuvent-ils se prévaloir demain lors des délibérations de la commission ? le jeu apparaît en effet d'emblée biaisé. Les représentants des autres candidats seront fatalement réduits à faire de la figuration et n'auront aucune prise sur les débats et les décisions de la commission dans la mesure où arithmétiquement le rapport de force est largement en faveur de Bouteflika.

D'un autre côté, en acceptant de siéger dans cette commission tout en n'étant pas dupe quant à son impartialité du même de sa composante, ces candidats vont, par leur présence, légitimer les décisions de cette commission. Le pouvoir qui ne cesse de clamer à qui veut l'entendre que le prochain scrutin sera libre et transparent aurait pu, au moins cette fois-ci, mettre les formes pour donner un semblant de crédit et de légitimité à cette commission en se montrant plus rigoureux dans le choix de sa composante. Le plus inquiétant, c'est que même les candidats lésés n'ont rien trouvé à redire. Cela revient à se demander s'ils ne servent pas d'alibis à la légitimation d'un processus électoral qui semble leur échapper totalement.

Dépasser le syndrome de la fraude **Par A. Ancer. Le : 13 avril 2004**

Quoi que l'on dise de l'élection présidentielle : « entachée de fraude », « gagnée avant l'heure » par Bouteflika qui « a passé près de deux ans à organiser sa réélection avec les milliards de dinars du Trésor public » et autres arguments aussi bien tournés les uns que les autres ; il serait plus sage de se rendre à l'évidence en admettant que Bouteflika est à El Mouradia pour cinq longues années. Les courants d'opinion ou d'opposition qui contestent le scrutin, y compris ceux qui, tout en chantant les vertus de la démocratie et des droits de l'homme, ont appelé l'armée à intervenir, ne pourront rien changer sachant que les grandes puissances ont d'ores et déjà donné leur quitus. Cela ne veut pas dire qu'il faille prêter allégeance.

Il y a cinq ans, Bouteflika, handicapé par l'absence de légitimité, n'a pas moins bousculé sans ménagement tous les attributs du pluralisme. Le déficit de confiance résultant de cette fausse élection est maintenant résorbé. Aujourd'hui, il est fort d'une situation de plébiscite. Par ailleurs, le programme qu'il va mettre en œuvre est connu : accroître d'avantage son propre pouvoir jusqu'à l'autoritarisme. Cette intention n'a jamais été cachée. Au contraire, la démarche des cinq dernières années : violentes attaques contre la presse privée, accaparement des médias audiovisuels, inféodation de la justice et soumission des syndicats sommés de servir comme des comités de soutiens. Il y a urgence en la demeure parce que cette démarche a été réaffirmée tout au long de la campagne électorale. Face à un tel programme même si elle peut sembler actuellement bien tenue, l'opposition pourra, avec de la patience, empêcher sa disparition totale si elle en finit avec les gesticulations d'orfraie que lui fait pousser le syndrome de la fraude. Pour occuper réellement du terrain, il est nécessaire que les adversaires de Bouteflika se remettent debout et répondent, non pas à la question « comment il a fait ? », mais « pourquoi avons-nous échoué ? ». On comprendra alors qu'ils sont de nouveau sur le départ.

Toujours tout droit **Par Chawki Amari. Le : 5 mars 2004.**

« C'est une illusion. On croit qu'il y a une guerre d'idées, des batailles qui se déroulent sur les champs du possible autour des points d'inflexion à venir ou sur le sens général de l'histoire. Ce n'est pas vrai, ou presque. Pour le système en place, vissé sur le pays comme un rétrovirus, tout roule allègrement sur la plus belle des autoroutes et glisse tranquillement sur le plus calme des océans. Il fait beau. L'invalidation du congrès Benflis a été confirmée par le conseil d'état. Trois candidats à la présidentielle ont été priés de rester chez-eux, et ils l'ont fait. Le bilan, passablement truqué, du premier mandat de Bouteflika a été jeté à l'opinion publique qui est sommée d'applaudir en chœur à la performance. L'UGTA a appelé du ventre à voter pour le plus fort et tous les contentieux ont été réglés avant le grand show du 8 Avril. Personne ne sera inquiet sur les dépassements de la police tunisienne envers les supporters algériens ou sur les appels au meurtre des imams de l'Etat. Les Américains patrouillent dans le désert, le GSPC dans les montagnes et les errants autour des ambassades. Il fait bon.

Zerhouni se félicite publiquement de la fermeture d'un journal, inscrivant le mépris comme valeur nationale dans le premier chapitre de la constitution. Tout va donc très bien et aucune menace sérieuse ne peut venir compromettre l'avancée du bulldozer d'une Algérie linéaire depuis l'indépendance, si ce n'est les émeutes quotidiennes qui se propagent dans le pays, mais qui sont rapidement circonscrites à coup de chèques et de matraques. Même Bonatero, le prophète des sciences parallèles qui avait échappé au lynchage après le séisme de Zemmouri, est revenu, dans *le quotidien d'Oran*. C'est un signe. Bonatero apparaît toujours après les catastrophes. C'est donc que la catastrophe est derrière et que maintenant tout est joué. Bonne nuit. »

L'homme tranquille
Par Chawki Amari. Le : 07 Mars 2004.

« Même en Algérie, il est des gens comme ça qui ont une vie paisible et que l'on n'aperçoit que brièvement. C'est le cas de Saïd Bouchaïr, nommé une fois de plus à la tête de la commission de surveillance de la prochaine élection. Saïd Bouchaïr dort la plupart de l'année mais quand on a besoin de lui, on lui téléphone. Et homme tranquille et sans histoire, il répond toujours présent à l'appel du devoir sans jamais se poser de questions. Quand il est convoqué, Saïd ne perd rien de sa tranquillité naturelle. Saïd sort de son placard en bois verni, met son costume le plus neutre et se rend là où on a besoin de lui en empruntant toujours le même chemin en disant bonjour à ses voisins. Saïd est un bon surveillant. Saïd a surveillé la plupart des dernières élections et il n'a jamais trouvé à redire sur le déroulement des scrutins parce que Saïd sait qu'il est un bon surveillant et pense que c'est pour cette raison que l'on fait appel à lui. Saïd a même présidé la commission d'enquête sur l'assassinat du président Boudiaf. Et Saïd qu'est-ce qu'il a dit ? Rien. Saïd il a dit c'est Boudiaf il est mort parce qu'on l'a tué. Homme tranquille, Saïd Bouchaïr n'est pas victime de l'acharnement médiatique. Saïd Bouchaïr n'est pas impliqué dans les dérives du système, Saïd Bouchaïr n'est pas cité à comparaître dans le procès des pratiques mafieuses du pouvoir, Saïd Bouchaïr n'a pas d'ennemis connus, Saïd Bouchaïr n'est même pas évoqué lors d'un passage au TPI. Présent lors des scrutins dans son beau bureau, Saïd Bouchaïr ne fait plus parler de lui après les élections. Quand le scrutin est terminé, Saïd ferme son bureau. Saïd rentre chez-lui tranquillement, recompte sa paie et va dormir pour un repos bien mérité, tel un homme tranquille. Si ça se trouve, Saïd ne sait même pas que les élections sont truquées depuis 1962. »

Gestion du chaos (2)
Belkacem Mostefaoui. Le : 25 mars 2004

Le mot fétiche « normal », servi à longueur de temps par une immensité de la jeunesse algérienne, est appelé à devenir toujours plus intraduisible dans le chaos du pays. Mais il a, en son versant d'ironie rebelle-et continuons de sursauter sur ça-, cette transcendance potentielle d'interpellation de nos interrogations assoupies : comment,

Bon Dieu, réaliser qu'il n'y a plus tellement de choses « normales » dans ce foutu pays ? Et surtout pas ces jours-ci où l'on veut plomber le continent Algérie d'un président démocratiquement élu, à partir d'un arsenal de fraude ? « Normal », dirons-nous, qu'un placard de pub fende une demi-page d'un de nos quotidiens de cette semaine, signé courageusement du pseudo anonyme « *des cadres de l'Etat* » ? Pour nous seriner (en réponse à des appels à neutralité de l'administration formulés par la hiérarchie militaire et des candidats à la présidentielle) que la « *houkouma beylek* » est prête à l'usinage le plus propre de la machine des élections ? « Normal », que les commanditaires du placard poussent le cynisme jusqu'à marteler que ces appels visent « *à diminuer de la valeur et de la loyauté des commis de l'Etat et à semer les germes de la division au sein de l'administration publique, les mêmes germes que d'autres, à une époque révolue et sous couvert d'idéologie intégriste dévastatrice, ont lamentablement échoué à faire propager* » ? « Normal », que pour réduire encore plus les capacités des citoyens et citoyennes à relativiser l'image de Sa Majesté Bouteflika par rapport à ses compétiteurs l'on recourt jusqu'à, en heures indues de la nuit, griffer encore et toujours la sienne sur les leurs, y compris sur la façade d'une permanence centrale d'un parti, au cœur de la capitale ?

Ne l'oublions pas, même et surtout en ces temps de campagne électorale, souvent bridée sur davantage les préoccupations de prétendants au gouvernement qu'aux attentes de la société, la mère de tous les combats contre les chaos qui peuvent engloutir des nations, la nôtre comme l'irakienne, pour paraphraser un mot aussi piteusement pompeux que le dictateur qui l'a proféré et s'y est enfermé, réside dans une dynamique qui développe la communication sociale. J. Habermas (Le concept du 11 septembre, Ed. Galilée, 2004) en appelle à cette dynamique, à l'échelle d'une nation et entre elles : « *Dans la pratique quotidienne de la communication, il faut que se constitue un capital confiance. Cela est nécessaire en préalable pour que les explications raisonnées et à grande échelle soient relayées dans les médias, les écoles et les familles.* »

Journal d'un électeur **Par Chawki Amari. Le : 26 mars 2004**

J-12. Un peu comme une bombe à retardement, le décompte final s'est déclenché et j'ai cette étrange impression qu'il va y avoir une grande explosion le 8 Avril. Convoqué en masse pour cette date, l'électorat va d'ailleurs s'éparpiller tout de suite après, comme des débris d'attentat. Bien que je ne travaille pas, j'ai quand même pris un congé pour ces deux dernières semaines de campagne, un peu comme on prend un congé pendant le Ramadhan pour pouvoir acheter des *zlabias* à Boufarik. Mais moi je vais rester dans le quartier. Mon voisin le boulanger vient de changer d'activité, il a ouvert un bureau de soutien à Bouteflika dans sa boulangerie. En fait, on a appris qu'il était payé pour ça et quand on lui a demandé pourquoi il le faisait, il a répondu « *el khobza* », ce qui est marrant pour un boulanger. Il a essayé de me convaincre autour d'un café (que j'ai payé) que Abdelaziz Bouteflika était le meilleur candidat.

Au début, je n'ai rien dit (parce que je croyais que c'était lui qui allait payer le café). Mais quand il m'a dit qu'on ne change pas une équipe qui perd, j'ai dit pourquoi pas puisqu'on n'a rien à perdre. Le problème pour moi est qu'il n'y aura pas de pain pendant longtemps. Je suis obligé d'aller en chercher plus loin. En passant, j'ai vu plein de restes d'affiches. Les murs de la ville ressemblent à une peau de vieille femme qui se desquame avec l'âge. Il ya des lambeaux de tout, et sous l'œil vengeur de Bouteflika, on peut apercevoir le sourire énigmatique de Benflis et le joli cou de Hanoune. Qui va gagner ? Mon voisin, le cadre de Sonelgaz, m'a dit qu'il y a des sondages d'intentions de vote qui circulaient mais qu'ils sont tellement secrets que personne n'en connaît la teneur, pas même ceux qui l'ont fait. Je ne sais pas quoi penser, mais je crois que je vais voter juste pour savoir ce que je pense.

Journal d'un électeur
Par Chawki Amari. Le : 28 mars 2004

J-11. Mon voisin le boulanger qui a installé une cellule de soutien à Bouteflika dans son local fait maintenant beaucoup de bruit. Il a installé une puissante sono et passe des chansons toute la journée. C'est comme ça que j'ai appris qu'en plus des mauvais poètes de cour et des intellectuels de service, il y avait des chanteurs et des chanteuses qui roulaient pour Bouteflika. Un programme électoral peut-il se chanter ? Mon voisin le cadre de Sonelgaz m'a répondu que dans l'Algérie de la culture orale, une mauvaise chanson répétée mille fois peut devenir un slogan politique. Peut-être. Sinon, à part la musique pour suivre les programmes des candidats, il y a la télévision. Je n'ai pas de démo numérique, alors je ne peux pas voir K News, la chaîne de Khalifa. Et comme ma vieille antenne a été démontée par le voisin du 5è qui a construit un deux-pièces sur la terrasse de l'immeuble, je n'ai pas l'ENTV non plus. Finalement, je n'ai ni la télévision du pouvoir ni celle de l'opposition. C'est comme si je n'avais ni *Le Quotidien d'Oran* ni *Le Matin*. J'ai bien essayé de porter plainte contre le voisin de la terrasse, mais au commissariat on m'a demandé d'attendre après le 8 Avril. Ça va changer quoi ? Peut-être que si Benflis passe, K News va devenir la télévision nationale et l'ENTV basculer dans l'opposition. J'ai du mal à voir Hamraoui Habib Chawki faire autre chose que laver en direct les taches sur les costumes des dirigeants officiels. Mon voisin le boulanger m'a juré que K News était financée par Ali Benflis. Je lui ai demandé pourquoi alors elle n'émettait pas en analogique afin que tout le monde puisse la capter avec des vieux démos. Il m'a répondu qu'il faisait du pain et accessoirement de la politique mais pas d'électronique. Finalement je crois que je ne vais pas voter. Comme ça je ne pourrai pas voir ma voix à la télévision.

Journal d'un électeur
Par Chawki Amari. Le : 29 mars 2004

J-10. L'élection est pour bientôt et je ne crois pas que les électeurs se soient décidés à voter, tout comme les candidats à se faire élire. « Si j'avais une opinion, j'irais bien voter, mais je n'ai pas de carte d'électeur », m'a dit un jeune au café que j'ai trouvé en train de rouler des restes d'affiches pour en faire des boules de Baby-foot qu'il revend. Moi je les utilise pour en faire des boulettes que je mets dans les oreilles. Mon

voisin le boulanger a haussé le volume de la sono de son local transformé en comité de soutien à Bouteflika, et maintenant la présidentielle commence vraiment à ressembler à un festival de Raï. Sur les murs de sa boulangerie, il a collé des affiches où l'on voit le président avec une galette dans chaque main : « avec Bouteflika, du pain pour tout le monde. » Ce n'est ni un slogan officiel ni une affiche officielle, mais comme dit mon voisin cadre à Sonelgaz, comme tout est permis, on ne voit pas pourquoi il n'y aurait pas des photos du président en canne blanche soutenu par le club des aveugles de Sidi Bouchine. Chaque jour d'ailleurs, des nouvelles affiches sortent avec des candidats qui promettent un avenir meilleur dans des positions de plus en plus farfelues, comme s'il s'agissait d'un concours d'acrobatie où le meilleur président serait le plus souple.

Les affiches de Sadi, Hanoune et Djaballah sont rares. Ne parlons pas de celles de Rabaïne, carrément absentes. Ma voisine la comptable affirme que le candidat de Ahd 54 ne veut rien dépenser de son milliard et demi afin que, s'il n'est pas président le 8 Avril, il soit au moins milliardaire. En fait je crois qu'il attend la dernière semaine pour coller ses affiches puisque tout se déchire sitôt collé. C'est le dernier qui a affiché qui a raison. Je crois que je vais voter Rabaïne juste pour le voir à télévision afin de savoir à quoi il ressemble.

Journal d'un électeur Par Chawki Amari. Le 30 mars 2004

J-9. Pour connaître le fin mot de cette histoire qui dure. Avec la casse, des intimidations et les destructions de sièges, j'ai cette double impression ; d'abord, celle d'une élection réellement libre où la compétition fait rage et autorise tous les dépassements. Ensuite, celle d'une classe politique elle aussi gagnée par la violence, comme des supporters de stade prêts à brûler toute une ville à la suite d'une fin de match molle. C'est contagieux comme une typhoïde mal soignée, mon voisin le boulanger qui a ouvert un magasin de soutien à Bouteflika m'a promis 1000 DA pour déchirer les affiches des concurrents et 5000 si je brûlais une cellule de soutien à Benflis (un million de dinars si je tuais Benflis, payable sur un compte au Maroc). Comme j'ai toujours des problèmes d'argent, je pourrais le faire, mais je n'ai confiance en lui en rien à part dans le pain qu'il ne fabrique plus d'ailleurs depuis le début de la campagne, il avait déjà milité pour le FIS en 1992 à cause qu'on lui avait promis un appartement, alors qu'il en avait déjà eu un avec le FLN dans les années 80. Bref, s'il me payait, je paierais moi-même des casseurs pour lui brûler son local juste pour arrêter son horrible musique qui assomme toutes les oreilles neutres. Mon autre voisin cadre à Sonelgaz n'est pas d'accord et dit que la violence politique c'est pas bien, alors que c'est connu, lui bat sa femme depuis l'époque de Boumediene. Mais il a raison, si je brûle la Boulangerie, il n'y aura plus de pain. Faut-il choisir entre le pain (le ventre) et la conviction (le cœur) ? C'est un problème organique, il faut que je demande à mon voisin médecin pour savoir quel organe il faut entretenir prioritairement. Mais lui il est RND, il va sûrement me dire que c'est la poche qu'il faut soigner, ce qui n'est même pas un organe. Je crois que je ne vais pas voter, juste pour ne pas avoir à choisir entre ma poche qui me fait pitié et mon ventre qui me fait mal.

Journal d'un électeur
Par Chawki Amari. Le : 31 mars 2004

J-8. C'est la dernière semaine et j'ai vraiment l'impression que les choses vont mal se terminer, comme à chaque fois que l'Algérie se dote du président le plus inefficace du consensus, le plus stérile. Mon voisin le boulanger ne sait plus quoi faire, alors il ne dit rien et dance dans la rue devant son local. Est-il payé pour danser ? J'ai lu quelque part qu'un général – Benhadid – attaquait un autre général – Belkheir. Je n'ai pas vraiment de mémoire comme tous les algériens qui ont oublié que Bouteflika était boumedieniste et boussoufist et Benflis chadliste et bouteflikien, mais je crois que c'est la première fois qu'un général s'en prend à un autre général, ce qui prouve que le clivage Bouteflika-Benflis n'est pas une nouvelle farce du pouvoir, mais une réelle scission d'appareils qui est remontée jusqu'à l'APN, comme la faille de Zemmouri a touché l'est d'Alger. Pour moi, pour nous et même pour mon voisin le boulanger, acquis provisoirement (le pain), on sait depuis longtemps que les généraux algériens ne font pas partie de la solution mais du problème, d'autant qu'ils n'ont jamais vraiment brillé par des faits d'armes ou une participation active à la Libération. C'est là que Rebaïne a raison, m'a dit mon voisin le cadre de la Sonelgaz, il faut récupérer son destin ; Mais c'est aussi là que Rebaïne a tort, m'a dit ma voisine la comptable, il ne suffit pas de le dire, mais de se donner les moyens de le faire, ce que fait Bouteflika sans aller plus loin et ce que veut faire Benflis sans l'idée d'aller plus loin. Oui, la longévité politique de Belkheir (Chadli, Boudiaf, Zeroual, Bouteflika) pose un problème. Mais comme l'a rappelé mon voisin le boulanger, Belkheir fait le pain et les croissants, il a créé Benflis et négocié Bouteflika. J'en reviens aux casseurs d'Illizi et de Tlemcen, il faut brûler l'usine. On mangera de la semoule crue, mais on aura réglé un gros problème. Je crois que je vais voter juste pour avoir le sentiment d'avoir participé à une nouvelle histoire.

Journal d'un électeur
Par Chawki Amari. Le 02 avril 2004

J-5. Ce matin, j'ai encore découvert des tonnes de restes d'affiches en bas de chez moi. Du papier non recyclable bien sûr puisqu'à part Rebaïne, les autres candidats seront tous périmés en 2009 pour la prochaine élection. Ma voisine la comptable a eu une bonne réflexion en rentrant du marché acheter quelques tranches de pomme de terre ; si cette élection n'est pas du fair-play, elle est au moins celle des imprimeurs. Et c'est vrai, les imprimeurs ont dû faire fortune, il ne se passe pas un jour sans que de nouveaux stocks d'affiches apparaissent sur celles de la veille. Environ une forêt pour chaque candidat, m'a dit ma voisine, qui compte bien, si l'on excepte Rebaïne qui préfère respecter l'environnement en évitant de trop s'afficher. Si on devait mettre une affiche dans l'urne, Tonic sera certainement vainqueur de la présidentielle si toutefois c'est lui qui tire tout ça. Un président imprimeur, pourquoi pas ? On a bien eu un président joueur de cartes. On dit d'ailleurs que Bouteflika ne doit pas passer parce que c'est le seul candidat qui ne soit Bachelier. Bien sûr, ça ne veut rien dire. C'est comme les créations d'emplois dont on parle souvent. 1 million d'emplois créés, c'est peut-être 1 million de colleurs d'affiches. Bref, c'est déjà bien que des jeunes puissent gagner un

peu d'argent, pendant ce temps ils ne font pas d'émeutes et ne regardent pas l'ENTV. Comme moi. Je n'ai ni l'ENTV ni KNews qui a recommencé à émettre après son problème de logement. J'ai réfléchi : comme je n'ai ni l'ENTV ni KNews, je crois que je ne vais pas voter, mais je vais m'inscrire pour les cantonales en Suisse parce que j'ai TV5. Combien coûte une carte électorale suisse ? Je vais demander au boulanger. Parce qu'en plus il fait dans les faux papiers pendant les pénuries de farines.

Journal d'un électeur
Par Chawki Amari. Le 04 avril 2004

J-4. Avec mon voisin cadre à Sonelgaz, nous sommes arrivés à un début de conclusion à la fin d'un café : il semble que l'élection va être honnête puisqu'elle oppose deux favoris représentant deux réseaux politico-administratifs de malhonnêtes. Le FLN, qu'il soit légaliste ou redresseur, reste avant tout ce vivier d'hommes dont la conscience démocratique est aussi surfaite que la foi en Bouteflika de mon voisin boulanger. Alors quand des fraudeurs se mesurent à des fraudeurs, il ne peut pas y avoir de fraude. C'est du moins ce qu'on espère, tout comme on espère qu'il y aura une loi condamnant l'utilisation du pain à des fins politiques. Parce que bien sûr chez le boulanger, il y a des affiches, des photos, des posters et des cassettes, mais il n'y a toujours pas de pain. Mais ce n'est pas grave, m'a dit ma voisine comptable qui compte très bien ; on ne peut pas mesurer la crédibilité d'un scrutin à la quantité de pain en circulation. C'est sûr, si l'élection est propre, ce qui n'est jamais arrivé, on peut se passer de pain jusqu'à la transition démocratique. Tout comme on peut s'arrêter de manger si l'Algérie devient un pays juste et honnête et que le prix de la viande baisse en associant les moutons à l'élaboration des lois. Parce qu'en Algérie, rien n'est simple. Quand il pleut bien, on laisse les moutons paître parce qu'il y a de l'herbe et donc la viande est plus chère parce qu'on n'abat pas les bêtes. S'il ne pleut pas, la viande baisse, c'est l'Algérie. C'est soit l'eau, soit la viande. Jamais les deux. Soit une république islamiste, soit un état policier. Soit Bouteflika, soit Benflis. C'est pour ça qu'il faut voter pour les femmes et les enfants d'abord. Oui, Louiza Hanoune et Fawzi Rebaïne. Pourquoi pas ? A la tête du pays, on a eu des adultes et des hommes, des généraux et des colonels. Ils n'ont rien fait. Je crois que je vais voter.

Journal d'un électeur
Par Chawki Amari. Le 05 avril 2004

J-3. Trois jours. Les trois derniers jours qui risquent de faire basculer l'Algérie dans un futur (presque) démocratique. Ça ne veut rien dire, mais c'est une jolie formule. Les trois jours qui ébranlèrent l'Algérie. On a tellement attendu ce jour qu'on n'y croit plus. A part mon voisin le boulanger qui croit vraiment que si Bouteflika passe, il va être grassement récompensé, peu de gens autour de moi croient à ce scrutin, déçus depuis qu'ils savent que Bouteflika était déjà là il y a 30 ans et Benflis il y a 5 ans. Les mauvais acteurs jouent souvent les mêmes mauvais films, m'a dit mon voisin cadre à Sonelgaz, grand amateur de comédies médiocres. Il pense d'ailleurs que Benflis ou

Bouteflika, c'est pareil, c'est globalement Moussa Hadj qui vole des voix à Hadj Moussa pour lui emprunter la présidence ; les ministres seront de la famille Moussa, les Walis de la tribu Hadj, interchangeables, on n'aura pas avancé. Pourtant, s'il y a déjà un second tour, c'est réellement une avancée historique, quel que soit par ailleurs le résultat final. C'est comme si l'Algérie passait le deuxième tour de la phase finale de la Coupe du monde. L'Algérie ne deviendrait plus le petit pays qui crée la surprise, mais un pays normal qui fait des choses normales comme voter normalement pour une présidentielle normale. On n'y est pas encore hélas. J'ai lu quelque part qu'Abdelaziz Belkhadem, chef de barre des redresseurs et ministre des affaires étrangères les Week-ends, a déclaré qu'il avait « *peur de la fraude* ». L'Etat qui accuse l'opposition de vouloir frauder, ça ne s'est jamais vu. Sauf ici. Ce qui montre bien que le chemin est encore long à être goudronné. D'autant qu'il n'est pas tracé, c'est encore un sentier informel pour mulets. Je crois que je ne vais pas voter pour ne pas avoir le sentiment qu'on s'est encore moqué de moi. Je pourrais rire, comme eux.

Journal d'un électeur Par chawki Amari. Le 07 avril 2004

J-1. Si j'ai bien compté, c'est donc demain normalement que tout ira mieux. Ou pire, selon l'angle de vue et les résultats officiels. On l'a déjà dit, un deuxième tour serait historique et constituerait une vengeance savoureuse contre les voisins du Maghreb et du Machrek. Une victoire au premier tour serait par contre un affront de plus à la société, l'histoire et la morale. Mais bon, dans le quartier, les gens se sont calmés, c'est la fin de la campagne. Je suis un peu plus reposé parce que mon voisin le boulanger est épuisé. Après avoir collé des milliers d'affiches à l'effigie d'Abdelaziz Bouteflika et passé des milliers de chansons à la gloire de Abdelkader El Mali, il est fini et lessivé, il reste assis toute la journée à ne rien faire d'autre qu'à attendre la victoire promise. J'aimerais que Rabaïne passe juste pour voir sa tête et par la même occasion celle de Rebaïne lui-même qui ne doit pas trop y croire. L'après-midi, je suis allé prendre une bière avec mon voisin, cadre à Sonelgaz, qui m'a fait remarquer que tous les bars d'Alger sont Bouteflika (posters et affiches à l'appui) et qu'il n'y en a pas un seul Benflis. Pourquoi ? C'est un mystère. Sur place, j'ai appris que pour le meeting de Harcha du candidat Bouteflika, des centaines de prostituées d'Alger ont été recrutées à 7000 DA pièce pour remplir la salle. La veille, des policiers ont débarqué dans les cabarets et ont offert argent et t-shirts à l'effigie du président. Les prostituées souteneuses, ça reste quand même étrange. Tout comme le président qui refuse d'abroger le code de la famille mais fait appel aux prostituées pour remplir les salles. Oui à la prostitution, non à l'émancipation de la femme. Ce n'est pas vraiment une politique cohérente mais bref, qu'est-ce qui est cohérent ?

Je ne sais pas si je vais voter demain. Tout simplement parce qu'on n'est pas encore demain.

La récurrence

Par Amine Lotfi. Le : 09 avril 2004

S'il y a un taux qui a du retentissement dans l'élection présidentielle du 8 avril 2004, c'est encore celui de l'abstention qui, par sa persistance, conduit à s'interroger sur les limites de la sphère politique, toutes sensibilités confondues, à opérer une forte et significative mobilisation citoyenne.

Désormais inscrit comme segment prégnant de la sociologie électorale en Algérie, le phénomène de l'abstention, par son caractère à la fois constant et répétitif, est une attitude ambivalente que l'analyse ne peut pas réduire à un seul mouvement de désaffection, même si cet état d'esprit, entre aussi dans l'explication d'un comportement que des millions d'électeurs reconduisent d'un scrutin à un autre.

S'il est vrai qu'aucun vote ne peut être plaqué sur un autre et que les législatives ou les locales ne procèdent pas de la même nature que l'élection présidentielle, il n'en reste pas moins vrai que dans tous les cas de figure toutes les consultations populaires produisent, sur des ordres de grandeur toujours conséquents, leurs effectifs abstentionnistes.

Ces effectifs sont mobilisés du fait qu'ils grossissent ou s'amenuisent selon l'enjeu, et c'est à cet égard que les élections organisées en Algérie, la présidentielle du 8 avril n'échappant pas à la règle, se lisent à la lumière de ce facteur objectif et entrent dans l'évaluation des critères de référence attachés à tout scrutin, à plus forte raison si les chiffres communiqués sont sincères, et les observateurs ont pu estimer que ceux des législatives de 2002 l'étaient.

La problématique de l'abstention est alors une donnée qui participe aux grands équilibres politiques du pays et aucun président ne pourra faire l'impasse sur ce pan essentiel de la société, car ces Algériens qui ont choisi de s'exprimer par l'abstention ne sont pas des citoyens virtuels.

C'est avec eux que se construit la société, mais pas sur leur occultation, car il est avéré que le champ politique est en face d'une force qui n'est pas inerte puisque si elle ne participe pas au vote, elle n'en détermine pas moins son destin dans la mesure où l'abstention arbitre les enjeux politiques dans une direction ou une autre.

C'est l'enseignement majeur induit par toutes les élections organisées en Algérie depuis l'avènement du multipartisme et de la démocratie.

Le phénomène de l'abstention souligne pourtant les difficultés de la mobilisation militante que la présence d'un recours citoyen qui n'en finira pas d'interpeller tous les paliers de l'édifice politique algérien.

3) Articles du quotidien *l'Expression* :

Maturité

Par Saïd Boucetta. Le : 09 avril 2004

De l'avis des observateurs étrangers et autres journalistes venus couvrir la consultation électorale, première du genre de par son caractère pluraliste et ouvert, l'Algérie a réussi un grand pari. Et pour cause, les citoyens ont élu, en toute liberté, leur chef de l'Etat. Un précédent dans l'histoire de cette nation qui augure des lendemains meilleurs, au sens que désormais les algériens vont se réconcilier véritablement avec l'acte électoral qui, il n'y a pas si longtemps, était synonyme d'un geste sans signification aucune.

Cela dit, la joie des algériens d'être définitivement sortis d'une période de transition qui aura duré 12 longues années, est quelque peu gâchée par les protestations des trois candidats qui crient à la fraude généralisée. Cependant, les réactions épidermiques des adversaires de Bouteflika s'en sont trouvées sans fondement réel, de sorte que leurs sorties médiatiques pour dénoncer ce qu'ils qualifient de « *hold-up électoral* » semblent ne durer que le temps d'une déclaration. Il est clair, en effet, que les Sadi, Benflis et Djaballah donnent la nette impression de ne pas être pris au sérieux par l'opinion publique nationale et encore moins par les observateurs étrangers qui reconnaissent le caractère transparent du scrutin d'avant-hier.

Aussi, sommes-nous tentés de dire que, quoi que pensent certains irréductibles, l'Algérie a bel et bien réussi sa troisième élection présidentielle pluraliste. Que le peuple ait reconduit le président sortant est certes important, mais cela demeure néanmoins un enseignement parmi d'autres. L'essentiel en fait est que l'Algérie ait réussi, au bout d'une campagne électorale palpitante qui a retenu l'attention d'un très grand nombre d'électeurs, d'installer souverainement un homme à la tête de l'institution présidentielle, et ce, sans qu'aucun incident majeur n'ait été enregistré. La société algérienne a montré donc une maturité politique qui ferait pâlir de jalousie bien des peuples de par le monde.

Cependant, cette victoire ne doit pas masquer les grandes insuffisances de l'édifice démocratique national. Il est urgent, en effet, d'édifier une véritable classe politique et donner à l'institution législative tout le poids qu'elle devrait avoir dans la vie politique de la nation. Il s'agit surtout de faire en sorte que l'Algérie se dote d'un personnel politique digne de ce nom, pour qu'à la prochaine échéance, on ne soit pas dans la situation d'avril 2004, où l'écart dans les scores entre le premier et le second candidat est aussi important. Pour ce faire, il est du devoir du chef de l'Etat de permettre la libre expression aux hommes politiques. Une chaîne de télévision réellement publique, à défaut d'ouverture du champ médiatique, s'impose. Pensez-y, Monsieur le président.

4) Articles du quotidien *Liberté* :

Décantation Salim Tamani. Le : 12 avril 2004

Faute d'un éventuel rebond, d'autant que le président n'a pas caché son intention de la mettre au musée, le FLN de Benflis est menacé de disparition.

Les résultats de la présidentielle du 8 avril accélèrent la décantation au sein du FLN et posent la question de son avenir immédiat. C'est du moins l'une des principales conséquences du scrutin qui a vu le président Abdelaziz Bouteflika plébiscité pour un second mandat. La cuisante défaite d'Ali Benflis à cette élection risque, du coup, d'accentuer la crise que vit le vieux parti depuis près d'une année entre « redresseurs » partisans du président-candidat et fidèles aux résolutions du VIII^e congrès. Faute d'un éventuel rebond, d'autant que le président n'a pas caché son intention de le mettre au musée, le FLN de Benflis est menacé de disparition. Alors se pose la question de la riposte et des moyens légaux dont dispose Ali Benflis pour faire face à l'offensive des redresseurs maintenant qu'ils sont plus que jamais confortés par l'issue de la présidentielle. La bataille est donc engagée.

Ou il en ressort renforcé pour devenir un parti démocrate et républicain, autrement dit une véritable force avec un ancrage social et politique. Cela exige de la part de sa direction un travail de proximité mais aussi un effort pour se libérer des casseroles du passé. Ou il disparaît laissant ainsi la place à un nouveau parti acquis au système.

Dans l'état actuel des choses, il est encore tôt de prévoir un enchaînement des faits qui pourrait conduire à un tel ou tel cas de figure. Fort d'une légitimité populaire, le président de la République pourrait être tenté de continuer l'œuvre entamée en mai dernier, en renforçant le mouvement de redressement au sein du FLN pour chasser tous ceux qui restent attachés à l'indépendance de ce parti du pouvoir politique réel.

Décidément, Ali Benflis et ses partisans ne sont pas encore au bout de leurs peines.

Requiem pour la presse écrite Par Hammouche Mustapha. Le 20 mars 2004

Dans sa dernière émission de télévision, le président-candidat a énuméré les tâches qu'il n'engagera pas s'il est réélu. Il ne changera pas la situation de la télévision unique de la chaîne publique et ne permettra aucun développement dans la carte politique. Il continuera à innocenter les terroristes jusqu'à ce que la paix s'impose par quelque reconnaissante volonté des terroristes. Il changera, par contre, la constitution dans le sens d'un monopole présidentiel du pouvoir. Mais tout cela ne fait pas un programme. Il fallait une œuvre d'envergure à inscrire comme la grande réalisation du septennat et qui justifie que les citoyens investissent leurs choix dans ce chantier national.

Ceux qui ne trouvaient pas d'enjeu qui vaille la peine dans les promesses de Bouteflika se rassurent : il a finalement une cause. Il l'a révélée dès le début de la

campagne : « *je les combattrai par la volonté de l'Etat et du peuple* », parlant des journalistes de la presse indépendante qui « *pervertit l'image de l'Algérie à l'étranger* », après avoir salué « *les repentis de la région* » qui ont aidé à la réussite de sa politique. Voici donc l'ordre à venir ; un Etat où l'on se concilie les terroristes et où l'on fait la guerre aux journalistes. Par la volonté de l'Etat et du peuple, qui plus est.

Ainsi, « *la volonté d'un Etat* » est réduite à l'envie hégémonique de son chef d'étouffer les voix discordantes. Etrange challenge d'une nation dont la libération a été largement favorisée par un grand mouvement de libre expression qui a jalonné tout le demi-siècle prérévolutionnaire algérien.

La puissance coloniale n'a pas d'ailleurs systématiquement réprimé la presse nationaliste qui, forcément, était hostile à l'ordre du moment. Quand à la « *volonté du peuple* », attendons le jour où on lui permettrait de s'exprimer par elle-même et non par la magie de la fraude, pour en faire argument.

Le destin de la presse indépendante est donc en jeu dans cette élection. Il y a comme un hommage involontaire dans le serment du candidat Bouteflika. Tout a été tenté par le pouvoir, en effet, pour asphyxier ce moyen d'information, somme tout dérisoire devant l'immense canal confisqué de l'audiovisuel, au point où l'on peut se demander si la presse écrite ne constitue pas plutôt le cache-sexe d'un champ médiatique déjà verrouillé par le monopole de la télévision unique du pouvoir. Tout a été tenté : le chantage de l'imprimerie, l'arme fiscale, le harcèlement policier, la pression judiciaire.

Cette presse qui n'est pas encore tout à fait à l'abri de la longue traque terroriste et qui, déjà, est la cible prioritaire du pouvoir.

Aux premières années de son actuel mandat, Bouteflika a joui de conditions sans pareil dans un Etat du multipartisme. Les partis politiques, rivalisant d'empressement, avaient même épousé son aversion pour la presse plurielle.

Celle-ci s'est retrouvée à assumer, presque seule, et contre toute une concorde, l'objection. On comprend qu'elle constitue, aujourd'hui, une incommodité dont le président ne voudra pas s'encombrer une seconde fois.

Etrange aventure de cette presse pas encore à l'abri de la longue traque terroriste que, déjà, sa mise à mort constitue une priorité de programme présidentiel.

**La vraie « fitna »
Ali Ouafek le 03 avril 2004**

C'est en connaissance de cause qu'ils veulent ressusciter cet intégrisme et le mettre au service d'une ambition présidentielle.

La mosquée est une fois de plus, une fois de trop, convoquée pour jouer un rôle politique et influencer sur l'élection présidentielle de jeudi prochain. Dans le prêche d'hier, certains imams ne sont pas allés de main morte, ils ont, comme au temps du FIS, dénigré les candidats en lice et jeté l'anathème sur Benflis, l'accusant même de semer la « fitna ». Rien que ça, sous l'œil indifférent ou complice de ceux dont le rôle et la mission sont d'empêcher et d'interdire les pratiques qui ont plongé l'Algérie, durant dix ans, dans un terrorisme abject.

Ce nouvel épisode de l'instrumentalisation des mosquées intervient quelques semaines seulement après l'appel à la vindicte intégriste contre Dilem, Liberté et la presse indépendante, ce qui signifie, en d'autres termes, qu'il y a une véritable stratégie de l'utilisation de la religion à des fins politiques. Avec à chaque fois une cible privilégiée.

Les commanditaires ne pourront à aucun moment prétendre ne pas connaître les conséquences destructrices et les dégâts irréparables que de tels jeux ont provoqué dans la société. Alors, c'est en connaissance de cause qu'ils veulent ressusciter cet intégrisme et le mettre au service d'une ambition présidentielle.

C'est le moins que l'on puisse dire sur cette intrusion calculée du religieux dans l'arène politique afin de peser et d'orienter la conviction et le choix des fidèles et des électeurs dans le sens d'une « ouhda thania », un second mandat pour le président-candidat.

La religion étant sacrée, divine, elle est par définition au-dessus des contingences électoralistes et des petitessees dans lesquelles certains apprentis sorciers voudraient l'enfermer.

A quelques jours du vote, cette affaire que l'on peut ranger dans le chapitre fraude ne doit rester sans suite.

Le gouvernement, comme toutes les structures de surveillance des élections, se doit, dès maintenant, de remettre à leur place les « donneurs d'ordre » et de sanctionner leurs déplacements.

Sans ces mesures, il y a risque que chaque imam puisse appeler, durant les cinq prières de la journée, à voter pour tel ou tel candidat, ce qui ne manquera pas de provoquer une « vraie fitna » dans la maison de Dieu et dans la société. »

Inquiétants aveux

Par Hammouche Mustapha. Le : 17 mars 2004

C'est un autre Bouteflika que nous avons vu et écouté avant-hier sur l'unique. Exaspéré ou inquiet, il a fait preuve de précipitation et d'agacement. Ses réponses en deviennent plus significatives.

Faute de résultats, le Président-candidat a expédié son bilan avec un chiffre que Ouyahia avait décrété : un taux de croissance de 7%. Mais l'enthousiasme habituel que suscite en lui son œuvre de concorde civile : elle a réussi, « *je ne dirais pas à 100%* ». Et ce n'est pas peu dire que Bouteflika fasse une concession sur l'efficacité pacifiste de son contrat avec l'islamisme. Cela ne l'empêchera pas d'oser la parité entre « *les frères qui se sont écartés du droit chemin* » et « *la veuve et l'orphelin* », leurs victimes : « *ceux-ci comme ceux-là n'ont d'autres choix que de trouver une formule pour se réconcilier* » ! Et cette formule, le Président l'a trouvée pour eux : la concorde civile, une impunité pour les terroristes et les yeux pour pleurer pour leurs victimes. Pourtant, quand il s'agit du terrorisme des autres, Bouteflika adopte l'air du temps et entre, sans hésitation, « *dans la ligne qui combat le terrorisme de par le monde* ». L'Algérie s'associerait à la défense du monde contre le terrorisme et s'attacherait à apprivoiser, par la composition, ses paradis terroristes, se transformant en paradis judiciaire pour les assassins comme d'autres pays se sont fait paradis fiscaux pour les fraudeurs. La victime algérienne n'a pas le même droit à la justice que la victime « *mondiale* ». Dans

son commentaire des événements de Sfax, le candidat nous laisse mesurer l'importance dans laquelle il tient une victime algérienne. Il illustre sa compréhension envers la faute tunisienne par ce malheureux parallèle : on ne peut reprocher à celui qui nous invite d'avoir brisé une tasse de café. Une inédite et terrifiante équation entre une vie et une tasse de café vient d'être inventée.

Une fois les terroristes mis à l'abri de la loi, le candidat pourra alors se rattraper en désignant la véritable violence, « *la violence de la plume* ». L'opprobre jeté sur « *l'expérience de la presse écrite et de l'anarchie qu'elle a engendrée* », il pourra en user pour justifier son ostracisme de conviction en matière d'expression. Non seulement, il n'y aura pas d'autres télévisions que l'ENTV dans les cinq ans à venir, mais l'unique télévision d'Etat sera la télévision de l'état, en fait une télévision du pouvoir, au sens où l'opposition n'y aura pas droit de cité. Questionné sur ses voyages répétés à Paris, le Président nous tranquillise en assurant qu'un officier de l'ALN ne peut se vendre à la France, tout en insinuant la méfiance envers « *les binationaux* ». Merci pour les générations d'après-guerre et pour les compatriotes de l'émigration et pour... certains de ses ministres. Le président a eu la délicatesse d'être clair sur son idée de la démocratie : « *je ne changerai pas la carte politique du pays, tant qu'il n'y aura pas la paix...* ». Le terrorisme, ça sert à ça aussi : endiguer l'évolution politique du pays. Ici, le président dévoile sa véritable conception- benalienne- de la géographie politique à l'intention de ceux qui croyaient que ce sont les mouvements de société qui dessinent les paysages politiques. La carte politique sera de son ressort, s'il venait à être réélu. Tout un programme.

5) Articles du *Quotidien d'Oran* :

Exit la campagne, au vote maintenant Par Kharroubi Habib. le 05 avril 2004

Jamais campagne électorale en Algérie n'a été aussi mouvementée, passionnelle que celle qui s'achève aujourd'hui.

La particularité qui a fait l'intérêt de cette campagne est qu'aucun des six candidats en lice n'est en situation d'être assuré, comme ce fut le cas pour le précédentes élections présidentielles, d'un consensus le mettant à l'abri d'une mauvaise surprise dans le scrutin.

Le caractère ouvert de l'élection présidentielle de ce jeudi est assurément une première en Algérie tout comme le sont les garanties de régularité et de transparence qui vont entourer le scrutin.

Les algériens ont donc, et pour la première fois, la possibilité véritable de choisir leur président de la République, dans des conditions de réelle démocratie électorale. L'occasion leur est donnée de s'exprimer librement en votant pour le candidat dont ils estiment que le programme, la vision et les projets sont ceux qui vont dans le sens de leurs attentes et de leurs espoirs.

Les algériens peuvent diverger et c'est le cas, sur le nom du président de la République qu'ils veulent. Ils sont en revanche unanimes à vouloir que celui qui sera consacré le 8 avril, bénéficie d'une légitimité populaire, dont ils voudraient voir leur prochain chef de l'Etat investi, ne peut lui être donnée, que si leur participation au scrutin est massive. En se réfugiant dans l'abstention et en boudant les urnes, les électeurs feront le jeu des milieux que n'arrange pas l'arrivée à El-Mouradia d'un président fort de la confiance populaire et tirant sa légitimité et autorité exclusivement de celle-là.

Le 8 avril, les citoyens doivent donc aller en force dans les bureaux de vote, choisir celui qu'ils veulent d'entre les six candidats, mais aussi pour exprimer qu'ils veulent un Etat fort où la source du pouvoir n'émanera plus de « décideurs » occultes et de cercles d'influence autistes et coupés de la société algérienne.

Le véritable enjeu de cette élection présidentielle est que la volonté populaire, librement exprimée, s'impose enfin et que l'Algérie en finisse avec l'ère des « faiseurs de rois ».

Peu importe, par conséquent, pour qui se fera leur choix, ce jeudi 8 avril, l'essentiel, le fondamental étant que ce soit la majorité d'entre eux qui se fera prononcée sur celui qui s'installera pour cinq ans dans le fauteuil présidentiel.

Le 8 avril pourra, à cette condition ouvrir réellement la perspective d'une évolution démocratique pour le pays.

Le prétexte de l'âne
Par Kamel Daoud. 01 avril 2004.

Un jour, Dj'ha et son fils achetèrent par facilités un âne et prirent le chemin de leur village sur le dos de la bête. Passant vers la fin des années 80 près d'un groupe d'inutiles, certains les insultèrent et dirent : « voici deux Algériens qui ne respectent pas la démocratie : ils en profitent pour monter tous les deux sur la pauvre bête ».

Dans les années 90, Dj'ha descendit et laissa son fils sur le dos de l'âne. Un peu plus loin, on lui cria : « voici quelqu'un qui profite d'un âne, au nom de la démocratie, pour placer déjà son fils alors qu'il ne le mérite même pas ». Dj'ha descendit son fils « du bord » de la bête en 1995 et prit sa place sur le dos de la monture non polluante. Un groupe de chômeurs l'insulta de suite et 1998 et lui lança des pierres en hurlant : « voyez cet homme qui, sous prétexte d'avoir fait la guerre de la démocratie, ne veut rien céder à un jeune, pas même un dos d'âne ». »

Dj'ha et son fils continuèrent donc à pied tous les deux en traitant l'âne surpris par ses nouveaux droits, jusqu'à hauteur d'un autre groupe de désœuvrés, qui rirent d'eux en 1999 : « Même l'âne n'a pas encore été inventé en Algérie. Voyez ces deux-là ! Ils préfèrent marcher avec un âne au nom de la démocratie plutôt que de penser à le faire démarrer ! ».

Dj'ha et son fils sortirent la carotte en marchant devant, selon certains, et furent accusés de tenir le bâton en marchant derrière l'âne, selon les autres.

Dj'ha et son fils décidèrent alors de porter tous les deux l'âne sur leur propre dos. Ils furent alors photographiés par les journaux et montrés dans les télévisions étrangères pour illustrer ce que donnent la démocratie et l'indépendance en Algérie : deux hommes qui transportent un âne qui ne savait plus quoi faire à l'intérieur de cette démocratie.

Réagissant avec une rare colère dès l'an 2000, Dj'ha et son fils égorgèrent alors l'âne, brûlèrent les pneus de la bête et le vendirent durant le Ramadan dans des boucheries à Alger. L'enquête policière les identifia très vite et ils furent arrêtés. Les journaux titrèrent alors : « Voici ce que donne la démocratie : un homme et son fils assassinent un âne en se faisant passer pour des terroristes ».

En vérité, l'âne ne mourut pas et Dj'ha et son fils ne vécurent jamais.

De cette histoire, l'âne sera le seul rescapé vivant. Il vit toujours à attendre d'autres clients, heureux d'avoir joué dans un film depuis 1962. La seule menace qui pèse sur sa vie étant de mourir un jour de rire. Bien sûr, cette histoire est plate comme la terre en Algérie. Elle sent la pédagogie neurasthénique et cynisme grossier. Elle n'a pas de message sous la langue. Elle ne vise personne, sauf Dj'ha, son fils et son âne. Mais entre ce qu'on ne peut pas dire ces temps-ci, ce qu'on voit un peu partout et ce qui s'annonce pour le lendemain, il n'y avait pas mieux que de se rabattre sur une histoire d'âne, en attendant la fin de l'histoire.

Espérons que ...
Par Kamel Daoud. Le : 08 avril 2004

La campagne électorale algérienne a été d'une richesse presque glorieuse face aux rachitiques scénarios électoraux des autres pays arabes. Elle a été menée, dans des violences gratuites et dans des enthousiasmes inédits, à travers un pays agité par les émeutes, les fausses statistiques, les jets de pierres, les fausses révélations, la coercition, la surenchère, la naïveté et parfois par les moyens les moins propres.

Mais elle a aussi réussi au moins à provoquer l'enthousiasme ou, du moins, un maigre sentiment de responsabilité qui fait la différence entre un électeur et un pantomime. Ce qu'a apporté cette campagne est pourtant plus intime que le folklore des uns et des autres et plus irréductible que les recettes de récupérations.

Le changement et la différence ne sont pas dans les figures étalées des candidats, ni dans leurs propos, ni dans leurs programmes. Il est du côté des Algériens. Dans ce sentiment clandestin de peser enfin quelque chose de plus que la virgule et d'être pour une fois associé, malgré la tradition manquante, dans l'étroit choix de quelque chose. Les Algériens sont presque euphoriques encore, à dix centimètre au-dessus du sol, d'avoir pour une fois été tellement sollicités, agités, bousculés pour accoucher d'une préférence et pencher vers une affiche. Du coup, les Algériens se retrouvent presque en avance sur les méthodes de l'ENTV, les moyens de certains candidats et les phrases qui autrefois les trompaient facilement.

D'ailleurs, peu ont écouté véritablement les candidats ou ont eu besoin de les écouter, ayant subtilement décodé ce que signifiait chaque candidat dans un système qui les a déjà sélectionnés, quels sont ses avantages et ses risques. Les Algériens ont compris intuitivement qu'ils ne choisissent pas seulement un candidat pour eux, mais aussi une sorte de médiateur en un système qui ne veut pas de très grands changements et leurs aspirations propres à de véritables ruptures. Les électeurs algériens sont aussi arbitres et ils le comprennent. Ils ont la responsabilité de la stabilité d'un pays qui les préserve des utopies populistes qu'ils ont chèrement payées.

A tel point qu'ils savent que si l'Armée s'est retirée des bureaux de vote, c'est aussi parce qu'ils ont bien appris à voter. Reste finalement à espérer que ce 8 avril va seulement servir à élire un président et surtout pas à reconduire ses violences sourdes et sans vues, qui ont déjà marqué une campagne pas comme les autres par des méthodes que l'on espère sans lendemain.

L'Addition
Par Kamel Daoud. Le : 04 avril 2004

Pour les plus optimistes, cette course pour les présidentielles a d'abord bien introduit dans les mœurs la culture de la concurrence, l'usage du commerce dans les campagnes, des débuts de marketing d'images plus élaborés que le Bendir, de la maturité si l'on peut oser mot, l'obligation du concret dans les discours de charme, le devoir du choix, ce qui est énorme dans un pays familial, la décantation dans les milieux para-politique et syndico-associatif, un véritable pluralisme grammatical dans les

programmes des candidats, une sorte de dynamisme inédit dans le pays profond, de la couleur, des affiches, de l'argent et surtout - lourde conclusion politique - le retrait officiel de l'armée des affaires politiques et du choix des élus et des présidents désignés dans le tas. En conclusion, nous sommes en avance sur les autres pays arabes, tout près de la démocratie occidentale, bien loin des catastrophes sécuritaires des années 90, frisant la durable relance économique et définitivement immunisés contre les fraudes massives, les coups d'Etat grossiers et les successions fermées à la manière de la Syrie ou de ce qui se s'annonce en Libye et en Egypte. Tout le monde sourit et la photo du groupe est réussie.

Pour les plus pessimistes, les nouvelles présidentielles annoncent surtout de nouveaux drames. Elles illustrent cette sociologie de la violence, définitivement installée dans le pays. Qu'il y a seulement quelques centimètres entre la manchette, les institutions et les discours. Que la fraude aujourd'hui est plus élaborée que le bourrage nocturne des urnes et les coupures calculées de l'électricité. Que les couleurs sont déjà annoncées dans les purges des hauts et moyens cadres de l'administration suspendus en masse parce qu'ils n'ont pas fourni un bon barème d'enthousiasme. Que de l'usage de la casse et de l'incendie des permanences des concurrents ne fait qu'annoncer ce qui va suivre. Que, conditionnés, les Algériens vont mal voter pour un autoritarisme inédit en Algérie et qu'ils ne soupçonnent pas derrière certaines affiches. Que ces présidentielles ont permis le retour à la vie de toute une classe qui a déjà ruiné le pays. Que les pires années sont à venir pour les médias indépendants. Que la campagne a été sale et qu'elle a démontré que l'on ne recule devant rien et devant aucun risque de « terre brûlée » pour garder son siège. Qu'on peut jouer sur les mots pour présenter un faux bilan et jouer sur les régions pour habiller une candidature unique avec des images de pluralisme malgré lui. Que la raison est celle du plus fort et qu'avec l'ANP c'est mal et sans l'ANP c'est pire.

Cette seconde catégorie explique que les catastrophes sont à venir car ces présidentielles ont précipité des clivages féroces entre Algériens et politiques algériens que rien ne pourra colmater par la suite. Et que les haines seront tellement profondes qu'elles ne feront que provoquer des réactions encore plus virulentes chez celui qui estime qu'on lui gâche sa victoire et son peuple.

A la fin, c'est à vous de trancher car il est imprudent d trancher seul entre les deux. L'Algérie avance avec des coups de pied et des coups fourrés. Elle a le don d'être en avance tout en étant en retard en guise de démocratie.

Snadig
Par El Ghellil. Le 07 avril 2004

Ya d'ra, ya mandra, tout le monde croise les doigts. Si El F'haïmi et El-Guellil essayent de trouver leur voie au marché des puces. Tous les deux ont décidé, pour une fois, de parcourir le chemin ensemble car leur vue commence à baisser et ils ont peur de ne pas pouvoir distinguer les choses dans le noir. Ils commencent à avoir de vieux os tellement ils ont parcouru de voies et crié de toute leur voix à qui veut bien les entendre.

Chouf ya Si El Guellil, ana mellit de toujours prêter ma voix à tout venant. Cette fois-ci, j'ai décidé de garder es-saout diali fel khazna. Tout est histoire de chambre noire.

- Tu veux insinuer que tu n'iras pas voter ?
- Mais non ! J'ai dit seulement que ma voix est précieuse et je ne la distribuerai pas à tout bout de champ. Avec tout ce tam-tam qui nous a mis des puces à l'oreille, je suis décidé à aller jusqu'au sandoug. Au nom de la démon-cratie, de la harse-cratie et de la faouda-cratie, je n'ai pas le choix. Nemchi n'afaouette âla rassi.
- Tu voteras pour qui en fait ?
- Ah, je garde le secret jusqu'au jour J ! En tant que « cite oua âyane », je suis libre de choisir qui je veux. Ana cheikh m'hani, mani berrah, mani ghani, mani fi comiti, mani maâ cheikh guioum ni avec kali el-ghala. Ouala sebit el mella. Mani talef ouala tbib el-morda. Ana mâa moul el-foul oua sahfa.
- Je ne comprends pas, dira d'un air étonné El Guellil à son ami El F'haimi. Tu comprendras le jour J, ironise El -f'haïmi.
- On aura la surprise, dis ?
- Ben oui !
- Et comment ?, s'interroge El Guellil.
- Qui vivra verra, rétorque Si El-f'haïmi, sûr de lui.

Vient le jour fatidique. Si El-f'haïmi réveilla son ami à l'aube.

- Tu viens, on va aller voter.
- Si tôt ?
- Oui, il faut surveiller les voix. Vite, prépare-toi et prends cette boîte en partant.
- Une boîte ? Bizarre !

Arrivés au bureau de vote, c'est la queue. Etonnant, ils tiennent tous des boîtes et des bulletins de vote. L'agent devant le centre de vote n'en croit pas ses yeux.

- Quoi, on a changé la loi ? dira-t-il à la population.
- Non, répond El-f'haïmi, nous sommes venus au scrutin avec les urnes dans nos mains et nos voix à l'intérieur.

J'attends !

Par El Ghellil. Le : 03 avril 2004

Six candidats avec X comités de soutien. Des milliers de personnes se sont enrôlées pour défendre les couleurs de l'un ou de l'autre. Chacune d'elles aspire à un poste « fi la députétion, fi la sénaterie ou la gouvernitude ».

En face, morosité ambiante, campagne électorale soporifique, discours-toujours et détachement des électeurs. Il n'y aurait pas eu les affiches, rien n'indiquerait l'annonce d'un événement capital. Bien au contraire, tout porte à croire qu'il s'agit d'un

non-événement, d'une simple péripétie politique n'ayant plus rien à voir avec les véritables problèmes du citoyen. Le « voteur » semble s'installer dans une indifférence expectative, réfractaire en apparence à un projet le concernant pourtant directement. Situation bien paradoxale, en effet, quand une société se découvre si peu concernée par son organisation, indifférente à son mode de gouvernement. Sans doute l'insécurité ou l'étrange ressemblance des candidats, ou encore les doutes savamment entretenus sur l'honnêteté du scrutin, concourent-ils à cette ambiance ? Mais, sauf à vouloir confondre les causes et les effets, il y a là une interrogation plus fondamentale et incontournable.

Le citoyen n'aurait-il pas compris l'importance des enjeux ? Ou au contraire considère-t-il que ce qui lui est proposé est, sinon inutile, du moins en-deçà de ses attentes ?

La médiocrité du discours et la faible réceptivité des électeurs ne sont, en vérité, que les conséquences illustratives d'un malaise plus profond, d'une interrogation irrésolue relative à la nature du projet électoral et plus exactement à ses capacités réelles d'inverser la puissance de l'Etat, en même temps au bénéfice des catégories défavorisées et des initiatives « entrepreneuriales » (ça y est, je commence à écrire en français et c'est mauvais pour ma santé). Entre ceux qui attendent moins d'Etat, moins de réglementation pour plus d'initiatives, et ceux qui espèrent plus d'Etat, plus d'assistance pour moins d'exclusions, que leur propose-t-on ? Un compromis : reconduire l'ancienne organisation, sans changer véritablement sa nature. Ni les uns, ni les autres ne s'en trouvent finalement satisfaits. Mais plus déçus seront les comités de soutien.

Prière

Par El Ghellil. Le : 10 avril 2004

J'ai voté ? Mais bien sûr que j'ai voté. Pour qui j'ai voté ? Mais bien sûr que je ne vous le dirais pas. C'est personnel. Je ne ferais pas comme ce vieux qui assistait à un meeting. Celui-là, et il avait affiché son choix en direct. Face à des centaines de personnes. Cela s'est passé dans une ville de l'intérieur.

Le vieux avait répondu à l'invitation des cinq candidats, c'était donc lors du passage du sixième que cela s'est passé. L'orateur, prétendant à « EI-Mouradia » a enflammé l'assistance. Tribun avéré, il savait toucher les cordes sensibles du public. Passant en revue toutes les tares de ses compétiteurs, démontant tout leur argumentaire sans pour autant proposer d'alternative, à part celle qui ferait de lui le Président des Algériens. Une fois son discours fini, notre vieil homme, se lève. Sa barbe grise assortie avec son burmouss et son tarbouche imposait le respect. « Laissez-moi passer, je voudrais l'embrasser et lui demander quelque chose ». Le service d'ordre par respect lui fraya un chemin. La garde rapprochée du candidat l'aida à monter sur l'estrade. « Merci, tu m'as aidé à vaincre mon indécision », chuchote le vieux à l'oreille du candidat, avant de l'embrasser. Un sage de cet âge qui se déplace pour saluer un candidat, il faut savoir en tirer les dividendes en période de campagne. On lui rapproche donc le micro. « Parles ammi El-Hadj, puisse toute l'assistance entendre ton message ».

- Choukrane ya bni, choukrane... Je voulais juste te dire que ton visage reflète la paix. Que ton discours appelle à l'union. Et que tu sembles être un vrai moumène. Ouel

moumnine se font rares de nos jours. Puisse tes prières être exaucées, par moulana. Non je n'ai besoin ni de logement, ni de pension, ni de reconnaissance. Je fais ça par conviction. Donc je te demanderais de prier avec moi, puisse Rabbana, Le plus Haut nous entende. Goule amine ya oulidi et demande au bon Dieu d'aider Bouteflika pour un deuxième mandat». Coincé, le candidat ne pouvait dire que «amine»...

Résumé :

Ce travail de recherche s'intéresse aux stratégies argumentatives employées dans la presse écrite algérienne. Il vise essentiellement à montrer comment les quotidiens francophones algériens arrivent à persuader les lecteurs de la justesse de leurs opinions, en employant uniquement des moyens verbaux, et en remettant en question quelques principes de l'écriture journalistique.

Pour le mener à bien, nous avons constitué un corpus d'articles de presse publiés aux mois de Mars et Avril 2004 par cinq quotidiens nationaux d'information, à savoir *Le Quotidien d'Oran* ; *El Moudjahid* ; *L'Expression* ; *Liberté* et *El Watan*. Pour donner une certaine homogénéité à ce corpus, nous avons retenu uniquement les articles qui portent sur les élections présidentielles du 8 Avril 2004, et qui appartiennent à trois principaux genres, à savoir : « l'éditorial » ; « le billet » et « le commentaire ». Ces derniers ont été retenus, à l'exclusion de tous les autres genres, parce qu'ils sont le lieu propice à la mise en place des procédures argumentatives qui visent à faire adhérer le lecteur aux thèses qui lui sont présentées.

Tout au long de ce travail, nous avons remarqué que les stratégies argumentatives employées dans ces genres sont de différents types, mais visent toutes le même objectif, celui de convaincre le lecteur. Dans cette optique, nous pouvons dire que « l'ironie », en fonction de la place qu'elle occupe dans la presse algérienne, n'est pas simplement une figure de rhétorique qui sert à « embellir » les articles, mais joue le rôle de stratégie argumentative à part entière. En effet, il s'agit non seulement d'une stratégie dominante dans la presse algérienne, mais aussi de l'une des plus efficaces.

En tant que stratégie argumentative, l'ironie a pour fonction d'affaiblir une thèse au détriment d'une autre, grâce notamment à sa dimension subversive. Partant du constat que l'ironie occupe une place importante dans la presse algérienne, ce travail de recherche vise essentiellement à décrire le fonctionnement de cette « stratégie », et à recenser ses principaux modes de manifestation. Ce travail se propose également d'expliquer comment elle arrive à assumer le rôle de stratégie argumentative dans la presse algérienne, et pourquoi cette dernière a recours à ce genre de stratégies implicites dans son entreprise argumentative ?

Mots-clés : Presse écrite - Argumentation - Ironie - polyphonie - Genres (de la presse écrite).